TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10311 — 30 PAGES — SAMEDI 25 MARS 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'entreprise privée est abolie dans l'ancien Sud-Vietnam

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La tension israélo-américaine

Pour la première fois, des entretiens entre un chef de gouvernement d'Israël et le président américain se sont achevés le jeudi 23 mars sans que soit publiée une déclaration commune. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, elle « eût compliqué une situation déjà difficile ». Il faut remonter jusqu'à la très pressante invitation adressée il y a vingt ans par Eisenhower à Ben Gourion pour qu'il retire ses troupes du Sinaï en échange d'une promesse de garantie de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba pour trouver un climat aussi tendu dans les relations entre Washington et Jérusalem. Or, même si l'on n'évalue pas, comme M. Sadate, à 99 % les éléments de la solution au Proche-Orient entre les mains des Etats-Unis, il est bien évident que seul le grand allié de Jérusalem est en mesure de jouer un rôle décisif dans un règlement.

Quatre mois après le discours du président égyptien à la Knesset et l'immense espoir de paix qu'il avait fait naître, les Etats-Unis attendent toujours d'Israël les « décisions historiques » répondant à cette initiative. Bien plus, ils se heurtent à une rigidité accrue puisque le gouvernement de Jérusalem est allé jusqu'à proclamer, dans une interprétation surprenante de la résolution 242, que le retrait de (ou des) territoires occupés en 1967 exigé par la communauté internationale ne s'appliquait pas à ses « provinces de Judée et de Samarie » (Cisjordanie). Venant après l'invasion du Sud-Liban, la réaffirmation de l'intransigeance israélienne par M. Begin, avec toute l'obstination dont il est capable, a provoqué chez ses interlocuteurs américains un agacement si visible que la Maison Blanche a dû démentir avec insistance avoir demandé à M. Begin de... « démissionner ».

Israël pour sa part affirme n'être pas soumis aux « pressions » américaines, qui ont toujours été son secret cauchemar. Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, en liant la vente d'avions de combat à Jérusalem à celle d'appareils de même type à l'Arabie Saoudite, Washington a récemment pris à l'égard de son allié un engagement conditionnel. Pour la première fois aussi, les dirigeants américains sont, pour affronter leurs incommodes amis de Jérusalem, sur un terrain favorable, le geste du président Sadate ayant prouvé à l'opinion mondiale qu'Israël n'était pas seul à souhaiter la paix et n'avait pas que des ennemis irréconciliables à ses frontières.

Dans cette nouvelle crise, c'est bien évidemment le poids du « lobby pro-israélien », à Washington, qui peut empêcher une mauvaise humeur passagère de devenir un ressentiment suivi d'effet. Influente, nombreuse et passionnément attachée à la sécurité d'Israël, la communauté juive a un rôle politique considérable — de 14 à 20 % des voix dans de grands Etats décisifs pour une élection présidentielle et, selon le « Wall Street Journal », elle a été jusqu'à assurer 80 % du financement de la campagne du parti démocrate. Les juifs américains sont loin d'approuver unanimement la politique d'implantation de colonies dans les territoires occupés et les positions les plus dures de M. Begin. Ils ne manqueraient pas, toutefois, de serrer à nouveau les rangs s'ils avaient le sentiment que l'Etat hébreu était exposé à un grave péril.

C'est à dissiper cette appréhension que va, sans doute, s'attacher maintenant le président Carter. Il est, en effet, de plus en plus question qu'il soumette son propre « plan de paix » en retenant certaines thèses de M. Begin — notamment sur l'autonomie interne en Cisjordanie, — mais en écartant des exigences jugées inacceptables. Si une telle formule ralliait l'Egypte, les dirigeants de Jérusalem parviendraient-ils longtemps à maintenir intégralement la position que M. Begin n'a pu faire entériner à la Maison Blanche ?

(Voir nos informations en page 4.)

M. Giscard d'Estaing va s'efforcer de détendre ses relations avec les dirigeants de l'opposition

M. Giscard d'Estaing poursuit ce vendredi 24 mars ses conversations avec les dirigeants des organisations professionnelles et syndicales : après avoir reçu dans la matinée M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., il s'entretient dans l'après-midi avec M. Yvon Charpentié, président de la C.G.C., puis avec MM. Francis Combe et Robert Delorosoy, présidents des assemblées permanentes des chambres de métiers et des chambres de commerce et d'industrie.

Tout en achevant la semaine prochaine ce tour d'horizon avec les confédérations syndicales, le président de la République recevra les responsables des principales formations politiques. Mardi matin 28 mars, il s'entretiendra avec M. Chirac, président du R.P.R., et, dans l'après-midi, il donnera audience à M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S. Jeudi 30 mars, le président de la République recevra tour à tour MM. Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F. ; Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche.

Tirant les conclusions de ces entretiens, le nouveau gouvernement, qui doit être formé à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le 3 avril, pourrait être conduit à négocier, avec les partenaires sociaux, le « programme de Blois » élaboré sous la direction de M. Raymond Barre.

(Lire page 7 l'article d'ALAIN ROLLAT.)

M. Valéry Giscard d'Estaing a enfin réussi à faire venir à l'Elysée les dirigeants de l'opposition conformément au projet qu'il nourrissait depuis son élection à la présidence de la République. Les invitations officielles n'ont été adressées qu'après que le chef de l'Etat eut été assuré que la réponse de M. Mitterrand serait positive. Un contact préalable avait été pris par l'intermédiaire de MM. François-Poncet et Serisé, d'une part, Pierre Mauroy, d'autre part.

MM. Fabre et Marchais avaient été, eux aussi, prévenus de la prochaine invitation, mais il ne semble pas qu'ils aient fait connaître à l'avance leur réponse.

Le président du M.R.G. a fait avertir ses vice-présidents de son intention de rencontrer à nouveau M. Giscard d'Estaing. Le P.C.F. a réuni son secrétariat, de même que le P.S. La minorité du parti socialiste — le CERES, — qui n'est pas représentée dans cette instance, a protesté en expliquant que le bureau exécutif du P.S. aurait dû être convoqué. Le CERES déplore d'avoir été *« placé devant le fait accompli »*, et il estime qu'*« une réponse aussi précipitée ne s'imposait pas »*.

Les organisations d'extrême gauche jugent avec beaucoup de sévérité l'attitude des formations politiques et des centrales syndicales qui ont répondu à l'appel du chef de l'Etat. M. Krivine estime que *« tout cela est dérisoire, scandaleux, dangereux »*. Ce ton n'est pas sans évoquer celui de *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., qui juge que ces audiences rappellent le *« carnaval »* des crises ministérielles de la IVe République.

Il n'empêche qu'aux yeux du pays le chef de l'État a une nouvelle fois atteint son but, comme il a su gagner des élections législatives, maintenues à leur date, tout en rééquilibrant sa majorité. M. Valéry Giscard d'Estaing profite du fait qu'à la France coupée en deux succède la cohabitation de quatre courants politiques largement autonome, ce qui donne plus de souplesse à l'ensemble.

Une « attraction »

Rien n'indique en revanche que ces audiences soient susceptibles de modifier sensiblement le comportement des diverses forces politiques et *la Lettre de la Nation* n'a pas tort d'écrire qu'après cette « attraction » l'opposition, tant politique que syndicale, ne sera pas désarmée et qu'elle reprendra ses attaques contre le gouvernement.

Quel est l'objectif de M. Giscard d'Estaing ? Il a indiqué, dans son allocution télévisée de mercredi, qu'il ne croyait pas au débauchage. Après l'avoir pourtant pratiqué. M. Pierre Brousse, en rupture de M.R.G., devint ainsi un éphémère ministre du commerce et de l'artisanat avant de perdre dans l'opération, outre son mandat de sénateur, la mairie de Béziers.

L'avenir des radicaux de gauche désireux de prendre leurs distances vis-à-vis des socialistes est, à présent, de reconstituer une nouvelle version du centrisme d'opposition. La réunification radicale, elle, n'est guère envisageable depuis la naissance de l'U.D.F., et les dirigeants du M.R.G. ne comptent pas donner suite à la proposition de M. Péronnet, président d'honneur du parti radical « valoisien », qui a souhaité rencontrer M. Fabre.

La renaissance du centrisme d'opposition pourrait permettre à la majorité de faire baisser le niveau électoral de la gauche, qui reste toujours inquiétant pour elle puisque supérieur à 49 %. Il pourrait aussi permettre à certains éléments du P.S. d'amorcer un rapprochement avec l'exécutif.

L'objectif du chef de l'Etat reste toujours en effet d'associer un jour les socialistes à la gestion gouvernementale. Pour y parvenir il se déclare toujours disposé à modifier la loi électorale pour revenir à un système de représentation proportionnelle bien qu'une telle réforme puisse aujourd'hui menacer l'homogénéité du « parti du président », qui s'ébauche dans le cadre de l'U.D.F.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

La marée noire s'étend

Le pétrole de l'« Amoco-Cadiz » menace la baie du Mont-Saint-Michel

La situation s'est à nouveau aggravée, ce vendredi 24 mars, sur les côtes bretonnes, où la marée noire s'étend. L'épave de l'« Amoco-Cadiz » a fini de se disloquer au large de Portsall ; les grandes marées d'équinoxe attendues pour le week-end risquent d'entraîner vers le Cotentin la nappe de pétrole qui souille déjà l'ensemble du littoral entre les abords de Brest et l'entrée de la baie du Mont-Saint-Michel.

Un vaste mouvement de solidarité s'est organisé en faveur des régions sinistrées, où les manifestations se multiplient. Des écologistes, et surtout des jeunes, installent sur place des chantiers de bénévoles.

Le gouvernement a annoncé une série de mesures pour améliorer la surveillance maritime et mieux contrôler la circulation des pétroliers dans la Manche. Il a, d'autre part, annoncé que les premières indemnisations des victimes de la pollution interviendraient rapidement ; dès mardi pour les marins pêcheurs de Brest et de Morlaix.

Le passeport du capitaine du pétrolier, M. Pasquale Bardari, qui avait été inculpé de pollution, lundi 20 mars, lui a été retiré par les autorités. Il lui est interdit de quitter Brest.

La marine nationale indique qu'actuellement trente bâtiments sont engagés dans la lutte contre la marée noire, « ce qui permet de maintenir en permanence une quinzaine de bateaux dans la zone polluée ».

Colère et solidarité

De notre envoyé spécial

Brest. — On n'avait jamais vu cela à Brest : la préfecture maritime, qui est aussi le P.C. de l'escadre de l'Atlantique, assiégée par cinq mille étudiants et lycéens. La préfecture maritime, enfermée derrière les murailles et les bastions d'un ancien château, plantée sur un réseau de galeries creusées en plein roc, juste au-dessus du port militaire, n'attendait certes pas leur visite. La garde, totalement surprise par l'irruption des manifestants, le jeudi 23 mars vers 17 heures, a tenté de baisser la herse moyenâgeuse mais il était trop tard. Garçons et filles, partis une heure plus tôt de la mairie, brandissant des banderoles, criant *« la Bretagne n'est pas une poubelle ! »*, étaient déjà dans la place.

Ils ont légèrement bousculé un officier supérieur qui essayait de traverser leur « sit-in ». Et une demi-heure durant ils ont scandé, sous les fenêtres du vice-amiral Coulondres, le préfet maritime : *« Plan Polmar, plan de ringuard ! »* Puis, après avoir déposé sur le perron les dépouilles de poissons et d'oiseaux « mazoutés », ils sont repartis vers la sous-préfecture en parodiant le slogan de leurs aînés de mai 1968 : *« Noir, noir, le printemps sera noir ! »*

Cette manifestation, venant après celles de Morlaix et de Lannion, au cours desquelles, mercredi, des lycéens avaient également crié leur colère devant des bâtiments publics, traduit le sentiment de la jeunesse bretonne : un profond écœurement devant ce qu'ils considèrent comme une « incurie » des responsables.

Durant les jours qui ont suivi le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, on a observé une extraordinaire floraison d'inscriptions à la bombe sur tous les murs disponibles et ce jusque dans le moindre village : *« Super-Etat, super-tankers, super-connerie »* ou encore *« Pétrole : refusez de payer vos impôts »*.

Risque d'« explosion » plus grave ?

Il aurait suffi à Brest d'une maladresse de la police qui, heureusement, ne s'est pas montrée, pour que la manifestation tourne mal. En tout cas, les sept mille étudiants de l'université sont en grève jusqu'au mardi 28 mars et expriment leur colère avec un ton tout différent de celui des marins-pêcheurs qui, la veille, défilaient sagement en réclamant des indemnités (1).

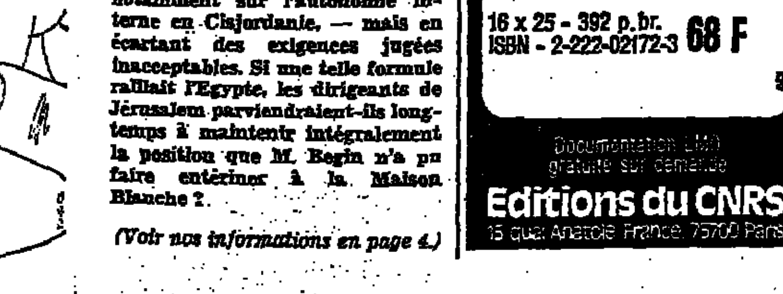
L'élan de solidarité et de dévouement qui se manifeste à l'égard des victimes de la marée noire est frappant. Et d'abord à propos des oiseaux mazoutés.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 25.)

(1) Les quelque sept mille étudiants ont constitué plusieurs « collectifs », fréquemment avec la participation de leurs professeurs. Le secrétaire général de l'université, qui a accepté de reporter les examens partiels prévus le samedi 25 mars, nous a déclaré qu'il considérait que cette réaction présentait « un aspect positif ».





DES CUMULARDS ET DES CHOMEURS

La France compte plus de sept cent mille personnes, en majorité des fonctionnaires civils ou militaires, qui additionnent les avantages d'une retraite et d'un emploi. En même temps, des centaines de milliers de travailleurs marginaux cumulent, clandestinement ou en toute légalité, deux ou plusieurs professions, voire plusieurs activités dans la même branche.

Sont-ils, pour autant, des « voleurs d'emplois » ? Le travail noir coûte cher au pays. Quant au cumul, licite ou illicite, ne fausse-t-il pas le marché de l'emploi en période de récession, notamment en bloquant les possibilités de promotion pour les jeunes salariés ? Gouvernement, patronat, syndicats et partis ont longtemps répugné à s'attaquer à ce dossier explosif.

I. — Des centaines de milliers de marginaux

par JEAN L'NOIT

Quelques jours après sa mise à la retraite, M. Léon Zitrone revient sur le petit écran pour commenter le Tour de France. Mme Soleil, pour conter l'avenir aux Français, assure d'abord le sien en cumulant de respectables cachets dans deux stations périphériques, l'une de radio, l'autre de télévision. Ce sont là des exemples spectaculaires. Mais les cumulards sont légion.

On les voit partout : dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, l'agriculture ou les services, dans le secteur privé comme dans la fonction publique (sans parler de la grande presse, où le système des collaborateurs multiples est de plus en plus répandu). Il suffit d'ouvrir le *Who's who* pour découvrir quantité de personnalités qui, avec plus ou moins de bonheur, exercent en même temps deux ou plusieurs emplois, ou conjuguent les avantages d'une retraite confortable et d'un travail rémunéré.

Ces cumulards ne sont pas tous des spécialistes de la « combine », et ils ne contreviennent pas nécessairement à la loi. Tel grand patron des hôpitaux de Paris, ubiquiste comme le Médecin volant de Molière, est aussi professeur à l'université et praticien dans son propre cabinet, à 200 F la consultation : n'est-ce pas une question de spécialisation et de compétence ? Tel autre professeur, d'économie cette fois, court de la « fac » au Conseil d'Etat, dirige une collection dans une maison d'éditions, collabore à plusieurs journaux et donne des conférences à ses moments perdus : n'est-ce pas le contraire d'une sinécure, et, après tout, le sort final d'un grand nombre de mandarins ?

Quittons le *Who's who* pour d'autres sphères. Place Beauvau, quand les chauffeurs de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, travaillent en dehors de leurs heures de service, fût-ce pour conduire un haut personnage à sa résidence secondaire ou à quelque réunion électorale, ne sont-ils pas rémunérés, très officiellement, en « frais de déplacement » ?

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR — Monsieur le doyen...

M. Marcel Dassault sera le doyen de la nouvelle Assemblée. Au doux avionneur il reviendra de prononcer, son fameux talisman sur le cœur, le premier discours de la législature. Ne serait-il pas plus juste de parler d'homélie ?

Car notre doyen est membre de la démocratie chrétienne. Il possède un journal paroissial sis sur les Champs-Elysées, et sa sollicitude apostolique s'intéresse passionnément aux toitures d'églises en mal de restauration. Certes, on ne s'attend pas que M. Marcel Dassault ira jusqu'à écrire sur le fuselage de ses avions « Doux Jésus », mais c'est déjà beaucoup qu'un industriel aussi fracassant vienne prôner pour la France la douce, la paysanne béatitude telle qu'elle se trouve illustrée dans l'Angélus de Millet.

Je ne vois que Mgr Lefèvre qui eût pu établir un doyenné aussi respectable sur les bords de la Seine. Mais il n'a pas encore rallié la République et, pour ce faire, il lui faudrait un appareil autrement rapide que le pauvre Mirage de M. Marcel Dassault...

XAVIER GRALL.

UNE EXPOSITION A BEAUBOURG

Faut-il des livres pour enfants ?

Au Centre Georges-Pompidou, dans la fosse du forum d'accueil, vient de s'ouvrir une exposition au titre bizarrement rimé : Ulysse, Alice, Oh hisse !..., consacrée aux livres des enfants (1).

Organisée par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou et la Joie par les livres — qui a construit, en 1965, la Bibliothèque pour les jeunes de Clamart et créé un centre de documentation sur la littérature enfantine, — cette manifestation sur le thème de l'aventure ressemble un peu à ces livres de notre enfance dont les personnages et les monuments se dressent en trompe-l'œil quand on ouvre le livre, puis disparaissent entre les pages fermées... Ce labyrinthe, qui se veut un voyage à l'intérieur d'un livre, fera passer les visiteurs à travers toutes les aventures de la préhistoire, de l'astronomie, de la science-fiction, des robinsonnades, de la peur et de la tendresse. On y fait une sorte de « parcours du combattant », de combattant de la lecture, destiné principalement aux enfants de six à treize ans, mais qui est ouvert à tous, jusqu'à la fin du mois d'août.

NICOLE Z.ND.

(Lire la suite page 22.)

(1) Voir *le Monde de l'éducation*, mars 1978.

LES PYRAMIDES AU PÉRIL DU BÉTON

Un promoteur canadien s'apprête, avec l'accord du gouvernement égyptien, à bâtir les premiers « villages » d'un vaste ensemble à caractère résidentiel et touristique dans le voisinage immédiat des Pyramides de Guizeh.

Notre correspondant au Caire, J.-P. Péroncel-Hugoz, ouvre le dossier de ce projet qui met en péril l'un des sites les plus fameux du monde.

(Lire page 13.)

idées

COMMUNICATION

LES CONSEILS DE PRESSE

par CLAUDE-JEAN BERTRAND (*)

AU siècle des lumières était né le dogme que la presse, en démocratie, devait être libre de toute entrave. Mais quand vint l'époque des mass medias et que partout, pour des motifs économiques, s'instaurèrent monopoles et oligopoles, il devint évident aux démocrates que leur libéralisme devait être amendé. Alors émergea la doctrine de la « responsabilité sociale » de la presse, dont un des plus célèbres exposés est dû à une commission présidée par R. M. Hutchins, recteur de l'université de Chicago. Elle conclut son rapport de 1947 en recommandant la création d'un organisme que les Britanniques allaient bientôt baptiser un conseil de presse.

Qu'est-ce qu'un conseil de presse ? Un groupe, normalement composé de propriétaires de médias, de journalistes et de membres du public, qui se donne pour mission de veiller à ce que la presse soit libre d'assurer son service public, et qu'elle l'assure à la satisfaction des usagers. Il est sous-entendu que le conseil vise à protéger la presse de ses deux ennemis traditionnels : le pouvoir politique et les puissances d'argent. Pour ce faire, il ne dispose d'aucune arme, à part l'autorité morale que lui confère sa représentativité, et la publicité que les médias font à ses déclarations.

Idéalement, un conseil devrait se soucier de la politique nationale en matière de communication de masse, des structures de la propriété de presse, de la formation des journalistes, de la recherche en communicologie. Au nom du public, il devrait examiner tous les produits de la presse à la lumière de la déontologie. Pratiquement, un conseil de presse exprime son avis sur les affaires politiques touchant aux médias, les projets de loi en particulier. Et surtout, il statue sur les plaintes portées contre des organes de presse par des consommateurs.

Un modèle britannique

Il existe un modèle de conseil de presse, le *Press Council* britannique (1). Quand il apparut en 1953, *il était le premier conseil corporatif*. Quand, dix ans plus tard, il offrit quelques sièges à des représentants du public, la Corée du Sud et la Turquie s'étaient déjà donné des conseils tripartites, mais sa célébrité éclipsa ces précurseurs.

Un conseil de presse peut exister à trois niveaux différents. Au niveau inférieur, il s'agit d'un comité de liaison entre la communauté et les médias locaux (2). Au niveau supérieur, il s'agit d'un comité de défense et d'arbitrage pour toute la presse d'un pays (Nouvelle-Zélande) ou même d'un ensemble de pays (Antilles anglophones). Au niveau intermédiaire, indispensable dans de vastes fédérations comme les Etats-Unis ou le Canada, le conseil régional (Minnesota, Ontario) participe des deux types.

Aux Etats-Unis, ce sont des fondations privées qui lancèrent bien des conseils locaux et qui formèrent (et maintenant financent) le National News Council (N.N.C.). D'ordinaire cependant l'initiative vient de la presse, le directeur du journal au niveau local, les organisations patronales et syndicales au niveau national. En Finlande, l'Etat participe pour moitié dans le financement du conseil, mais la règle est que la quasi-totalité des fonds soit versée par les patrons de presse. Ceux-ci s'engagent par ailleurs à publier les opinions du conseil.

Dans un conseil de presse typique siègent des représentants de trois des quatre groupes impliqués dans la communication de masse, les politiciens (et hauts fonctionnaires) étant exclus. Toutefois, il a existé des conseils comprenant des parlementaires (Inde), et il y a encore des conseils qui excluent le public (R.F.A.), ou les éditeurs (Pays-Bas), des conseils même qui sont réduits à une catégorie d'hommes de presse : les journalistes en Suisse, les éditeurs au Danemark. Il est évident, et l'expérience le confirme, que les conseils corporatifs ne méritent, ni n'obtiennent, la confiance du public : ils s'occupent avant tout de préserver les privilèges de la presse.

Les conseils les plus anciens ne s'intéressent qu'aux journaux et magazines, mais beaucoup des plus récents couvrent la radio-télévision (Québec), même si elle n'est pas commerciale (Finlande). Quiconque est offusqué par le comportement d'un média peut porter plainte. S'il a été personnellement lésé, on lui demande habituellement de renoncer à poursuivre l'affaire en justice. Après filtrage, les plaintes donnent lieu à une enquête, puis à audition des parties. Enfin le conseil passe au vote. Sa décision est alors publiée par la presse : c'est une stricte obligation morale pour un média quand le jugement le condamne.

Tout à fait exceptionnelle est la formule japonaise. L'association des éditeurs emploie sept journalistes à scruter tous les journaux pour y déceler des violations des canons du journalisme. Eventuellement, des avertissements sont adressés aux responsables. De son côté, tout grand quotidien possède sa propre « chambre d'évaluation des contenus ».

Dans les années 70, le nombre des conseils de presse a doublé. Désormais, de la Norvège à Israël, du Portugal à l'Australie, toutes les démocraties parlementaires ont un ou des conseils. Les exceptions sont rares en Europe du Nord (Irlande, Islande), un peu plus nombreuses dans le Sud, où plusieurs nations sortent à peine du fascisme (Grèce, Espagne). Si l'on admet qu'en Italie l'ordre des journalistes joue, ou pourrait jouer, le rôle d'un conseil de presse, il n'existe en fait qu'un grand pays où il n'ait jamais été sérieusement question d'un conseil de presse : la France.

Partout les mêmes arguments ont été utilisés par les adversaires de l'institution. Entre autres : l'Etat trouvera moyen d'utiliser le conseil pour museler la presse ; les conseillers ne peuvent être qu'incompétents ou partiaux ; le conseil ternira l'image de la presse aux yeux du public ; il n'aura aucune influence sur la mauvaise presse et poussera la bonne à l'autocensure. Une longue expérience (vingt-cinq ans en Grande-Bretragne) prouve que ces craintes sont vaines.

La résistance majeure vient toujours des patrons de presse qui refusent de voir ébrécher leur pouvoir. Le plus souvent, ils se résignent à former un conseil uniquement pour éviter que le gouvernement, tirant prétexte de l'hostilité du public envers les médias, n'en établisse un par la loi (Grande-Bretagne, Israël). Quels que soient les avantages du conseil de presse sur les autres moyens de contrôle démocratique (3), son attrait principal est là, dans sa valeur symbolique.

A lui seul, en effet, un conseil de presse n'est pas la solution au dilemme : presse soumise au capital ou presse dirigée par l'Etat. Comme il dépend du patronat pour ses fonds et sa publicité, il n'a, d'une part, que de maigres moyens et il doit, d'autre part, borner ses ambitions à trancher dans les affaires relativement mineures qui lui sont apportées. Il lui est impossible, par exemple, de démontrer les omissions et les distorsions d'un média dont le propriétaire exploite sans scrupule le monopole pour accroître ses profits et protéger les privilèges de sa classe.

En revanche, un conseil de presse tripartite est le signe clair que les régents de la presse (y compris parfois l'Etat) reconnaissent : *a)* que les journalistes ne sont pas simplement des employés aux écritures ; *b)* que les citoyens ne sont pas simplement des clients ou des sujets. Bref, aux uns et aux autres, le conseil donne voix au chapitre. Alors peut commencer une lente progression vers un journalisme démocratique.

(*) Maître assistant à l'université de Paris.

★ La documentation française (29-31, quai Voltaire) vient de publier une étude sur « *Les conseils de presse dans le monde* », par C.-J. Bertrand, et le *Press Council* en Grande-Bretagne, par F. Hamon (le numéro : 10,50 F).

(1) *Le Press Council*, par F. Hamon. Notes et études documentaires. La Documentation française, décembre 1977.

(2) « *Les Conseils de presse locaux aux Etats-Unis* », dans *Presse-Actualité*, mai 1977.

(3) *Gazette*, hiver 1977, p. 217-228.

Le blanc est noir

par GABRIEL MATZNEFF

COMMUNICATION est un très beau mot de la langue française. « *L'attention des législateurs*, écrit Voltaire, *fut toujours de rendre les hommes sociables ; mais, pour l'être, ce n'est pas assez d'être rassemblés dans une ville, il faut se communiquer avec politesse ; cette communication adoucit partout les amertumes de la vie.* »

Cette phrase de Voltaire, que cite Littré, est intéressante, car elle réunit le mot *communication*, qui signifie la relation, l'échange, le partage, au verbe *se communiquer*, dont le sens est : ouvrir son cœur, se rendre accessible, dévoiler ses pensées.

La communication devrait donc être l'antidote contre l'isolement, et se communiquer le plus sûr moyen d'échapper à la solitude. Or, il n'en est rien. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en pénétrer. Jamais les hommes n'ont autant communiqué entre eux, et jamais ils n'ont été aussi séparés les uns des autres.

Une dame catholique me disait la semaine dernière : « *J'entre parfois à l'église en dehors des heures d'offices pour mettre un cierge, mais je n'y vais pas le dimanche ; je préfère regarder la messe à la télévision.* » Cet aveu naïf m'a paru monstrueux. La religion est, étymologiquement, ce qui relie le divin à l'humain, et le mystère eucharistique est, par excellence, un sacrifice collectif et une action commune.

Assister passivement à une messe est un non-sens théologique : on ne peut qu'y participer activement, par un engagement conjugué de l'esprit, du cœur et du corps. Que la télévision cloue une baptisée, qui n'est ni âgée ni malade, sur son fauteuil et lui ôte le désir de s'incorporer à la communauté paroissiale peut sembler à certains le triomphe de la technique. En réalité, il s'agit d'une ruse du diable, et donc d'une défaite de l'homme. La véritable communication est un acte d'incarnation, une démarche de vie. Subir n'est pas communiquer, mais au contraire renoncer au partage. Le voyeurisme est un des noms de la mort.

Il ne suffit pas d'éteindre son téléviseur pour être capable de communication. Bien d'autres efforts sont nécessaires. Voilà une dizaine de jours, nous nous trouvions, René Schérer et moi, parmi des étudiants qui nous avaient priés de venir parler avec eux de l'enfance et de l'adolescence. Ce qui m'a le plus attristé, au cours de cette soirée, fut la solitude spirituelle où chacun de ces jeunes gens était muré. Ces futurs professeurs paraissaient plus soucieux de l'exercice de leur propre parole que d'ouverture à celle d'autrui. Il n'y a jamais eu un échange vrai, et la conversation espérée s'est réduite à une série de *discours* agressifs. Ce n'est pas un hasard si le mot discours fait aujourd'hui florès, et s'il est mis, le pauvre, à toutes les sauces. Les gens parlent de communion, mais ils vivent dans le solipsisme.

Si j'étais linguiste, j'approfondirais le point suivant. Pourquoi, dans les réactions hostiles que suscite un écrivain, lui fait-on toujours grief de propos qu'il n'a pas tenus et d'idées qui sont aux antipodes de celles qu'il exprime tout au long de son œuvre ? C'est à croire que les gens nous lisent avec d'étranges lunettes déformantes. Cela n'est d'ailleurs pas nouveau. « Quand j'aurais dit *blanc*, on me ferait dire *noir* », se plaignait déjà Rousseau dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*. L'explication par la mauvaise foi est superficielle. Il s'agit d'un phénomène beaucoup plus grave. Ce n'est pas la sincérité qui est en cause, mais l'absence de disponibilité intérieure, et l'impuissance à écouter.

Si les gens sont seuls, c'est parce que la plupart de leurs prétendus dialogues ne sont que des monologues. Pour échapper à la solitude et atteindre à la communication, il faut acquérir trois vertus rares, qui sont la base de toute vie spirituelle un peu élevée : la vigilance, la bienveillance et l'attention à l'autre.

Une crise mondiale

par RENÉ LA BORDERIE (*)

Les faits de communication ne sont pas isolables selon des secteurs distincts comme : communication éducative - communication sociale ; communication au plan national-communication au plan international.

La communication est étroitement liée aux structures du pouvoir. Ces deux propositions, reprises du discours inaugural de M. Sean McBride, président de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (UNESCO), (1) peuvent constituer des pôles de la réflexion en la matière.

I. — Communiquer

C'est devenu une de nos préoccupations essentielles.

— le développement des réseaux de déplacement des hommes, des marchandises et des messages, en apportant des solutions à un manque en matière de maîtrise de l'espace ou du temps, crée une situation difficilement maîtrisable au plan de la relation humaine.

— les moyens de communication et les médias, multipliant les possibilités de contact entre individus et ses produits (objets ou signes) d'autres individus, font émerger l'incongruence de la rencontre, la difficulté de se comprendre, l'improbabilité en somme de communiquer.

La tendance, alors, est à multiplier les réseaux, à employer des techniques plus sophistiquées, à augmenter la quantité de messages, à rechercher l'augmentation du nombre de récepteurs et à capter davantage leur attention.

Or, il semble bien que le développement quantitatif des réseaux de communication n'apporte aucune solution à la difficulté de communiquer. C'est en effet répondre à la problématique de la relation humaine dans l'acte de communiquer par des dispositions qui concernent la mise en relation des hommes et non la relation. Ce faisant, on rend plus manifeste et plus urgente la problématique de la relation. Pour parler par métaphore, c'est comme si on voulait combattre les microbes par la prolifération des microscopes.

On assiste alors à une triple inflation :

— *celle du réseau* : des ethnies, des nations, des traces, des classes sociales, des classes d'âges qui, cloisonnées, n'entretenaient pas de relations, ou très peu, aujourd'hui « communiquent » (sont mises en relation).

— *celle de l'angoisse* : cette mise en relation pose de nouveaux problèmes, politiques, sociaux, économiques, éducatifs, culturels, psychologiques qui, eux-mêmes, non résolus, engendrent l'inquiétude générale, le sentiment d'insécurité (d'inidentité) et le cortège des solutions palliatives, sous les formes de l'agressivité, de la surconsommation, de la marginalisation...

— *celle des diagnostics* : abondance d'ouvrages, de revues, de conférences, de rencontres nationales et internationales ; prolifération d'instituts ; cela dans une grande confusion de *préoccupations* (scientifiques, politiques, alimentaires...), d'*idées* (théories linguistique, sémiotique, sociologique, psychanalytique, informatique, cybernétique..., aspects sectoriels d'un phénomène que l'on tarde à considérer dans sa globalité sous un angle fondamental), de *compétences* (réitération de discours antérieurs, phraséologies délirantes, à côté d'analyses sérieuses et originales).

II. — Politique des nations et politique éducative

La prise en compte au plan politique international non seulement des nations développées, mais de l'ensemble des nations qui composent la planète, manifeste les différences selon les niveaux technologiques et les orientations culturelles. Ce qui, jusqu'à présent, apparaissait au niveau de l'histoire dans une diachronie que l'on se plaisait à décrire émerge maintenant dans la synchronie et nous contraint à prendre position en tant que sujets.

Le développement des réseaux de communication, notamment les moyens de communication de masse, a pu apparaître, à un certain moment, comme la solution que la prise en compte des différences appelait, mais cette solution est uniquement d'ordre technologique, elle n'apporte aucune réponse aux problèmes posés par le choc des différences. Penser que les moyens de communication de masse peuvent permettre de résoudre les différences se fonde sur l'illusion que ces différences n'existent pas, que la façon de voir le monde (le monde fût-il le même) peut être la même à Abidjan, ou à Lima, ou à Paris, ou à Tokyo ; qu'une nation ou un groupe de nations peut soudain révéler à d'autres la bonne façon de voir le monde...

En réalité, si l'on fondait l'action sur cette illusion, on recréerait les conditions de la domination, ou un groupe de nations, sur les autres, non plus cette fois par les contraintes physiques, mais par celles de la signification (quelle (s) signification (s) donner au monde ?).

Ainsi, le développement de moyens de communication de masse et la prise en compte, au plan international, des différentes nations posent des problèmes cruciaux d'identité culturelle, d'authenticité et, par contrepartie, d'information. Est-ce que l'information permet de maintenir l'identité culturelle ? (Et cela ne veut-il pas dire que l'identité culturelle est uniquement définie comme étant celle des pays en voie de développement ; que l'information est située « de l'autre bord » ; que jamais on ne pense la situation en termes d'information à partir des pays en voie de développement et de maintien de l'identité culturelle des pays développés... ?) La relation information/identité ne semble pas réversible. Un autre aspect de la difficulté réside dans le fait que les pays en voie de développement, soumis à l'assaut des informations technologiques que nous leur apportons, se trouvent dans des situations d'acceptation inconditionnelle ou de refus.

Cette situation n'est pas favorable à la communcation. Elle réalise, en la matière, l'alternative soumission/révolte des époques antérieures. Ce clivage entre ceux qui savent et ceux qui doivent savoir, entre ceux qui ont un pouvoir de dire et ceux qui ont le devoir (masqué sous la forme du droit) d'entendre, est bien celui que l'on rencontre inscrit dans l'ensemble des rapports sociaux, des institutions et des jeux qui disent notre organisation sociale.

L'école ne peut se soustraire à cette organisation. Ce que l'on peut constater dans les relations internationales, en matière de communication, se rencontre également, comme un micro-système, à l'intérieur de l'école.

Les mêmes phénomènes s'y déroulent selon les mêmes lois. Dans les politiques scolaires modernes, on tend à supprimer la sélection initiale et à prendre en compte comme élèves tous les enfants et même les adultes.

Par les réseaux de communication de masse, on peut apporter à tous la même information, non seulement à l'école mais aussi hors de l'école.

Ces deux aspects définissent ce que l'on appelle l'égalisation des chances.

Mais il en résulte une triple difficulté :

— Comment préserver l'identité culturelle des individus, leur façon de voir le monde, leur expérience propre, et l'expression qui lui convient ?

— Comment informer, dans ces conditions, en évitant les deux réactions extrêmes : acceptation inconditionnelle (qui se confond avec le psittacisme) ou refus ?

— Comment, en troisième lieu, éviter que le discours didactique n'organise par ses modalités, dans son déroulement même, la sélection des individus, lorsque la sélection initiale a été supprimée (la responsabilité n'étant plus alors celle de l'institution qui sélectionne mais de l'individu qui se sélectionne — s'auto-sélectionne à l'immuabilité du discours).

On dit que toutes les nations sont égales en droit mais inégales de fait, de la même façon on dit que tous les élèves sont égaux en droit, mais inégaux de fait, et tout notre discours didactique tend à le montrer, à le prouver.

Alors, ne faudrait-il pas instituer (inventer) un discours didactique qui contrarierait les projets implicites de notre école et donnerait à cette dernière une fonction nouvelle ?

III. — Communiquer - pouvoir

Que l'on se préoccupe au plan d'une nation ou au plan international, dans des perspectives d'égalisation des chances, de développement des moins favorisés, de transmission des connaissances, d'éducation extrascolaire, de vulgarisation scientifique, de maintien de l'identité culturelle ou de dialogue entre cultures, de formation des formateurs, d'organisation du système éducatif, d'utilisation des technologies audio-visuelles, on considère là un certain nombre de champs d'application d'une donnée fondamentale : la communication.

Comment communiquer entre individus ? Cette question précède le *que* communiquer ; si on ignore comment fonctionne le processus de signification entre individu ou entre cultures (ou entre individualités ou identités différentes), ou si on ne veut pas le savoir, on fait comme si le problème ne se posait pas et comme si *communiquer* fonctionnait selon les lois que ceux qui savent, ceux qui ont la richesse, ceux qui ont l'information, ceux qui ont le pouvoir, définissent.

Ainsi, d'une part, on crée les conditions d'une nouvelle colonisation des autres par le sens (l'interprétation que l'on propose du monde est la nôtre et elle tend à se substituer à la leur) avec les risques, extrêmes, de soumission inconditionnelle ou d'opposition violente et, d'autre part, censurant, on se prive de tous les enrichissements par apports réciproques.

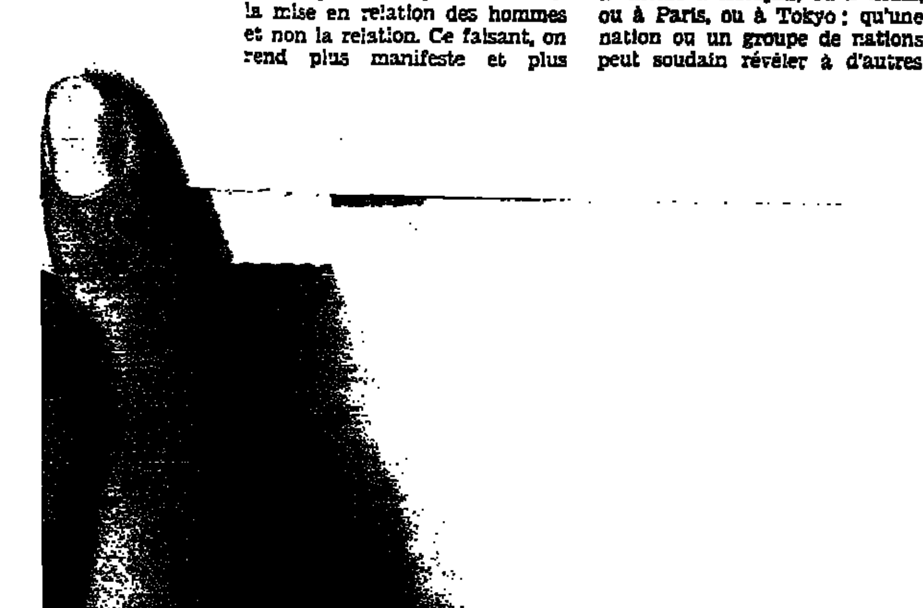
L'absence de réflexion sur les phénomènes de communication et l'absence de critique de la théorie de la communication que nous appliquons implicitement (théorie de l'information et ses dérivées) se traduit par la reconnaissance d'une *idéologie* de la communication conforme au maintien de l'oligarchie. Ce phénomène est d'ailleurs aggravé par les réseaux de communication de masse : peu qui disent, beaucoup qui doivent entendre ; ces derniers ne disposent pas des mêmes réseaux pour s'exprimer ni du langage qui leur permettrait d'être entendus, ni d'un ensemble de récepteurs ayant le projet de les comprendre.

Le système de communication implicite qui définit notre façon d'entretenir des relations avec les autres est un instrument contre nature dans une perspective de développement démocratique (développement de la démocratie).

Seule une nouvelle théorie de la communication qui tienne compte des faits réellement observés dans des situations où l'expérience des individus, assumée en signes, exprimée, constitue non pas le point d'accusation ou de censure, mais le point d'ancrage de tout autre discours, une théorie qui situe le sens comme un acte responsable de la part des sujets (émetteurs ou récepteurs) et non un acte subi par le récepteur selon l'injonction de l'émetteur, seule une théorie de ce type est à même d'engendrer les dispositions permettant d'envisager dans le respect de chacun, mais aussi selon la meilleure efficacité, l'ensemble des problèmes éducatifs qui se posent à l'intérieur des nations ou entre les nations.

(*) Secrétaire général du comité régional pour l'UNESCO de Bordeaux.

(1) Commission française pour l'UNESCO, bulletin d'information n° 27-28, septembre-décembre 1977.



étranger

TROUBLES ET MUTATIONS EN EUROPE DU SUD

Italie

Les syndicats ont déclaré la guerre au terrorisme

L'enquête sur l'enlèvement de M. Aldo Moro piétine toujours. Cependant, une dizaine d'arrestations ont été opérées par la police italienne. Parmi les personnes appréhendées figurent M. Franco Bernardi, dit « Bifo », l'un des animateurs de Radio-Alice ; un leader des mouvements d'extrême gauche milanais, M. Giuseppe Zambon, trente-neuf ans, et une jeune femme, Caterina Monica Rosenzweig, vingt-six ans, soupçonnée d'avoir participé à un attentat revendiqué par les Formations combattantes communistes, le 12 mars, à Varese. Dans l'hebdomadaire du parti communiste, « Rinascita », M. Girardo Chiaromonte, l'un des conseillers de M. Berlinguer, critique les méthodes de la police et affirme qu'il y a eu « des exemples éclatants d'incapacité et d'irresponsabilité » dans l'enquête sur l'enlèvement de M. Moro.

De notre correspondant

Rome. — En déclenchant une grève générale le 16 mars, moins de deux heures après l'enlèvement de M. Aldo Moro, les syndicats italiens ont montré leur détermination à combattre le terrorisme. Ils ne se sont d'ailleurs pas contentés de cela : les dirigeants des trois principales confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) ont décrété une mobilisation permanente contre la violence ; ils ont tenté — sans succès — de se constituer partie civile au procès des Brigades rouges à Turin ; ils ont rendu visite à la magistrature, au ministre de l'intérieur et au commandant en chef des carabiniers ; enfin, ils envisagent de publier un Livre blanc sur le terrorisme et de reprendre officiellement contact avec les étudiants.

Ces démarches se distinguent de celle du syndicat de droite, la CISNAL, qui, après avoir fait grève lui aussi, réclame à l'État « *une extrême énergie* ».

Les trois grandes confédérations estiment, pour leur part, qu'on « *ne lutte pas contre le terrorisme avec des mesures répressives* », comme nous l'a expliqué M. Giorgio Benvenuto, secrétaire général de l'U.I.L., qui groupe socialistes, sociaux-démocrates et républicains.

« *Les Brigades rouges représentent une nouvelle forme de fascisme,* dit M. Benvenuto. *Elles n'ont rien à voir avec le désespoir des victimes de la crise économique. Mais elles utilisent ce désespoir et risquent d'opérer une soudure avec les marginaux si la lutte contre le terrorisme ne se traduit pas par une nouvelle façon de gouverner et de résoudre les problèmes du pays. Nous pouvons isoler et condamner les Brigades rouges. Nous ne pouvons pas « marginaliser » davantage un million de jeunes en les déclarant perdus pour la démocratie.* »

Les Brigades rouges ne bénéficient-elles pas l'appui ou, pour le moins, d'une certaine tolérance dans les usines ? « *Certes, il doit y avoir des « infiltrés »,* répond M. Benvenuto, *aussi bien dans les usines que dans les institutions publiques. Sinon, plusieurs attentats n'auraient pas pu avoir lieu. Ce ne sont cependant pas ces appuis limités qui nous préoccupent, mais l'indifférence d'une partie des travailleurs. Une indifférence qui peut engendrer ce que vous appelez en France le poujadisme. Puis il y a la peur, avec toutes les exploitations auxquelles elle peut donner lieu.* »

Le secrétaire général de l'U.I.L. dénonce l'« *illusion des lois répressives* ». Il ajoute : « *Une démocratie qui commence à changer ses lois montre de la faiblesse, s'engage dans une escalade et se met la corde au cou.* »

Comment les syndicats considèrent-ils les mesures prises cette semaine par le gouvernement ? « *Certaines sont justifiées, d'autres portent atteinte aux libertés et contredisent la Constitution : je pense par exemple aux écoutes téléphoniques — comme si les Brigades rouges préparaient leurs attentats par téléphone ! — et aux interrogatoires hors de la présence d'un avocat.* »

Les syndicats réclament, d'une part, que ces mesures soient modifiées et, d'autre part, qu'elles soient limitées dans le temps.

La première chose à faire, selon eux, est de rendre plus efficaces les institutions. M. Benvenuto cite toute une série de carences : il manque douze mille policiers en Italie ; un poste de magistrat sur sept n'est pas pourvu ; un carabinier est moins payé qu'une dactylo ; un juge doit taper parfois lui-même à la machine ses documents ; aux frontières, comme sur les côtes, les trois polices se marchent littéralement sur les pieds ; enfin — et c'est le plus significatif, — le budget de la justice représente moins de 1 % du budget de l'État.

Tout cela, les syndicats l'ont découvert depuis peu. « *Une autocritique s'impose,* dit le secrétaire général de l'U.I.L. *Nous nous sommes occupés des conditions de vie des travailleurs, non des conditions d'efficacité des institutions. Jusqu'à présent, nous avons affronté le terrorisme et la violence de façon quasi bureaucratique. Les grèves et les manifestations n'ont pas toujours été très suivies : par exemple, après l'assassinat de Carlo Casalegno, le directeur adjoint de* la Stampa, *notre erreur a été de ne pas réagir avec la même intensité à tous les attentats. Quand ce n'était pas les nôtres qui tombaient, les protestations étaient souvent de pure forme. Autre erreur, le manque de contacts avec certaines institutions. C'est la première fois dans notre histoire que nous rencontrons la magistrature et les carabiniers. Nous les prenions, jusqu'à présent, pour des corps séparés...* »

M. Benvenuto, qui est socialiste, refuse la création de toute espèce de milices ouvrières proposée par les membres du P.C.I. : « *Comme syndicats,* dit-il, *nous n'avons pas à nous substituer à d'autres institutions, mais à obtenir qu'elles fonctionnent. Ceux dont le métier est de combattre le terrorisme doivent savoir que les travailleurs les soutiennent, qu'ils sont derrière eux* ».

M. Benvenuto souhaite la multiplication des assemblées locales. « *Si on découvre, par exemple, des tracts des Brigades rouges dans une usine, il ne faut pas se voiler les yeux, mais se réunir sur place et se demander comment de telles choses peuvent arriver.* »

Elles arrivent ; on l'a vu ces derniers jours à Milan et à Turin. Les prochaines assemblées de syndicalistes discuteront du Livre blanc sur le thème : « *Le terrorisme est notre ennemi. Il ouvre la voie à des lois répressives qui peuvent se retourner contre les travailleurs.* »

ROBERT SOLÉ.

La presse fait-elle le jeu des Brigades rouges ?

De notre correspondant

Rome. — C'était fatal : après la police, après les services secrets et le gouvernement, les *mass media* sont, à leur tour, sur la sellette. Ils jouent, en effet, dans le drame italien, un rôle de premier plan. La presse écrite et parlée ne fait-elle pas le jeu des Brigade rouge en donnant un grand écho à l'affaire, sur un ton souvent dramatique ? Ne gêne-t-elle pas l'enquête par des informations trop précises ou incontrôlées ? Ne menace-t-elle pas la vie de certains témoins, en révélant leur identité, ou celle de l'otage lui-même, en publiant toutes sortes de considérations ? Enfin, quelle attitude adopterait-elle si les ravisseurs de M. Moro faisaient parler cet important personnage — sous l'effet de drogues ou de tortures — et remettaient aux journalistes des bandes magnétiques ?

Ce sont des questions graves. Aucun directeur de journal ne les prend à la légère, d'autant que des lecteurs protestent par des lettres : « *Si la presse évitait de parler du terrorisme, il n'existerait pas.* » Ce genre de remarque n'a pas empêché les Italiens, qui lisent peu de quotidiens en temps ordinaire (un exemplaire vendu pour six adultes), de se jeter sur les journaux le lendemain de l'attentat. Les ventes de *la Stampa* ont augmenté de 35 % environ, le vendredi 17 mars : « *C'est un fait unique dans l'histoire de notre journal* », dit le directeur, M. Arrigo Levi. Quant à la diffusion de *la Repubblica*, après avoir carrément doublé, elle se serait stabilisée avec un tirage supplémentaire de 20 % en moyenne.

L'un des objectifs des terroristes est d'occuper la « une » des journaux. Avant eux, d'autres l'avaient cherché : les défenseurs des libertés civiles et les « *adeptes du P 38* ». Mais, comme le remarque M. Marco Pannella, dirigeant du parti radical, qui est un maître en la matière : « *Aujourd'hui, même si je fais la grève de la faim pendant trente jours, personne ne s'intéresse à moi.* » Pour « *monter à la une* », il faut frapper de plus en plus fort.

Le quotidien communiste *l'Unita* commente avec inquiétude et amertume : « *Les Brigades rouges ont besoin que les journaux et la télévision se transforment en caisse de résonance de leurs délirants messages. C'est malheureusement ce qui est arrivé.* »

Quant à la démocratie chrétienne, elle se contente, jusqu'à présent, de conseiller la prudence aux journaux et de s'en remettre à leur « *sens des responsabilités* ». L'appel s'adresse aussi aux chaînes de radio et de télévision, dont l'impact est encore plus grand qu'en France, compte tenu du faible taux de lecture.

« Nous ne publierons pas n'importe quoi »

La presse n'aurait-elle pas dû consacrer moins de place à l'affaire ? Et n'aurait-elle pas dû adopter un autre ton ? « *Je ne le pense pas,* affirme le directeur de *la Stampa*, *c'est un événement énorme quand on pense à ce que M. Aldo Moro représente en Italie. On doit partir du principe que les lecteurs sont intelligents. Nous, nous leur donnons des informations et, d'ailleurs, pas n'importe lesquelles. Par exemple, le compte rendu d'un prétendu procès organisé par ces criminels ne mérite pas de figurer dans notre journal.* » M. Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, remarque pour sa part : « *La presse ne peut être censurée. Mais elle fait des choix en permanence, selon la responsabilité professionnelle de ses membres. Je n'aime pas le mot « autocensure », et je me méfie des suggestions qui commencent à être faites en ce sens. Au moment de l'affaire Schleyer et de ses suites, les journaux ouest-allemands ont donné des informations insuffisantes. Ce n'est pas notre position. Mais nous sommes évidemment très vigilants sur les informations sélectionnées. Nous ne publierons pas n'importe quoi en provenance des Brigades rouges.* »

Fallait-il publier la photographie de M. Aldo Moro prisonnier et le long message qui l'accompagnait ? Aucun journal ne se l'est interdit, pas même *Il Popolo*, organe officiel de la démocratie chrétienne. Le *Corriere della Sera* s'est publiquement interrogé, ensuite, sur cette publication. M. Eugenio Montale, prix Nobel de littérature, lui a répondu : « *Oui à la photo, non au message.* » Ne serait-ce pas s'aventurer sur la pente glissante de la censure ? « *Non,* répond M. Montale. *Il suffirait de l'expliquer aux lecteurs.* » En revanche, M. Paolo Murialdi, président de la Fédération de la presse (syndicat unique des journalistes), s'est prononcé pour la publication intégrale du texte, « *car il ne serait pas juste que seuls quelques citoyens, les journalistes, en aient une connaissance complète* ». Au parti communiste, enfin, on a regretté que certains journaux n'aient pas fait suivre le texte d'une condamnation totale.

Le débat ne fait que commencer. Les développements de cette affaire risquent de le rendre, dans les prochains jours ou les prochaines semaines, encore plus difficile. Beaucoup dépendra des Brigades rouges, qui ont eu, jusqu'à présent, utiliser les *mass media* avec presque autant d'habileté que les mitraillettes. — R. S.

Espagne

Le gouvernement accorde aux régions des autonomies « à petite et grande vitesse »

De notre correspondant

Madrid. — Six régions d'Espagne ont acquis, en quelques mois, un régime d'autonomie provisoire. Une septième, les Asturies, est sur le point de l'obtenir. D'autres, comme l'Andalousie, la Castille, le Léon, l'Estrémadure sont sur les rangs. A ce rythme, toute l'Espagne va se trouver bientôt « régionalisée ». Le gouvernement Suarez tient ainsi un des engagements qu'il avait pris lors de sa formation, et qui correspondait aux vœux de l'opposition. Mais de sérieux doutes commencent à surgir sur la viabilité d'un tel processus. Son rythme est jugé trop rapide. Il intéresse des régions dont beaucoup n'ont pas, au même degré que la Catalogne et le Pays basque, le désir et la capacité de se gouverner.

Le parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique, n'était déjà pas un partisan chaleureux des autonomies régionales. Il l'est moins encore depuis que le ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, a dressé devant ses principaux dirigeants, il y a quelques jours, un tableau alarmant de ce que serait l'économie du pays si chaque région avait sa propre fiscalité.

Un débat serré vient d'avoir lieu au sein du groupe de travail chargé d'élaborer l'avant-projet de Constitution : après avoir admis que plusieurs nationalités coexistaient au sein de l'État espagnol, les représentants centristes ont fait marche arrière et demandé — mais en vain — qu'un tel mot soit remplacé par celui de région. Or les deux thèmes recouvrent des conceptions fort différentes : la nationalité réclame une autonomie complète, la région peut se contenter d'une simple décentralisation administrative.

« *Au fond de nous-mêmes, nous sommes tous centralistes,* nous dit un dirigeant de l'U.C.P. *Même les socialistes et les communistes, qui plaident pour les autonomies, ont peur de leurs conséquences. Notre choix est simple : ou bien nous nous contenions d'autonomies, que j'appellerai folkloriques, c'est-à-dire limitées à la culture et à quelques domaines d'importance mineure, ou bien nous déclenchons un phénomène qu'il sera difficile ensuite de contrôler.* »

Au sein du parti gouvernemental, certains dirigeants ont proposé d'accorder l'autonomie seulement aux grands territoires historiques (Catalogne, Pays basque, Galice), c'est-à-dire aux pays qui ont une langue et une culture particulières, et qui aspirent depuis longtemps à un gouvernement régional. Les autres régions, disaient-ils, devraient se satisfaire d'une simple décentralisation, dans la mesure où leurs aspirations autonomistes ne sont pas évidentes : elles sont davantage le fait d'une élite que de l'ensemble de la population. Exception serait faite pour les Canaries, qui ont besoin d'un autogouvernement pour désarmorcer la lutte armée des partisans de l'indépendance.

Mais cette proposition a été combattue par les socialistes. L'idée des autonomies de première et deuxième classe a été, pour l'instant, abandonnée. On lui a substitué la notion des autonomies « *à petite et grande vitesse* ». Un même cadre constitutionnel sera offert à toutes les régions d'Espagne. Mais certaines seraient traitées de façon prioritaire. L'administration centrale leur transférera plus vite ses compétences et dans un domaine plus étendu. « *De toute façon, un tel transfert exigera de nombreuses années* », dit-on au ministère des régions. En Catalogne, on rappelle volontiers que la Généralité établie en 1931, et approuvée par les Cortès (Parlement) un an et demi plus tard, n'exerçait qu'une partie des pouvoirs qui lui avaient été accordés lorsque la guerre civile éclata.

Un gouvernement mais non un parlement

Dans la phase de pré-autonomie, les régions ont droit de former un gouvernement, mais non un Parlement. Appelé conseil exécutif en Catalogne et au pays valencien, conseil général au Pays basque, députation en Aragon, junte en Galice et aux Canaries, le gouvernement régional est composé des représentants des partis, ainsi que de délégués des administrations provinciales. La représentation politique est fonction des résultats obtenus aux élections législatives du 15 juin 1977. Elle est à l'avantage des centristes en Aragon, en Galice et aux Canaries, et des socialistes en Catalogne, au Pays basque et au pays valencien, les zones les plus développées de la périphérie.

Le P.S.O.E. a déjà placé l'un de ses dirigeants, M. Ramon Rubial, à la tête du conseil général basque. Il en fera autant au pays valencien. Lorsque M. Tarradellas se retirera, il peut espérer le remplacer à la direction de la Généralité de Catalogne. Il a donc plus que des raisons de doctrine pour plaider en faveur des régimes d'autonomie.

Madrid est disposé à se délester dès maintenant, pendant la période d'autonomie provisoire, des secteurs qui ne font pas trop de problèmes, comme l'urbanisme, le tourisme, l'administration locale, une partie de l'éducation. Mais c'est la future Constitution, dit-on au ministère des régions, qui devra définir ce qui relève obligatoirement de l'administration centrale et ce que peuvent revendiquer les régions. Une fois le cadre tracé, les gouvernements provisoires élaboreront un statut d'autonomie et le feront adopter sur place par référendum, ensuite aux Cortès.

Certaines régions, comme la Galice, réclamaient la « co-officialité » de leur langue : c'est-à-dire le droit de l'enseigner dans toutes les écoles et de l'utiliser, au même titre que le castillan, pour la rédaction des documents publics. Les Catalans ont joui d'un tel régime avant la guerre, mais, comme les Galiciens, ils devront attendre leur statut définitif d'autonomie pour en bénéficier à nouveau. La même condition est imposée pour constituer des Parlements régionaux, c'est-à-dire pour exercer le droit de légiférer. Successivement, les Catalans et les Galiciens ont perdu sur ce point la bataille qu'ils ont menée contre Madrid.

Finances, ordre public : autant de problèmes épineux à résoudre. Quelle sera la part laissée aux régions ? L'actuel ministre des finances est opposé au morcellement du Trésor public. L'armée accepterait difficilement, semble-t-il, une régionalisation de la police. Pourtant, le Pays basque peut bénéficier d'un traitement particulier. Lors d'un entretien entre le président Suarez et le Conseil général basque, le mercredi 15 mars, une telle possibilité a été évoquée : la reconstitution de polices locales, qui ont existé dans le passé, permettrait de remplacer une partie de la gendarmerie stationnée dans la région, que l'ETA choisit pour cible de ses attentats et qui est haïe de la population.

De tous les gouvernements régionaux, le Conseil général basque est celui qui a la tâche la plus difficile. Il est contesté par les groupes terroristes. La façon dont son président a été élu a provoqué un malaise parmi les nationalistes : sur consigne de M. Adolfo Suarez, les centristes ont appuyé le candidat socialiste contre celui du P.N.V. (Parti nationaliste basque), ce qui a démontré, une fois de plus, que Madrid préférait le socialisme au nationalisme, même « bourgeois » (étiquette donnée d'habitude au P.N.V.).

Dès son entrée en fonction, le Conseil général a dû affronter une vague de manifestations lancées par l'extrême gauche nationaliste contre la construction de la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao. Après s'être prononcé en faveur de la centrale, qui permettrait à la région de combler une partie de son déficit en énergie, M. Rubial a dû revenir sur sa déclaration, et le Conseil général a été forcé de prendre position. En outre, le Pays basque connaît une crise économique, aggravée par le climat de terreur dans lequel vivent les hommes d'affaires. Nombre d'entre eux ont quitté la région, et ils exercent leur activité dans des zones moins troublées de la péninsule.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

République fédérale d'Allemagne

● LA QUESTION DES « FOUILLES CORPORELLES » des avocats a provoqué jeudi 23 mars, à Stuttgart-Stammheim, l'interruption du procès de Guenther Sonnenberg, accusé du meurtre du procureur général fédéral Siegried Buback. Le tribunal a accédé à une requête de l'avocat de Sonnenberg, Me Philipp Heinisch, et a reporté la poursuite du procès au 31 mars.

● LA COUR DE SURETE DE BERLIN-OUEST a condamné, jeudi 23 mars, à quatre ans de prison Eberhard Dreher, un imprimeur de trente et un ans, pour complicité avec l'organisation extrémiste Mouvement du 2 juin. Les membres du Mouvement sont accusés d'avoir abattu le président du tribunal de grande instance de Berlin-Ouest, M. Guenter von Drenkmann, en novembre 1974, et enlevé M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. pour Berlin-Ouest, en février 1975, pour obtenir la libération de plusieurs chefs de la Fraction armée rouge incarcérés. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● DEUX MEMBRES DU « COMITE DES DIX » DE SOWETO, M. Leonard Mosala et le Dr Nthato Motlana, ainsi que le responsable des informations du *Week-end World*, hebdomadaire aux lecteurs essentiellement africains, M. Aggrey Klaaste, ont été libérés le jeudi 23 mars. Ils faisaient partie des soixante et une personnes arrêtées le 19 octobre dernier, et retenues en vertu de la loi sur la sécurité interne, qui permet une détention illimitée sans procès. Leur libération fait suite à celle récente de M. Percy Qoboza, ancien rédacteur en chef du *World*.

Quarante-neuf des personnes arrêtées le 19 octobre restent détenues, dont six membres du « comité des dix », organisation qui demande l'autonomie de la municipalité de Soweto. — *(Corresp.)*

Saint-Marin

● LE CONSEIL GRAND ET GENERAL (Parlement) de Saint-Marin a prononcé jeudi 23 mars sa dissolution, à la suite de la démission, lundi, de cinquante-trois de ses soixante membres. Les deux capitaines régents doivent fixer la date des élections anticipées qui pourraient avoir lieu les 28 et 29 mai. La crise de Saint-Marin s'était ouverte en novembre dernier, à la suite de la décision du parti socialiste de se retirer de la coalition du centre gauche de la démocratie chrétienne, Cette dernière refusant l'entrée des communistes dans le gouvernement. — *(A.F.P.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

De la Meuse à Memel...

De notre correspondant

Bonn. — « *Deutschland, Deutschland über alles, über alles in der Welt. (...) De la Meuse jusqu'à Memel, de l'Adige jusqu'au Belt* » (le détroit qui sépare les îles danoises de Fionie et de Seeland)...

Depuis l'époque Adenauer, on avait mis une sourdine à cette partie de l'hymne national susceptible de rappeler quelques mauvais souvenirs aux voisins de l'Allemagne.

Cette tradition, encore jeune, vient d'être interrompue par le premier ministre de Bade-Wurtemberg, M. Filbinger. Comment n'aurait-il pas succombé à la tentation ? Heino, le barde à la chevelure blond platine et aux lunettes noires, héros du « hit parade », venait d'enregistrer la *Chanson de l'Allemagne* et de l'offrir à toutes les écoles du Land.

Pour célébrer l'événement, le gouvernement de Stuttgart avait organisé une grande réception au cours de laquelle, sous les yeux de la télévision, M. Filbinger, « *le père du Land* », complimenta « *Herr Heino* » devant les écoliers éblouis.

Les réjouissances ayant pris fin, certaines autorités de Bade-Wurtemberg commencèrent à s'inquiéter. Etait-il vraiment judicieux de distribuer dans les écoles l'intégrale du *Deutschland über alles...?* Le ministre de l'éducation, bien que membre du parti chrétien-démocrate, eut le courage de protester.

La majorité du cabinet Filbinger a quand même fini par admettre que la République fédérale n'avait peut-être pas à formuler de revendications territoriales « *de la Meuse à l'Agide e tà Memel* ». Les disques gracieusement offerts aux écoles par l'idole Hein, ont été renvoyés à la maison d'édition, qui a décidé de ne plus diffuser cette fâcheuse « intégrale ».

JEAN WETZ.

Roumanie

M. Stefan Andrei remplace M. Macovescu comme ministre des affaires étrangères

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Quinze jours après avoir procédé, à l'occasion d'une « *réunion de travail* » à un vaste remaniement de la direction du parti et de l'Etat (*le Monde* du 10 mars), le comité central du parti communiste roumain, convoqué cette fois en session plénière, a décidé, le jeudi 23 mars, de nouvelles nominations. Après cette opération en deux temps, il n'est pas excessif de dire que, trois ans après le onzième congrès du parti, c'est une direction presque entièrement renouvelée qui est maintenant aux commandes.

La principale mutation concerne le secteur de la politique étrangère. M. Macovescu, qui était annoncé comme partant depuis plusiers mois, mais qui, à la surprise générale, avait réussi à éviter la charrette du 7 mars dernier, quitte le ministère des affaires étrangères, qu'il dirigeait depuis le mois d'octobre 1972. Il pourra désormais se consacrer entièrement à la présidence de l'Union des écrivains, où il a été élu en mai 1977. Homme fin et très cultivé, M. Macovescu sera regretté : il avait su, au cours des cinq dernières années, avec une discrétion et une affabilité n'excluant ni la ténacité ni la fermeté, mener à bien la délicate politique d'équilibre que poursuit la Roumanie sur le plan extérieur. Avec lui, c'est aussi un des rares communistes d'avant-guerre encore en activité qui s'efface de la scène.

Son successeur au ministère est M. Stefan Andrei. Celui-ci était chargé, depuis le moi d'avril 1973, des relations internationales au secrétariat du parti. De vingt ans plus jeune que son prédécesseur — il aura quarante-sept ans le 29 mars — M. Andrei — profil d'aigle et traits énergiques — est un ingénieur de formation, un esprit vif et brillant. Le nouveau ministre des affaires étrangères est devenu, ces dernières années, un des collaborateurs les plus proches de M. Ceausescu, originaire comme lui de la région d'Olténie. Il vait réussi à s'imposer malgré une ascension extrêmement rapide dans l'appareil : après avoir été responsable du secteur international à l'Union des étudiants roumains, puis à l'organisation de la jeunesse communiste, il était devenu, en octobre 1965, chef adjoint de la section étrangère du comité central. Lors de sa nomination au secrétariat du parti, en 1972, il n'était que membre suppléant du comité central.

En janvier 1977, M. Andrei était entré au bureau permanent du parti créé en 1974 pour succéder, avec une composition modifiée, à l'ancien présidium. Sa nomination à la tête du ministère des affaires étrangères entraîne nécessairement son départ du secrétariat où il sera remplacé par M. Vasile Musat, ancien directeur de la télévision. Il n'est pas sûr que M. Andrei y gagne en influence, les secrétaires du comité central concentrant généralement entre leurs mains, dans le système communiste, un pouvoir que les ministres arrivent rarement à égaler. Ses deux dernières missions, en tant que responsable du parti, M. Andrei les a accomplies le mois dernier, à Budapest, pour assister à la conférence des secrétaires à l'idéologie et aux questions internationales des pays de la communauté socialiste, et, d'autre pat, pour s'entretenir avec les dirigeants hongrois du différend concernant la minorité magyare de Transylvanie.

En sa qualité de ministre des affaires étrangères, M. Andrei devrait accompagner M. Ceausescu lors du prochain voyage que celui-ci fera aux Etats-Unis, du 10 au 14 avril.

MANUEL LUCBERT.

Tchécoslovaquie

Plusieurs personnes ont été condamnées pour avoir diffusé la Charte 77

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Dans une lettre adressée aux autorités tchécoslovaques, les porte-parole de la Charte 77 attirent l'attention sur les cas d'un certain nombre de personnes condamnées ces derniers mois à des peines de prison, dans plusieurs villes de province, pour avoir diffusé ce document. Ces jugements, soulignent-ils, sont en contradiction avec les propos tenus à Vienne l'automne dernier par M. Strougal. Le chef du gouvernement avait alors déclaré que personne en Tchécoslovaquie n'était poursuivi pour une activité en liaison avec la Charte.

Les faits mentionnés par les porte-parole sont les suivants : condamnation, le 9 mars dernier à Plzen, à dix-huit mois de prison de M. Miroslav Lojek, sous l'accusation de « *subversion et mise en danger du niveau politique et moral de l'autorité militaire* » de l'unité dans laquelle il servait. Il avait fait connaître la Charte à ses compagnons. Pasteur protestant, M. Lojek s'est vu retirer en 1975 l'autorisation d'exercer son ministère. Au moment de son arrestation, il faisait une période militaire.

Au mois de décembre, toujours à Plzen, un ancien résistant et une employée civile de l'armée ont été condamnés à trois ans et un an de prison pour avoir enregistré le texte de la Charte 77 diffusé par une émission de La Voix de l'Amérique et en avoir distribué quatre-vingts exemplaires à leurs amis. Le principal accusé, Frantisek Pitora, n'en est pas à son premier séjour en prison en raison de ses convictions. Pendant la guerre, il fut condamné à mort pour ses activités antinazies. Ayant réussi à échapper à son sort, il fut de nouveau condamné pendant les années 50, cette fois à perpétuité. On lui reprochait ses contacts avec l'Ouest. Il ne fut amnistié qu'en 1960.

Les porte-parole citent encore le cas de Miroslav Cerny, condamné à trois ans de prison à Liberec, en juillet dernier, pour avoir diffusé la Charte, bien qu'il l'eût nié. Son procès s'est déroulé quasiment à huis clos, en présence seulement de deux membres de sa famille. Les porte-parole indiquent qu'ils sont saisis d'autres exemples d'injustice et demandent aux autorités de procéder aux enquêtes nécessaires pour en vérifier le bien-fondé. — M. L.

Union soviétique

L'académicien Sakharov est menacé de sanctions s'il persiste à « troubler l'ordre public »

De notre correspondant

Moscou. — L'académicien André Sakharov a été convoqué le jeudi 23 mars par le procureur de la ville de Moscou, à la suite de sa participation, le 12 mars, à une manifestation d'un petit groupe de juifs au lendemain de l'attentat palestinien contre un autobus israélien.

« *Nous vous avons convoqué ici*, a déclaré, selon l'académicien, le procureur adjoint de Moscou, *pour vous dire que nous montrons notre humanité envers vous, et pour vous avertir que toute nouvelle action de ce genre sera sanctionnée avec toute la rigueur de la loi soviétique.* » Le procureur a ajouté que les activités de l'académicien « *frisaient l'houliganisme* » et incitaient d'autres citoyens à troubler gravement l'ordre public.

M. Sakharov a répondu : « *Je comprends ce que vous me dites, mais je tiens à déclarer qu'il n'y a eu aucune violation de la loi soviétique, ni aucun trouble de l'ordre public.* » Le magistrat l'a interrompu en lui signifiant que si l'avertissement était compris, l' « entretien » était terminé. Il avait duré trois minutes et demie.

C'est la troisième fois que l'académicien est convoqué par la « procurature ». Le 25 janvier 1977, le vice-procureur en chef de l'U.R.S.S. lui avait signifié « *un très sérieux avertissement* » pour avoir laissé entendre que les autorités pouvaient avoir une part de responsabilité dans une explosion survenue dans le métro de Moscou. En 1973, un membre du parquet avait demandé à M. Sakharov de cesser tout contact avec les étrangers.

D'autre part, le procès de deux membres du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'est ouvert, jeudi, dans la petite ville de Vassilkov, près de Kiev, MM. Miroslav Marinovich, âgé de vingt-huit ans, ingénieur en électronique, et Nicolas Matusevitch, trente ans, historien, avaient été arrêtés le 23 avril 1977 à la suite de perquisitions au domicile de neuf membres du groupe. Ils sont accusés d'activités anti-soviétiques.

DANIEL VERNET.

Danemark

UN TUTOIEMENT EMBARRASSANT

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — Au cours d'une visite officielle qu'il vient d'effectuer à Bonn en vue, notamment, de préparer le Conseil européen d'avril, le ministre danois des affaires étrangères, M. K. B. Andersen a quelque peu étonné ses auditeurs... et les observateurs en tutoyant son collègue, M. Hans Dietrich Genscher, au fil de ses allocutions diverses prononcées en allemand, alors qu'il avait toujours vouvoyé ce dernier.

Selon la presse danoise, la cause de ce brusque changement de forme serait une « question embarrassante » posée au gouvernement de Copenhague par le ministère fédéral des affaires étrangères : celui-ci se serait déclaré surpris de ce que, durant un récent voyage en R.D.A., M. Andersen eut constamment et publiquement tutoyé son homologue est-allemand, M. Fischer.

L'histoire ne dit pas si cette solution a pleinement satisfait les services du protocole des trois pays concernés. En tout cas, ce précédent risque de poser des problèmes délicats aux dirigeants des sept autres Etats membres de la C.E.E. dans les réunions où ils utiliseront une autre langue que l'anglais.

C. O.

AMÉRIQUES

Brésil

L'opposition dénonce de nouvelles arrestations

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — A une semaine de la visite au Brésil du président Carter, l'opposition brésilienne a déclenché un véritable tir de barrage contre le pouvoir à la suite de l'arrestation, le 18 mars à Curitiba, de onze professeurs, avocats et journalistes, accusés de subversion.

Alors que le porte-parole de la présidence de la République, le colonel Toledo Camargo, et la police fédérale soulignent le caractère légal de ces arrestations, l'opposition, représentée par le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), dénonce « *le retour à l'escalade de la répression dans le pays* », et tourne en ridicule le motif invoqué.

Selon une note de la police fédérale, les personnes arrêtées sont accusées d'avoir voulu inculquer la doctrine marxiste à des enfants de six à treize ans. « *Cette note*, a déclaré M. Thales Ramalho, secrétaire général du M.D.B., *fait preuve d'une imagination créatrice supérieure à la normale et constitue un affront à l'intelligence de la nation. Elle est infantile dans le sens propre du terme.* »

Pour M. Ramalho, comme pour nombre de ses collègues parlementaires, cet épisode ne peut que porter préjudice à toute espèce de dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition. Celle-ci est convaincue que ces arrestations sont directement liées à l'affaire du lieutenant-colonel Tarcisio Nunes Ferreira, privé de son commandement et arrêté il y a quelques jours pour avoir demandé le rétablissement de l'état de droit et dénoncé l'arbitraire du pouvoir.

Pour le sénateur Magalhaes Pinto, candidat civil à la présidence de la République, l'arrestation du journaliste qui a interviewé le lieutenant-colonel Ferreira « *est sans conteste un acte d'intimidation, afin d'éviter que d'autres journalistes n'aillent interroger d'autres officiers d'active favorables à la redémocratisation du pays* ».

Pour les parlementaires de la majorité, tout « *le remue-ménage fait autour de cette affaire*, qui occupe plusieurs pages dans la presse brésilienne, *est directement lié à la prochaine visite du président Carter* ». « *Les propositions du M.D.B.*, a déclaré M. José Bonifacio, leader du parti gouvernemental Arena à la Chambre, *ont un but très clair : agiter le pays à la veille de la visite du président des Etats-Unis.* »

Chili

L'ASSASSINAT D'ORLANDO LETELIER

Le gouvernement rejette les accusations américaines

Santiago (*A.F.P.*). — Le gouvernement chilien ne dispose jusqu'à présent d'aucun élément permettant d'établir « *un quelconque lien entre des citoyens chiliens et la mort d'Orlando Letelier* », ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, assassiné en septembre 1976 à Washington, selon un communiqué officiel publié jeudi 23 mars à Santiago.

Le communiqué réaffirme que le gouvernement chilien a fait tout ce qui était en son pouvoir pour « *éclaicir les faits* ». Il rappelle notamment qu'après que la justice américaine eut identifié le capitaine Armando Fernandez et le technicien américain Michael Townley comme étant respectivement MM. Alejandro Romeral Jara et Juan Williams Rose, tous deux impliqués dans l'assassinat, selon les enquêteurs américains, l'officier a été mis aussitôt à la disposition des autorités judiciaires chiliennes.

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ISRAÉLO-AMÉRICAINE

JÉRUSALEM : des divergences, mais nulle menace de pression...

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants israéliens cherchent visiblement à désamorcer la crise, et à apaiser les inquiétudes suscitées par les comptes rendus, souvent dramatiques, des entretiens Carter-Begin. M. Moshe Dayan, avait-on dit, observerait le mutisme le plus complet à son retour des Etats-Unis. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Le ministre israélien des affaires étrangères s'est longuement employé à persuader ses compatriotes à la radio et à la télévision, qu'en réalité les choses n'allaient pas aussi mal que cela. « *Certes*, a-t-il dit, *il existe des divergences de vues avec les Etats-Unis, mais à aucun moment les Américains n'ont laissé entendre qu'ils s'apprêtaient à exercer des pressions pour que nous acceptions leurs propositions. Et, en tout état de cause, aucune comparaison n'est possible avec d'autres périodes difficiles dans les relations israélo-américaines* » (en 1956, à propos du retrait du Sinaï, et en 1975, à l'époque du réexamen de la politique américaine au Proche-Orient).

Le premier ministre, M. Begin, est également passé à la contre-offensive. Il n'a même pas attendu d'avoir achevé sa visite aux Etats-Unis pour s'adresser aux Israéliens et tenter de mettre les choses au point. Jeudi soir, en effet, la télévision israélienne diffusait une interview enregistrée à washington, au cours de laquelle le chef du gouvernement cherchait à convaincre ses compatriotes du bien-fondé de sa politique. Très détendu, nullement éprouvé, semble-t-il, par les « durs » entretiens avec le président Carter, M. Begin a déclaré en substance : « *Nous avons eu des conversations difficiles et franches, mais personne ne peut nous contraindre à adopter une politique qui mettrait notre existence en danger. C'est pourquoi, toute formule d'accord qui implique — même de manière indirecte — la création d'un Etat palestinien en Judée-Samarie, est inacceptable. Cependant, nous ne nous contentons pas de dire non. Nous proposons notre propre plan, en l'occurrence le plan d'autonomie de la Judée-Samarie.* »

Campagne d'apaisement

On s'évertue, depuis jeudi soir, à Jérusalem, à expliquer que les entretiens de Washington se sont déroulés dans un climat « *franc mais amical* » et qu'il n'y a ni crise ni menace de crise. Quelle foi faut-il accorder à cette campagne d'apaisement ? Certes — comme l'a souligné M. Dayan, — la comparaison avec l'attitude américaine en 1957 est « *boiteuse* ». Le président Eisenhower avait à cette époque sommé Israël de se retirer du Sinaï et Ben Gourion n'avait pu que céder. Dans le cas présent, il n'y a aucun ultimatum américain. En revanche, la comparaison avec mars 1975 semble s'imposer. Après plusieurs « *navettes* » de M. Henry Kissinger entre Israël et l'Egypte, le gouvernement Rabin avait alors rejeté les propositions américaines d'accord intérimaire dans le Sinaï. Washington décrétait le « *réexamen* » de sa politique au Proche-Orient et, quatre mois plus tard, Israël acceptait l'accord intérimaire sous une forme il est vrai quelque peu modifiée. Pendant ces quatre mois, on se refusa également, comme aujourd'hui, à parler de crise ou de pressions. Mais sous cet euphémisme de « *réexamen de la politique américaine* », tout le monde savait que se cachait la suspension de livraison d'armes à Israël.

M. Begin contesté ?

Il est donc tentant de penser — et beaucoup de commentateurs sont enclins à le faire — que les Etats-Unis ont recours cette fois à la même tactique. Ils vont laisser « pourrir » les relations avec Israël jusqu'à ce que le gouvernement Begin accepte ce qu'il refuse aujourd'hui, à savoir le principe du retrait territorial de Judée-Samarie, ce qui permettrait, selon les Etats-Unis, de relancer la négociation avec l'Egypte. Cependant, rien dans les propos de M. Begin, jeudi soir à la télévision, n'autorise à penser que le premier ministre israélien ait la moindre intention de modifier sa position au sujet de la Judée-Samarie. Le quotidien *Maariv* faisait d'ailleurs remarquer jeudi que, « *si la nouvelle conjoncture impose une réévaluation de la situation, il faut reconnaître que le gouvernement a été élu démocratiquement, qu'il jouit de la confiance de la Knesset et que c'est son droit le plus strict d'être fidèle à sa politique* ». A cela on pourrait ajouter que l'on imagine difficilement M. Begin renier le « credo » de toute sa vie. Les Etats-Unis en semblent conscients, car, si l'on en croit une information non contrôlée, mais qui fait beaucoup de bruit et suscite l'indignation à Jérusalem, une personnalité américaine aurait dit à une personnalité israélienne : « *La seule chance de reprise des négociations avec l'Egypte, c'est le remplacement de M. Begin à la tête du gouvernement israélien. Une alternative existe au sein de la coalition actuelle.* »

Il faudra cependant attendre le retour en Israël de M. Begin pour savoir si son voyage aux Etats-Unis aura semé les germes d'une véritable contestation de l'autorité du premier ministre au sein du Likoud et miné l'unité de la coalition. Les seuls remous apparaissent pour le moment au Dash, dont deux députés ont déjà réclamé le retrait de leur parti de la coalition. Mais au Likoud et au parti national religieux, toutes les tentatives d'ingérence des Américains dans les affaires intérieures d'Israël ont déjà eu pour effet de consolider le confiance de ces partis en M. Begin. Le Likoud serre donc les rangs, et, comme on pouvait s'y attendre, des appels à la création d'un gouvernement d'union nationale sont déjà lancés pour résister aux pressions des Américains.

Le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, se fait le champion de cette solution. Dans une interview publiée ce vendredi 29 mars dans le quotidien *Maariv*, il demande au Front travailliste de se joindre à la coalition. L'aile gauche du Front rejette à l'avance cette solution et réclame même la démission de M. Begin. Mais le reste du parti réserve pour le moment sa position.

Le *Jerusalem Post* affirme ce vendredi que les travaillistes s'apprêtent à demander à M. Begin de se démettre de ses fonctions. L'information paraît cependant prématurée. Dans un communiqué publié jeudi, les travaillistes se bornent à exprimer leurs inquiétudes devant l'échec des entretiens Carter-Begin. Le journal *Davar*, proche des travaillistes, souhaite pour sa part de nouvelles élections, afin de vérifier si la majorité des Israéliens s'opposent effectivement à tout compromis territorial en Judée-Samarie. Le chef de file des travailliste, M. Shimon Pérès, se refuse pour le moment à révéler ses intentions. Il attend d'être en possession d'informations de première main sur la visite de M. Begin à Washington avant de se prononcer.

(*Intérim.*)

WASHINGTON : M. Carter a paru découragé par l'intransigeance de son hôte.

(*De notre correspondant.*)

Washington. — Pour décrire jeudi, devant le National Press Club, ses entretiens avec le président américain, le premier ministre israélien est apparu plus en forme que la veille, mais plus intransigeant que jamais. L'homme est ainsi fait apparemment que, plus on le pousse dans ses retranchements, plus il se durcit.

Ainsi, à propos des colonies juives, M. Begin n'a même pas renouvelé sa promesse antérieure de ne plus en créer de nouvelles ; il a au contraire revendiqué hautement le droit, pour tout Juif, de coexister avec tout le monde, « *que ce soit à Haïfa, à New-York, à Washington ou à Bethléem* ». Les colonies dans les territoires occupés sont donc « *parfaitement légitimes* ».

Quant au différend sur la résolution 242, M. Begin estime que l'interprétation arabe, allant dans le sens d'une évacuation de tous les territoires occupés en 1967, n'est pas considérée comme un obstacle à la paix. Israël a donc le droit d'avoir son interprétation lui aussi, bien que « *tout soit négociable* ».

Le premier ministre israélien a surtout mis en avant les « *impératifs de sécurité* » d'Israël, la « *portée de l'artillerie soviétique moderne* », qu'il a chiffrée avec une précision surprenante à « *43,4 kilomètres* », celle de l'aviation, qui met « *Odessa à deux heures de vol d'Israël* », pour refuser toute installation des « *auteurs d'atrocités* » sur les « *collines de Judée et de Samarie* ». La logique était si rigoureuse que l'on en venait à se demander si des établissements juifs ne devraient pas être créés beaucoup plus loin pour garantir la sécurité d'Israël, à commencer par le Litani.

Ces arguments auraient été sans conséquence sur les relations israélo-américaines si un pays arabe ami des Etats-Unis, l'Egypte, n'avait pas offert la paix à Israël, ouvrant ainsi une possibilité de négociation que M. Carter ne peut pas abandonner sans combat.

Aussi bien, la première réaction du président est-elle de faire savoir largement son désaccord avec M. Begin, et de dénoncer la responsabilité de ce dernier. Les sénateurs qui ont été reçus par lui, jeudi matin, l'ont trouvé, selon l'un d'eux, « *profondément frustré* ». M. McGovern, autre membre du groupe, l'a décrit comme « *très découragé* » par le « *durcissement d'Israël* ». Un troisième, M. Percy, a estimé que Jérusalem avait fait « *un pas en arrière dans le processus de paix* ».

MICHEL TATU.

Au Sud-Liban

LES « CASQUES BLEUS » FRANÇAIS SONT ENTRÉS DANS TYR

Cent quarante « casques bleus » français, escortés par un camion de fedayin, sont entrés ce vendredi 24 mars dans Tyr, ce qui porte à quatre cents le nombre des soldats de la FINUL (force intérimaire des Nations unies au Liban) en place au Sud-Liban.

Aux Nations unies, le porte-parole de l'ONU a confirmé jeudi que M. Arafat avait répondu à un message de M. Waldheim, qui formulait l'espoir que l'O.L.P. coopérerait à la mise en œuvre des résolutions adoptées dimanche par le Conseil de sécurité. L'impression qui prévaut dans les milieux diplomatiques de l'ONU est que M. Arafat a donné son accord de principe à M. Kurt Waldheim pour ne pas faire obstacle à la mission de la FINUL. — (A.F.P., U.P.I.)

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN ARGENTINE

Tribune internationale

Contre-terrorisme d'État

par HIPOLITO SOLARI YRIGOYEN (*)

LE 24 mars 1976, les chefs des trois armes s'emparaient du pouvoir, inaugurant un nouvel épisode militaire en Argentine. Ils ont, en réalité, fait un saut dans le vide dont le pays paie aujourd'hui les sanglantes conséquences.

Nul ne doute que le gouvernement renversé par les militaires était corrompu. Mais il n'est pas moins certain que l'équipe actuellement présidée par le général Jorge Videla l'est aussi. Avec cette différence que le gouvernement antérieur était légitime, alors que l'actuel a conduit le pays à l'impasse.

Si la présidente Isabel Peron avait fait l'objet d'un jugement politique, la mauvaise utilisation des fonds publics aurait été mise en lumière. En outre, il aurait été impossible de cacher l'existence d'un appareil de répression qui, sous prétexte de combattre la subversion, agissait en marge de la Constitution et des lois, séquestrait, torturait et assassinait des adversaires politiques. Je fais ici référence à l'Alliance anti-communiste argentine (Triple A), organisation terroriste de droite qui opérait en toute impunité. Or le même appareil, plus fort que naguère, agit maintenant à visage découvert, avec, à sa tête, des chefs militaires. Aujourd'hui, il n'y a plus ce contrôle parlementaire qui avait permis la dénonciation de certains excès — comme lorsque j'ai moi-même demandé une enquête sur trente-sept cas de tortures dûment relatées par les victimes.

Il est certain que ces dénonciations — et de façon plus générale mes positions démocratiques — dérangeaient. La Triple A m'a donc choisi comme victime de son premier attentat avant le coup d'Etat. Quant au gouvernement militaire, il m'a soumis à des traitements inhumains et m'a gardé neuf mois en prison sans que je fasse l'objet d'aucune accusation devant la justice.

⁂

LE coup d'Etat a permis la fermeture d'un Congrès qui exigeait que le pays récupère l'investissement de 500 millions de dollars décidé par l'Etat au bénéfice d'une entreprise privée sous le précédent régime militaire (affaire connue sous le nom de « scandale Aluar », du nom de l'usine de fabrication d'aluminium qui avait bénéficié des fonds).

Le coup d'Etat a également permis de renégocier des contrats que le Congrès avait annulés pour corruption, comme celui signé avec la Siemens y Standard Electric (I.T.T.). Il a permis, encore, d'étendre les concessions pétrolières jusqu'à la fin du siècle (voir la mesure récemment annoncée par le général Videla en faveur d'Amoco, c'est-à-dire de la Standard Oil of Indiana). Comment s'étonner, dès lors, que M. David Rockefeller ait décerné un vibrant éloge à l'actuel régime et au « miracle économique argentin ».

La majorité des parlementaires inclinaient à trouver une solution constitutionnelle à la crise. Mais toutes leurs tentatives se sont heurtées à la décision irrévocable des commandants militaires de franchir le Rubicon.

Seul, en effet, un pays soumis à une censure rigoureuse, qui n'a plus ni Congrès ni pouvoir judiciaire indépendant, où l'activité politique est considérée comme un délit, où la vie syndicale est absente et où les franchises provinciales et communales sont nulles — en résumé un pays qui vit sous l'empire de la terreur, — peut accepter l'actuel programme économique. Car celui-ci ne vise à rien d'autre qu'à une forte concentration du capital au bénéfice d'une petite classe de privilégiés qui agit comme si ses privilèges étaient d'origine divine, et qui considère que ses prérogatives sont intouchables — sauf, évidemment, à les voir augmenter.

Les résultats, on peut les voir aujourd'hui. En deux années, la participation du travail au revenu national est tombé de 43 % à 22 %. « Il n'y a pas de récession, dit le ministre Martinez de Hoz, seulement une réorganisation du système. » Cette réorganisation a provoqué la faillite de nombreuses entreprises qui n'ont pas pu supporter la brutale chute de leurs ventes, ni l'accumulation des stocks, ni la réduction des crédits. L'inflation, selon les statistiques officielles, a dépassé 160 % en 1977. Elle dépassait déjà les 20 % à la fin de février. Le chômage est effroyant, mais le gouvernement le cache. La brusque chute du niveau de vie du peuple, il l'attribue à l'augmentation de l'épargne : « Il n'est pas possible d'épargner et de consommer avec le même argent », a affirmé M. Martinez de Hoz. Doit-on voir là une plaisanterie ou une prise de position officielle ?

⁂

LA fameuse remise en cause économique consacre les grandes inégalités sociales. Ford et Coca-Cola publient dans les journaux des placards pour exprimer leur soutien au gouvernement, tandis que celui-ci fusille un ouvrier en plein centre de Buenos-Aires pour avoir « incité » à la grève, selon les propres termes du général Suarez Mason. Du général Vilas, on tait des centaines de crimes et d'actes d'atrocité, comme l'arrestation et la torture des professeurs d'économie de l'université du Sud ; lorsque cet officier est sanctionné par des arrêts de rigueur, c'est pour avoir critiqué la politique du ministre de l'économie !

La répression est, en réalité, la conséquence d'une politique que l'on souhaite imposer par le feu et le sang. Elle a pour but d'écraser toute tentative d'opposition populaire, aujourd'hui et à l'avenir. « Pour nous, a déclaré le général Videla, est subversif quiconque, au plan des idées, entend changer notre mode de vie occidental et chrétien. » *La dissidence, c'est la subversion. Et la subversion, c'est l'exil, l'emprisonnement pour une durée indéfinie, la torture, la disparition ou la mort.*

Nul ne peut critiquer un gouvernement, quel qu'il soit, qui combat le terrorisme. Mais cela ne peut se faire par le biais d'un contre-terrorisme d'Etat cent fois plus criminel, qui frappe de pacifiques citoyens dont les opinions et les actes le dérangent. C'est pourtant ce qui se passe en Argentine.

Le terrorisme ne peut se combattre qu'en respectant les droits de l'homme, en favorisant l'exercice d'une vie politique et en prenant les mesures économiques et sociales permettant aux citoyens de vivre dignement.

L'objectif du régime militaire est, après quelques années supplémentaires de génocide, de se prolonger en une nouvelle dictature qui présenterait quelques traits extérieurs de la démocratie, avec des organes mal élus qui auraient pris l'engagement préalable d'accepter l'ordre nouveau. C'est une utopie. Le pays ne peut que lui tourner le dos.

Le choix n'a jamais été pour les Argentins d'opter entre un système d'extrême droite, comme l'est l'actuel, et un ordre modelé par la subversion. Ni cet argument, ni quelque autre que ce soit, ne peut servir de justification morale à la prolongation du gouvernement militaire.

M. Ricardo Balbin, président de mon parti, l'Union civique radicale, interrogé sur ce qu'il croyait devoir être la date des prochaines élection, a répondu : « Hier ! ».

Au panorama désolant qui est celui de l'Argentine actuelle, il y a une seule alternative : le retour à une démocratie pleine et entière. C'est pour elle que le peuple argentin lutte quotidiennement. C'est la lutte pacifique d'un peuple qui ne consent pas à l'oppression et qui désire se libérer le plus vite possible d'un système réactionnaire qui le soumet à l'esclavage. L'aspiration à la démocratie trouvera son aboutissement : non seulement la reconquête et le développement des libertés, mais des changements dans les domaines économique et social.

(*) Sénateur argentin, juriste et dirigeant de l'Union civique radicale, exilé en France.

CORRESPONDANCE

Le sort de la communauté juive

Une lettre de M. Tomás J. De Anchorena, ambassadeur à Paris

M. Tomas J. de Anchorena, ambassadeur de la République Argentine à Paris, nous a adressé en réponse à l'article de Marek Halter sur la situation des juifs en Argentine (le Monde du 4 mars 1978) *une lettre dont nous publions les principaux passages, ainsi que la réponse de Marek Halter.*

M. Halter, suivant une campagne de discrédit orchestrée par les théoriciens les plus habiles du terrorisme international, accuse le gouvernement argentin d'antisémitisme. La méconnaissance du sujet est profonde et la partialité évidente. L'auteur, qui est un des dirigeants du plan de boycottage de la Coupe du monde de football, voyant que ses rêves messianiques sont voués à l'échec, découvre maintenant de nouveaux fronts dans une bataille perdue d'avance. En parlant de morts, de tortures de « détenus politiques » et de disparus, il entre une fois de plus dans le domaine de la dénonciation sans preuves et débouche dans l'absurde.

La communauté hébraïque argentine — un demi-million de membres — a toujours été un facteur de progrès et de stabilité. Cet apport est apprécié tous les ans, quand le président de la République présente ses congratulations à la délégation des associations israélites d'Argentine qui rassemble toutes les corporations juives du pays.

M. Halter dénonce la publication d'une revue et de livres à tendance nazie marquée, mais reconnaît, en même temps, que le gouvernement a interdit leur publication. Il insiste sur le fait qu'ils sont publiés à nouveau sous d'autres titres, mais il ne sait pas — ou ne veut pas le savoir — qu'ils ont été également retirés de la circulation. Labsurde est à son comble quand il cite des mots du président de la D.A.I.A. (Délégation des associations israélites argentines), M. Nehemias Resnitzky, qui affirme : *« Il n'y a pas de politique antisémite officielle dans mon pays, mais seulement quelques éléments antisémites... »* Mais il oublie d'ajouter : *« Aussi, nous nous dissocions de toute tentative de modifier par la force et la subversion l'ensemble des relations sociales et institutionnelles de notre pays. »* Plus tard, il reconnaît : *« Nous aimons cette terre, où nous avons pu travailler et où nous nous sommes nourris dans la liberté... »*

L'année dernière, des groupes ultra-français ont commis un attentat contre la grande synagogue de la rue de la Victoire et la synagogue centrale de Grenoble. On peut se demander alors : est-ce que la situation des juifs en France est dramatique ? La situation des juifs est-elle si terrible aux Etats-Unis, en Angleterre, au Danemark, entre autres, où existent légalement des partis nazis ? En admettant ce critère, les communautés juives de ces pays vivraient dans une terreur authentique.

Continuant sa narration particulière, M. Halter essaye de faire passer le cas Graiver comme un fait antisémite. La magistrature argentine a démontré, en apportant de preuves qui font foi, que Ber Gelbard et Isidoro Graiver manipulaient les finances du terrorisme argentin — plus de 60 millions de dollars obtenus seulement par le séquestre des frères Born. L'incessante campagne menée contre le prestige de la nation argentine est financée par ces fonds. Le fait tout à fait accidentel que ses auteurs sont des juifs n'implique pas une position antisémite.

Les Montoneros

M. Halter devrait consacrer plus d'attention à la violation de ces principes par le terrorisme. Dans cet esprit se révèle significative l'information donnée, il y a trois mois, par le journal israélien *Yediot Aharonot*. Le journal révèle en détail la déclaration conjointe de l'organisation terroriste arabe et de chefs du groupe terroriste Montoneros. Dans cette déclaration de principe, les dirigeants des deux organisations s'engagent à *« la guerre sans merci contre Israël et le gouvernement argentin »*. L'accord fut signé par Mario Firmenich et Fernando Vaca Narvaja pour les Montoneros, et par Yasser Arafat, en représentation des groupes palestiniens.

La communauté israélite argentine évoque clairement l'origine d'extrême droite du groupe terroriste Montoneros, sa position antisémite, son passage fugace par le péronisme et son actuelle idéologie d'extrême gauche qui se réfugie dans une violence stérile et insensée.

Il est nécessaire d'évoquer aussi l'assassinat du directeur du journal *El Dia* de La Plata, M. David Kraiselbur, membre prestigieux de la communauté hébraique, par des éléments de ces mêmes bandes terroristes.

M. Halter cite le cas de cinq israélites *« disparus quelques semaines auparavant »* dans la ville argentine de Cordoba. Le fait s'est passé il y a exactement six mois et fut publié par le *New York Times*, le 8 septembre de l'année dernière, avec indication des noms de tous les « disparus ». Il s'agit de : Alejandro Elena, Elizabeth, Susana et Liliana Deutch, qui ont été arrêtés publiquement par les forces militaires, pour participation active au terrorisme. Cette procédure a été menée indépendamment de tout critère de credo, de race ou d'origine.

Afin d'éviter toute tergiversation, rappelons que le président de l'AMIA, le docteur Gorenstein, le 7 octobre 1977, a remercié le gouvernement argentin pour *« les efforts réalisés pour empêcher l'antisémitisme, tels que l'interdiction de publications à caractère nazi et la propagande antijuive échevelée »*.

Enfin, il nous paraît nécessaire de procéder à des recherches parmi les juifs argentins mêmes, afin d'empêcher toute déformation de la réalité.

Comme les efforts entrepris pour essayer de boycotter la Coupe du monde de football ne prospèrent pas, on essaye de dévier l'attention du lecteur vers de nouveaux et prétendus problèmes. Nous sommes persuadés que les huit mille journalistes qui assisteront à la Coupe du monde pourront voir la réalité et parler avec le citoyen commun de ses problèmes, désirs et espoirs. Un gouvernement pourra les tromper, mais l'homme de la rue ne le fera pas.

⁂

Après l'instauration par le gouvernement argentin d'un contrôle sur toutes les religions, à l'exception de la religion catholique, voici que l'ambassadeur d'Argentine à Paris suggère de *« procéder à des recherches parmi les juifs argentins mêmes, afin d'empêcher toute déformation de la réalité »*.

Par quels moyens ? — M. H.

Seule l'opinion internationale peut empêcher de nouvelles hécatombes dans les prisons

déclare la sœur de « Che » Guevara

Mme Celia Guevara, une des sœurs du « Che », aujourd'hui réfugiée à Madrid, a entrepris une tournée européenne pour alerter l'opinion sur la situation des prisonniers et des disparus dans son pays, l'Argentine. Elle tente, en particulier, d'obtenir que des pressions internationales soient exercées en faveur de l'un de ses frères, M. Juan Martin Guevara, détenu depuis plus de trois ans sans procès.

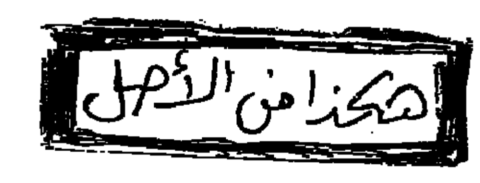
De passage à Paris, elle nous a indiqué, tout d'abord, que le bilan de la récente « mutinerie » à la prison de Villa Devoto était sans doute plus lourd que celui annoncé officiellement (soixante morts et soixante-trois blessés). Elle craint, en outre, que, parmi les victimes, ne figurent des femmes, et même des enfants, puisqu'il y avait, à Villa Devoto, un pavillon pour les mères.

Elle estime que seule une multiplication des prises de position sans ambiguïté d'organisations politiques, syndicales, culturelles, et de corps constitués — à l'exemple de ce que vient de faire le Parlement espagnol — peut empêcher le renouvellement d'une telle hécatombe. Elle croit savoir, que, dans toutes les prisons du pays, les détenus considérés comme de « fortes têtes » ont été isolés des autres — ce qui les désigne tout naturellement aux pires traitements.

Tel est le cas, en particulier, indique Mme Celia Guevara, de son frère Juan Martin, actuellement détenu au « pavillon de la mort » de Sierra-Chica, à 200 kilomètres au sud de Buenos-Aires.

Arrêté en février 1975 alors qu'il exerçait la profession de camionneur, il a été accusé d'avoir créé une association illicite et de détenir des armes. Mme Guevara estime que ce sont plutôt ses activités syndicales et ses opinions marxistes qui lui sont reprochées.

Elle a reçu une lettre de lui en janvier dernier, dans laquelle il lui fait part de la détérioration de son état de santé, consécutive a une hépatite mal soignée en prison et aux mauvais traitements qui lui ont été infligés depuis décembre 1975. A cette date, les militaires, qui n'avaient pas encore pris le pouvoir, se sont vu confier les premiers rôles dans l'administration pénitentiaire.



AFRIQUE

Maroc

Les députés «indépendants» réunis en colloque pourraient définir un «programme commun»

De notre correspondant

Rabat. — Les cent quarante et un membres du groupe des « indépendants » de la Chambre des représentants (députés) se réunissent ce vendredi 24 mars à Rabat en un « *colloque de réflexion* » qui doit durer trois jours. Majoritaires au Parlement — qui compte deux cent soixante-quatre sièges — les indépendants ont fait leur apparition sur la scène politique en 1976 lors des élections communales et municipales (*le Monde* du 16 novembre (1976). Depuis octobre dernier, il y a au gouvernement, coexistence entre les indépendants (dont fait partie le premier ministre, M. Ahmed Osman), l'Istiqlal et le Mouvement populaire, celui-ci ne s'étant jamais situé dans l'opposition proprement dite.

« *Tendance* », « *courant* », « *mouvement* » : les termes n'ont pas manqué pour désigner les indépendants, sauf celui de « *parti* ». Malgré la présence d'indépendants à des postes importants au gouvernement, au Parlement ou dans les assemblées issues des collectivités locales, *aucune organisation politique* correspondante n'a été créée sur le plan national, mais quelques regroupements ont eu lieu à l'échelle régionale. A cet égard, le colloque comble une lacune puisque les députés qui y participent représentent des circonscriptions de toutes les régions du Maroc, y compris les provinces sahariennes.

Les organisateurs de la réunion ont été, semble-t-il, guidés par quelques constats : la désignation, d'abord, par un électorat numériquement important d'hommes qui ne se réclament d'aucun parti politique et appartiennent à tout l'éventail des classes sociales ; la recherche ainsi exprimée d'un renouveau et les responsabilités qui en découlent pour les élus dont, dans bien des cas, l'âge, la qualification et le degré d'instruction tranchent avec le « *profil* » de leurs prédécesseurs ; la nécessité, enfin, de promouvoir un progrès économique et social adapté aux exigences d'une croissance démographique qui ne faiblit pas et de sauvegarder les valeurs islamiques, les institutions et l'intégrité territoriale du royaume.

Il est possible qu'un programme commun qui serait la base d'une action politique des indépendants dont la diversité est assez grande, résulte du colloque. Cette action sera-t-elle mise en œuvre dans le cadre d'un parti ? C'est aussi une question à laquelle il sera vraisemblablement répondu sans que l'on puisse, pour le moment, préjuger dans quel sens. Comme si les indépendants ne voulaient pas se laisser distancer, le colloque se tient avant les congrès de l'Istiqlal et des deux formations de l'opposition représentées au Parlement : l'Union socialiste des forces populaires et le Parti du progrès et du socialisme (communiste).

LOUIS GRAVIER.

Mauritanie

● *Les cinq Français capturés le 1er mai 1977 à Zouérate*, libérés en décembre dernier à Alger, ont reçu l'ordre de leur employeur mauritanien, la Société nationale industrielle et minière, de rejoindre leur poste dans la cité minière. C'est ce qu'a annoncé jeudi 23 mars leur avocat, Me Jacques Miquel. Celui-ci a précisé que Mme Nicole Foulon a été licenciée par la SNIM pour avoir refusé de regagner Zouérate.

Les anciens détenus « *s'étonnent qu'après les mises en garde du Polisario mettant leur vie en danger au cas où ils reviendraient en Mauritanie, ou d'ailleurs l'insécurité règne toujours, la SNIM n'hésite pas à leur présenter une telle demande* ». Selon Me Miquel, la société aurait précisé qu'une rupture de contrat sanctionnerait le refus des intéressés.

Le 23 février, les six Français avaient assigné la SNIM en justice. Ils lui réclament chacun 300 000 francs de dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'ils ont subi.

● *Dans un communiqué* publié jeudi 23 mars à Alger, le ministère sahraoui de la défense a annoncé qu'une unité du Polisario avait pris d'assaut, le 20 mars, la prison d'Aoussert, localité située au sud du Sahara occidental. Une dizaine de Sahraouis auraient été libérés et les défenseurs du poste auraient eu dix-huit morts et plusieurs blessés. Le communiqué fait également état d'opérations menées contre des garnisons marocaines dans le sud du royaume ainsi qu'à Amgala. — *(A.F.P.)*

● *Pour rendre hommage* à la mémoire du président de la République populaire du Congo, Marien N'Gouabi, le Comité international culturel N'Krumah *organise une conférence débat* sur le thème : « Hommage à Marien N'Gouabi. Situation actuelle en Afrique ». Le samedi 25 à 14 h. 30, 163, boulevard de l'Hôpital.

Somalie

Faisant état de « représailles sanglantes » dans l'Ogaden

L'AMBASSADEUR EN FRANCE DÉNONCE « L'INDIFFÉRENCE » DE L'OCCIDENT

M. Mohamed Saïd Samantar, ambassadeur de Somalie à Paris, a fait état jeudi 23 mars de « *représailles sanglantes* » exercées contre les populations de l'Ogaden par les troupes éthiopiennes et les « *mercenaires cubains* », mettant en cause la responsabilité des pays occidentaux, dont il a critiqué « *l'immoralité, l'indifférence et l'opportunisme* ».

A propos des négociations qui ont conduit au retrait des troupes somaliennes de l'Ogaden, l'ambassadeur a poursuivi : « *De grandes et moyennes puissances nous ont obligé à arrêter les combats et nous ont promis qu'il n'y aurait ni massacres ni représailles, que des négociations s'ouvriraient immédiatement et qu'il y aurait un envoi de forces internationales pour protéger la vie de ces populations... Une fois que la Somalie a fait ce qu'on lui demandait, tout le monde a oublié l'existence du problème et a pensé qu'on pourrait la contraindre à d'autres concessions.* » M. Samantar a rappelé que la « *paix ne pourrait exister que lorsque les droits du peuple somalien à l'autodétermination seront reconnus et que toutes les forces étrangères se seront retirées de la corne de l'Afrique* ».

Enfin, l'ambassadeur, créditant l'Union soviétique d'avoir eu, au moins, le « *courage de ses décisions* », n'a pas exclu un rapprochement ultérieur entre Mogadiscio et Moscou lorsque surviendra « *un moment psychologique plus favorable* ».

● *A Mogadiscio*, M. Richard Moose, secrétaire d'État adjoint américain, a déclaré, à l'issue de ses entretiens avec le président Syaad Barre, que les relations somalo-américaines entraient « *dans une phase nouvelle et positive* ».

Tchad

APRÈS LA CRÉATION D'UN « CONSEIL DE LA RÉVOLUTION »

Le Front de libération national veut instaurer un « gouvernement progressiste » à N'Djamena

Les représentants du gouvernement tchadien et ceux du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) se sont rencontrés jeudi 23 mars, à Sebha, localité située dans le centre de la Libye. Après dix heures de conversations ininterrompues, ils se sont séparés sans parvenir à un accord. Une nouvelle séance de négociations était cependant prévue pour ce vendredi.

Un membre de la délégation du FROLINAT a déclaré que « le gouvernement de N'Djamena n'a pas accepté les deux conditions formulées par le président du FROLINAT dans son discours inaugural », à savoir la « reconnaissance explicite du FROLINAT en tant que mouvement populaire et révolutionnaire » et « la fin de l'intervention étrangère directe au Tchad ».

Ces négociations sont les premières depuis douze ans que le FROLINAT mène la lutte armée. Des représentants de la Libye, du Soudan et du Niger sont également présents. Quarante-huit heures avant l'ouverture de la conférence de Sebha, le FROLINAT avait rendu public son programme, visant à l'instauration à N'Djamena d' « un gouvernement démocratique, populaire et progressiste ».

Dix années de querelles intestines

Il reste difficile de savoir qui contrôle effectivement la rebellion tchadienne. On ignore *notamment quelle audience* réelle conservent, dans les rangs des guérilleros du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), des personnalités comme le Dr Abba Siddick, qui vit à Alger depuis plusieurs années, MM. Hissène Habré, ancien geolier de l'ethnologue Françoise Claustre, ou Goukouny, dont le père, le Derdeï, chef spirituel des tribus toubous du Tibesti, est mort récemment.

Depuis février 1968, époque à laquelle Ibrahim Abatcha, premier secrétaire général du Frolinat, tomba les armes à la main au cours d'un accrochage avec les forces de maintien de l'ordre (1), les rebelles tchadiens sont profondément divisés. Présenté comme un chef de bande par les autorités tchadiennes, Ibrahim Abatcha jouissait en fait d'une autorité morale exceptionnelle dans les rangs des combattants qui le considéraient comme un organisateur efficace et comme leur seul « patron ». Il était en effet parvenu, dès la création du Frolinat, en juin 1966, à transformer les jacqueries spontanées, qui avaient éclaté l'année précédente dans le centre du pays, en véritable mouvement insurrectionnel de type révolutionnaire.

Après la mort d'Ibrahim Abatcha, c'est une « troïka » qui, à titre transitoire, dirige le parti. Cette direction tricéphale comprend MM. Aboubakar Djalabo Othman, chef de la délégation extérieure, Mohammed el Baghlani, *représentant du Front au* Soudan, et le Dr Abba Siddick, ancien ministre de l'éducation du Tchad de 1957 à 1959, à l'époque de la « loi-cadre », lorsque l'ancienne colonie française n'était encore qu'autonome.

Chirurgien réputé, homme politique disposant d'un important réseau de relations personnelles parmi les leaders d'Afrique francophone, le Dr Abba Siddick semble alors mieux placé que ses deux collègues pour s'assurer le contrôle du Front. La disparition mystérieuse de Djalabo Othman, qui présidait le triumvirat, en tournée dans les maquis, à la fin de l'année 1969, *favorise les desseins de M. Abba* Siddick. Exploitant la situation, *ce dernier fait exclure du Front* M. Mohammed El Baghlani, accusé de détournement de *fonds alloués à la rébellion par* le Koweït, et devient secrétaire général du Front dès 1969.

Cependant, M. Mohammed El Baghlani ayant décidé de poursuivre la lutte avec une partie des éléments du Front qui lui sont restés fidèles, des affrontements ont lieu, en territoire tchadien et au Soudan, entre ses *partisans et ceux du Dr Abba* Siddick. Ceux qui contestent l'autorité de ce dernier lui reprochent de ne pas avoir convoqué de congrès du parti pour entériner sa nomination, qui, disent-ils, ne fut obtenue que grâce à l'investiture d'une minorité, et l'accusent d'incarner un courant trop « *occidentalisé* », insuffisamment fidèle à l'islam traditionnel. Ces détracteurs considèrent aussi que celui qui a confisqué la direction du Front évite systématiquement, en ayant *choisi de vivre en exil, de partager* les dures conditions d'existence des guérilleros.

Au moins cinq tendances

En octobre 1972, sous l'impulsion d'Hissène Habré, dont le nom fera le tour du monde grâce à « *l'affaire Claustre* », se crée un Conseil de commandement des forces armées du Nord (C.C.F.A.N.). Comme le Dr Abba *Siddick, contre lequel il entre* aussitôt en compétition ouverte, le Conseil se pose en héritier d'Ibrahim Abatcha. Il s'assure, avec le concours de Goukouny, le contrôle du Borkou et du Tibesti et abandonne pratiquement l'Ennedi et le centre du Tchad aux partisans du Dr Abba Siddick, secondé par M. Mahamat Abba, secrétaire général de l'ancienne Union nationale du Tchad, venu rejoindre les rangs du Frolinat en 1971.

Mais le C.C.F.A.N., est à son tour victime de dissensions. Certains de ses membres resserrent les rangs autour de M. Hissène Habré, d'autres autour de M. Goukouny — les deux *hommes* ayant rompu, parce *qu'ils* étaient en désaccord sur l'attitude à adopter vis-à-vis des époux Claustre. En *effet*, alors que le point de vue de M. Goukouny prévalut, M. Hissène Hebré aurait voulu retenir en captivité les deux *otages jusqu'à ce que le gouvernement français satisfasse* intégralement ses exigences.

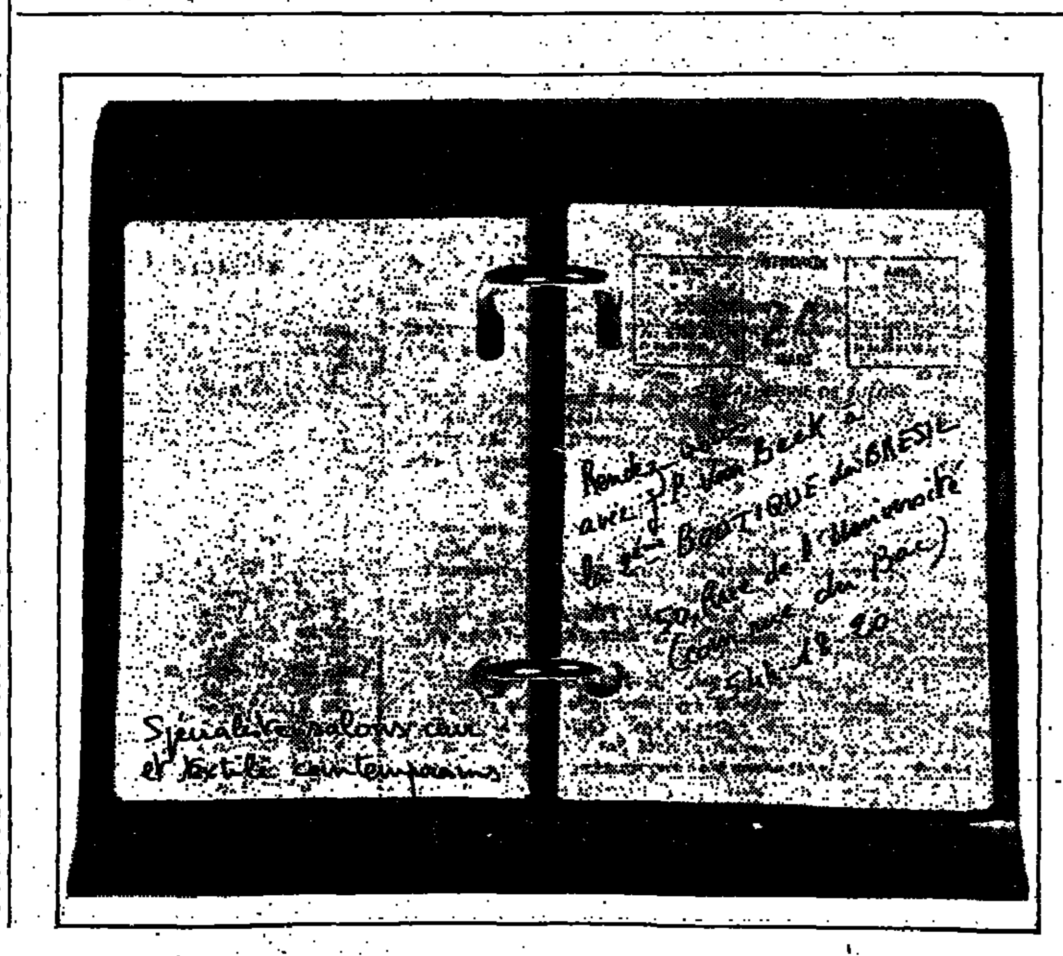
Compte tenu des diverses oppositions de personnes, le Front éclata en cinq ou six tendances, regroupées derrière des personnalités différentes, dont M. M. Baghlani, devenu chef d'une armée dénommée « *Volcan* » (2), elle-même née d'un schisme intervenu au sein de la « *première armée du Frolinat* », Hissène Habré, Goukouny et Abba Siddick.

Mais, brusquement, les efforts de regroupement, déployés ici et là par les nostalgiques de l' « *époque d'Abatcha* », ont porté leurs fruits. C'est d'ailleurs ce que laissaient prévoir, dès le mois dernier, deux en*voyés du Front en Europe*, MM. Abdoulaye Souleymane, membres d'un « *Comité militaire interarmées provisoire* » groupant déjà « *l'armée Volcan* » et la « *deuxième armée* », et, Khalil Djameh représentant du Frolinat - Front populaire de libération (F.L.P.) autrefois fidèle du docteur Siddick. En effet, sans minimiser l'activité de la « *troisième armée* », qui revendiquait le rapt de MM. Masse et Kümmerling ni de celle d'un énigmatique Front populaire de libération du Tchad (F.P.L.T.) d'un certain Awad Moukhtar Nasser, les deux émissaires du Front proclamaient « *l'unité du mouvement est et reste la priorité des priorités* ».

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Cette mort fut longtemps démentie par le Front (*le Monde* du 18 mars 1968) bien qu'ayant été annoncée officiellement par le gouvernement tchadien dès le 24 février.

(2) Mort en mars 1977, en territoire libyen, dans un accident de la route.



ASIE

Vietnam

Les entreprises privées sont abolies dans le sud du pays

Selon Radio-Ho-Chi-Minh-Ville captée à Hongkong jeudi 23 mars, toutes les entreprises privées sont désormais abolies dans la moitié méridionale du Vietnam. Un communiqué du Comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saigon) précise que cette mesure a pour objectif de stabiliser le marché et de protéger les consommateurs contre la spéculation, le marché noir et les stockages illicites des « *capitalistes* ».

La radio ajoute que, jusqu'à présent, les autorités avaient encouragé les hommes d'affaires privés dont l'activité profitait à l'économie. « *Malheureusement, la grande majorité de ces entrepreneurs privés ont fait fi de tous principes. Certains d'entre eux ont, par exemple, fait semblant de rendre leur licence commerciale au gouvernement et de fermer boutique, tout en continuant secrètement à spéculer et à se livrer au marché noir.* »

D'autre part, la Banque mondiale a fait savoir jeudi à New-York qu'elle était prête à aider le Vietnam dans le domaine de la recherche pétrolière. La Banque mondiale est d'accord avec les priorités établies dans le cadre du second plan quinquennal vietnamien. Elle a déjà approuvé un projet d'irrigation d'un coût de 110 millions de dollars qui doit permettre une augmentation de la production de riz. — *(A.F.P.)*

L'abolition des entreprises privées qui vient d'être décidée touche, semble-t-il, les secteurs commercial et industriel, mais pas agricole. Il n'est pas possible de savoir pour le moment s'il s'agit de généraliser le système des entreprises mixtes, ce qui était prévu pour la fin de cette année, ou d'étendre le secteur étatique. Jusqu'à présent, quatre types d'entreprises coexistaient au sud du pays (privé, mixte, coopératif et d'Etat). En janvier, trente-huit sociétés privées de Ho-Chi-Minh-Ville ont été transformées en sociétés mixtes.

Pour les autorités, il s'agit de mettre fin à la spéculation et au stockage illicite auxquels se livraient de nombreux commerçants privés, et en particulier les hommes d'affaires sino-vietnamiens de Cholon, qui continuaient à drainer une part importante du commerce. Profitant de l'inexpérience des responsables et de la pénurie, ces commerçants ont spéculé sur les produits de première nécessité, et surtout sur le riz. De nombreux paysans ne vendaient plus leur riz à l'Etat au prix officiel, mais le cédaient à des intermédiaires à un prix fort.

Dans son rapport à l'Assemblée nationale de décembre dernier, M. Le Thanh Nghi, vice-premier ministre responsable de l'économie, reconnaissait qu'« en dépit d'efforts récents, les responsables du secteur commercial sont encore incapables de contrôler de nombreuses activités de spéculation et de manipulation du marché qui ont entraîné une forte hausse des prix et causé des difficultés à la population ».

L'ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCO-CORÉENNE CONTRE LES MANŒUVRES EN CORÉE DU SUD

Le comité national de l'association d'amitié franco-coréenne (*), que préside M. Michel Genot, a publié une déclaration « condamnant avec véhémence » les manœuvres militaires américano-sud-coréennes qui viennent de se dérouler du 7 au 15 mars et qui ont revêtu une ampleur inégalée depuis l'armistice de 1953.

L'association considère qu'il s'agit d'un véritable défi au peuple coréen, à la République populaire démocratique de Corée, aux peuples épris de paix.

Elle constate que, le 11 mars, le secrétaire d'Etat adjoint à la défense américain était présent sur les lieux, comme Foster Dulles l'était à la veille de « l'agression » de 1950.

Elle dénonce l'attitude de M. Carter, qui s'était engagé à retirer les troupes américaines du Sud de la Corée, de soulager la tension qui existe dans ce pays, et qui a accentué les actes de provocations contre la République populaire démocratique de Corée.

L'association appelle le gouvernement et le peuple français à condamner énergiquement les actes de provocation des Etats-Unis et du régime de Séoul et à exiger immédiatement le retrait des troupes U.S. de la Corée du Sud.

Elle considère que, si les autorités américaines et sud-coréennes persistent dans leurs « ouvertures de guerre », en négligeant les interventions renouvelées du gouvernement de Pyongyang, elles devront prendre l'entière responsabilité de toutes les conséquences de leurs actes.

(1) 8, avenue Victor-Hugo à Bagneux.

Le Monde

politique

APRÈS LES INVITATIONS DE L'ÉLYSÉE

« La Lettre de la Nation » : carnaval et attraction

Dans son éditorial de *la Lettre de la Nation* (organe du R.P.R.) du 24 mars, Pierre Charpy écrit :

« *Tous les projecteurs étant braqués sur les chefs de l'opposition, la réception, la semaine prochaine, des dirigeants de la majorité risque de rester dans l'ombre. C'est illogique dans la mesure où c'est sur eux que le président de la République devra compter pour soutenir son gouvernement. C'est normal dans la mesure où les réunions de famille ne créent pas l'événement. A l'exception peut-être de la visite du « fils mal-aimé ». Quelques mauvais esprits ont trouvé que cet enchaînement d'entretiens rappelait le carnaval dans la cour de l'Elysée à chaque crise ministérielle sous la IVe République. Mais il est peu probable que le président de la République cherche dans ces consultations le nom de ses ministres. Et tout aussi peu probable qu'il ait besoin de demander à ses visiteurs « quels sont, à leur avis, les problèmes que la France doit résoudre par priorité », pour le savoir. Il a des yeux et des oreilles.*

» *Il s'agit plutôt de créer un choc dans l'opinion comme Valéry Giscard d'Estaing l'avait fait avec plus ou moins de bonheur après son élection à la présidence. Si ce choc réussit à apaiser pour un temps le bouillonnement politique, cela sera une bonne chose. De toute façon, le président de la République compte bien tirer de cette attraction un bénéfice dans l'esprit des Français fatigués des affrontements d'une trop longue campagne électorale.*

» *Pour la suite, ce sera au gouvernement de supporter les attaques d'une opposition politique et syndicale qu'une visite à l'Elysée n'aura certainement pas désarmée.* »



(Dessin de KONK.)

M. GISCARD D'ESTAING VA S'EFFORCER DE DÉTENDRE SES RELATIONS AVEC LES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing sait que son projet concernant les socialistes n'a guère de chances d'aboutir à court terme et qu'il se trouvera rapidement compromis par la campagne de l'élection présidentielle, qui commencera l'an prochain. D'autre part, le chef de l'Etat demeure hostile aux conceptions économiques de la gauche et à la plupart de ses revendications, même s'il est disposé à consentir un effort en faveur des plus basses rémunérations.

La concrétisation de la « décrispation » est à attendre dans d'autres domaines. L'opposition s'est déjà vu attribuer quelques rapports à l'Assemblée nationale. Il n'est pas exclu qu'elle puisse à présent entrer dans les bureaux des commissions. Peut-on imaginer que le processus soit poussé plus avant et que, par exemple, des membres de l'opposition soient appelés à siéger dans des organes constitutionnels et que les dirigeants de la gauche soient régulièrement consultés sur les grands problèmes politiques ? Il y aurait là les marques effectives d'un changement de nature dans les relations politiques.

M. Valéry Giscard d'Estaing pense, depuis octobre 1972, que « *la France aspire à être gouvernée au centre* ». Il a depuis découvert que le « centre », dans l'esprit des Français, se confond avec la conciliation des contraires, avec le rêve d'une cohabitation entre le chef de l'Etat et celui de l'opposition. Si le résultat est sans doute impossible à atteindre sous cette forme, M. Giscard d'Estaing s'attache néanmoins à montrer qu'il s'y efforce.

THIERRY PFISTER.

M. Barre est-il le « bon choix » pour l'ouverture ?

Bien que l'hôtel Matignon se soit refusé à commenter l'allocution radio-télévisée de M. Giscard d'Estaing, il est difficile de ne pas observer, à la lumière des déclarations du chef de l'Etat, que plusieurs arguments accréditent les indications officieuses selon lesquelles M. Raymond Barre serait maintenu dans sa charge de premier ministre.

Publiquement félicité à diverses reprises par le président de la République pour les résultats de sa politique économique, le « *meilleur économiste français* » (1) reste considéré par l'Elysée comme le plus apte à poursuivre l'effort de redressement auquel il s'est presque exclusivement consacré, à la demande de M. Giscard d'Estaing, depuis sa nomination à la tête du gouvernement le 25 août 1976.

Le chef de l'Etat ayant réaffirmé mercredi soir que la poursuite de cette politique serait l'une des trois principales directives données au nouveau gouvernement, quel meilleur garant de cette continuité que M. Barre ? Les opérateurs financiers ne s'y sont pas trompés qui soulignaient, dès mercredi après-midi (*le Monde* du 23 mars), que le départ de M. Barre serait de nature à inquiéter la Bourse en ranimant la crainte de l'inflation.

M. Giscard d'Estaing ayant également posé en terme de priorité « *l'action de justice sociale* » et l'approfondissement des libertés, la même logique conduit à penser que le premier ministre « sortant » est le mieux placé pour entamer l'application des « *objectifs d'action pour les libertés et la justice* » qui constituent la trame du programme de Blois à l'élaboration duquel il a pris personnellement une part importante.

Une troisième concordance existe dans le fait que M. Raymond Barre, lui aussi, prône depuis plusieurs mois une politique d'ouverture regroupant autour du président de la République « *les Français de bonne volonté* », cet appel s'adressant en particulier aux citoyens « *de tradition radicale et socialiste* » le premier ministre distinguant, toutefois, les socialistes « *de conviction* » des socialistes « *d'ambition* » ou « *d'opportunité* ». Les mots de « *tolérance* », « *concertation* », « *participation* », « *dialogue* » sont souvent revenus dans sa bouche au cours de la campagne électorale. « *Il y a dans ce pays un immense besoin de communication*, déclarait-il le 10 mars à Lyon, à la veille du premier tour de scrutin, *mais cette communication ne peut s'établir que dans un climat de respect mutuel* ».

Le maintien de M. Barre à l'hôtel Matignon ne ferait d'ailleurs que confirmer l'orientation que s'était fixée M. Giscard d'Estaing en demandant également, en août 1976, au nouveau premier ministre d'« *élargir vers le centre gauche la majorité présidentielle* » (*le Monde* du 27 août 1976).

Un autre argument est avancé par les partisans de M. Barre : sa relative indépendance à l'égard des formations politiques.

Si fondées soient-elles, ces diverses raisons présupposent résolus, un peu hâtivement semble-t-il, les problèmes concrets qui ne manqueront pas d'être soulevés au fil des entretiens de M. Giscard d'Estaing avec les dirigeants des centrales syndicales et les leaders politiques de l'opposition.

Pour M. Barre — il l'a souvent répété, — la politique de redressement économique — « *qui est la clef de tout* » — doit être poursuivie sans désemparer, au moins pendant deux ans *encore*. Il ne saurait être question de « *courir derrière les promesses de l'opposition* ». L'unique référence du premier ministre reste le « programme de Blois » qui propose, à ses yeux, les meilleurs objectifs concevables compte tenu de la conjoncture. Or le contenu de ce programme a été jugé dérisoire par la plupart des organisations professionnelles, le C.N.P.F. lui-même y ayant relevé des « *imprécisions* » et des « *oublis* » tandis que le R.P.R. lui avait reproché notamment de ne pas définir une véritable politique nouvelle assurant « *en priorité la reprise de la croissance et le plein emploi* ». M. Mitterrand, pour sa part, avait indiqué que le programme de Blois n'était « *rien du tout* ». Le programme de Blois serait-il négociable ou « actualisable » ? La question qui se pose est de savoir comment M. Giscard d'Estaing pourrait concilier les revendications de ses interlocuteurs avec les impératifs de rigueur défendus avec vigueur par M. Barre, sans obliger pour autant celui-ci à se déjuger.

Après avoir été l'incarnation de l'austérité, ou du moins, d'une rigueur peu conciliante, M. Barre saurait-il manifester la souplesse nécessaire aux compromis sociaux faute desquels la volonté d'ouverture affichée par le chef de l'Etat risquerait d'être sans lendemain ?

La même question se pose si l'on essaie d'envisager comment pourrait s'instaurer une « *cohabitation raisonnable* » entre M. Barre et les représentants de l'opposition. On n'a pas oublié la virulence des propos que le premier ministre a tenus tout au long de la campagne électorale tant à l'adresse des « *porteurs de pancarte* » que des « *gens d'en face* », et notamment de M. François Mitterrand, accusé, entre autres griefs, de vouloir porter atteinte aux institutions.

Sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles M. Giscard d'Estaing a souligné que « *les plaies sont trop vives* » pour espérer que la « *cohabitation* » s'instaure rapidement. M. Barre resterait donc à Matignon, le temps pour le chef de l'Etat de passer du baume sur certaines plaies. Est-ce aussi pour cela que le président de la République a décidé d'attendre la conclusion de ses consultations avant d'annoncer officiellement la nomination du nouveau premier ministre? Les jugements portés éventuellement par ses interlocuteurs sur M. Barre ne sauraient lui être indifférents. Ils lui permettront peut-être de vérifier si la reconduction du premier ministre dans sa charge procéderait ou non d'un « bon choix ».

ALAIN ROLLAT.

(1) Déclaration de M. Giscard d'Estaing le 25 août 1976 à TF 1.

LES LEADERS DE LA GAUCHE A L'ÉLYSÉE

Le précédent de septembre 1975

Le 16 septembre 1975, M. Robert Fabre, président du M.R.G., adressait au président de la République une demande d'audience « afin que puisse s'engager, sans le moindre renoncement à notre propre objectif politique, le processus d'un retour à des relations normales ». Aussitôt acceptée, cette demande provoquait de nombreuses réactions dans les milieux politiques et notamment au sein de la gauche. Alors que le comité central du P.C.F. confirmait l'inquiétude des communistes devant l'évolution des radicaux de gauche, le bureau exécutif du parti socialiste estimait que le M.R.G. était « libre de ses initiatives », tout en rappelant que M. François Mitterrand n'avait pas d'objection de principe à une rencontre avec le chef de l'Etat, mais qu'il entendait « demeurer le juge de son opportunité et de son objet ».

Avant sa visite à l'Elysée, fixée au 30 septembre, M. Fabre avait notamment déclaré : « Il ne s'agira pas d'une réunion mondaine. (...) Il n'y a pas de ma part de ralliement à la majorité. (...) Il s'agit de renouer un dialogue, non d'une concertation. » Il s'était également entretenu avec M. Mitterrand et avait indiqué qu'il informerait les socialistes des résultats de sa conversation.

Cette dernière devait durer une heure et quart. Divers sujets avaient été évoqués, parmi lesquels la position de la France face aux exécutions en Espagne, la modification de la loi électorale et le retour à une forme de représentation proportionnelle, les rapports entre le pouvoir et l'opposition, « le droit de la gauche d'exercer le pouvoir si le peuple français en décidait ». Selon M. Fabre, le président de la République avait reconnu ce droit.

A l'issue de son entretien, M. Fabre avait déclaré : « Je reviens les mains vides, bien sûr. Il y a toutefois un certain nombre de promesses s'il n'y a pas d'engagements précis. J'attends la suite. »

Le comité directeur du P.S. avait, les 4 et 5 octobre, considéré que cette audience avait été « démesurément grossie par les moyens d'information », M. Mitterrand précisant une fois de plus que son parti ne jugeait pas réunies les conditions d'un tel dialogue.

C'est dès le 24 octobre 1974 que M. Giscard d'Estaing avait, dans une conférence de presse, annoncé qu'il comptait s'entretenir « avec l'ensemble des dirigeants de la majorité et de l'opposition », afin de recueillir leurs suggestions avant ses rencontres avec MM. Brejnev et Ford. Sans consulter ni les dirigeants du P.S. ni ceux des radicaux de gauche, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., repoussait cette invitation, évoquant notamment « le refus du pouvoir de discuter avec les travailleurs qui luttent pour sauvegarder leur niveau de vie ». M. Mitterrand, rentré d'un voyage à Cuba, se déclarait « surpris » de cette décision en observant que, deux mois auparavant environ, M. Marchais avait laissé entendre qu'« il comptait accepter l'invitation de M. Giscard d'Estaing ». « S'il m'invite à l'Elysée, j'irai lui exposer les revendications des travailleurs », avait effectivement déclaré, le 23 août 1974, le secrétaire général du P.C.F.

Le 30 octobre 1974, M. Mitterrand indiquait, devant le bureau exécutif du P.S., qu'« une invitation adressée par le président de la République aux dirigeants de l'opposition — invitation dont le principe doit être approuvé — restait sans objet dans les circonstances présentes, alors que la liberté d'expression continuait de subir, dans le pays, de graves atteintes ».

LES AUDIENCES DU CHEF DE L'ÉTAT

Voici le calendrier des audiences de M. Giscard d'Estaing pour la semaine prochaine :

MARDI 28 MARS. — *Matin* : MM. Chirac et Debatisse, président de la F.N.S.E.A. ; *après-midi* : M. Mitterrand.

MERCREDI 29. — *Après-midi* : M. Tessier, président de la C.F.T.C.

JEUDI 30. — *Matin* : MM. Séguy et Krasucki (C.G.T.) ; Lecanuet, président de l'U.D.F. ; *après-midi* : MM. Marchais et Fabre.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a souligné que les entretiens du président de la République avec des responsables professionnels et syndicaux « *ne* tions ». « *Il appartient au premier ministre de mener celles-ci* », a ajouté le porte-parole.

M. Hunt a également défini la portée des conversations que M. Giscard d'Estaing doit avoir avec les responsables de l'opposition. « *Ces entretiens*, a-t-il dit, *doivent permettre de définir ce que pourrait être la « cohabitation raisonnable » entre majorité et opposition, dont le président de la République a parlé mercredi. Ils ne doivent pas être présentés comme devant orienter le chef de l'Etat dans la composition du gouvernement.* »

● *M. Jacques Fauvet*, directeur du *Monde*, a été reçu jeudi 23 mars, à 16 heures, par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'Elysée.

M. SERVAN-SCHREIBER : la dynamique s'accélère.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui rendait compte, jeudi matin 23 mars, devant la presse des travaux du bureau du parti radical, a déclaré, à propos du prochain entretien entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand : « *Nous sommes confortés dans l'idée que la dynamique s'accélère, ce qui est notre vœu le plus urgent.* » Le député de Meurthe-et-Moselle a aussi souligné :

« *De même que le parti radical s'est engagé à fond dans la construction du parti qui a soutenu le président pendant la campagne électorale, l'U.D.F., de même, notre bureau a pris aujourd'hui la décision de tout faire pour aider le chef de l'Etat dans la poursuite de sa tâche, telle qu'il l'a indiquée mercredi soir à la télévision.*

» *Depuis cette intervention, il est clair que, le président de la République ayant maintenant la capacité à l'Assemblée nationale de faire prévaloir sa politique, la dynamique réformatrice et une politique du changement sont en marche. Le parti radical a certes le devoir strict d'aider à ce que cette politique réussisse dans les délais les plus brefs.* »

M. Servan-Schreiber a ajouté : « *Nous sommes conscients que les trois dernières années n'ont pas été, en ce qui concerne la réforme, ce qu'elles auraient pu être. Mais le passé est le passé. Nous sommes conscients aussi que les réalités économiques sont vertigineuses. Elles exigent une mobilisation et une rénovation. Les inégalités doivent être rayées. Les Français ne se sentiront pas non plus mobilisés tant que ne sera pas supprimé le carcan de l'administration centralisatrice.*

» *Le parti radical a vu juste jusqu'à ce jour et a fait ce qu'il a pu. Il continuera à faire ce qu'il pourra, en espérant que le chef de l'Etat ne laissera pas le moindre délai entre sa vision et la réalisation.* »

M. Servan-Schreiber a confirmé que son parti avait donné son accord à la constitution d'un groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite) : « *Comme je l'avais annoncé au cours de la campagne électorale, dès que la majorité aurait obtenu, grâce aux voix de la droite, la victoire sur la gauche marxiste tenante du programme commun, le président de la République s'efforcerait, au lieu de mettre en œuvre la politique choisie par la majorité, de pratiquer l'ouverture à gauche, synonyme français de l'« apertura sinistra », dont on voit aujourd'hui les effets dramatiques en Italie. La marée noire qui a dévasté la Bretagne devrait pourtant apprendre au chef de l'Etat qu'il ne suffit pas de bonne volonté pour gouverner, il faut aussi prévoir, diriger, c'est-à-dire agir dans le sens du meilleur.* »

POLITIQUE

APRÈS LES INVITATIONS DE L'ÉLYSÉE

M. GINGEMBRE (P.M.E.) SOUHAITE LE BLOCAGE DES CHARGES FISCALES ET SOCIALES

Après avoir été reçu pendant près d'une heure par le président de la République, jeudi 23 mars en fin d'après-midi, M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, a indiqué qu'il avait exposé au chef de l'Etat la nécessité de *« redonner à nos catégories d'entreprises les moyens de se maintenir ou de se rétablir »*. *« Nous souhaitons*, a précisé M. Gingembre, *l'abrogation de l'ordonnance de 1945 sur les prix et le blocage des charges fiscales et sociales. Il faut permettre à nos entreprises de respirer après cette période d'agitation politique. »*

Interrogé sur le relèvement des plus basses rémunérations, M. Gingembre a indiqué que la condition d'une telle politique est le *« déblocage des prix »*. Le président de la C.G.P.M.E. a souligné le fait que son organisation était consultée *« au même titre que le C.N.P.F. »* et indiqué que la politique d'ouverture de M. Giscard d'Estaing est *« une nouvelle formule qui ne me paraît pas mauvaise »*. *« C'est donner une importance aux organisations professionnelles dont je ne sais pas ce que vont penser les partis politiques »*, a ajouté M. Gingembre.

F.O. MET L'ACCENT SUR LA NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

« Nous n'avons pas discuté des questions qui nous préoccupent avec le président de la République, car c'est avec le premier ministre et le C.N.P.F. que nous négocierons », a déclaré, en quittant l'Elysée, M. André Bergeron, qu'accompagnait le bureau de F.O.

Sur la demande de M. Giscard d'Estaing, les syndicalistes ont exposé les questions qu'ils estiment prioritaires : action pour l'emploi, contre le chômage des jeunes et l'inadaptation de l'enseignement, revalorisation du travail manuel, abaissement de la durée maximale du travail, cinquième semaine de congés payés, fiscalité, etc.

La délégation F.O. a particulièrement mis l'accent sur son attachement aux conventions collectives et à la liberté des salaires. C'est par ces conventions que F.O. entend parvenir à la revalorisation des bas salaires (des minima professionnels négociés lui paraissent plus efficaces que le relèvement du SMIC), à l'amélioration des conditions de travail et à la réduction des inégalités.

Les grands accords dans le secteur public et nationalisé doivent être repris. En revanche, F.O. ne croit pas à l'utilité d'un « sommet » tripartite gouvernement - syndicats-employeurs.

M. Krivine : P.C. et P.S. bafouent les travailleurs

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R. (trotskiste), évoque vendredi 24 mars dans le quotidien *Rouge* les audiences accordées par le chef de l'Etat. Il écrit notamment :

« Il y a quelque chose d'indécent dans l'empressement avec lequel les leaders de l'union de la gauche et des syndicats se bousculent au bas des marches de l'Elysée.

» Les travailleurs boiront-ils donc le vin jusqu'à la lie ? Après avoir permis la victoire de la droite par leur politique de division, voilà que le P.C. et le P.S. se retrouvent une belle unité pour se précipiter au chevet de Giscard qu'ils ont contribué à rétablir. (...) En se prêtant à ce jeu, les directions des organisations ouvrières cautionnent le rôle d'arbitre au-dessus de la mêlée que Giscard cherche à se donner. Ils cautionnent sa démagogie. Ils cautionnent ses appels à l'union nationale, c'est-à-dire à la collaboration de classes.

» Les travailleurs ont déjà été trompés par la politique du P.C. et du P.S. et ses méandres. Ce matin, ils se sentent bafoués (...). Quand des syndicalistes rencontrent un patron, c'est après avoir fait connaître des revendications précises, sur la base d'un rapport de force et dans la perspective d'une mobilisation des travailleurs.

» Ici, rien de semblable. D'unité et de lutte, point. Tout se passe comme si les dirigeants syndicaux, conscients que Giscard sera obligé de lâcher un peu de lest après sa victoire de justesse, s'efforcent par cette rencontre précipitée de s'en attribuer le mérite. Quitte à conforter délibérément la position de Giscard par un empressement un peu servile mis à le rencontrer.

» Tout cela est dérisoire, scandaleux, dangereux. Ce sont les espérances de millions de travailleurs qui sont bradées et piétinées avec cynisme. »

● L'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs) estime : *« Ce n'est pas dans les salons de l'Elysée, ce n'est pas du côté des farouches ennemis du peuple, ce n'est pas du côté des organisateurs du chômage, de la misère et de la répression que se trouvent les réponses aux pressants besoins des travailleurs. Face au pouvoir de la droite, des patrons, les travailleurs n'auront que ce qu'ils arracheront. »*

● L'U.C.F.M.L. (Union des communistes de France marxiste-léniniste), organisation maoïste qui avait préconisé l'abstention pour les élections législatives, a dressé en ces termes le bilan du scrutin : *« Le résultat de ces élections confirme que le parlementarisme ne fait qu'organiser la permanence de la société impérialiste. Il justifie entièrement notre ligne d'abstention. Ce mot d'ordre est le seul qui permette de renforcer la conscience populaire que le choix n'est pas entre deux bourgeoisies, également opposées aux aspirations révolutionnaires. Le « grossissement » électoral de l'extrême gauche renforce encore notre hostilité à toute parlementarisation : ce grossissement est déjà payé (comme il l'a été en Italie) d'une annulation politique face aux projets soit du P.S. soit du P.C.F. Notre projet propre, à nous maoïstes, est d'organiser l'autonomie politique du peuple, en dehors des cadres parlementaire et syndical, et avec la visée de les détruire. »*

● M. GASTON DEFFERRE, député socialiste, maire de Marseille, a indiqué jeudi 23 mars au micro de Radio-Monte-Carlo : *« C'est une bonne chose que le président de la République consulte le principal leader de l'opposition. De là à parler de décrispation... Attendons un peu. Je doute que le président change brusquement de politique, mais, pour le moment, il est important que le président rencontre M. Mitterrand. »*

M. Estier : il faut débattre du contenu qu'il convient de donner à l'union de la gauche

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* daté 24-30 mars :

« C'est parce qu'elle considère que notre stratégie reste et ne peut rester que celle de l'union de la gauche, rejetant tout compromis avec le pouvoir du grand capital, que la direction du parti a écarté la proposition faite par les représentants de la minorité au bureau exécutif de tenir un congrès avant la fin de l'année, c'est-à-dire six mois avant la date normale. Seul un changement de stratégie pourrait justifier cette procédure extraordinaire. Dans le cas présent, le débat nécessaire peut et doit se dérouler dans les instances normales et régulières, ce qui sera le cas de la convention nationale, à la préparation de laquelle l'ensemble des militants seront associés dans chaque département.

» Débat sur quoi ? Précisément sur le contenu qu'il convient de donner désormais à cette union de la gauche, compte tenu de ce qui s'est passé au cours des derniers mois. Depuis 1972, elle était entièrement liée au programme commun de gouvernement. Nous ne disons pas que ce programme commun a vécu, mais chacun a bien conscience qu'il serait dérisoire de se rencontrer demain pour procéder à son actualisation.

» D'autre part, la prochaine échéance électorale importante est celle de l'élection présidentielle de 1981, pour laquelle le parti communiste a annoncé depuis plusieurs mois déjà qu'il présenterait son propre candidat. Ce qui est parfaitement son droit, mais ce qui signifie aussi que les relations entre les deux partis de la gauche vont demeurer dans les prochaines années davantage du domaine de la compétition que de celui de la recherche de convergences.

» Dès lors, l'union de la gauche devient, par la force des choses, beaucoup plus union de fait dans l'action — que ce soit au Parlement, dans les municipalités, dans le soutien des luttes ouvrières ou encore dans telle ou telle circonstance électorale requérant l'application d'une stricte discipline face aux candidats de la droite — qu'une union organique fondée sur un contrat qui a permis à la gauche de progresser pendant cinq ans, mais qui, sous les coups de boutoir du parti communiste au cours des six derniers mois, était devenue plus incantatoire que réellement efficace pour apporter à la gauche le million de suffrages supplémentaires qui lui auraient été nécessaires dès le premier tour pour l'emporter. »

« UN EFFORT NET SERA FAIT POUR LES RESSOURCES DES FAMILLES »

annonce le président de l'UNAF

Reçu par le président de la République pendant trois quarts d'heure jeudi 23 mars en fin de matinée, M. Burnel, président de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), a notamment déclaré à sa sortie que lui-même et la délégation qui l'accompagnait avaient abordé avec M. Giscard d'Estaing les trois thèmes énoncés par le président de la République dans son allocution de mercredi soir : *« Nous souhaitons que notre pays retrouve un climat de croissance économique. On ne peut négliger la politique sociale et la lutte contre les inégalités. »*

Le président de l'UNAF a exposé au chef de l'Etat des revendications portant sur les prestations familiales, la simplification des démarches administratives, l'emploi des jeunes, l'enseignement et le logement. *« Le président de la République*, a-t-il dit, *a véritablement confirmé l'intérêt qu'il porte à une politique de la famille. Un effort net sera fait pour les différentes ressources des familles, directes ou indirectes »*.

● M. DOMINIQUE GALLET, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré jeudi 23 mars : *« Il est à craindre que l'union nationale proposée par le président ne soit que la résurgence de la troisième force que la France a subie sous la IVe République. Les gaullistes d'opposition détermineront leurs objectifs non en fonction de camouflages unanimistes, mais des vrais problèmes : la crise qui touche chaque jour plus profondément les Français ; la disparition de notre indépendance nationale face à la domination économique germano-américaine ; les graves menaces de supranationalité qui pèsent sur l'avenir de la France. »*

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : « Contribuer à l'expression d'une grande force. »

« (...) Les militants communistes entendent bien être présents, avec les élus, les 86 députés de leur parti, dans les usines et les quartiers populaires, comme au Parlement, avec tous les moyens dont ils disposent, pour répondre aux problèmes multiples nés d'une politique qui gère la crise pour le profit de quelques-uns.

» C'est dans le même esprit, avec la même volonté d'aboutir, dans toute la mesure du possible, à la solution de ces problèmes que le secrétaire général du parti communiste a accepté la proposition du président de la République de le rencontrer pour avoir avec lui un entretien.

» Les résultats des élections législatives ont révélé la force de l'aspiration des travailleurs à plus de justice et de liberté. Les communistes ont le sentiment d'avoir très largement contribué à l'expression de cette grande force. A l'Elysée comme dans tout le pays, ils en seront demain les porteurs. »

(FRANCETTE LAZARD.)

LE MATIN : « Un geste audacieux. »

« (...) En proposant, par lettre, à François Mitterrand, à Georges Marchais et à Robert Fabre de le rencontrer, Valéry Giscard d'Estaing prend une initiative sans précédent depuis le début de son septennat. C'est peut-être son premier geste politique audacieux. Il marque, en tout cas, de façon précise et officielle, les frontières qui séparent désormais les conceptions de l'Elysée de celles du R.P.R. dans la conduite des affaires de l'Etat. (...)

» (...) S'il ne devait sortir de ces entretiens et des différentes consultations proposées par l'Elysée que de belles paroles et de trompeuses promesses, il est évident qu'il s'agirait cette fois d'un coup d'arrêt à toute « ouverture ». On comprendrait, en particulier, très mal que Raymond Barre, qui incarne pour tous les travailleurs le refus d'engager les négociations sociales, soit reconduit. Dans l'hypothèse d'une succession de rencontres négatives, ce qui est perçu aujourd'hui comme une réussite du chef de l'Etat pourrait se transformer en gâchis. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : « C'est le geste qui compte. »

« Il est à prévoir que rien de très concret ne sortira de la conversation qu'échangeront, la semaine prochaine, M. Giscard d'Estaing et les dirigeants de la gauche. L'ouverture ne se fait pas en un jour, et, si elle se fait, ce ne sera pas avec le concours actif de MM. Marchais et Mitterrand : ils ont été les hommes d'une stratégie et se sont engagés avec trop d'obstination dans la voie de cette stratégie pour se déjuger aujourd'hui. (...)

» Voilà donc une initiative inutile ? Eh bien non ! Car ce qui est important n'est pas ce que se diront les acteurs de ce théâtre, c'est que les spectateurs les voient sur la même scène. Le texte n'a pas d'intérêt, c'est le geste qui compte. Ce geste-là est fondamental : il va peut-être suffire à changer la vie politique. Si Giscard y réussit, ce sera aux dépens de ses visiteurs de la semaine prochaine. Comme ils auraient eu intérêt à aller à l'Elysée avant d'être des vaincus ! »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : « De vaines alarmes... »

« Déjà on entend des voix inquiètes. La question est posée : le président n'incline-t-il pas à faire une politique « de gauche » ? Ce que d'autres traduisent plus brutalement de la façon suivante : « Nous n'avons pas voté contre » l'opposition pour que la majo- » rité applique son programme. »

» Ces alarmes sont vaines.

» D'abord parce que le défilé d'hommes de gauche à l'Elysée ne peut en aucune façon être assimilé à des « consultations » avant la formation du gouvernement.

» (...) Ensuite parce que ce gouvernement est déjà formé. Et formé sous l'autorité de M. Raymond Barre. Tous ceux qui connaissent le premier ministre savent qu'il n'est pas homme à se contredire, à accepter ce qu'il refusait hier, à faire demain une politique qu'il condamnait la veille. »

(MAX CLOS.)

L'AURORE : « N'est-ce pas mieux ainsi ? »

« C'est un événement, c'est une date (...).

» Il est bon que le « président de tous les Français » prenne l'initiative du colloque avec, précisément, les représentants de tous les Français. Qu'il revivifie un Parlement qui n'est pas seulement celui de la majorité. Commençons donc à faire la paix quelque part en attendant d'œuvrer un jour ensemble, avec qui le voudra !

» Et si la semaine prochaine, sur le perron élyséen, Marchais se livre à l'une de ces improvisations dont il détient le secret, nous dirons que la paix de la France profonde mérite que l'on se résigne à ouïr ses approximations péremptoires. »

(J. VAN DEN ESCH.)

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,20 F de frais d'envoi
« Le Monde ». - Vente au numéro : 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09

M. LECANUET NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'U.D.F.

Le conseil de l'Union pour la démocratie française, réuni jeudi 23 mars, a désigné comme président M. Jean Lecanuet, sénateur de Seine-Maritime, président du Centre des démocrates sociaux. Il sera entouré de trois vice-présidents : M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain ; Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat, membre du parti radical, et M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, président des clubs Perspectives et Réalités.

M. Michel Pinton demeure délégué général de l'U.D.F. A l'issue de cette réunion, M. Lecanuet a indiqué que, *« tenant compte du courant d'adhésions qui se manifeste dans le pays en sa faveur, l'U.D.F. a décidé d'accueillir ces adhésions au plan national et de les organiser, sous le contrôle des formations qui composent l'U.D.F., dans des comités décentralisés »*.

Les députés élus sous les étiquettes du parti républicain, du Centre des démocrates sociaux et du parti radical se réuniront pour la première fois jeudi 30 mars, à 15 heures, à l'Assemblée nationale. M. Roger Chinaud, député de Paris, président du groupe P.R. dans l'Assemblée sortante, sera seul proposé pour la présidence du groupe U.D.F.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* dément, dans un communiqué, *« les récentes informations relatives à son adhésion à l'U.D.F. et précise que ses huit élus à l'Assemblée nationale seront amenés à prendre leurs décisions personnelles dans le cadre des dispositions réglementaires lors de la constitution des groupes à l'ouverture de la session le 3 avril »*.

● *Le Parti républicain* tiendra un conseil national extraordinaire, lundi 3 avril à Paris, afin de dresser le bilan des élections législatives et de tracer les grandes lignes de sa politique pour les mois à venir.

Le conseil national comprend environ cinq cents personnes : députés et sénateurs, élus des grandes villes, dirigeants des fédérations, personnalités soutenant l'action du président de la République, choisies en raison de leur compétence.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Notre conception de l'union de la gauche a fait faillite

estiment deux militants communistes

Dans une interview publiée dans « Politique-Hebdo » daté 25-31 mars, MM. Gérard Molina et Yves Vargas, militants communistes, auteurs de « Dialogue à l'intérieur du parti communiste français » (voir le compte rendu de cet ouvrage dans « le Monde » du 14 mars), analysent le résultat des élections législatives.

M. Molina explique :

« La défaite de la gauche, c'est aussi l'échec d'une stratégie, ou plutôt des analyses et des pratiques qui l'ont supportée et mise en œuvre de 1972 à aujourd'hui. Il devient urgent de procéder à un examen critique de cette histoire récente, à une révision de ces analyses et de ces pratiques au moyen d'un grand débat dans tout le parti. L'union de la gauche reste valable, mais la conception que nous, communistes, en avons développée a fait faillite. »

M. Vargas ajoute : *« Il y a un désarroi certain dans le parti. Pendant six mois, on a justifié la rupture en terme de « seuil minimum » de nationalisations. Et puis, lundi 13 mars, on annonce un accord qui n'en dit pas un mot. L'accord du 13 mars n'est rien d'autre que le désaccord du 22 septembre rebaptisé accord ! »*

M. Molina dénonce en outre : *« L'incapacité du P.C. à, d'une part, articuler la bataille communiste et la bataille d'union, d'autre part, mener de front le combat ouvrier et le combat d'alliances de la classe ouvrière avec des fractions de la bourgeoisie. Il est frappant que le mot d'ordre d'union du peuple de France ne soit jamais apparu pendant la campagne. L'union populaire à la base ne trouve toujours pas de formes d'expression et d'organisation autonomes ; par contre, l'ouvriérisme et le sectarisme ont été massivement réactivés dans le parti. »*

Enfin M. Molina évoque la suite du débat engagé au sein du P.C.F. et déclare : *« Depuis la rupture de la gauche se déroule une sorte de vingt-troisième congrès dispersé, dans les cellules et dans la presse non communiste. Il est certain que le « vrai » vingt-troisième congrès, quelle que soit sa date, sera un grand congrès historique. Une question sera au centre du débat : la vie démocratique du parti et donc le centralisme démocratique. Dans* France nouvelle *(1), Burles, Goldring et Quilès ont lancé un ballon d'essai. Nous craignons qu'on nous refasse le coup de la dictature du prolétariat, c'est-à-dire que les transformations indispensables du fonctionnement du parti soient réduites à un abandon spectaculaire du principe léniniste du centralisme démocratique. Une telle décision, tout en frappant l'imagination des communistes, tout en faisant « nouveau », ne ferait que reconduire les pratiques héritées du stalinisme assorties de rapports « parlementaires » entre la direction et les militants. »*

(1) *France nouvelle* du 25 décembre 1977 avait publié un entretien entre Jean Burles, Maurice Goldring et Yvonne Quilès intitulé : « P.C.F., une évolution historique, de la discipline à la démocratie. » Les responsables du P.C.F. expliquaient notamment que le centralisme démocratique est susceptible d'évolution.

M. GABRIEL PÉRONNET SOUHAITE RENCONTRER M. ROBERT FABRE

M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical socialiste, a indiqué jeudi 23 mars qu'il souhaitait s'entretenir avec M. Robert Fabre. Il a précisé : *« Plus que jamais la famille radicale reconstituée est indispensable à l'équilibre du pays. Je suis prêt à le rencontrer quand il le voudra, à titre personnel, pour lui affirmer qu'il tient probablement les clés de la réunification tant souhaitée et tant souhaitable du parti radical. J'ai en effet la certitude d'exprimer la conviction profonde de tous les radicaux. Nombre d'entre eux m'ont d'ailleurs déjà demandé de le faire.*

» Après l'allocution télévisée du président de la République, Robert Fabre et nos amis radicaux de gauche ne pourront plus avoir l'ombre d'une hésitation. Leur place est dans la nouvelle politique que le président de la République veut imprimer à la France. »

● *« L'Unité »*, hebdomadaire du parti socialiste, évoque, dans son numéro daté 24-30 mars, les remous qui agitent le Mouvement des radicaux de gauche, et note : *« Crépeau, Loncle et la plupart des dix députés M.R.G., paraissent estimer que, sous sa forme actuelle, ce mouvement n'a plus de raison d'exister. D'où leur tendance à se rapprocher du P.S., ce qu'ils pourraient exprimer officiellement lors du congrès extraordinaire de mai. »*

M. BECK (P.S.) RENONCE A LA MAIRIE DE GUÉRET

M. Guy Beck, P.S., député sortant de la 1re circonscription de la Creuse, qui a été battu au second tour par M. Jean-Claude Pasty, R.P.R., a donné sa démission de ses fonctions de maire de Guéret, mandat qu'il exerçait depuis mars 1977. M. Beck a expliqué sa décision par sa volonté de *« préparer l'avenir et ouvrir la voie à ceux qui, demain continueront le combat »*.

M. Beck a décidé de rester membre du conseil municipal où il avait été élu pour la première fois en 1971.

MEURTHE - ET - MOSELLE. — Les responsables socialistes de la 1re circonscription et M. Yvon Tondon, candidat du P.S., devancé de 22 voix au second tour, ont renoncé mercredi 22 mars à former un recours devant le Conseil constitutionnel contre la réélection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

● VAL-DE-MARNE. — M. Jean-Marie Benoist, candidat de l'U.D.F. dans la 1re circonscription du Val-de-Marne, où M. Georges Marchais a été réélu, a déposé une demande d'annulation de cette élection devant le Conseil constitutionnel. M. Benoist, qui était arrivé en troisième position à l'issue du premier tour derrière MM. Marchais et Patrice Hernu (P.S.), estime qu'il devait rester en lice au second tour face au secrétaire général du P.C., bien que n'ayant pas atteint la barre des 12,5 % des inscrits, puisque le candidat du P.S. s'était retiré en faveur de M. Marchais.

...battre du contenu
...l'union de la gauche

...N DU P.C.F.

...nion de la gauche
...llite
...ts communistes

M. BECK (P.S.) RENONCE A LA MAIRE DE GUÉRET

POLITIQUE

Le conseil municipal de Cannes demande à M. Cornut-Gentille de reprendre ses fonctions de maire

Au cours d'une réunion plénière, tenue jeudi 23 mars, le conseil municipal de Cannes a adopté à l'unanimité le texte d'un télégramme adressé à M. Bernard Cornut-Gentille, maire de la ville, démissionnaire, dans lequel il lui « manifeste sa sympathie et sa fidélité » et « émet le souhait de le voir reprendre sa place en son sein ».

M. Cornut-Gentille, ancien député (non-inscrit) de la 5e circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes, Antibes), qui avait démissionné de ses fonctions de maire, au lendemain de sa défaite aux élections législatives, avait lui-même adressé une lettre au conseil dans laquelle il précisait que sa décision était irrévocable (« le Monde » du 21 mars).

De notre correspondant régional

Cannes. — L'indépendance d'esprit de M. Cornut-Gentille, le mépris dans lequel il tenait le personnel politique du département, son intransigeance à l'égard du monde de l'immobilier tout puissant sur la Côte lui avaient valu, en vingt ans de règne, beaucoup d'adversaires. Son glissement vers une opposition de plus en plus déclarée au régime ne lui avait également apporté qu'un inconfort grandissant dans une circonscription électoralement mal disposée à le suivre.

Impie aux yeux des gaullistes orthodoxes, jugé trop progressiste par son électorat modéré, sans être considéré entièrement comme un des siens par la gauche, rebelle en fait à tout système, le maire de Cannes a fini par être victime de son isolement. Encore a-t-il fallu qu'un fort courant national vienne saper les bases de son implantation locale qui restait — sa large réélection aux municipales de 1977 contre un adversaire d'envergure en témoigne — très solide à Cannes. Si le choix des électeurs ne saurait être remis en cause, il y a lieu néanmoins de s'interroger sur les fondements de la campagne menée par les candidats de la majorité opposés au maire de Cannes. M. Cornut-Gentille, un « collectiviste » ? Dans la charge péjorative du mot, c'est en l'occurrence le ridicule qui l'emporte.

Mais ses partisans ont été aussi très nombreux et convaincus... Les élections passées, la décision prise par l'ancien député d'abandonner ses fonctions de maire, l'image que garderont de lui les Cannois sera celle d'un grand administrateur. Elu maire de Cannes pour la première fois en 1959 après avoir conquis le siège de député de la circonscription, l'année précédente, M. Cornut-Gentille aura attaché son nom à d'importantes réalisations qui ont transformé la ville sans lui enlever son caractère.

Dès son arrivée, il s'était attaché à remodeler la Croisette, qui avait gardé sa physionomie du Second Empire. En trois plans successifs étalés sur quinze ans, il avait également mené à bien la couverture de la voie ferrée dans toute la traversée de la ville, nécessitant des travaux complexes, et complétée par une nouvelle gare de voyageurs et un vaste parking-silo. Moins spectaculaire mais tout aussi coûteux, un important programme d'assainissement a été ensuite entrepris et a placé la ville à l'avant-garde dans le domaine de la lutte contre la pollution (Cannes est la seule grande agglomération de la Côte possédant une station d'épuration moderne reliée à un émissaire en mer de 1.500 kilomètre de long, à 100 mètres de profondeur.

Au cours de son troisième mandat et au début du dernier, le maire de Cannes s'était ensuite consacré à la réalisation de nombreux équipements publics, notamment sportifs (Cannes a reçu au début de cette année, le trophée de la ville la plus sportive de France) et de caractère social allant des crèches et des M.J.C. aux clubs du troisième âge. Depuis dix-huit ans, il s'était surtout efforcé de protéger sa commune d'une urbanisation excessive. Dans le domaine du tourisme, il s'apprêtait enfin à lancer la construction d'un nouveau palais des festivals comprenant une salle de trois mille cinq cents places, à l'emplacement de l'actuel casino municipal.

Le maire de Cannes définissait lui-même récemment sa municipalité comme « une administration locale indépendante de l'argent et ouverte aux humbles ». Autoritaire, sans doute, voire dur avec ses collaborateurs, travailleur acharné, il s'était, en un mot, identifié à un degré rare avec sa ville, dont le rayonnement était l'une de ses principales préoccupations. Fût-ce au détriment d'une autre carrière, nationale celle-là, qu'il n'a qu'ébauchée après avoir occupé de hautes fonctions dans l'administration et la diplomatie ? Beaucoup le pensent (1).

Fausse sortie ?

En se retirant volontairement de la vie publique locale, M. Cornut-Gentille a cependant pris soin de conserver son mandat de conseiller municipal. Fausse sortie ? Ses adversaires, mais aussi ses partisans, les uns pour conjurer leur inquiétude, les autres pour entretenir leur espoir, ont affecté de le croire. La seule intention du maire de Cannes était, en fait, de prévenir une élection partielle, que son départ aurait rendue inévitable puisque le conseil municipal doit être au complet pour désigner en son sein le premier magistrat de la ville.

Si l'actuelle municipalité est composite, les représentants de l'opposition sont assez nombreux pour faire échouer toute tentative de prise de la mairie par la majorité. Dix-neuf conseillers ou adjoints sur trente-sept entrés en 1977 dans la municipalité, au titre de leur « spécialité professionnelle », peuvent être classés selon une étiquette politique précise : dix socialistes, quatre radicaux de gauche et cinq communistes. Arithmétiquement, ils détiennent donc la majorité, mais l'ostracisme à l'égard du P.C. des radicaux de gauche, voire d'un ou deux élus du P.S., exclut rigoureusement toute entente politique sur le nom d'un éventuel candidat commun.

Mais ces mêmes radicaux de gauche, comme l'assure leur porte-parole, M. Albert Lopes, adjoint aux sports, se refuseraient « à apporter leurs suffrages à ceux qui ont provoqué le départ de B.C.G. ». Le petit groupe des partisans éventuels de l'arrivée d'un maire de tendance majoritaire ont tiré d'eux-mêmes les conclusions de cette situation : « *Puisqu'une démission collective n'est pas envisageable*, déclare l'un d'eux, *il ne nous reste qu'à trouver parmi nous quelqu'un susceptible d'arbitrer le débat.* »

Si M. Cornut-Gentille ne répond pas favorablement à la demande de son conseil municipal de reprendre ses fonctions de maire, le successeur pourrait être son premier adjoint et collaborateur fidèle depuis plus de trente ans, M. Georges-Charles Ladevèze, ancien sous-préfet. M. Ladevèze, dont chacun reconnait les qualités d'administrateur, n'a jamais pris, de surcroit, d'engagement politique, bien qu'il ait des amitiés personnelles aussi bien dans la majorité que dans l'opposition.

GUY PORTE.

(1) M. Cornut-Gentille, après un passage dans l'administration préfectorale, a été notamment haut-commissaire de la République en A.-E.F. (1948), puis en A.-O.F. (1951-1956), représentant permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations unies (1956), puis ambassadeur en Argentine (1957) et deux fois ministre (outre-mer et P.T.T.) dans les cabinets Charles de Gaulle et Michel Debré (de 1958 à 1960).

● ERRATUM. — C'est par erreur que M. Xavier Deniau, réélu député R.P.R. de la 4e circonscription du Loiret, a été classé dans *le Monde* du 21 mars parmi les cinquante-sept députés élus avec une marge inférieure à 1 point. Il a, en effet, recueilli 59,40 % des suffrages et non 50,40 %.

EN HAUTE-CORSE

Les autonomistes ne se réjouissent pas tous de la défaite de M. Giacobbi

Bastia. — En Haute-Corse, la gauche a perdu un siège qui lui semblait solidement acquis et n'a pas gagné la circonscription nouvellement créée, bien qu'elle y ait présenté celui qui offrait toutes les garanties du succès : M. François Giacobbi, sénateur, président du conseil général, président du conseil régional.

Cette défaite s'explique d'abord par des conditions d'ordre général. Il est certain, en effet, que les conditions nationales de la confrontation ont pesé sur le comportement des électeurs insulaires. A cela, il convient cependant d'ajouter les conditions particulières des affrontements en Haute-Corse, où la gauche a subi de plus les conséquences désastreuses d'une trop longue polémique entre P.S. et M.R.G. à propos du statut particulier de la Corse.

Tous contre un

Les autonomistes, quoique très diversifiés dans leurs choix, ont certainement influé d'autre part sur les résultats. Enfin, on pourrait peut-être parler d'une sorte de désenchantement des électeurs de gauche. A Bastia, par exemple, tout indiquait que M. Zuccarelli, député sortant, pouvait conserver son siège. Or, il a plus été battu par les siens que par son adversaire. C'est ainsi que sur les quatre cantons ruraux, qui sont tous à gauche, trois ont donné une nette majorité au docteur Giaconi.

De notre correspondant

Dans la circonscription de Corte-Calvi, plus difficile fut la bataille livrée par M. François Giacobbi. Au premier tour, celui-ci s'était trouvé pris sous le feu croisé de tous ses rivaux, les deux candidats de la majorité présidentielle, cela va de soi, mais aussi et surtout ses voisins de la gauche et les autonomistes.

— Le socialiste Vincent Carlotti, qui professe « une autre idée de la gauche », s'est longtemps opposé à M. Giacobbi, qui est, pour lui, un homme de clan plus qu'un chef de parti.

— Le communiste Vincent Duriani, comme tous les candidats de sa formation, n'a pas ménagé ses accusations contre le M.R.G. et le P.S.

— Quant aux autonomistes, ils n'avaient pas de candidats, mais ils ont mis beaucoup d'ardeur dans cette campagne, multipliant les réunions à travers toute la Corse.

M. Giacobbi est sorti très éprouvé de cette campagne. Il a, certes, rétabli beaucoup de situations en sa faveur dans la semaine qui a suivi le premier tour, mais finalement il a dû s'avouer vaincu. De tous les candidats battus, il est le seul à se trouver en retrait d'une manière aussi nette sur le total des suffrages recueillis par la gauche au premier tour.

Cela prouve à l'évidence qu'il n'a pratiquement pas profité du report des voix socialistes, encore qu'il soit nécessaire de nuancer cette remarque, car il est certain que les 4 236 suffrages recueillis par M. Carlotti au premier tour ne peuvent être qualifiés de socialistes que par l'effet de sa candidature. Pour une bonne part, ces électeurs sont revenus à leur origine, qui est à droite. Quant aux autonomistes qui avaient pu venir vers M. Carlotti en raison des propositions socialistes pour la Corse, ou bien ils se sont abstenus au second tour, ou bien ils ont voté pour Me Pasquini. Ou, pour mieux dire, contre M. Giacobbi.

Il est difficile à leur propos de dire avec précision ce qui de la passion ou de l'analyse politique a déterminé leur choix. Que les autonomistes aient « voulu la peau » de M. Giacobbi n'est un secret pour personne, mais dire que tous sont heureux de sa défaite est certainement exagéré. Les uns enregistrent le résultat avec un évident plaisir, mais ceux-là ne pensent qu'à l'homme dont ils ont fait le symbole d'un système exécré. Les autres marquent la nuance : l'homme est battu et ce n'est pas un mal, mais avec lui s'évanouit un espoir de régionalisation démocratique dont seule la gauche était porteuse.

Mais c'est peut-être ce que voulaient certains autonomistes appartenant à la tendance dure. Ceux-là estiment, au contraire, que la victoire d'un candidat de gauche aurait pu nourrir d'autres illusions, retarder la solution du problème. Partisans de la politique du pire, ils estiment que la situation est désormais claire : d'un côté, des aspirations à un véritable pouvoir régional, de l'autre et pour l'instant, un refus obstiné de l'Etat.

L'épreuve s'engage donc sur de nouvelles bases beaucoup plus dures et ne laisse qu'une seule alternative : la prise en compte par les voies légales de ces aspirations régionales, ou bien l'affrontement direct, qui apparait d'autant plus inéluctable que la gauche, qui faisait office de bouclier, a disparu.

TONY GRAZIANI.

Les mutations du Pas-de-Calais agricole

Lille. — La gauche a emporté, le 19 mars, les quatorze sièges du département du Pas-de-Calais. Elle en occupait déjà douze en 1973. Les deux derniers, tenus par le R.P.R., sont tombés : celui de la 2e circonscription (Bapaume) et celui de la 4e (Montreuil-sur-Mer). La surprise est venue de cette circonscription et pour plusieurs raisons.

De notre correspondant

C'est à tort que l'on considère toujours le Pas-de-Calais à travers la région minière : il s'agit aussi de l'un des premiers départements agricoles de France. Or l'arrondissement de Montreuil, adossé à la Côte d'Opale, qui forme la 4e circonscription, ne compte pas moins de cent quarante communes. La ville la plus importante est Berck-sur-Mer avec 14 500 habitants, suivie d'Etaples, port de pêche artisanal (10 000), Le Touquet, la réputée station balnéaire (5 500), Hesdin (3 300), Montreuil-sur-Mer (2 900). Aucune concentration donc et, si les problèmes économiques sont ressentis ici comme ailleurs, les marins étaplois, pour l'heure, sont les plus touchés.

Au premier tour le maire du Touquet, M. Léonce Deprez (P.R.), devançait largement le sortant U.D.R., M. Marcel Béraud. M. Claude Wilquin (P.S.), le maire de Berck-sur-Mer, venait en tête des trois candidats de gauche avec 1 200 voix de plus que M. Deprez. Mais ce dernier disposait d'un potentiel de 53 % des voix contre 47 % à son adversaire, soit une avance de 3 000 voix environ. Pour beaucoup la cause était entendue. Or M. Wilquin a battu M. Deprez de 122 voix. La mobilisation des 1 222 votants supplémentaires du second tour (sur un total de 64 734 inscrits) n'a pas joué, cette fois, pour le candidat de la majorité.

Quelle explication trouver à ce renversement ? Elles sont nombreuses : M. Léonce Deprez, cinquante ans, président du conseil fédéral du P.R. et du syndicat intercommunal de la baie de la Canche, s'indigne : « *J'étais gagnant. J'avais gagné 4 000 voix de plus que l'U.D.R. en 1973. Il y avait derrière moi une union sociale étonnante. Mais il y a eu une manipulation politique lamentable...* » Il met en cause le maire de Montreuil-sur-Mer, M. Bernard Pion (R.P.R.), suppléant du député sortant, qui n'aurait pas lancé à ses concitoyens l'appel prévu. « *C'est à Montreuil qu'il m'a manqué la soixantaine de voix nécessaires* », explique M. Deprez. En effet, dans cette ville, où il devait obtenir en principe 939 suffrages, il n'en a rassemblé que 847.

Pour M. Claude Wilquin, quarante et un ans, professeur d'histoire et de géographie, président de l'Union internationale des enseignants socialistes, l'explication est tout autre. « *Je crois*, note-t-il, *que l'on a choisi entre deux styles de maire. M. Deprez agit seul. Je pratique à Berck une concertation permanente, et les gens s'en rendent bien compte. M. Deprez a mené une campagne effrénée, c'était un vrai « Barnum » : cela a choqué les électeurs.* » Il fait valoir aussi que le maire du Touquet s'est trop vanté de ses relations à Paris. « *Il n'était pas de journée sans qu'il n'annonce qu'il avait obtenu un crédit important pour tel ou tel équipement... même pour des projets déjà engagés, et cela a offusqué certains élus, dont ceux de Montreuil* », déclare-t-il.

D'autres arguments sont également avancés. Le Touquet bénéficie d'un certain rayonnement, d'un prestige, mais il est tout autour d'autres stations balnéaires qui supportent mal « que l'on ne parle que du Touquet ». M. Deprez a soutenu, il y a quelques années, un projet de barrage sur la Canche auquel se sont vigoureusement opposés les écologistes ; ces derniers ont peut-être pesé sur la décision.

GEORGES SUEUR.

MORT DE M. THINAT MAIRE D'ORLÉANS

M. René Thinat, maire radical d'Orléans, est décédé jeudi 23 mars au centre hospitalier d'Orléans-La Source, où il avait subi une intervention chirurgicale.

[Né le 23 avril 1906 à Boulleret (Cher), René Thinat était diplômé de l'École des hautes études commerciales et ingénieur agricole. Inspecteur d'assurances en 1934, il avait été attaché, entre 1941 et 1944, au ministère de la production industrielle en qualité de délégué départemental de l'artisanat à Bourges, puis délégué régional de l'artisanat à Saint-Quentin. Chef de bureau à la préfecture du Cher de 1945 à 1947, il avait dirigé la caisse régionale de prévoyance sociale artisanale de 1948 à 1974. René Thinat était maire d'Orléans depuis 1971. Elu au Conseil général en septembre 1973, il avait été battu en mars 1976 dans le canton d'Orléans 5 (Saint-Marceau).

René Thinat avait la faculté d'être aisément à l'écoute des autres et de leurs besoins. Cette disponibilité ne l'empêchait pas de fournir un travail acharné et de suivre dans le détail l'exécution des projets qu'il avait conçus pour sa ville.]

société

Le Monde

A MARSEILLE

Cinq jeunes femmes sont renvoyées d'un foyer maternel

De notre correspondant

Marseille. — *« En se battant elles savaient qu'elles contrevenaient au règlement intérieur de l'établissement. Nous les avions averties. Ce règlement, elles l'avaient approuvé en le signant lors de leur admission. Dans cette collectivité nous avons en permanence en charge cinquante enfants à protéger. Il n'est pas possible d'admettre que des mères se battent entre elles. »*

Mlle de Saint-Marc, directrice de l'abri maternel situé boulevard de la Blancarde, à Marseille, explique ainsi pourquoi elle a dû, *« à son grand regret »*, prendre la décision de se séparer de cinq de ses pensionnaires.

Cet abri maternel, fondé en 1918, est une œuvre « charitable » destinée, d'après sa fondatrice, la comtesse de Jessé-Charleval, à accueillir des « mères en difficulté ». Un état plus ou moins prolongé de misère physique ou morale et la charge délicate d'un ou plusieurs enfants poussent en permanence une soixantaine de jeunes femmes, pour la plupart majeures, presque toujours sans toit, à venir chercher refuge dans l'établissement.

Le foyer maternel n'héberge pas seulement des mères célibataires, mais aussi des femmes battues, en « danger moral » et plus généralement toutes celles qui sont poursuivies par la malchance. Elles viennent de tous les horizons et sont placées là par les services sociaux ou par la justice. L'objectif, c'est la réinsertion sociale et la recherche d'un travail, notamment par l'accès à des stages de formation.

Dimanche 19 mars, en fin de soirée, c'était fête. Marie-Anne Nativel « arrosait » son dix-huitième anniversaire avec quatre autres pensionnaires. Mais, après boire — et trop boire sans doute, — une bagarre éclata entre cinq pensionnaires : Sylvie Guerriero, Sylvia Mertz, Marie-Anne, Mme Bouguelmouna et Sylvie X... (1). Il fallut l'intervention des gouvernantes pour que l'ordre revienne. Et l'ordre revint, mais, une fois dégrisées, ces jeunes femmes étaient tout de même convoquées par la direction, qui leur signifia sans plus attendre leur congé pour avoir contrevenu au règlement et avoir perturbé l'ordre dans l'établissement, la mesure étant assortie d'un sursis jusqu'au jeudi 23 mars, à 12 heures. Une sanction qui paraît bien disproportionnée par rapport à la faute et d'autant plus que deux des « coupables » sont sans travail, que deux autres suivent un stage de « remise à niveau ».

Pour adoucir la sévérité de la décision, la directrice avait cependant proposé un arrangement aux jeunes femmes : *« Nous leur avions conseillé un placement de leurs enfants en nourrice,* explique Mlle de Saint-Marc, *afin qu'elles puissent les reprendre pendant le week-end, mais elles n'ont pas voulu nous écouter. Elles se sont butées. C'est leur droit. Mais nous devons penser aux cinquante-six autres mères dont nous avons la charge et qui restent avec leurs problèmes. »*

Pour l'instant un inconnu habitant la région parisienne, a proposé d'héberger les cinq jeunes femmes. Deux d'entre elles ont accepté.

JEAN CONTRUCCI.

(1) L'anonymat est conservé par la direction aux pensionnaires qui en expriment le vœu.

JUSTICE

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi du Syndicat de la magistrature

M. Foyer définitivement relaxé du délit de diffamation

La décision de relaxe rendue le 5 décembre 1976 par la 9e chambre de la cour de Paris en faveur de M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, et président de la commission des lois de la précédente Assemblée, poursuivi pour complicité de diffamation par le Syndicat de la magistrature, a été confirmée, tard dans la soirée du 23 mars, par la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Mongin. La cour suprême a rejeté le pourvoi formé par le Syndicat. Ce dernier avait été traité notamment « *d'organisation subversive gauchiste dont le premier objectif a été de conquérir le pouvoir au sein du corps judiciaire en faisant la loi dans les assemblées générales des tribunaux et en mettant en place la hiérarchie parallèle...* » dans un article signé Jean Foyer, paru dans *le Figaro* du 3 octobre 1975 sous le titre « Des juges contre la justice ».

En première instance, l'ancien garde des sceaux avait été condamné, le 13 avril 1976, par la 17e chambre correctionnelle de Paris à 1 000 F d'amende, le Syndicat de la magistrature obtenant 6 000 F à titre de dommages-intérêts (*le Monde* des 13 et 19 mars, 14 avril, 5 et 6 novembre et 9 décembre 1976).

Avant que la chambre criminelle de la Cour de cassation ne rende son très long arrêt sur le rapport de M. Yves Monnet, conseiller référendaire, Mes Arnaud Lyon-Caen et de Chaisemartin avaient plaidé, le premier pour soutenir le pourvoi, en stigmatisant « *l'absence de modération et l'objectivité dans le ton de l'article, l'absence de circonspection et de prudence de M. Foyer* » ne permettant pas d'établir la bonne foi du prévenu ; le second pour réclamer le rejet du pourvoi, en affirmant que M. Foyer, son client, n'avait pas dépassé les limites de la polémique politique. Quant à M. Dullin, avocat général, il avait conclu avec la même fermeté que Me de Chaisemartin au rejet du pourvoi.

Les magistrats de la chambre criminelle ont estimé en premier lieu que c'était à tort que l'action de la partie civile avait été déclarée irrecevable par la cour d'appel en ce qui concerne le titre de l'article et certains des passages incriminés relatifs aux « *éclats* » commis par certains des « *conjurés* » à Béthune, à Lyon, à Dijon, pour « *déshonorer des innocents* », « *incarcérer des personnes parfaitement honorables* » et « *utiliser la justice comme instrument de la lutte des classes* ». La cour d'appel avait considéré que ces passages « *visaient des magistrats identifiables qui n'avaient pas déposé plainte et non le Syndicat lui-même* ». Mais, remarque la Cour de cassation, « *chacune des attaques ainsi dirigées contre des membres du corps judiciaire rejaillit sur ledit Syndicat dès lors que celui-ci est représenté comme défendant une conception de la justice à laquelle les magistrats visés auraient conformé leur attitude* ».

Le fait justificatif

Il convenait donc que la Cour suprême exerçât son contrôle sur le sens et la portée au regard de la loi sur la presse de tous les passages de l'article. Elle l'a fait en déclarant que, « *en dépit de la vivacité des termes employés, et même si le prévenu n'a pu entièrement démontrer la vérité des faits imputés, ces allégations n'excédaient pas les limites admissibles de la polémique politique* ».

Il s'agit essentiellement, ajoute-t-elle, de « *la critique d'une conception du rôle des institutions judiciaires dans la société qui, d'après l'auteur de l'article, serait celle du Syndicat de la magistrature et selon laquelle l'administration de la justice pourrait être utilisée pour aviver les antagonismes entre les différentes catégories de la population* ».

L'arrêt indique : « *Ces attaques, d'une portée théorique et générale, doivent être interprétées en fonction de leur contexte... Leurs outrances de style tendent à attirer l'attention du lecteur sur certains risques que, selon l'auteur, l'action du syndicat plaignant pourrait entraîner...* » Cette manifestation d'opinion « *quelque désobligeants que soient les commentaires relatifs aux opinions et au comportement prêtés à la partie civile* », bénéficie, selon les magistrats de la chambre criminelle, de « *la liberté attachée à la critique du fonctionnement des institutions de l'Etat et à la discussion des doctrines divergentes relatives à leur rôle* » et ne constituent pas une diffamation.

Enfin, la Cour de cassation remarque que les juges d'appel ont pu estimer à bon droit que M. Jean Foyer s'était exprimé « *avec sincérité* » et avait « *poursuivi un but légitime* » en faisant connaître en sa qualité de parlementaire et d'ancien garde des sceaux « *son opinion sur le sujet d'intérêt public qu'est le fonctionnement des institutions judiciaires* ».

Car il existait, relativement aux passages de l'article pouvant être considérés comme diffamatoires (par exemple l'accusation de la mise en place d'une hiérarchie parallèle par cette organisation subversive gauchiste), un ensemble de faits justificatifs suffisants pour établir la bonne foi du prévenu, car « *le fait justificatif de la bonne foi propre à la diffamation n'est pas nécessairement subordonnée à la prudence dans l'expression de la pensée* ».

LA BAVURE DE LA RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

« Ne brisez pas la carrière de ce policier »

« Il y a eu un malentendu », *dira M. Serre, président de la dix-septième chambre correctionnelle. Un malentendu ? Bel euphémisme pour qualifier ou plutôt pour disqualifier ce qui s'est passé le 8 avril 1975, rue du Château-des-Rentiers, à Paris (13e). La dix-septième chambre avait à examiner ce qu'on appelle une bavure policière : la mort d'un homme, un automobiliste, M. Lucien Bouvier, vingt-six ans, tué au volant de son véhicule par un policier qui avait fait « erreur sur la personne ».*

En fait le tribunal n'a pas vraiment examiné. Il a affirmé. Il a déploré sur le thème « *c'est la faute à pas de chance* » et, si l'on a bien entendu le président, M. Serre, le seul tort du malheureux M. Bouvier « *fut de n'avoir pas compris qu'il avait affaire à des policiers* ».

Des policiers, ces gens-là ? Ils en avaient peut-être le titre, et la fonction, et l'arme administrative. Mais certainement pas le comportement ou le sens des responsabilités qu'on est en droit d'espérer. Les faits sont éloquents : ce jour-là, rue du Château-des-Rentiers, une équipe de la police judiciaire d'Argenteuil, huit hommes au total, participent à une souricière.

Il s'agit de prendre sur le fait et d'arrêter un inconnu, minable maître chanteur, qui a exigé d'un habitant de Villiers-le-Bel, M. Gérard Kermy, cinquante et un ans, le versement d'une somme de 20 000 francs pour prix de son silence : il se trouve, en effet, que M. Kermy a fait construire un pavillon sans permis et que son interlocuteur le sait. Rendez-vous est fixé au 159, rue du Château-des-Rentiers pour le versement de la rançon. A ce rendez-vous se trouve la police, alertée par M. Kermy.

A 15 heures, le contact est pris, le maître chanteur ou plutôt les — il s'agit d'un homme et d'une femme arrêtés le 21 mai suivant (*le Monde* du 24 mai) — prennent l'argent et s'enfuient à motocyclette. Que se passe-t-il à ce moment-là exactement ? On ne le saura jamais. Le commissaire Vincent qui dirige l'opération aurait crié : « *Arrêtez-la, arrêtez-la !* » Il parlait de la motocyclette.

Trois policiers en planque plus loin croient, eux, qu'il s'agit d'arrêter une voiture, la R 4 de M. Bouvier qui passe à ce moment-là. Le premier policier en civil, l'inspecteur principal André Hameury essaie d'arrêter la voiture ; puis, devant le « *refus d'obtempérer* » du conducteur, tire à trois reprises sur le véhicule. Le second, le gardien de la paix Ange Sarocchi, en civil, placé 15 mètres plus loin, réagit de même. Il tire deux fois. Le troisième, l'inspecteur Michel Voignier, vide son chargeur, six balles, sur la voiture. M. Lucien Bouvier est tué par deux projectiles qui l'on atteint dans le dos, l'un ressortant à hauteur du cou, l'autre sous l'aisselle droite. C'est-à-dire que l'inspecteur Voignier a fait usage de son arme alors même que le véhicule l'avait dépassé et qu'il n'était pas le moins du monde menacé.

Les témoignages de riverains relèveront que la voiture de M. Bouvier roulait au pas et qu'un policier la suivait à pied en tirant. Ces témoignages figurent au dossier. Les témoins, eux, ne seront pas à la barre.

L'affaire à l'époque paraît suffisamment grave pour que, dans un premier temps, M. Jean Sablayrolles inculpe les trois policiers, notamment Michel Voignier de coups mortels et de violences volontaires avec port d'armes — par fonctionnaires de police, chefs d'inculpation impliquant le renvoi en cour d'assises (*le Monde* du 11 avril 1975).

Avec le temps, la gravité des fautes s'est estompée. Seul M. Michel Voignier reste poursuivi pour homicide involontaire, c'est-à-dire en correctionnelle. Ses deux collègues sont absous. Certes ils ont tiré, mais l'expertise a révélé qu'ils n'avaient pas touché M. Bouvier. Bricole, donc. On ne poursuit pas un policier qui fait abusivement usage de son arme dans les rues de Paris à 3 heures de l'après-midi.

Si l'on poursuit, il faut tenir compte, comme le dira M. Jean-Pierre Pomier, substitut, dans son réquisitoire, « *du comportement pour le moins inattendu de cet automobiliste* » et « *des excellents renseignements fournis par ses supérieurs sur l'inspecteur Voignier* ». « *Vous entrerez certes en condamnation, mais je vous demande de ne pas briser la carrière de ce policier* ». Tant il est vrai qu'aujourd'hui on peut faire carrière dans la police sans la plus élémentaire formation, sans acquérir les qualités indispensables du policier qui sont, selon le président M. Serre : « *Le courage mais aussi la clairvoyance et le sang-froid.* » Le jugement a été mis en délibéré.

PIERRE GEORGES.

Pour violation du secret des délibérations

Une information judiciaire est ouverte contre quatre jurés du procès des époux Willoquet

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, a été chargé, jeudi 23 mars, d'une information ouverte le même jour par le parquet pour violation du secret des délibérations et visant quatre jurés qui ont siégé, il y a un an, aux assises de Paris pour juger un couple de malfaiteurs, Jean-Charles Willoquet et sa femme, Martine.

Ces derniers étaient poursuivis pour avoir pris en otages, le 8 juillet 1975, le président d'une chambre correctionnelle et le premier substitut, grâce à une grenade et à un pistolet apportés par Martine Willoquet, déguisée en avocat. Jean-Charles Willoquet avait ensuite grièvement blessé le commandant Guillaume et un garde républicain en tirant sur eux dans le hall du Palais de justice.

Les quatre jurés avaient fait diffuser par la presse, le 1er mars dernier (*le Monde* du 2 mars), une « lettre ouverte » adressée au président de la République et dans laquelle ils estimaient avoir été trompés par le président des assises, M. Jean Ullmann. Au cours du délibéré, « *sur la foi des explications techniques du président et de ses deux assesseurs* », ils pensaient, en infligeant cinq ans de réclusion à Martine Willoquet, que cette condamnation serait automatiquement confondue avec une peine identique à laquelle elle avait été condamnée, six jours plus tôt, pour sa participation à plusieurs vols qualifiés, en compagnie de celui qu'elle allait épouser plus tard. Or le 20 décembre dernier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris rejetait la demande des défenseurs de la jeune femme de voir confondues ces deux peines. Les jurés ont expliqué qu'ils avaient souhaité voir Martine Willoquet bénéficier rapidement d'une libération conditionnelle afin qu'elle ne soit pas séparée de son fils, William, né en prison. Ils encourent à présent, selon l'article 378 du code pénal, un emprisonnement de six mois et une amende de 3 000 francs.

Faits et jugements

Hervé de Vathaire condamné à titre définitif.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, statuant sur le rapport du conseiller Dauvergne et les conclusions de M. Aymond, avocat général, a rejeté, le 23 mars, le pourvoi que Hervé de Vathaire, ancien homme de confiance de M. Marcel Dassault, avait formé contre l'arrêt prononcé contre lui par la neuvième chambre de la cour de Paris le 30 juin dernier (*le Monde* du 2 juillet) pour escroquerie, et qui le condamnait à quatre ans de prison et à 10 000 F d'amende.

H. de Vathaire a toujours prétendu qu'il aurait agi sous la pression d'un chantage exercé sur lui par M. Jean Kay (toujours en fuite et condamné par défaut à sept ans d'emprisonnement et 20 000 F d'amende) qui le menaçait de publier un dossier compromettant concernant le constructeur d'avions s'il ne lui remettait pas 8 millions de francs.

La peine de seize mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende infligée par le même arrêt de la cour d'appel à Mme Bernadette Roels, l'amie de M. de Vathaire, pour complicité d'escroquerie, a également été confirmée par la Cour de cassation. En revanche, la condamnation à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende de M. Jacques Fournet, promoteur, pour complicité de recel d'escroquerie, a été cassée.

● *Pour avoir tiré sur une vitrine de magasin* avec un pistolet 7,65, le 7 mars, rue La Fayette, au cours d'une manifestation d' « autonomes », M. Henri Perez, jugé en flagrant délit, a été condamné, jeudi 23 mars, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris à trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis.

Victorine en liberté.

Condamnée le 27 janvier dernier à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Pontoise, qui l'avait fait arrêter à l'audience et écrouer, Victorine a été remise en liberté jeudi 23 mars par la huitième chambre de la cour d'appel de Versailles, présidée par M. Georges Cau (*le Monde* daté 19-20 mars). Dans son arrêt, la cour précise qu'elle confirme la condamnation prononcée en première instance, mais qu'elle accorde à la prévenue le bénéfice du sursis.

Originaire de la Guadeloupe, Victorine avait abandonné dans le local à poubelles d'un immeuble de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), en mars 1977, le bébé à qui elle venait de donner le jour. La jeune fille a toujours soutenu qu'elle avait agi dans un moment de panique, convaincue que son enfant serait très vite retrouvé. Ce qui fut le cas, deux heures plus tard. Pendant les dix mois qui précédèrent son arrestation, Victorine avait trouvé du travail et s'occupait correctement, selon les assistantes sociales, de son bébé.

● *Attentats en Corse.* — Un attentat à l'explosif a été commis, le mercredi 22 mars, vers 23 h., contre un hôtel situé au col de Saint-Eustache, commune de Moca-Croce, dans les environs d'Ajaccio. L'établissement qui allait rouvrir sous peu appartient au maire de Pila-Canale, M. Jean Colonna (favorable à la majorité). Il a subi de très importants dégâts matériels.

D'autre part, l'ancienne résidence d'été des préfets de la Corse, située dans la forêt de Vizzavona (Haute-Corse), a été entièrement détruite par une charge explosive dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 mars.

L'attentat n'a pas été revendiqué.

SPORTS

VOILE

La course autour du monde

Trois bateaux sont arrivés à Portsmouth

Un troisième bateau, *Great-Britain-II*, est arrivé à Portsmouth, terme de la dernière étape de la course autour du monde à la voile. Jeudi 23 mars, le *Pen-Duick-VI* d'Eric Tabarly touchait au port quatre heures après le vainqueur en temps réel, le voilier anglais *Condor*. Quatorze concurrents sont encore attendus, notamment le mieux placé en temps compensé, *Flyer* (Pays-Bas).

Les bateaux français *Neptune*, *Gauloises-II*, *33-Export* et *Japy-Hermes*, assez dispersés en longitude au large des Açores, ne paraissent pas en mesure de terminer leur course avant la semaine prochaine.

Mis à l'écart de l'épreuve pour non-conformité de son *Pen-Duick-VI*, Eric Tabarly, qui avait pris cependant le départ de Rio-de-Janeiro, n'a pu relever le défi et terminer premier de cette dernière étape, comme il l'avait fait dans l'avant-dernière. Le navigateur français a fait remarquer qu'il n'était pas trop déçu d'être second, *Condor* étant un bateau beaucoup plus gros que le sien.

« *Je le bats quand même en temps compensé de plus d'une journée* », a ajouté Tabarly en expliquant qu'il avait été stoppé pendant cinq jours par manque de vent. C'est à ce moment que les autres voiliers, qu'il devançait largement, ont pu remonter sur lui.

La course est terminée pour *Pen-Duick-VI*, mais pas l'affaire de disqualification que Tabarly entend porter devant les instances internationales habilitées.

Automobilisme

GRAVE ACCIDENT AU SAFARI RALLYE

(De notre correspondant.)

Nairobi. — La vingt-sixième édition du « Safari Rallye » (autrefois East African Safari) s'est ouverte, jeudi 23 mars, sur une tragédie. Les quatre occupants d'une voiture d'accompagnement ont été tués, à Nairobi, dans un accident à la suite duquel Bob Collinge (Peugeot 504) et Anton Levitan ont dû se retirer. La boue et les inondations contribuent, cette année, à rendre encore plus difficile que d'habitude, un parcours de 5 000 kilomètres qui fait figure de test, notamment en matière de robustesse, en raison des difficiles conditions de trafic qui prévalent sur le continent africain.

Sur les soixante-six concurrents au départ de Nairobi, soixante et un ont terminé la première manche à Nakuru. Les deux Porsches 911 SC d'usine étaient en tête après 351 kilomètres de course. L'une d'elles est pilotée par les vainqueurs de l'an dernier, Bjorn Waldegaard et Hans Thorzelius (alors sur Ford Escort RS 1800).

J.-C. P.

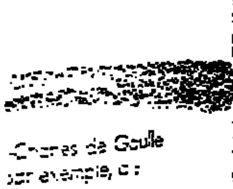
Football

NICE-NANTES ET BASTIA-MONACO EN QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France de football, effectué ce vendredi 24 mars à Roissy (Val-d'Oise), a donné les résultats suivants : Nice contre Nantes, Bastia contre Monaco, Valenciennes contre Nancy et Sochaux contre Marseille.

Les matches « aller » auront lieu le 14 avril sur le terrain du club le premier nommé, et les matches « retour » le 18 avril.

FOOTBALL. — *Pour rencontrer le Brésil samedi 1er avril au Parc des Princes, M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France, a retenu seize joueurs : Bertrand-Demanes, Dropsy ; Bossis, Bracci, Janvion, Lopez, Rio ; Guillou, Michel, Petit, Platini ; Amisse, Baronchelli, Berdoll, Lacombe et Six.*



RELIGION

DÈS LA SORTIE EN LIBRAIRIE DE « ÊTRE CHRÉTIEN »

Un document signale à chaque évêque français les « dangers » de la théologie de Hans Küng

Hans Küng, théologien, professeur à l'université de Tübingen (République fédérale d'Allemagne), se trouve actuellement à Paris. Il participera ce 24 mars, à 21 h. 35, à l'émission « Apostrophes » d'Antenne 2, avec Mme Françoise Dolto, M. Jean-Claude Barreau, le Père Bro et l'abbé A. Haensler, auteurs de livres sur Jésus-Christ.

Le séjour de Hans Küng en France coïncide avec la sortie en librairie (Le Seuil, 95 F) de son livre « Être chrétien », qui vient seulement d'être traduit en français alors qu'il a paru en Allemagne en 1974 et y a obtenu un grand succès.

La hiérarchie catholique française a tenu à marquer cet événement. Le secrétariat de la conférence épiscopale a envoyé le 23 mars à chacun des évêques un document édité par ses soins (106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07). Ce texte est entièrement consacré à la critique du livre « Etre chrétien ». Il s'agit d'une note doctrinale d'un caractère très technique qui a été rédigée par le Père Fraigneau-Julien, théologien sulpicien, à partir des remarques déjà formulées par onze experts allemands, et, notamment, Urs von Balthasar, W. Kasper, Karl Rahner et le cardinal Radzinger.

Parmi les reproches faits à Hans Küng, citons : 1) la dissociation de l'acte de foi et de son contenu : la foi devient ainsi une « formule vide » ; 2) la genèse de la christologie de Küng n'est absolument pas conforme à l'histoire ; 3) le concile de Nicée n'est pas, comme le croit Küng, une hellénisation mais une « déshellénisation » ou une libération de l'image chrétienne de Dieu ; 4) la doctrine de la Trinité devient une doctrine « abstraite » ; 5) le message du salut est « radicalement » humanisé ; 6) Küng minimise le rôle de l'épiscopat qui se place au-dessus d'une interprétation subjective de l'Ecriture ; 7) bien qu'il s'en défende, Küng frôle pratiquement le rationalisme.

Le Père Fraigneau-Julien regrette en son nom personnel que Küng déforme pratiquement ce qu'il appelle deux « dogmes-principes » : l'union à Dieu et la tradition, ce qui nuit à la compréhension de la rédemption et de la maternité virginale de Marie. En outre, la méthode historique adoptée ne permet pas d'avoir une compréhension exacte de la personne de Jésus et de sa résurrection.

Enfin, Küng manquerait de « rigueur » dans l'utilisation de sa méthode historico-critique.

Décanter le christianisme

Penser au centre — comme on dit « gouverner au centre », — tel n'est sans doute pas le but que s'est assigné le théologien Hans Küng, mais c'est l'impression qu'il donne pour peu que l'on ne prenne pas comme référence le sérail catholique où l'on se refuse systématiquement à critiquer les traditions homologuées.

Penser au centre, ce n'est pas seulement s'interdire des expéditions lointaines quand on ne dispose pas des munitions nécessaires, c'est surtout approfondir les données historiques et passer au crible les idées reçues pour ne retenir que les plus solides, enlevant ainsi à l'adversaire le bénéfice de ses éventuels travaux de sape. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

En dépit des apparences, Hans Küng est un mainteneur. Il tient au christianisme comme à la prunelle de ses yeux. Il est fort attaché à l'Eglise catholique, et c'est pourquoi il se montre exigeant pour elle. Cela ne va pas sans heurts. Précédant le jugement français ci-dessus, *Etre chrétien* a bénéficié de la « publicité » — involontaire — de maints documents de la hiérarchie. Le 17 février 1975, la conférence épiscopale allemande estime dans une longue déclaration que « *le caractère obligatoire, défini et permanent des décisions du magistère n'est pas garanti* » dans la théologie de Küng et qu'on ne peut accepter la manière dont l'auteur expose la christologie, la Trinité, la théologie de l'Eglise et des sacrements, la place de Marie dans l'histoire du salut, etc. Le 20 février, c'est le tour des évêques suisses — pays natal de Küng, — puis, le 1er mars, des évêques autrichiens qui font leurs les conclusions de la conférence allemande. D'autre part, Mgr Weber, ancien évêque de Strasbourg, a consacré un article fort copieux au même ouvrage. Il lui reconnaît de grandes qualités, mais regrette notamment ses positions sur le Christ « mutilé », son ecclésiologie « viciée à la base », la manière dont il parle de la naissance virginale de Jésus, de la dernière Cène et de la Résurrection (1).

Hans Küng ne pose guère de problèmes aux protestants qui souscrivent à la plupart de ses positions, mais est-ce une raison suffisante pour rejeter le théologien de Tübingen dans le camp de la Réforme, en particulier en ces temps d'œcuménisme ?

« *J'en ai par-dessus la tête,* a écrit Hans Küng en 1974, *de devoir sans cesse affirmer que j'ai l'intention de rester dans l'Eglise catholique et que les raisons de mon attitude se trouvent dans l'Evangile. Je ne me sens nullement moins catholique que le jour de mon ordination voici vingt ans. Mon livre n'a pas été écrit contre Rome, mais aussi pour Rome et pour le conseil œcuménique.* »

L'intention explicite de Hans Küng est de dire la vérité « *sans peur et avec impartialité* », sans tenir compte de « *la politique ecclésiastique* », d'exercer « *jusqu'au bout* » la critique théologique en se basant sur des travaux à jour.

Si ce livre est rebutant, ce n'est ni par son style — alerte et vigoureux — ni par son contenu suffisamment aéré et présenté d'une manière pédagogique, mais par sa longueur : 800 pages denses ! Il s'agit d'une sorte de Somme de la foi chrétienne ou de catéchisme pour adultes exposant l'ensemble des difficultés qu'un homme de notre temps peut éprouver.

Le devoir d'interprétation

Les grandes religions non chrétiennes y trouvent naturellement leur place, et leur rôle positif est mis en lumière. Concrètement, remarque l'auteur, il n'est pas de religion qui ne soit un mélange de foi, de superstition et d'incroyance et qui puisse échapper à l'autocritique. Néanmoins, l'avenir de la religion paraît assuré — comme celui de l'art, — et le risque est mince que la science puisse jouer un rôle d'ersatz. Pourtant la croyance en Dieu va de moins en moins de soi, et l'athéisme est pratiquement irréfutable. Mais, si la notion de Dieu est ambiguë, on ne doit pas séparer son immanence de sa transcendance, ni s'en laisser imposer par une théologie qui viserait à une explication totale de la réalité.

La spécificité du christianisme, Küng la voit audacieusement, mais d'une manière devenue aujourd'hui classique, dans Jésus lui-même. Fondamentalement, le christianisme ne lui apparaît pas une religion du Livre. La foi chrétienne est historique. On doit se rappeler que les Evangiles ont été élaborés pendant cinquante ou soixante ans : ce sont des témoignages authentiques mais non des récits objectifs et désintéressés. Tout le problème est d'y distinguer ce qui est réel de ce qui est interprétation. Autrement dit, il s'agit de les « *démythologiser* » avec discernement. « *Le Jésus originel pourrait être aussi différent du Jésus de la tradition que l'original l'est d'un tableau retouché. La naïveté est dangereuse dans les choses de la foi.* »

De Jésus, Küng se fait une idée assez neuve, au moins dans le vocabulaire : ce n'est pas un prêtre mais un « laïc » ; il n'est pas théologien mais une sorte de « conteur public » : il n'est pas l'homme du système gouvernemental, ni un révolutionnaire politique et social. Il n'a fait aucune propagande pour la lutte des classes ; il penchait pour la non-violence. Jésus n'était ni un ascète ni un moine et n'a pas fondé d'ordre religieux. Il a porté un coup fatal à la casuistique. Etant homme, il aurait pu être sujet à l'erreur comme on est tenté de le croire à propos de l'imminence du royaume de Dieu qu'il professait. Mais il nous revient de transposer dans notre situation actuelle la compréhension qu'on en avait en ce temps-là.

Les miracles de l'Evangile retiennent longuement l'attention de l'auteur. Non pour les rejeter en bloc, mais pour avancer que certains d'entre eux pourraient n'être que des « *représentations anticipées du Christ glorifié* ». Ainsi, par exemple, les trois résurrections faites par Jésus, la marche sur les eaux, la transfiguration.

Quant à la morale, Küng relève que Jésus n'a jamais prôné une éthique du droit naturel et regrette que l'encyclique *Humanae Vitae* se soit appuyée sur une prétendue loi naturelle pour réprouver la régulation artificielle des naissances.

Jésus, affirme-t-il d'autre part, qui vivait dans la perspective d'une fin prochaine du monde, n'a pas songé à fonder une communauté différente d'Israël, ayant en propre un Credo, un culte, une organisation, des ministères. C'est dire que, de son vivant, Jésus n'a pas fondé une Eglise.

Des récits légendaires

Sur la Résurrection, la position de Küng n'est pas une surprise. Elle est dans l'air depuis quelques années... La Résurrection, quoique réelle, ne constitue pas un fait historique au sens strict ; elle n'est pas un miracle qui viole les lois de la nature. Elle échappe à toute représentation. Est-elle corporelle ? Oui et non. Il y a certes identité de personne, mais celle-ci peut exister sans continuité entre le corps terrestre et le « corps spirituel ». Saint Paul, par exemple, n'attachait aucune importance au tombeau vide, ce qui permet à Küng d'affirmer que pour cet apôtre « *le corps terrestre a pu rester dans le tombeau lors de la Résurrection* ».

Les récits du tombeau vide se présentent comme des narrations (...) destinées à frapper l'auditeur au cours des lectures liturgiques, et les témoignages d'apparitions constituent des sortes de résumés analogues à ceux de nos catéchismes. On peut difficilement, selon Hans Küng, rejeter l'hypothèse selon laquelle ces récits seraient « *des remaniements légendaires du message de la Résurrection. La foi pascale ne porte pas plus sur les apparitions que sur le tombeau vide : elle porte sur Jésus vivant en personne* ».

Sur un autre point, ce livre pourra choquer certains croyants de type traditionnel : celui de la naissance virginale qui pourrait s'inspirer des mythologies égyptienne ou grecque et qui n'a en tout cas rien de spécifiquement chrétien. On peut y voir un « *symbole alors chargé de sens* » indiquant la paternité particulière de Dieu concernant Jésus. Hans Küng propose, d'autre part, que l'Eglise entreprenne « *une revision critique et loyale* » des récents dogmes sur Marie et sur l'infaillibilité pontificale qui sont « *dépourvus de fondements universellement convaincants aussi bien dans l'Ecriture et la tradition que dans les postulats théologiques* ».

Suivent, entre beaucoup d'autres, des considérations sur l'« *inspiration* » des Ecritures et ses majorations, sur l'Eglise dont la vocation est d'être le lieu de la liberté et la patrie de la fraternité. Küng avance, d'autre part, qu'en cas de nécessité (par exemple en Chine ou en Amérique latine) l'Eucharistie peut être célébrée en l'absence de prêtre.

En conclusion, l'auteur voit dans la condition chrétienne « *un dépassement des autres humanismes* » : les chrétiens soutiennent « *un humanisme vraiment radical* ». Hans Küng entend porter « *un regard neuf sur le christianisme pour le définir par rapport au monde et à la société de nos jours* ». C'est un fait que l'homme moderne lira avec plus de soulagement que d'étonnement cet ouvrage de théologie qui prend en considération ses propres difficultés. L'honnêteté sous-jacente de ces pages et son effort permanent pour indiquer les voies et les limites raisonnables d'une « démythologisation » ne devraient laisser personne indifférent.

L'œuvre de Küng se veut essentiellement au service de la foi et des Eglises. En effet, vouloir à tout prix conserver la totalité de l'enseignement religieux traditionnel est, de nos jours, la manière la plus sûre de n'être ni entendu ni suivi. Chaque âge a son « espace de crédibilité » qu'il faut respecter. Si le christianisme prétend à l'universalité il doit être acceptable par les hommes de toutes les époques.

Que « *le message chrétien possède un caractère définitif et irrévocable* » comme l'affirme l'épiscopat allemand est parfaitement soutenable, mais le problème est précisément de circonscrire et de définir son contenu ainsi que son interprétation. A cette tâche, chacun à la mesure de sa compétence — et non de sa seule autorité — peut — et donc doit — apporter sa pierre. La contribution du théologien Hans Küng, qui ne prétend nullement à l'infaillibilité, a beau revêtir — *nolens, volens* — un caractère provocant, elle mérite considération quelles que puissent être les lacunes décelées. Le temps n'est peut-être pas très éloigné où la théologie de Hans Küng apparaîtra modérée à ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, la trouvent trop réductrice.

La question n'est pas tant de savoir qui a raison ou qui a tort, mais où se trouve la vérité du christianisme et comment favoriser le travail des chercheurs. Parodiant un mot célèbre on pourrait dire que la cause du christianisme est trop importante pour en confier la sauvegarde aux seuls membres de la hiérarchie.

HENRI FESQUET.

(1) Voir *la Documentation catholique* des 16 février et 16 mars 1975 (5, rue Bayard, 75380 Paris, CEDEX 08).

ÉDUCATION

LA FORMATION DES INSTITUTEURS

Les normaliens en grève demandent la suppression de l'examen de fin d'études

Depuis le 6 mars, l'Ecole normale d'instituteurs du Bourget (Seine-Saint-Denis) est occupée par ses élèves qui demandent, entre autres, la suppression pour tous de l'examen de fin d'études et la garantie d'un emploi « fixe, entier et budgétaire ». *Le mouvement a gagné d'autres écoles normales, notamment à Melun, Aix-en-Provence et Grenoble, où la police est intervenue le 21 mars.*

Les normaliens de la région parisienne, réunis en « coordination régionale » *à l'université de Paris-VII (Jussieu), le 22 mars, ont lancé un appel pour une* « coordination nationale » *le samedi 25 à l'école du Bourget, qui en est à son dix-neuvième jour d'occupation par les élèves. Une trentaine d'écoles normales, sur un total de cent quarante, enverront chacune cinq délégués.*

Si l'on s'en tient aux « plates-formes » de revendication élaborées dans les différentes « E. N. », deux préoccupations majeures émergent : la formation et les garanties d'emploi.

Les normaliens, qu'ils appartiennent au Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), ou qu'ils ne soient pas syndiqués, demandent d'abord la suppression de l'examen du certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.), et la délivrance d'un certificat attestant simplement deux ans de présence à l'école.

Cette disposition, qui suppose un contrôle continu des connaissances, est déjà en vigueur dans les deux écoles de la Seine-Saint-Denis (Le Bourget et Livry-Gargan) ainsi qu'en Seine-et-Marne (Melun). Seuls les élèves qui n'obtiennent pas la moyenne au contrôle continu doivent passer les épreuves du C.F.E.N. Très rares sont ceux qui échouent. L'an dernier, sur les deux cent cinquante normaliens de Seine-Saint-Denis arrivés en fin d'études, cinq seulement ont échoué au C.F.E.N.

Les normaliens des autres départements réclament ce contrôle continu, malgré l'opposition d'une bonne partie du SNI qui lutte, aujourd'hui, pour la revalorisation du métier d'instituteur. « *Demander le C.F.E.N. pour tous, c'est démagogique et irresponsable* », affirme M. Lucien Atencia, secrétaire départemental du SNI de Seine-Saint-Denis, qui ajoute : « *Les parents d'élèves sont les premiers à réclamer une formation sérieuse des instituteurs.* »

Le Syndicat national des professeurs d'école normale partage ce sentiment. « *Les normaliens sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis* », constate M. Louis Chabot, secrétaire général du S.N.P.E.N., qui regrette de voir tant de normaliens emboiter le pas au SGEN et à sa « *plate-forme anarchisante* ».

Les élèves réclament aussi l'abrogation d'un texte datant de 1976 qui entraîne la radiation des élèves après deux échecs au certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) — que les normaliens passent à la fin de leur première année de pratique dans une classe, un an après le C.F.E.N. « *Il nous faut, dans ce cas, rembourser les années d'études,* observe un élève, *ce qui peut s'élever à 55 000 francs.* » Pour l'inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis, M. Pierre Counillon, la réglementation actuelle est « *bonne* » : « *On ne peut pas décemment confier pendant trente-sept ans et demi des enfants à quelqu'un qui a échoué deux fois au C.A.P., après deux ans d'études et deux ans de pratique professionnelle.* » Très peu d'élèves, il est vrai, échouent deux fois à leur C.A.P.

ROGER CANS.

DES POSTES, MONSIEUR L'INSPECTEUR !

« *Création de postes, entiers, fixes et budgétaires !* » C'est en criant cette revendication que plusieurs centaines de normaliens venus du Bourget et de Livry-Gargan défilent parmi les blocs de béton de la cité administrative de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

A la préfecture, le secrétaire départemental du SNI, M. Lucien Atencia, obtient que les élèves soient accueillis dans la salle du conseil général. Si les normaliens grognent parfois d'être chaperonnés par le « *maître d'école du SNI* », ils apprécient la chaleur et le confort de la salle du conseil, où les reçoit fort civilement M. Jean-Louis Mons, président de la commission enseignement du conseil général.

« *Nous sommes avec vous* », explique aux normaliens M. Mons qui, avec ses collègues du conseil général, la directrice des écoles normales, et l'inspecteur d'académie, vient de participer au conseil départemental de l'enseignement primaire. « *Nous voulons voir l'inspecteur d'académie,* exigent les élèves. *Nous ne sortirons d'ici qu'après l'avoir vu.* »

Finalement, l'inspecteur d'académie, M. Pierre Counillon, accepte de recevoir une délégation. La formation de cette délégation est laborieuse, car les normaliens cherchent un savant dosage qui permette à toutes les tendances d'être représentées.

L'inspecteur d'académie se déclare incompétent pour la formation (« *c'est à vous de faire des propositions* ») et incapable de « *donner des garanties* » pour les postes. Il affirme cependant que les quelque deux cent dix élèves-maîtres de Seine-Saint-Denis qui termineront leurs études en juin obtiendront un poste, puisqu'il lui faut « *au moins deux cent trente nouveaux instituteurs à la rentrée* ».

L'inspecteur, on s'en doute, n'apprécie pas la démarche des normaliens. « *Il est maladroit de faire une grève minoritaire. Vous nous conseillez donc d'élargir le mouvement !* », dit un délégué. Dialogue de sourds. L'administration pense enveloppe budgétaire, les normaliens pensent emploi. On se sépare sans avoir rien réglé.

Une lettre du secrétaire du SNI-P.E.G.C.

M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), nous adresse la lettre suivante :

Le Monde du 22 mars attribue au SNI-P.E.G.C., à propos de la grève en cours dans plusieurs écoles normales, une position tout à fait inexacte (1). On comprendra que nous apportions les précisions qui s'imposent. Le malaise des écoles normales n'est pas nouveau. Quand les normaliens dénoncent le caractère inadapté du concours d'entrée à l'école normale, quand ils remettent en cause le contenu, l'organisation, les modalités de contrôle de leur formation, l'impréparation d'un trop grand nombre de professeurs chargés de cette formation, ils ont raison. Le SNI-P.E.G.C. en a fait l'analyse depuis plusieurs années. Il en a fait le thème de sa session d'étude en 1974. Il a tiré la sonnette d'alarme avec un certain éclat à son congrès de Nancy en juillet 1977. Ses actions, notamment la manifestation nationale du 4 mai dernier, s'appuyaient sur cette réalité.

Dénoncer ne suffit pas. On a souvent parlé d'un attachement sentimental de notre syndicat aux écoles normales. Leur implantation départementale répond aux exigences de la fonction. Mais nous voulons leur transformation profonde pour qu'elles deviennent des centres départementaux d'éducation de niveau universitaire. La plate-forme syndicale est connue. Nous demandons dans les plus brefs délais un contenu revu et enrichi de la formation et simultanément la préparation des professeurs qui en auront la responsabilité ; nous demandons que cette fonction soit sanctionnée par un diplôme de carrière universitaire. Ces objectifs répondent aux demandes des élèves maîtres adhérents au SNI-P.E.G.C. Ils constituent un élément essentiel de notre exigence d'une revalorisation effective de la fonction d'instituteur. Le SNI-P.E.G.C. poursuivra dans ce sens les négociations ouvertes, en octobre, avec le gouvernement. Son conseil national arrêtera les modalités d'action pour soutenir cette revendication. C'est la manière efficace et authentiquement syndicale de prendre en charge sans démagogie les problèmes réels et graves de la formation des normaliens.

(1) *N.D.L.R.* — Nous avions écrit notamment : « *Le SNI, dans la plupart des régions, et notamment à Grenoble, a refusé d'apporter son soutien [à l'action des élèves maîtres].* »

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)* estime que « *des mesures urgentes indispensables pour la rentrée 1978* » doivent être prises « *dans les principaux domaines* ». Il s'agit de « *l'amélioration des conditions d'enseignement et de travail, des conditions d'emploi des titulaires et des auxiliaires* ». Le SNES demande donc « *l'adoption immédiate d'un important collectif budgétaire* » et « *l'ouverture rapide de négociations* ». Le Conseil national du syndicat, qui se réunira le 26 avril, « *prendra les décisions d'action qui s'imposeront* ».





Le Monde des loisirs et du tourisme

PROMOTEURS CONTRE PHARAONS

Osera-t-on construire au pied des Pyramides ?

UNE caricature du quotidien cairote *Al-Ahram* montre un bureaucrate égyptien, moderne scribe, interpellant un pharaon : *« Que faites-vous dans le secteur des Pyramides, ne savez-vous pas que c'est devenu une zone de développement touristique ? »*

Un demi-million de touristes occidentaux, sans parler des Egyptiens, viennent contempler chaque année les Pyramides de Guizeh et le Sphinx, dont les environs sont déjà pourvus bien bien plus d'hôtels, de restaurants et de cabarets qu'il n'en faudrait. Mais vu du désert libyque, pour peu que l'on oublie les hideux cabanons du dimanche installés là et les non moins hideuses carcasses de casernes anglaises, le site reste dégagé. Il risque de ne plus l'être encore pour longtemps.

A 1,5 kilomètre au sud de la première — la seule qui soit encore debout — des sept merveilles du monde, des hôtesses polyglottes proposent aujourd'hui, en imitant le sourire de Nefertiti, des lots de terrain *« avec vue sur les Pyramides »*. Le prix en est « encore abordable » (de 150 à 200 F le mètre carré), la concession est pour quatre-vingt-dix-neuf ans et l'on vous y bâtira une villa à coupole *« à choisir parmi douze modèles différents »*.

« L'actrice X..., l'émir Y... ont choisi cet emplacement »... La maquette, au demeurant, est agréable à l'œil. Autour d'un vaste golf de dix-huit trous en forme de croix de vie pharaonique (1), vingt-quatre « villages touristiques » comptant chacun de trois à quatre cents maisons blanches au profil tunisien et couvrant en tout 4 000 feddans (1 feddan = 4 200 mètres carrés) sont disséminés dans une abondante végétation. Les résidents ou les visiteurs auront à leur disposition plusieurs cinémas, casinos et cafétérias, une mosquée un hôpital, un jardin botanique, trois lacs artificiels, quatre hôtels de trois cents chambres, etc.

Les travaux préliminaires ont commencé en septembre 1977. Déjà, on éventre le sol pour y tracer les routes, les lacs, mettre en place les conduites d'eau. Le premier hôtel sera édifié à partir de juillet prochain. Les voies d'accès et l'infrastructure seront achevées un an après et les premières villas livrées en 1980. *« Oasis des Pyramides »*, d'après la publicité, ou *« catastrophe nationale provoquée par un nouveau Ferdinand de Lesseps »* (celui de Panama sans doute), selon la revue cairote *Rose-el-Youssef*, ce projet coûtera au moins 2,5 milliards de francs.

Un certain Peter Munk

On a cru longtemps qu'il ne serait jamais réalisé. Depuis la signature du contrat (*le Monde* des 4 janvier 1975 et 29 avril 1976) entre l'organisme égyptien du tourisme et la Southern Pacific Properties de Hongkong, divers renseignements concernant le passé du patron de cette entreprise, le Canadien Peter Munk, étaient en effet parvenus en Egypte avant même que le très crédible *Financial Post* de Toronto ne décrive en long et en large, en juin 1977, l'édifiante carrière de ce play-boy de la finance internationale. Aujourd'hui âgé de cinquante ans et agissant à partir d'une résidence londonienne au décor digne d'un James Bond, M. Peter Munk avait fait une faillite retentissante dans son pays en 1967 avant de se lancer, avec la société de Hongkong qui a pris maintenant en charge la « mise en valeur » des Pyramides, dans de clinquantes opérations touristiques en Nouvelle-Zélande, aux îles Fidji et jusqu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Alertée par l'article du *Financial Post*, Mme Namet Fouad, quarante et un ans, professeur d'anthropologie à l'université du Caire, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et fondatrice avec l'ancien vice-président égyptien Mahmoud Fawzi d'une association pour la sauvegarde des monuments historiques en Egypte, critiqua vivement dans la presse du Caire le projet égyptien de la Southern Pacific. Celle-ci attaqua alors Mme Fouad en diffamation devant les tribunaux égyptiens. Plutôt que de ne plus recevoir d'ordres de publicité du groupe Munk, les journaux cairotes fermèrent leurs colonnes à l'universitaire, laquelle avait entre-temps demandé au Conseil d'Etat égyptien de se prononcer sur la validité du décret présidentiel du 25 mai 1975, qui distrait en quelque sorte le périmètre des Pyramides du domaine public de l'Etat et accorde à une société, sans l'aval du Parlement, une concession de plus de trente ans, ce qui est en principe interdit en Egypte.

M. Sedki Soliman, président de l'appareil central des comptes de l'Egypte, a démissionné de son poste après avoir rédigé un rapport contre le projet des Pyramides. M. Abdel Moatti El Hussein, inspecteur des antiquités, a été déplacé après avoir constaté que les premières excavations avaient mis à jour, en novembre 1977, des sarcophages de la vingt-sixième dynastie, ce qui n'a rien d'étonnant, les terrains concédés à M. Munk étant situés en plein champ archéologique. Si les égyptologues étrangers n'ont pas encore protesté officiellement c'est, semble-t-il, qu'ils doutent de l'efficacité de leur intervention face aux labyrinthes de l'administration égyptienne et à la paralysie des organisations internationales devant l'intouchable souveraineté des Etats. En février dernier, enfin, le Parlement égyptien a toutefois débattu pendant sept heures de cette affaire, et les arguments économiques et sociaux des ministres de l'économie et du tourisme n'ont pas convaincu nombre de députés.

Malgré cette levée de boucliers, la Southern Pacific ne s'est pas démontée. Dès le début, elle avait fait savoir que les découvertes archéologiques seraient sauvegardées, que le site serait préservé au maximum (même si les bâtiments qui ont trois étages sur la maquette en ont six sur les plans ?). Elle se sent forte aujourd'hui de l'appui du célèbre financier saoudien Adnan Kashoggi, qui a racheté 28 % de ses parts, et de celui des deux émirs saoudiens, dont le gouverneur de La Mecque, qui ont pris une participation de 23 % dans la société qu'elle a formée avec l'Organisme égyptien du tourisme, pour la « promotion » des Pyramides.

Dans cette compagnie mixte, la Misr (Egypte, en arabe), pour le développement du tourisme, l'Egypte ne détient que 40 % du capital, qui sont constitués par l'apport, non pas des Pyramides elles-mêmes, comme certains Egyptiens l'ont craint — quand même ! — mais par celui de 30 000 feddans du désert les jouxtant. M. Munk, avec 60 % des parts, devait apporter l'équivalent de 15 millions de francs. Selon ses détracteurs, on n'a pas vu le premier sou de cette somme qu'il est en train de constituer avec le produit de la vente des terrains, pris en compte pour 1 centime le m2 et revendu à 200 F le m2...

La malédiction des Pharaons

En dernier ressort, Mme Fouad a publié au Caire un livre, *le Plateau des Pyramides* — préfacé et cautionné par un éminent juriste, M. Mustapha Mareï, ancien ministre d'Etat du royaume d'Egypte — qui ne laisse plus rien ignorer de l'affaire. Quant à la justice égyptienne, elle vient d'estimer que Mme Fouad n'avait pas diffamé M. Munk. Cependant, les travaux continuent. Tout ce que les différents opposants au projet ont obtenu, c'est que le village n° 24, le plus proche des Pyramides, soit déplacé. C'est déjà un succès si l'on considère qu'aucun des deux cents jugements rendus dans le passé en faveur du service des antiquités plaidant contre des particuliers ayant occupé des zones archéologiques *« n'a pu être exécuté en raison de l'importance des personnalités contre lesquelles ils étaient prononcés »* !

C'est ce qu'a révélé devant les parlementaires M. Gamal Moukhtar, ancien sous-secrétaire d'Etat aux antiquités.

Désespérant d'avoir gain de cause, les Egyptiens, qui redoutent de voir saccager à jamais ce lieu unique au monde qu'est Guizeh, ne comptent plus guère que sur la malédiction des pharaons pour venir à bout des promoteurs... En attendant, il faut bien ajouter un volet au vieux proverbe oriental : *« Les hommes ont peur du temps, mais le temps a peur des Pyramides. »* Aujourd'hui, celles-ci ont peur de Peter Munk !

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Il s'agit du signe hiéroglyphique *ankh* signifiant « vie », et dans lequel certains voient le symbole des sexes masculin et féminin réunis. Le *ankh* est aussi appelé croix de vie, clef du Nil ou encore croix copte.

Des H.L.M. à Crocodilopolis

BIEN que fouillée de tous côtés depuis cent cinquante ans, sans parler des vols des siècles précédents, l'Egypte reste la terre par excellence des découvertes archéologiques. En décembre 1977, à Tourah, dans la banlieue du Caire, on a mis à jour une nécropole datant des deux premières dynasties pharaoniques. Dans l'une des tombes, on a même découvert les restes d'un pillard pris au piège il y a deux mille ans... A Matarieh, également aux portes de la capitale, on a exhumé cette année les vestiges d'un temple de Ramsès III.

A travers l'UNESCO, la communauté internationale a dépensé des fortunes pour déménager des monuments comme les colosses d'Abou-Simbel ou les temples de Philae (opération en cours) recouverts par les eaux des barrages d'Assouan. Cet effort financier, ainsi que l'incontestable appartenance à l'humanité entière, à raison de sa haute valeur, du patrimoine archéologique égyptien, ne font-elles pas un devoir à telles organisations ou associations internationales, à telles grandes voix, d'attirer l'attention du Caire sur les graves dangers courus par l'héritage des siècles écoulés ? Ne s'alarmerait-on pas, n'agirait-on pas de tous côtés si un village de campeurs s'installait dans le parc de Versailles ou si l'on construisait une usine devant le Taj Mahal ?

Certes, il n'est pas question d'entraver, au nom du passé, le développement économique et touristique de l'Egypte. Personne n'a trouvé à redire que la Southern Pacific prenne aussi en charge la mise en valeur de la plage de Cléopâtre à Ras-el-Hekma (Marsa-Matrouh) ni que le Club Méditerranée crée une base de pêche sous-marine à Hourgada, sur la mer Rouge. De même, il a fallu admettre les inévitables détériorations causées aux monuments antiques par l'accroissement du nombre des touristes (on pense notamment aux fragiles peintures des Hypogées) et, surtout, par les modifications du milieu consécutives à l'existence du haut barrage d'Assouan.

Dans la fumée des torchères

Mais comment ne pas se lamenter devant le saccage des sites d'Assouan ou de Louqsor par des hôtels en hauteur écrasant les temples ou barrant le panorama du Nil ? Comment ne pas s'insurger devant l'usine à gaz implantée tout récemment, on ne sait pourquoi, sous le nez des pyramides de Dahchour en bordure du désert libyque, alors que la matière première utilisée provient de la mer Rouge ? Outre les réservoirs et divers bâtiments industriels qui déparent les entours du monument, les fumées des torchères que le vent rabat jusqu'à la pyramide de Seqquarah salissent le ciel et attaquent les pierres. Le site de première importance de Dahchour, déjà interdit à la visite depuis plusieurs années en raison de l'installation dans les environs d'un camp militaire et abîmé par le passage en son milieu de l'oléoduc Suez-Alexandrie, est aujourd'hui complètement gâché.

Ayant employé les moyens appropriés pour convaincre qui de droit, une firme japonaise a eu une idée publicitaire « géniale » : sur le plateau de Guizeh, en vue des vraies Pyramides, elle en construit une nouvelle... La base de la face méridionale de la pyramide de Chéops est en partie cachée par un énorme hangar dans lequel les Italiens ont placé la barque solaire du pharaon. Sur l'ancienne Crocodilopolis, dans l'oasis du Fayoum et sur la nécropole saïte d'Héliopolis, dans la banlieue cairote, on s'apprête à construire des H.L.M. Dans la capitale même, faute de restauration et de surveillance, églises et mosquées millénaires, palais et mausolées mamelouks, fontaines turques, s'en vont par lambeaux. (On vient toutefois de relever une porte écroulée de la citadelle de Saladin et de Mehemet Ali.) Des arbres centenaires sont condamnés à mort parce qu'ils ne font pas « moderne ». La résidence construite pour l'impératrice Eugénie, exemple unique d'architecture métallique en Orient arabe, est abattue, ainsi que le palais début de siècle, habité plus tard par le régent de Farouk, le pacha Chérif Sabri. Ils seront remplacés par des hôtels...

Certes, l'Egypte a d'autres chats à fouetter que la conservation de ses monuments. Mais peut-on pour autant se résigner à voir ceux-ci disparaître peu à peu ? Les générations futures ne manqueraient pas de nous le reprocher. Des institutions riches comme le musée de Brooklyn, qui réunit actuellement des fonds pour construire plusieurs nouveaux musées en Egypte, ne pourraient-elles aussi s'intéresser à la préservation des témoignages du passé qui ne peuvent être mis dans des vitrines ?

J.-P. P.-H.

FRANTEL A REIMS

Hôtel-choc

LE bâtiment se dresse telle une falaise blanche où les bow-windows en aluminium mat tracent des lignes verticales. Blanc et bronze sont les teintes dominantes de l'Hôtel Frantel de Reims. Un ensemble animé mais raisonnable, qui exprime par ses volumes extérieurs les différents lieux qu'il abrite. Un peu à l'étroit sur son îlot, mais judicieusement situé aux abords de l'autoroute de l'Est, à deux pas du centre-ville, ce quatre étoiles-luxe, nouvelles normes, bénéficie en outre de deux paysages : le canal de l'Aisne à la Marne, qui coule devant sa porte, et, en toile de fond, la cathédrale, admirable et immuable.

Raisonnable ? Cet hôtel l'est-il vraiment ? « *En fait, il va à l'encontre des idées reçues*, déclare Marc Held, qui en a réalisé le plan et les aménagements intérieurs. *Depuis une dizaine d'années, la règle veut que, en matière d'architecture comme en matière de design, on s'applique à fabriquer des produits dans lesquels le public se reconnaîtra. Prenons un hôtel pour hommes d'affaires : par son confort, sa qualité, la richesse des matériaux utilisés, il doit exprimer la classe sociale, le niveau hiérarchique auxquels ses clients appartiennent. La modernité du mobilier — acier et Altuglass, — l'audace dans les couleurs (l'orange est souvent roi), sont là pour signifier l'efficacité, le dynamisme des décideurs que sont les chefs d'entreprise.*

» Ce n'est pas tout. Ces hommes qui se déplacent, qui bougent, perdent en voyageant leurs racines. Le dépaysement ne leur vaut rien de bon. Il leur faut un cadre rassurant. Ils doivent retrouver partout où ils descendent la même disposition intérieure. Même chambre, même moquette, même nourriture. Tout doit être facile. Tout doit couler de source. Hall et restaurant au même niveau, comme deux vases communicants. Tout doit se trouver dans l'hôtel : boutique de souvenirs et boîte de nuit. Enfin, dernier ingrédient obligatoire, la musique, si douce, qu'un concerto de Bach devient une berceuse, mais qui apporte cette touche finale dont le « cadre supérieur » a tant besoin à la fin d'une journée : la quiétude. »

« *Eh bien ! à Reims, on a bouleversé tout ça* », poursuit Marc Held. Dès le départ, l'opération échappe au classicisme. L'investisseur — la société Corestel — n'est pas un hôtelier. Son président, M. Jacques Cordier, s'assure la franchise et l'enseigne Frantel tout en donnant carte blanche pour le projet, ce qui n'est pas si fréquent, à Annik Duvillaret. Cette ancienne assistante de l'éditeur Robert Delpire se charge de réunir l'équipe d'architectes.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 14.)

CARNET DE VOYAGES

● **Vacances clef en poche.** — Il y a maintenant plusieurs années que le groupe Swiss Chalets - Inter Home se consacre à la location de vacances. Appartements, maisons individuelles de toutes tailles — *et à tous prix* — figurent dans son épais catalogue. Epais puisqu'il couvre la France, l'Autriche, la Suisse, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne...

Pour cet été, SCIH lance un village de vacances à Port-Barcarès, sur le littoral Languedoc-Roussillon. Logements de une à cinq pièces près de la mer, piscines, tennis, port de plaisance, etc.

★ Swiss Chalets. Inter Home : 88, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, tél. 555-70-45. (Les réservations peuvent être faites dans la plupart des agences de voyages.)

● **Israël à bicyclette.** — Pour peu qu'on se sache le mollet solide et qu'on ne craigne point les rigueurs du soleil de la Bible, on peut s'inscrire au tour d'Israël à vélo (15 jours) que propose Jumbo. Une voiture-balai sera là, pour ramasser les éventuels défaillants (et transporter les bagages)...

★ Jumbo (dans les agences d'Air France et agences de voyages agréées). Départs les 7 mars, 5 avril, 2 juin, 1er septembre et 6 octobre. Par personne : 3 250 F.

● **Merveilles de Belgique.** — Bruges et Gand, début mai, les fêtes de la bière à Louvain et une promenade sur l'Escaut jusqu'à Anvers pour le week-end de Pentecôte, Bruxelles et ses environs, du 29 avril au 1er mai : plusieurs propositions de goûter le printemps belge qu'une agence a mises dans ses programmes.

On voyagera en autocar depuis Paris et on logera en hôtel de première classe.

★ Sélectour (dans les agences de voyages). Forfaits de 390 F à 1 050 F.

● **Bonnes étapes sur la route.** — 3 452 relais routiers, dont 3 127 en France, figurent au Guide des relais routiers 1978. Toutes ces maisons servent des repas à moins de 21,50 francs : c'est toujours bon à savoir lorsqu'on se déplace en famille avec une bande de petits affamés ! Quant aux gourmands, ils repéreront à coup sûr les « relais casseroles », d'un prix plus élevé. Ils sont cette année 136 au total à avoir mérité cette distinction.

Enfin, le nombre des relais homologués hôtels de tourisme est désormais de 229 (4 000 chambres de catégorie 1, 2 ou 3 étoiles).

★ *Guide des relais routiers*, 1978, 6, rue de l'Isly, 75008 Paris, tél. 387-61-68, prix : 24 F.

● **Pas loin de 2 000 (bonnes) adresses.** — Le Guide de l'Auto-Journal compte cette année 384 pages, où sont répertoriées plus de 1 900 adresses, dont 142 y figurent pour la première fois ; en revanche, 94 maisons citées l'an dernier ont été radiées. Si quatre cents des établissements pratiquent des prix « élevés », la plupart des autres proposent un menu à moins de 30 francs.

Chaque restaurant fait l'objet d'une note précisant la qualité du cadre, les spécialités maison, la présence d'une piscine, de jardins, etc..., et l'existence de chambres s'il y a lieu.

★ *Guide de l'Auto-Journal*, 43, boulevard Barbès, 75880 Paris Cedex 18, tél. 257-11-88, prix : 30 F.

● **Un gîte sur les bords de l'Aulne.** — Châteauneuf-du-Faou, c'est une bourgade de la Cornouaille des monts, au bord de l'Aulne. Qui possède un hameau de gîtes de vacances admirablement situé. Il y a cent excursions à faire alentour, à pied ou à bicyclette. Pour une semaine, le gîte sera facturé 400 francs (du 1er avril au 1er juillet).

★ Mairie de Châteauneuf-du-Faou, 29119, tél. (98) 81-75-41 ou Mme Keraval, Penn Art Pont, 29119, tél. (98) 81-81-25.

● **Au pays du Grand Meaulnes.** — Chaque année désormais, l'association des Amis de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier organise un « pèlerinage » en Sologne, sur les lieux qu'habita l'auteur du « Grand Meaulnes ». Cette fois, le voyage durera trois jours ; outre le circuit, les participants visiteront une exposition consacrée à l'écrivain et suivront une conférence avec projection...

Départ le 13 mai, de Paris, vers La Chapelle-d'Angillon, Nançay, château de La Verrerie. Le lendemain, Dun-sur-Auron, Ainay-le-Château, Epineuil, Comançay, Sainte-Agathe, etc. Le 15 au matin, visite de Bourges, où on logera durant les deux nuits du voyage (Hôtel de la Boule-d'Or).

★ AJRAF : 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay, tél. 926-48-07. (Renseignements sur demande.)

● **Vaux-le-Vicomte à l'heure d'été.** — Le château de Fouquet a rouvert ses portes le 18 mars, et jusqu'au 31 octobre. Fontaines et jeux d'eau fonctionneront les deuxième et dernier samedis de chaque mois, de 15 h. à 18 h., mais le domaine est ouvert tous les jours de 10 à 13 h. et de 14 h. à 18 h. ; les dimanches et jours fériés, sans interruption de 10 à 18 h.

★ Service touristique : domaine de Vaux-le-Vicomte, 77950 Maincy, tél. 438-97-09. (Le château est à 50 kilomètres de Paris.)

● **Les huit siècles de Lucerne.** — Une chambre d'hôtel, avec petit déjeuner, un apéritif de bienvenue, la gratuité sur tous les transports publics, une entrée au musée suisse des transports, des réductions sur les excursions en Suisse centrale : l'office suisse du tourisme a décidé de fêter dignement le huit centième anniversaire de la ville de Lucerne, en proposant, jusqu'au 31 décembre 1978, trois jours de flânerie au bord du lac des Quatre-Cantons, au prix de 60 francs suisses (150 francs français) par personne.

★ Office suisse de tourisme : 11 bis, rue Scribe, 75009, Paris. Tél. : 073-63-30.

HOTEL-CHOC A REIMS

(Suite de la page 13.)

L'idée n'est pas de construire le nouveau maillon d'une chaîne, mais d'offrir un hôtel aux Rémois. On choisit donc tout naturellement un architecte de la ville, Jean-Loup Roubert, à qui l'on doit déjà l'école de commerce, un beau volume gris, respectable et discret comme la bourgeoisie du cru. Pour « son » hôtel, qu'il veut contemporain, l'architecte utilisera une structure de béton revêtue de grands aplats de grès blanc qui rappellent les paysages de la région.

A l'intérieur, on bouscule le plan traditionnel. Le bar n'est plus en sous-sol : il monte au premier étage, tout comme le restaurant, qui se désolidarise du hall, ce qui, dans la pratique hôtelière, est très mal vu. *« Il faut des lieux que l'on découvre,* affirme Marc Held. *Si le restaurant est bon et beau, les gens y monteront. »*

Mais là où l'équipe va se surpasser, c'est dans le sur-mesure. *« Jamais vous n'arriverez à faire du « spécial » dans le cadre du budget »*, déclarent les techniciens de l'hôtellerie, sceptiques. *« Eh bien !* dit Marc Held, *on y est... presque arrivé. »* Les meubles, l'équipement intérieur (il sera réalisé pour les parties bois et cuir par la société hongroise Artex), la plupart des tapis, ont été spécialement dessinés. En fin de compte, le budget n'a été dépassé que de 10 %.

A l'intérieur, un festival de béton

Tout a fait l'objet de soins extrêmes : le graphisme de la signalisation est confié à Annagrethe Beyer, qui dessine jusqu'aux numéros des chambres sur le tableau des clés. Annik Duvillaret, l'œil et l'âme de la maison, surveille les bouquets, qui, eux aussi, ont un style : courts, simples, monochromes et toujours placés sur les tables dans le faisceau des spots.

Ce luxe dans le détail n'est pas pour autant synonyme de tape-à-l'œil. « *L'intérieur est un festival de béton* », déclare Marc Held. L'investisseur s'en est inquiété. L'hôtel allait-il suffisamment afficher son coût et par là son standing ? « *Nous avons voulu lui prouver,* ajoute l'architecte, *que le soin apporté à l'assemblage et à la mise en œuvre de matériaux même pauvres remplaçait avantageusement l'utilisation de matériaux précieux.* » Le béton employé est tantôt poli, tantôt pioché à la main, et on y a incorporé du sable et des graviers roses de Moselle.

Le Frantel de Reims propose une gamme de services complets et inédits. Des salles polyvalentes dotées d'un matériel audiovisuel très perfectionné et d'équipements sophistiqués permettant une utilisation très souple ; des salles à manger particulières pour les déjeuners d'affaires — une blanche et rose, une japonaise, une blanche et ronde ; on peut choisir entre plusieurs formules de restauration et commander des repas « légers » : le chef se réclame de la nouvelle cuisine...

Enfin, outre les 125 chambres, claires ou foncées, roses ou bleues, on peut louer des studios, des suites, des appartements (9 en tout) dans lesquels on peut, au choix, cuisiner, se faire monter ses repas ou donner un cocktail.

Week-ends

Comment ces différents services sont-ils perçus par la clientèle ? « *Nous avions cru que tout ce qui « particulariserait » l'hôtel attirerait du monde,* fait remarquer Annik Duvillaret. *En fait, on a beaucoup de difficultés à faire percevoir la diversité des services proposés. Dans l'ensemble, les utilisateurs limitent encore leurs besoins à ce qu'ils trouvent habituellement ailleurs, et il faut beaucoup de temps pour qu'ils comprennent, par exemple, tout le parti qu'ils peuvent tirer du matériel audiovisuel. Quant au restaurant, il a acquis sans mal, et comme nous le souhaitions, sa propre identité. A Reims, on l'appelle « les Ombrages » et non pas le « restaurant du Frantel. »*

Pour qui entre ici, ni l'austérité ni le luxe cossu ne sont à redouter. Le hall est vaste. Les quelques marches que le visiteur gravit l'« élèvent » ; les poteaux en béton lui apportent la sécurité d'une structure ; un pavement de gravier bétonné se poursuit par un parquet en chêne ; les fauteuils et les poufs octogonaux — en cuir noir et cuir fauve — permettent de se grouper en ignorant les autres ; un tapis bouclé réchauffe les ascenseurs en inox. Au mur, un patchwork de Christine Roubert figure une étoile. L'une des quatre étoiles de l'hôtel, sans doute...

S'il met du temps à faire le plein, le grand bâtiment blanc vit sa vie et la vit bien. Pas de détériorations, peu de vols. Le personnel place bien, comme on le lui a appris, les bouquets ronds sous les spots qui les font vivre. On mise beaucoup sur les formules de week-end. Trois jours à Reims pour visiter les caves, la cathédrale, pour admirer les vitraux de Sima. C'est si près de Paris...

FLORENCE BRETON.





Tauromachie

CORRIDA-SPECTACLE, CORRIDA-PASSION...

AVEC ce regard de douceur et de nostalgie qu'il a, cet air d'apôtre Jean d'avant le voyage à Patmos, Jean-Marie Magnan surprendrait à coup sûr les gens qui voient dans le monde de la corrida un univers de machos sadiques et péremptoires. On le verrait plutôt en éleveur de tourterelles, en caresseur de chats — n'était soudain ces bouffées de ferveur ou d'indignation qui le transportent hors de ce cocon de tendresse soyeuse.

Depuis une dizaine d'années, ce jeune poète arlésien ami de Jean Cocteau, disciple de Michel Leiris, familier de Lucien Clergue, affirme, de plaquette en album et d'articles en essais, une « aficion a los toros » si brûlante et parlante, si chargée de vibration et si fine dans ses perceptions que l'on attendait son manifeste, un « éloge » tauromachique. Le voilà.

Voilà que Jean-Marie Magnan, voyeur engagé au plus profond, pèlerin passionné, confident enthousiaste, dit en deux cent cinquante pages ce qu'il a à dire d'essentiel sur cet art de l'espace fugitif et du temps assassiné, de cette sculpture sanglante et sitôt morte que née, de cet opéra de silences-lumières qui nous est venu du pays où l'Orient meurt a accouché sauvagement la Méditerranée d'Occident pour enfanter la culture tragique par excellence.

Il y a bien des façons de parler de la tauromachie et surtout de mauvaises. Et nous voilà tous à vaticiner en marginaux d'autant plus exigeants et sommaires que nous sommes plus détachés du drame central, intime, du mortel face-à-face. Nous prenant ici pour le taureau, là pour l'homme, et toujours bien sûr pour Thanatos.

Témoin en amitié et en fraternité

Il y en a une meilleure, qui est de parler le langage de la passion, et de « se déclarer » comme en amour. C'est la voie choisie par Magnan, tendre fou, qui ne cesse de chanter la gloire d'Ordoñez que pour clamer la ferveur de son admiration pour Bienvenida, ou servir de témoin, en amitié, en fraternité, à Curro Romero, le préféré, le bien-aimé, le bien-senti, Curro de Séville aux gestes de harpe et aux lenteurs de flamme.

Anthologie de l'homme-taureau, taurologie poétique et savante, le livre de Magnan est, de tout ce qui s'est écrit — moins savant que le Popelin, moins complet que le Lafront, moins pénétrant que l'Hemingway, moins entraînant que le « Tio Pepe » — celui qui, de la première la dernière page, ressemble le plus à une corrida vécue, celui qui, un soir d'hiver ou de printemps tardif et en attendant les premières « clarines », du côté d'Arles ou de Castellon, donne la plus parfaite illusion du trouble miracle tauromachique.

Lisez cette « corrida-spectacle, corrida-passion » et vous serez assis, aux côtés d'un ami poète, assis sur la pierre chauffée de soleil qui vous attend cet été, en Andalousie, à l'heure où va s'accomplir le rite.

JEAN LACOUTURE.

★ *Corrida-spectacle, corrida-passion*, par Jean-Marie Magnan. Robert Laffont, 220 pages, 49 francs.

motocyclisme

95 CHEVAUX DANS 1100 CENTIMÈTRES CUBES

IL ne fallait pas, il y a quelques années, parler au motard français des engins de grand tourisme sur deux roues. Dire que l'Harley-Davidson 1 200 cm3 « *était peut-être une bonne moto, adaptée au réseau routier américain* » attirait des sourires amusés, voire des quolibets. C'était l'époque des moteurs deux temps, la moto polluante et bruyante pour motard « pur et dur ». Et si les motards ont évolué, la moto aussi.

B.M.W. et Honda, l'un avec une 900, l'autre avec une 1 000 cm3, renversèrent la tendance en proposant des machines de grand tourisme à entraînement par cardan. Des engins capables d'enrouler des milliers de kilomètres sans beaucoup de problèmes. Vint la 1 000 B.M.W. (*le Monde* du 4 novembre 1976), qui marqua le début d'une escalade invraisemblable. La Kawasaki 1 200 six cylindres qu'on annonce pour « demain » aura la même cylindrée que l'antique Harley-Davidson conjuguée avec la puissance légendaire des « Kawa ».

Délaissant pendant longtemps cette course aux centimètres cubes, Yamaha s'intéressa plus particulièrement aux tout terrain, au point de devenir, grâce à cette catégorie de motos, le premier importateur dans de nombreux pays, dont la France. Toutefois, les ingénieurs de Hammamatsu ne perdraient pas leur temps pour autant et préparaient la surprise que nous avons pu piloter récemment sur les routes tourmentées du Sénégal. Rodney Gould, ex-champion du monde sur Yamaha, avait tracé deux boucles de 300 kms, mélangeant à souhait les pistes en latérite et les grands tronçons droits et dégagés débouchant sur des séries... de bosses et de trous. Disons de suite que jamais nous n'avons pu faire grimper l'aiguille du compteur jusqu'au bout : 220 km/heure sur de telles routes de brousse aurait été assurément suicidaire. Mais, justement, ce parcours nous a permis d'apprécier cette grosse cylindrée de la nouvelle génération. S'il fallait qualifier la 1 100 cm3 d'un seul adjectif, nous dirions : une souplesse étonnante.

Car rien, en effet, ne distingue cette moto lors de la prise en main. A la base, la XS 1100 n'est, en fait, qu'une 750 XS avec un cylindre de plus. Une japonaise un peu plus grosse, un peu plus lourde, un peu plus puissante. La XS 1100 a déjà contre elle, au départ, son poids, 280 kilogrammes qui en font un engin lourd à manier « à la poussette ». Mais dès les premiers tours de roues on comprend, on sent la différence : un couple étonnant et des chevaux qui viennent progressivement. Un exemple ? Réduire la vitesse de la machine à 40 kilomètres/heure, en restant sur le cinquième rapport. Réaccélérer et voir le moteur nous mener à 180 kilomètre-heure sans avoir changé de rapport... et en moins de trente-cinq secondes !

Si la transmission a tendance (comme toutes les transmissions à cardan) à claquer à l'enclenchement de la première, c'est le seul cas où on peut se rappeler que la chaîne a bel et bien été mise au rancart sur cette nouvelle moto de grand tourisme.

C'est au niveau du confort — donc de la sécurité — du pilote que l'on trouve le plus d'améliorations. Suspensions avant et arrière réglables, moteur silencieux monté sur *silent-blocks*, bien équilibrée, la XS 1100 fait oublier ses 95 chevaux. Ne les oubliez pas trop tout de même... La machine accuse 220 kilogrammes, c'est un énorme complexe où s'ébrouent quelques dizaines de chevaux en furie, sans compter ceux qui ne demandent qu'à être libérés...

Une version de la XS 1100 carénée d'origine sera proposée ; si ce carénage est original par rapport à ce qu'on avait vu jusqu'ici, il semblerait qu'il y ait des petits points de réglage à revoir. Beaucoup plus intéressant parmi les nouveautés, le garde-boue arrière articulé, qui permet de changer la roue sans trop de problèmes. Enfin, en option, un antivol sonore et incrochetable qui se met en action dès que quelqu'un s'avise de bousculer la machine.

PATRICE VANONI.

★ Donnée pour une vitesse maxi de 220 km/h, la Yamaha XS 1100 est commercialisée en mars 1978 au prix de 21 500 F. Consommation moyenne : 6,5 litres en dessous de 120 km/h, 10,5 litres au-dessus de 150 km/h.

Plaisirs de la table

Sur quatre cartes

● **Salut les copains**

Après une période hésitante, ce petit bistrot, que le bon Paul Forgerit avait fait cher à notre cœur, semble retrouver le bon vent de l'amitié. Un nouveau cuisinier pour assister le patron, le charme doux-ironique de la patronne et une carte à l'originalité déjà assurée, sans surprise mais sans ronron : gratin de moules au concombre, plaisant ; l'osso bucco à l'orange ; le caneton braisé aux *grains de cassis* ; le filet Strogonoff, la lotte braisée aux bolets. Un bien *honnête bergerac* (château les Bouillereaux) à 38,50 F.

LES COPAINS, 44, rue de Verneuil, Paris (7e), tél. : 261-26-61.

● **Les champs d'Amphitrite**

C'est à Bruxelles, au Scheltema qui venait d'ouvrir et où — merveille ! — les poissons *n'étaient pas servis avec des* pommes de terre, que j'ai découvert Georges Cloëts. Marié à une ravissante et brune Wallonne, celui-ci s'est installé aux *Champs d'Or* et continue, merveilleusement, de traiter le domaine d'Amphitrite, proposant le turbot vapeur-beurre de ciboulette, le filet de brochet rôti au four, la lote à la julienne de poireaux, le filet de saint-pierre aux courgettes, les saint-jacques aux truffes. Cette énumération ne dit pas la finesse extrême des préparations, la subtilité des accords, la saine simplicité des mets, arrosés d'un excellent rully blanc d'Armand Monassier. Le confit de légumes est à lui seul une merveille et le millefeuille une autre.

LES CHAMPS D'OR, 22, rue du Champs-de-Mars, Paris (7e), tél. : 551-52-69.

● **Une couronne méritée**

La marmite couronnée de Pierre Vedel est bien méritée. Ce Sétois qui ne renie rien de sa petite patrie et de sa cuisine est champion de l'équation qualité-prix d'abord. C'est pourquoi il veut toujours à sa carte une entrée à moins de 10 francs et un plat à moins de 20 francs. Ce soir-là, c'était une soupe aux *choux à la couenne (9 F), et* l'andouillette poêlée à l'échalotte (19 F). Mais un « bouillassou » de *poisson à l'ail doux* est à 16 F, la bourride comme à Bouzigues à 28 F, la sanguette de cochon à la *purée de choux de Bruxelles* à 30 F. Desserts : charlotte au chocolat amer (enfin !), poire d'hiver au vin rouge et au caramel, etc. Et le petit vin (du chef et de l'Aude), à 17,50 F.

PIERRE VEDEL, 50, *rue des Morillons*, Paris (15e), tél. : 828-04-37.

● **Sologne new-style**

Tout en gardant les spécialités de ce restaurant achalandé et sympathique, Christian Guillerand, nouveau patron, ajoute à la carte des poissons (de mer ou de rivière, selon les arrivages) mais cuits soit à la vapeur dans la cheminée, soit à la fumée sous cloche. Et c'est vraiment une trouvaille (ah ! ces sardines cuites « à la fumée » !). Ajoutons les quotidiens pieds de mouton à la poulette (de plus en plus rares à Paris, à croire que les moutons venant à pied les ont usés en route !), de la tête de veau et une salade de canette aux épinards crus qui est un régal. Pour le reste, on s'amusera d'une paupiette dont la farce est... un fromage de chavignol, des desserts de grand-mère.

LA SOLOGNE, 8, rue de Bellechasse, Paris (7e), tél. : 705-98-86.

LA REYNIÈRE.

● *Eh bien non ! Malgré les affirmations de M. Claude Verger,* malgré les informations de confrères (et même du guide Kléber, trop en avance cette fois), *La Bourgogne* ne change pas de propriétaire. M. et Mme Fontes, forts de leurs deux étoiles au Michelin continuent. Dont acte...

Cette rubrique est libre de toute publicité.

Jardinage

Le fuchsia dans tous ses états

Il y a un siècle et demi, un marin anglais, dont la postérité n'a pas conservé le nom, planta sur le rebord de sa fenêtre un petit arbrisseau aux fleurs en clochettes violettes probablement rapporté d'un lointain voyage dans la Terre de Feu. Après de longues discussions, et, sans doute, la promesse d'un important dédommagement financier, la plante devint propriété d'un horticulteur voisin. Celui-ci, charmé par cette espèce *inconnue qui lui semblait* digne d'espérance, s'empressa de la multiplier. C'est ainsi que *commença* pour le fuchsia le début d'une brillante carrière dans le monde des jardins.

Aujourd'hui, une bonne centaine d'espèces ont été répertoriées et les croisements ont donné naissance à quelques milliers de variétés offrant à la clientèle des amateurs une gamme particulièrement riche de formes, de ports, de couleurs et d'utilisation.

On rencontre toujours dans l'ouest de notre pays des haies hautes de 3 à 4 mètres de ce *Fuchsia magellanica* (ou plus exactement de ses descendants améliorés *gracilii* et *riccartonii*) qui séduisit un modeste horticulteur anglais. Cette région est, en effet, très propice au bon développement du fuchsia qui craint, par-dessus tout, une atmosphère trop desséchante et nécessite une température régulière et assez douce.

Outre ses grandes ressources décoratives, le fuchsia possède plusieurs atouts justifiant qu'on s'intéresse à sa *culture* : multiplication très facile, floraison longue et régulière d'avril à l'automne, diversité *des utilisations* (massifs, jardinières, paniers suspendus, haies et couverture des *murs en zone abritée...*), excellente adaptation aux zones d'ombre même si le plein soleil ne lui *fait pas peur. Le mois de mars* consacre le renouveau de la végétation de ces plantes dont l'hivernage, entre les potées de géranium, peut se faire sans difficulté. Il suffit d'un emplacement lumineux (près d'une fenêtre), de maintenir la température entre 8° C et 10° C et la terre très légèrement humide. En ces premiers jours du printemps, les arrosages doivent reprendre et l'on peut étêter la tige afin de favoriser une bonne ramification.

Potées, paniers et balcons

Si les plantes sont destinées à demeurer en pot, c'est aussi l'époque du rempotage dans une terre de jardin bien fertile additionnée de terreau (on conseille habituellement le mélange 1/3 terre de jardin, 1/3 terre de bruyère et 1/3 terreau). Il suffira d'apporter au cours de la saison de croissance un peu d'engrais avec l'eau d'arrosage, une ou deux fois par mois. Car le fuchsia est un gros mangeur qui sera d'autant plus vigoureux et florifère qu'on lui apportera avec régularité une nourriture abondante et immédiatement assimilable.

Peu de plantes se prêtent aussi bien au décor des balcons quelle que soit l'exposition et particulièrement à l'ombre où seuls le bégonia tubéreux, la balsamine, la lobélie et, dans une certaine mesure, le pétunia consentent à fleurir abondamment. Parmi les variétés les plus rustiques — qui peuvent donc passer l'hiver (s'il n'est pas trop rigoureux) à l'extérieur — *on peut retenir Flash, Lady Thumb* et *Tom Thumb* ainsi que le beau rose et blanc *Alice Hoffmann* lumineux et florifère. Les variétés qui exigent un hivernage sous abri sont beaucoup plus nombreuses, et il est délicat de faire un choix qui dépend du goût de chacun. On peut citer cependant *Mr. W. Rundle* aux sépales roses et longs fleurs carminées ; *Ministre Boucher* rouge et mauve ; *Madame Danjoux*, carmin et rose violacé ; et aussi *Ballet Girl*, rouge et fleurs blanc veiné de rouge ; *Sonata*, rose pâle et larges corolles blanches, et l'excellent *W. P. Wood*, aux sépales et fleurs ton sur ton rouge violacé.

Une des utilisations les plus spectaculaires est la réalisation de paniers suspendus où les variétés à longues tiges retombantes forment un décor précieux. On peut avec succès porter son choix sur *Mantilla*, au beau rouge corail, *Pink Galore*, un somptueux rose pâle, ou encore *Bridesmaid*, aux pétales lilas pâle jaillissant d'un calice blanc rosé, et *Indian Maid*, violet foncé et rouge vif.

Tiges et cônes

Le travail et le temps qu'exige la conduite des fuchsias sur tige ou en cône (grande passion des amateurs britanniques) ont fait abandonner ce type de culture par les professionnels. Seuls les amateurs s'adonnent à ce jeu de construction qui nécessite patience et un tour de main assez facile à acquérir. L'important est de choisir avec soin la variété dont la vigueur se prêtera à cette technique. La plus courante est *Thérèse Dupuis*, dont le calice rouge et les pétales bleu foncé sont bien connus des promeneurs de nos jardins de ville. D'autres bonnes variétés déjà citées et fort vigoureuses conviennent bien à ce genre de culture comme *Ballet Girl, Brutus*, relativement rustique, *Madame Danjour, Royal Velvet* et *M. W. Rundle*.

Dans tous les cas, la technique demeure la même si l'on veut obtenir une boule fleurie sur un tronc de 0,80 m à 1,20 m. Choisir une bouture bien droite et la palisser au début du printemps le long d'un tuteur. Bien entendu, ne pas l'étêter et se contenter de supprimer au fur et à mesure de la croissance toutes les pousses axillaires en conservant deux ou trois feuilles, tige, qui doit devenir en fin de saison un véritable petit tronc. Quand la hauteur désirée est atteinte, on forme la tête en pinçant le bourgeon terminal, ce qui entraîne la ramification. Après une saison d'hivernage, une abondante floraison se produit l'année suivante.

La formation de cônes n'est pas plus difficile et permet d'obtenir en deux ou trois années des arbustes très vigoureux à placer en bac au bord d'une terrasse, près d'un portail, le long d'un escalier... Au départ, on élèvera une tige assez forte sur laquelle seront conservées des ramifications éloignées de 8 centimètres à 10 centimètres les unes des autres. *Pendant l'été*, ces ramifications seront étêtées et pincées pour éviter un allongement *excessif et permettre la formation* de l'ébauche du cône de feuillage. Après un hivernage, les tailles sur bois *sec* reprendront au printemps suivant. Les branches latérales seront réduites au tiers de leur longueur et le prolongement sera taillé court afin de faire naître une nouvelle forte pousse terminale. La même conduite sera suivie chaque année, et des variétés comme *Brutus, Marinka* ou *Royal Purple* aux grandes fleurs acceptent fort bien la formation en cône.

Une autre utilisation des fuchsias, plus limitée et peut-être aussi moins raffinée que la culture en bacs (qu'elle soit en buisson, sur tige ou en cône), est le palissage. En effet, certaines variétés sont susceptibles d'atteindre 3 à 4 mètres de haut, et parfois même 6 à 8 mètres. Le choix se portera évidemment sur des plantes supportant les hivers peu rigoureux, et ce n'est guère qu'en bordure océanique que l'on peut rencontrer *de telles* cultures. C'est toujours un enchantement de découvrir, l'été, ces murs *croulant de fleurs qui illuminent* souvent les zones ombragées. Le plus vigoureux est sans doute *Corallina*, qui se palisse aisément et atteint 6 à 8 mètres, mais on peut aussi créer un élégant décor avec *Rose de Castille*, aux innombrables petites fleurs framboise, *Champion*, à grandes fleurs rouge *violacé, et, bien sûr*, les classiques mais toujours bienvenus *Magellanica gracilis* et *Magellanica riccartonii*.

Cette très grande diversité d'emploi, la richesse des coloris, l'étendue de la gamme des variétés, ont suscité les passions, et le fuschsia, au même titre que la rose, le chrysanthème ou l'iris, compte à travers le monde d'innombrables collectionneurs. C'est par leur intermédiaire que *s'effectuent* dans notre pays l'essentiel des échanges et, bien souvent, l'introduction de nouvelles variétés en provenance des pays anglo-saxons, où cette fleur est beaucoup plus prisée et continue d'être largement cultivée et hybridée par de nombreux professionnels.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

A voir

Du 17 au 28 mars : Salon du *Camélia*, Parc *floral* de Paris, porte de Vincennes. Trois visites commentées. Renseignements, tél. : 365-10-10.

Du 6 au 16 avril : Vingt-deuxième exposition internationale de la fleur. Château de Cagnes-sur-Mer (06).

Du 29 avril au 15 mai : Saison du jardin dans le cadre de la Foire de Paris.

Du 20 au 29 mai : exposition de la Société française des iris, parc floral de la Source, 45 Orléans.

Du 23 au 26 juin : Salon international de la rose, Parc floral de Paris, porte de Vincennes.

★ Pour s'informer : Société des amateurs de fuchsias. 75007 Paris, tél. : 548-39-76. S.N.H.F., 84, rue de Grenelle.

Planches biologiques

La fée électricité, ce pur produit de la civilisation moderne et technologique, faisant défaut, c'est dans un amphithéâtre glacial que l'association Nature et Progrès a commencé les travaux de son récent congrès sur l'agriculture biologique. Ce froid était pour certains un excellent retour aux dures réalités de la merveilleuse vie pastorale de nos ancêtres... Mais, il ne faut pas s'y tromper, l'agriculture (et, bien sûr, le jardinage) biologique n'est pas uniquement le fait de passéistes évanescents, de doctrinaires fanatiques, de maniaques de la céréale complète, de prosélytes du sucre de canne ou de quelques mystiques fumeux entrés en « biologie » comme on entre en religion.

Il existe à Nature et Progrès (et c'est le mérite de cette association, qui regroupe de nombreux courants de pensée) des hommes qui tiennent compte des acquis de la science agronomique pour tenter d' « inventer » peut-être une autre agriculture. Le jardinage, où l'art de la récupération et du compostage doit jouer un grand rôle, demeure une partie importante de leurs préoccupations et certainement un lieu d'expérimentation privilégié de leurs théories.

Si vous refusez toute utilisation d'engrais et de produits de traitement au jardin — démarche possible mais qui m'apparaît souvent plus passionnelle que raisonnée, — la meilleure information sur le jardinage biologique est sans conteste le très sérieux livre de Claude Aubert. Que l'on partage ou non ses convictions, il faut reconnaître la qualité de l'ouvrage. Bien différent d'autres livres, qu'il faudrait plutôt appeler catalogues pour la vente de multiples poudres de perlinpinpin dont les bénéfices vont dans l'escarcelle de quelques marchands de soupe férus de naturel.

L'agriculture biologique engendrerait-elle aussi les trusts que ses partisans dénoncent ?

M. L.

★ Nature et Progrès, 3, chemin de la Bergerie, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

★ *Le Jardin potager biologique*, par Claude Aubert. Le courrier du livre, éditeur, 21, rue de Seine, 75006 Paris. Prix 25 F.

ET DU TOURISME

Jeux

échecs N° 756

LES DANGERS DE LA SYMÉTRIE

bridge N° 751

LE CHELEM DE MEXICO

scrabble N° 29

HISTOIRE D'AULX

Hippisme

Une fleur bleue dans le gazon

échecs N° 734

LES DANGERS DE LA SYMÉTRIE

(Tournoi de Kalinine, 1977)
Blancs : IVANOV
Noirs : TCHERNIKOV
Gambit - D. Défense slave.
Variante d'échange.

1. d4	d5	14. é4 !! (n)	
2. ç4	ç6		d×é4 (o)
3. Cf3	Cf6	15. Ch4 (p)	b6 (q)
4. ç×d5	ç×d5	16. Ca4	é3 (r)
5. Cç3	Cç6 (a)	17. D×é3	Fç2
6. Ff4 (b)	Ff5 (c)	18. d5 !! (s)	
7. é3 (d)	é6 (é)		F×a4
8. Fb5 (f)	Cd7 (g)	19. d×ç6	Cf6 (t)
9. Da4 (h)	Tç8 (i)	20. Db6	Cd5
10. 0-0 ! (j)	a6 (k)	21. Db7	Rd8
11. F×ç6	T×ç6	22. D×f7 (u)	
12. Tf-ç1 !	b5 (l)		F×ç6
13. Db3 (m)	Dç8	23. Cf3	Dd7
		24. Cé5 !	abandon

NOTES

a) Après 5... Ff5 ; 6. Db3! les Noirs ont du mal à défendre le pion b7. Si 6...b6 ; 7. é4!, d×é4 (ou 7...C×é4 ; 8. C×é4, d×é4 ; 9. Cé5, Fé6 ; 10. Fb5+, Cd7 ; 11. d5, Ff5 ; 12. g4) ; 8. Cé5,é6 (ou 8... Fé6 ; 9. Fb5+, Cb-d7 ; 10. d5) ; 9. Fb5+, Cf-d7 (si 9..., Cb-d7 ; 10. Fg5) ; 10. g4, Fg6 ; 11. b4 et si 6... Db6 ; 7. C×d5, C×d5 ; 8. D×d5, é6 ; 9. Db3, D×b3 ; 10. a×b3, Fç2 ; 11. Cd2, Fb4 ; 12. Ta4, a5 (ou 12..., F×d2+ ; 13. F×d2, F×b3 ; 14. Ta3, Fd5 ; 15. [illegible]) ; 13. é3, Cç6 (13..., F×b3? ; 14. T×b4) ; 14. Fb5.

b) Dans cette variante symétrique, l'espoir des Blancs est de profiter du trait pour obtenir un avantage de position, malgré la simplification résultant de l'échange des pions centraux et de l'absence de dynamisme de la situation. Cette variante, d'apparence sèche et terne, recèle cependant plus de finesses qu'on ne pourrait le supposer, comme l'ont montré Alekhine, Petrossian et Spassky. Dans tous les cas, les Noirs doivent jouer avec précision.

c) Deux possibilités s'offrent aux Noirs, soit le maintien de la symétrie par 6..., Ff5, soit la continuation passive 6..., é6. Bien que cette dernière enferme le F-D noir, il semble qu'elle demeure tout à fait recommandable. Par exemple, 6..., é6 ; 7. é3, Fé7 ; 8. Fd3, 0-0 ; 9. 0-0, Ch5 ; 10. Fé5, f6, f6 ou f5.

d) 7. Db3 est vain : 7..., Ca5 ; 8. Da4+, Fd7 ; 9. Dç2, Tç8 ; 10. é3, b5! (Kan-Lasker, Moscou, 1935).

é) Si 7..., Db6 ; 8. a3! D×b2 ; 9. Ca4, Dç2 ; 10. D×ç2, F×ç2 ; 11. Cç5 et si 7..., a6 ; 8. Cé5!, a6 ; 9. g4!, Fg6 ; 10. h4, Db6 ; 11. a3, C×é5 ; 12. d×é5, C×g4 ; 13. Fé2!, h5 ; 14. Da4+, Rd8 ; 15. F×g4, h×g4 ; 16. Td1!.

f) Si 8. Db3, Fb4! ; 9. Fb5 (ou 9. a3, F×ç3+ ; 10. b×ç3, 0-0 ; 11. D×b7, Da5! ; 12. Db3, Ta-b8 ; 13. F×b8, T×b8 ; 14. Dç2, Tb3 ; 15. Cd2, T×ç3 ; 16. Dd1, Tç2), 0-0 ; 10. 0-0, F×ç3 ; 11. F×ç6, F×b2 ; 12. F×b7, F×a1 ; 13. T×a1, Db6 ; 14. F×a8, T×a8, nulle (Botvinnik-Tolouch[illegible], Moscou, 1947).

g) La meilleure réponse. Poursuivre la symétrie par 8..., Fb4 est dangereux à cause de 9. Cé5! Par exemple, 9..., 0-0 ; 10. F×ç6, b×ç6 ; 11. 0-0 (et non 11. C×ç6, F×ç3+ ; 12. b×ç3, Dd7 ; 13. Cé5, Dç7 ; 14. Db3, Cd7), F×ç3 ; 12. b×ç3, Tç8 ; 13. Fg5, [illegible] ; 14. Da4!.

h) Ou 9. 0-0, Fé7 ; 10. Ta-ç1, 0-0 ; 11. h3, Ta-ç8 avec des chances égales (Spassky-Larsen, match de 1968).

i) Probablement une petite inexactitude par rapport à la suite usuelle 9..., Db6 ; 10. Ch4! (si 10. 0-0, Fé7 ; 11. Ta-ç1, 0-0 ; 12. a3, Tf-ç8 avec égalité). Après 10. Ch4, les Noirs doivent répondre 10..., Fg4. Si 10..., Fg6 ; 11. C×g6, h×g6 ; 12. é4!, Cf6 (si 12... d×é4 ; 13. d5! mais 12..., Fb4 est à considérer) ; 13. é×d5, é×d5 ; 14. 0-0, Fé7 ; 15. Tf-é1, Rf8 ; 16. F×ç6!. Pleine d'intérêt est la suite 10. Ch4, Fç4 ; 11. h3, Fh5 ; 12. é4!, Fb4 ; 13. é×d5, D×d4 ; 14. 0-0!, D×f4 (si 14..., Cç5 ; 15. F×ç6+, Rd8 ; 16. Fç3 et si 14..., F×ç3 ; 15. d×ç6) ; 15. d×ç6, b×ç6 (ou 15..., D×h4 ; 16. ç×b7, Td8 ; 17. F×d7+, Rf8 ; 18. g4!) ; 16. F×ç6, Td8 ; 17. g3, Db8 ; 18. g4, Fg6 ; 19. Ta-d1 Beyen-Vukcevic, par correspondance, 1975).

j) Bien meilleur que 10. F×ç6, T×ç6 ; 11. D×a7, Dç8 ; 12. Da5, Ta6! ; 13. Dç7, D×ç7 ; 14. F×ç7, Fb4 suivi de Ré7-Tç8 ou Th-a8 et les Noirs disposent d'un bon contre-jeu.

k) Il faut maintenant défendre le pion a7 : si 10..., Fé7 ; 11. F×ç6, T×ç6 ; 12. D×a7.

l) Nous retrouvons la partie Petrossian - Sveshnikov (championnat de l'U.R.S.S., 1976). Sur le coup naturel de développement 12..., Fé7 suit 13. Cé2!, avec avantage aux Blancs qui sont mieux développés. Les Noirs doivent faire appel à la tactique : 12..., Fé7 ; 14. T×ç6, b×ç6 ; [illegible] 14..., Fb5 ; 15. D×b5!!, a×b5 ; 16. Tç7, é5? ; 17. Ta-ç1 [illegible] ; 15. Cç1, Fb5 ; 16. Dç2, ç5 ; 17. a4, F×ç6 ; 18. d×ç5 gagnant un pion, puisque la reprise sur ç5 coûterait une pièce après 19. b4. Le coup du texte affaiblit gravement l'aile -D, mais que faire d'autre? Si 12..., Fd6? ; 13. F×d6, T×d6 ; 14. Cé5 ou 13. Cé2!. Si 12..., Tç4 ; 13. Dd1, Fb4 ; 14. Db3!.

m) Et non 13. C×b5, a×b5 ; 14. D×b5, Tb8! ; 15. Da4, Fd5.

n) Rupture décisive.

o) Si 14..., F×é4 ; 15. C×é4, d×é4 ; 16. d5!.

p) Une autre idée est 15. C×b5, a×b5 ; 16. D×b5, T×ç1+ ; 17. T×ç1, Dd8 ; 18. Cé5, Fé7 ; 19. Cç6, Da8 ; 20. C×é7, R×é7 ; 21. Fd6+! ou 16..., Da6 ; 17. D×ç6, D×ç6 ; 18. T×ç6, é×f3 ; 19. a4!.

q) Une erreur, mais la partie est difficile. Si 15..., Fé7 ; 16. C×f5, é×f5 ; 17. Cd5, Fd8! ; 18. Cç7+, T×ç7 ; 19. F×ç7, F×ç7 ; 20. Dg3!, Rd8 ; 21. D×g7, Tf8 ; 22. Dg5+, f6 ; 23. D×f5, etc.

r) Essayant de récupérer la colonne ç.

s) Seconde rupture, qui gagne une qualité et démontre les inconvénients du sous-développement.

t) Ou 19..., F×ç6 ; 20. Cf5!.

u) Menace 23. ç7+.

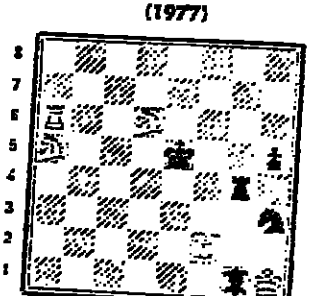
Da5? (ou 14..., F×ç3 ; 15. b×ç3, Dç8 ; 16. Fd6, f6 ; 17. Cd2) ; 15. é4!, Fg4 (si 15..., F×é4 ; 16. C×é4, T×ç1+ ; 17. T×ç1) ; 16. é×d5, b5 ; 17. a4!, F×ç3 ; 18. a×b5 ; D×b5, 19. D×b5, a×b5 ; 20. Ta8+, Ré7 ; 21. d6+, Rf6 ; 22. T×b8, F×f3 ; 23. T×ç3, abandon (Deze-Marovic, championnat de Yougoslavie, 1976).

SOLUTION DE L'ETUDE N° 752.
D. GURGUENIDZE, 1976.

(Blancs : Rç1, Té7, Pf6, g6, h2. Noirs : Rg5, Tf8, Pa2, b5, b4.)

1. g7, Tç8+ ; 2. Tç7 !, a2 ! ; 3. Rb2, Tb8+ ; 4. Tb7 !, a1=D+ (si 4..., Ta8 ; 5. g8=D+ 5. Ta7 !, T×g8 ; 6. Tg7+) ; 5. R×a1, Ta8+ ; 6. Ta7 !, T×a7+ ; 7. Rb2, T×g7 ! ; 8. f×g7, Rh6 ; 9. g8=T ! (et non 9. g8=D, pat) et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
E. POGOSSIANTZ
(1977)



BLANCS (5) : Rh1, Ta6, Ca5 et d6, Pf2.
NOIRS (5) : Ré5, Tg4, Fg1, Ch3, Ph5.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 751

LE CHELEM DE MEXICO

Ce chelem, qui semble excellent quand on voit les mains adverses, a toujours été chuté, mais, à quatre jeux, il peut être réussi quelle que soit l'entame.

♠ A 6 4 3
♥ A 5 3
♦ R D V 10
♣ 6 4

♠ D 7 5 2 ♥ R 6 ♦ 7 5 2 ♣ R V 8 2 — (O) N / O E / S (E) — ♠ — ♥ D V 10 9 7 4 2 ♦ 9 8 6 4 3 ♣ 5

♠ R V 10 9 8
♥ 8
♦ A
♣ A D 10 9 7 3

1°) Ouest ayant entamé le 7 de carreau, le champion du monde Hamman, en Sud, prit avec l'as, puis il joua le valet de pique qui resta maître. *Comment aurait-il pu ensuite gagner ce* PETIT CHELEM A PIQUE contre toute *défense ?*

Réponse :

Après le valet de pique, le déclarant peut faire douze levées s'il fait un jeu d'élimination et devine la situation des trèfles. Après quatre coups d'atout et quatre carreaux, il suffit de couper un cœur et de jouer *trèfle*. Ouest, qui n'a plus que des trèfles, doit rejouer trèfle, la position dans les quatre dernières levées étant la suivante :

♥ 5 3 ♣ 6 4
♥ R ♣ R V 8
♠ 8 ♣ A D 10

Le déclarant coupe un cœur et joue la dame de trèfle (ou le 10)...

2°) *Si Ouest entame cœur, est-il possible, quand on voit les quatre jeux, de réussir ce chelem* contre toute défense ?

Réponse :

Après l'entame à cœur, le chelem est plus difficile ! Le déclarant, ayant pris la première levée avec l'as de cœur, doit affranchir ensuite les trèfles et, dans ce but, *il fait une impasse à trèfle !* Ouest prend et sa meilleure défense est sans doute de continuer cœur. Sud coupe et joue le valet de pique. Si Ouest refuse deux fois de couvrir, Sud tire l'as de trèfle, *coupe le second honneur à trèfle* d'Ouest, tire l'as de pique, reprend la main avec l'as de carreau, réalise le roi de pique et fait ses trèfles maîtres...

La sous-coupe basculante

Il ne s'agit pas d'un nouvel OVNI, mais d'un problème qui entre de plein droit dans la catégorie des « casse-tête ». Il avait été composé vers 1964 par le champion suisse Pietro Bernasconi.

♠ A 9 7 5
♥ V
♦ R 7 3 2
♣ A R 6 3

♠ 2 ♥ R 10 8 5 2 ♦ 10 8 ♣ D V 10 7 5 — (O) N / O E / S (E) — ♠ R V 10 8 6 4 3 ♥ D ♦ 6 4 ♣ 9 8 2

♠ D
♥ A 9 7 6 4 3
♦ A D V 9 5
♣ 4

Ouest entame la dame de trèfle et Sud gagne le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense.

Note sur les enchères :

Les annonces *les plus simples* pour arriver au chelem pourraient être les suivantes si Sud est donneur.

Sud	*Nord*
1 ♥	1 ♠
2 ♦	4 ♦
4 SA	5 ♥
6 ♦	passe

Si les distributions adverses étaient régulières, la réussite du petit chelem ne présenterait aucune difficulté, et le grand chelem serait même un bon pari ; mais, telles que les cartes sont, de nombreux lecteurs risquent de passer quelques... nuits blanches avant d'arriver à faire *douze* levées !

PHILIPPE BRUGNON.

CLUB LE BRIDGEUR (PARIS)
Mercredi 8 mars 1978.

● Festival international de Pâques à l'hôtel Sheraton, Montparnasse : 25 mars, 16 heures et 21 heures, doubles ; 26 mars, 15 h. 30 et 21 h., 27 mars, 14 heures, individuel.

● Rouen, hôtel Novotel, le Madrillet, Saint-Etienne-du-Rouvray, tournoi de doubles en trois séances : samedi 22 avril, 15 h. 30, dimanche 23, 10 heures et 15 heures.

scrabble N° 29

HISTOIRE D'AULX

Pluriel des mots en -AIL. Au Moyen Age, comme les mots en -AL, les mots en -AIL se vocalisent au pluriel en -AUX, d'où les formes suivantes qui se sont maintenues en français moderne : BAUX, CORAUX, EMAUX, FERMAUX, SOUPIRAUX, TRAVAUX, VANTAUX, VENTAUX, VITRAUX, auxquelles il faut ajouter GEMMAUX (mot télescopé forgé en 1945 à partir de gemme et de vitrail). Dans certains cas, des formes modernes en -AILS coexistent avec celles en -AUX : TRAVAILS (appareils servant à immobiliser le bétail ; EMAILS (produits industriels ou de « beauté »). De même, AILS tend à supplanter AULX, où le l a été rajouté par coquetterie étymologique. Enfin BERCAIL et BETAIL ne s'emploient pas au pluriel.

Pour mémoire, nous donnons la liste des pluriels en -AILS : MAILS, RAILS, ATTIRAILS, AUTORAILS, AIGUAILS, CAMAILS, CHANDAILS, COCKTAILS, EVENTAILS, FOIRAILS, FRONTAILS, HARPAILS, MONORAILS, POITRAILS, PORTAILS, SERAILS, TRAMAILS ou TREMAILS.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	OTUENMR			
2	PNSEVRO	MONTEUR	H 4	70
3	IUENSAK	PROVENUS (a)	9 B	66
4	U+IWEUET	KINASE (b)	11 D	39
5	UWEUE+NE	KIT (c)	D 11	24
6	UWE+QNUG	NUEE	C 12	14
7	—EEOIPDT	QUEUE	15 A	30
8	TEEELRG	DEPOINTE (d)	6 C	65
9	AAEFSWO	LEGERETE	J 1	61
10	AEFO+?MI	SWAP	E 3	30
11	ABHRALZ	EMO (R) RFILA (e)	1 D	86
12	—CITTALE	GAZA	3 J	28
13	O?DHBAM	TACTILE	N 3	76
14	DMB?+SIE	HOLA	8 L	33
15	UDVIPXL	MO (R) BIDES	M 7	82
16	DVIP+RSN	LUX	L 13	26
17	—LASEHOV	IFS	F 13	27
18	LARV+IRB	SHOW	4 B	32
19	LIRB+NAL	VAR (f)	N 13	24
20	LRBL+CEY	ZAIN	L 3	26
21	—ULGCDNL	BEYS	B 1	30
22	ULGO+JRR	CLIN	11 K	12
23	ULGJR	DRU	B 13	16
24	UGL décomposé.	JAR	M 2	13
25		GO	D 8	5
26		TU	I 6	7
27		MIL	7 M	7
			Total	937

RESULTATS
1. J.-L. Pennec, 889 (94,88 %) ;
2. G. Eichen, 809 (86,34 %) ;
3. B. Hannuna, 790 (84,31 %).

Notes
a) Tous les composés de VENIR, sauf SUBVENIR, se conjuguent avec le verbe être, si bien que leur participe passé est variable ;
b) Substance chimique qui rend active une diastase ;
c) Ensemble d'éléments que l'on peut assembler soi-même (PLI 78) ;
d) On dépointe un canon ;
e) Enlever les arêtes vives ;
f) Unité de puissance réactive ; LEV : unité monétaire bulgare (pluriel LEVA).

PENTASCRABBLE
de Mme Aimelet (Joué-lès-Tours)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.
A E U ? Q S T — E E I O P R T — A O D N N O R — A E I I L L Z — A E O B J M R.
Solution proposée : plus 700 points.
Solution du problème n° 28
REMISE (E), H 4, 66 - COMPOSAS, 8 C, 64 - NEFASTES, I 5, 84 - BATONNER, G 5, 84 - DECOMPOSASSIONS, 8 A, 242. Total : 548.
Deux lecteurs battent cette solution en proposant d'autres scrabbles pour les 1er, 3e et 4e tirages :
Mme Martinet, de Vernon, fait SEMER (A) I, H 8, 66 - PESSENT, 15 F, 107 - ENROBANT, D 5, 70. Total : 555.
Mme Levin, de La Ciotat, fait ERMI (T) ES, H 2, 68 - INFESTES, 8 E, 72 - BERNANT, 1 B, 80. Total : 556.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Henri-Barbusse, 94800 Villejuif.

Hippisme

Une fleur bleue dans le gazon

LE gazon d'Auteuil reste le plus favorable à la croissance de la fleur bleue. On a vu y pousser, dimanche, en six minutes vingt-sept secondes, une Fondeurus Bezardi Floralis du plus bel éclat. Albert Bézard est petit commerçant à Romainville, dans la banlieue parisienne. Pas de chiffre d'affaires débouchant sur les glorieuses incertitudes du turf, mais des origines familiales ayant accoutumé à rêver d'elles : son père, lui-même petit commerçant, était naguère établi à Maisons-Laffitte. Voilà sept ans, la quarantaine déjà nettement passée et les charges de famille s'amenuisant, Albert Bézard, après avoir fait et refait ses comptes — en cachant soigneusement à sa femme un chapitre « déficit possible », — franchissait le pas : il achetait quelques hectares d'herbage, près de Courteilles, dans l'Orne, et y installait trois poulinières. L'une d'elles, payée 52 000 francs à une vente de l'écurie Stern, Frondeuse, une proche parente de Free Man, Frontin, Franc Luron, lui donnait, six mois plus tard, un poulain alezan, par Devon : Fondeur. Ce Fondeur lui a, dimanche, rapporté 300 000 F — de quoi gommer le chapitre « déficit possible » — et lui a valu de recevoir, des mains du fils et d'un aide de camp du président de la République, le traditionnel vase de Sèvres des compliments élyséens. Car c'est Fondeur qui a gagné le prix du Président de la République.

Il y était bien placé puisque, par exemple, il portait le même poids que Mon Filleul, alors que, voilà trois semaines, les deux chevaux s'étaient affrontés à un écart de 5 kilos à l'avantage de celui-ci. Mon Filleul, alors, avait gagné. Les 5 kilos de différence ont inversé l'ordre des choses.

La Fondeurus Bezardi s'est doublée d'une Fondeurus Fabri. André Fabre, qu'une licence en droit destinait à une tout autre activité que l'horticulture hippique, fut d'abord, au début des années 70, un « gentleman-rider » du dimanche. Distingué par le maître entraîneur André Adèle, il accepta de passer professionnel pour devenir un de ses jockeys attitrés et, en même temps, son second assistant dans le travail du matin. On le vit monter des courses admirables d'intelligence, notamment avec Cheval de Roi. Une chute grave mit fin, l'automne passé, à cette première carrière. Chute providentielle si l'on fait abstraction de tout ce qui n'est pas la réussite professionnelle. Cet hiver, André Adèle mourait. Tout naturellement, une partie des propriétaires qui lui avaient fait confiance depuis de longues années, dont Guy et Hélène de Rothschild, demandaient à son ancien assistant, qui venait d'obtenir sa licence, d'assurer sa succession. La trentaine à peine passée, André Fabre se voyait confier un effectif à faire rêver les plus chevronnés et les plus chargés de titres des entraîneurs d'Auteuil.

Le Fondeur du prix du Président de la République n'était que son dix-septième partant comme entraîneur. Ce premier grand succès, si tôt obtenu, suffit à le démontrer : la succession d'André Adèle est en de bonnes mains.

On est tenté d'écrire : doublement en de bonnes mains. Car, alors que, après la mort du maître, la moitié de ses clients se tournaient vers André Fabre, les autres faisaient confiance à J.-H. Barbe, guère plus âgé, quoique issu, lui, du rang. Et, de ce côté aussi, les résultats sont excellents. Ce sera, à Auteuil, une des attractions de l'année que d'observer la part de réussite de chacun des deux nouveaux entraîneurs, portés très jeunes au premier plan par la disparition de leur patron et y accédant avec des chances à peu près égales.

L'autre course importante, dimanche, était le prix Hypothèse. Endless y a nettement battu Sampietro, Quart de Vin et Sovringo, lequel a paru ne pas apprécier le terrain alourdi. Endless, victime d'ennuis de jambes à la fin de 1976, n'avait pas couru depuis. Chapeau à son entraîneur : présenter un cheval de sept ans dans cet état et déjà à ce degré de forme après dix-huit mois d'absence n'est pas une mince prouesse technique.

Aux courses aussi, on vit dans une atmosphère post-électorale. Le parti socialiste avait assuré, notamment lors d'une réunion tenue à Maisons-Laffitte, qu'en cas de victoire il orienterait son action dans trois directions : démocratisation et tutelle renforcée des sociétés de courses; « rééquilibrage » des programmes pour favoriser les petits propriétaires aux dépens des grandes écuries internationales ; avantages fiscaux lorsque serait assuré le maintien en France de bons étalons.

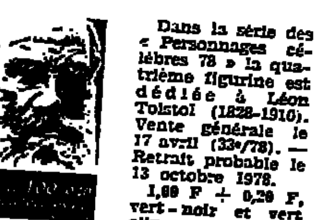
Ces perspectives, pourtant mesurées et correspondant aux aspirations d'un certain nombre, avaient généralement inquiété. Depuis trois mois, plus un propriétaire n'achetait un cheval. A Chantilly, après le départ, entre autres, de l'écurie Wildenstein vers les Etats-Unis (où elle a beaucoup d'ennuis, tous les chevaux ayant été mis, à leur arrivée, en quarantaine sanitaire), les effectifs sont en baisse de trois cents têtes — environ 10 % — par rapport à l'an passé. Conséquence : le nombre des partants (et par contrecoup les recettes) sont aussi en diminution.

Le résultat des élections ayant rassuré les inquiets, le moteur va-t-il redémarrer ? Le meilleur carburant serait d'essence fiscale.

LOUIS DENIEL.

Philatélie N° 1529

FRANCE : « Léon Tolstoï 1828-1910 ».



Dans la série des « Personnages célèbres 78 » la quatrième figurine est dédiée à Léon Tolstoï (1828-1910). Vente générale le 17 avril (33e/78). — Retrait probable le 13 octobre 1978.

1,00 F + 0,20 F, vert-noir et vert olive.

Format 22 × 36 millimètres. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Tirage : 3 millions d'exemplaires. Impression taille-douce par l'Atelier du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 15 et 16 avril, de 9 heures à 18 heures, au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris (15e). — Oblitération « P. J. ».

— Le 15 avril, de 8 heures à 12 heures, à la R. P., 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e). — Boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

FRANCE : Les retraits en avril.

Au cours du mois d'avril, à quatre dates différentes, sept figurines postales seront retirées de la vente des guichets des bureaux de poste.

— *Le 7 avril :*

0,50 F, Marianne de Béquet (avec bandes phosphorescentes).

— *Le 14 avril :*

1,10 F, Fédération internationale de la construction ; émis les 21/23 mai 1977 ;

2,00 F, Ussel ; émis les 10/12 juillet 1976.

— *Le 21 avril :*

1,40 F, Association internationale des parlementaires de langue française ; émis les 8/11 juillet 1977 ;

2,00 F, Œuvre originale de Carzou ; émis les 18/20 septembre 1976 :

— *Le 28 avril :*

1,00 F, « Europa », village provençal ;

1,40 F, « Europa », port breton ; les deux émis les 23/25 avril 1977.

Bureaux temporaires

⊙ 80600 Doullens (ancienne sous-préfecture), le 9 avril. — 60e anniversaire du Commandement unique.

⊙ 82100 Castelsarrazin (quartier Marescot), le 9 avril. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 59440 Avesnes-sur-Helpe, du 7 au 10 avril. — 4e Foire aux Mouches.

⊙ 67000 Strasbourg (Palais des Congrès, avenue Schutzenberger), le 15 avril. — Cinquantenaire du Rotary Club.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : *la SABENA inaugurera une liaison aérienne « Bruxelles-Doha » le 3 avril. Lettres et cartes simples, affranchies pour cette liaison aérienne, peuvent être déposées jusqu'au 31 mars, à 20 heures au bureau de Bruxelles X. Les plis devront porter, au recto, la mention « Par premier vol Bruxelles-Doha (Qatar) ».*

● DJIBOUTI : *« Président de la République Hassan Gouled Aptidon », 65 francs Djibouti. Hélio, Delrieu S.A., maquette de Pierrette Lambert.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *Oiseaux de mer, deux timbres, 22 fr., « Sterna Sumatrana Raffles », et 40 fr., « Sterna Fuscata Linné ». Hélio, Atelier du timbre de France.*

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La production française en 1977.

*La production française s'élève à 222 films en 1977 contre 214 en 1976 : les films 100 % français sont au nombre de 190 (contre 170), les coproductions à majorité française 19 (contre 20) et les coproductions à majorité étrangère 13 (contre 24). Au total, les investissements engagés dans la production ont été de 599,11 millions de francs contre 589,71 en 1976, soit une progression de 2 % ; les capitaux français, qui ont augmenté de 9 %, représentent 512,1 millions de francs, soit plus de 85 % de l'ensemble. Le coût moyen des films est de 2,16 millions de francs pour les films 100 % français (103 sur 190 ont un devis inférieur à 0,6 million de francs, il s'agit essentiellement de films pornographiques), et, si l'on inclut les coproductions, de 2,70 millions, soit une régression de 2 %. Sur les 222 films, 3 ont un budget supérieur à 15 millions (*l'Animal *et* la Zizanie, *de Claude Zidi,* Molière ou la Vie d'un honnête homme, *d'Ariane Mnouchkine), 10 entre 10 et 15 millions, 32 entre 5 et 10 millions, 21 entre 0,5 et 1 million, 41 entre 0,3 et 0,5 million, 58 en dessous de 0,3 million. Ces chiffres sont donnés par l'hebdomadaire* le Film français *dans son numéro du 17 mars.*

Science-fiction à Nanterre.

Un cycle consacré à la science-fiction sera présenté à la Maison de la culture de Nanterre du 28 mars au 2 avril. Des années 50 aux années 70, neuf films retraceront l'évolution du genre aux Etats-Unis : Planète interdite, Children of the damned *(inédit),* Apocalypse 2024, Destination Lune, Silent running, Earth two *(inédit),* Phase IV, The invisible boy *(inédit) et* la Guerre des étoiles. *Un film tchèque de 1961,* l'Homme du premier siècle, *est aussi au programme.*

★ Maison de la culture de Nanterre, Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre, tél. 721-18-31.

Politique à Cannes.

Le secteur cinéma du parti socialiste unifié et la fédération P.S.U. des Alpes-Maritimes annoncent que le Festival populaire du film politique aura lieu, comme chaque année, pendant le Festival de Cannes (17 au 29 mai). Un communiqué précise :

« Nous donnerons à cette rencontre une dimension nouvelle qu'une telle manifestation doit avoir au lendemain des élections législatives de mars 1978, dix ans après mai 1968 et face à la « crise » du cinéma et à la censure insidieuse encore plus forte avec les nouvelles lois.

» Nous lançons un appel à tous les cinéastes qui désireraient présenter leurs films à notre Festival pour qu'ils prennent contact avec nous. »

★ P.S.U., secteur cinéma, Gilles Marsauche, 9, rue Borromée, 75015 Paris, tél. 566-54-37.

Un concours pour enfants.

Le Safari de l'Estérel, près de Fréjus, organise, du 1er avril au 30 juin, un concours de cinéma réservé aux enfants. Conditions de participation : avoir huit ans et plus, se présenter à l'entrée du Safari, remplir un bon de participation et une fiche d'emprunt pour les caméras Kodak qui seront mises gracieusement à la disposition des participants. Ceux-ci seront répartis en deux catégories : enfants de huit à treize ans, adolescents de treize à dix-sept ans. Ils auront à réaliser un film de trois minutes, non monté, sur le thème : « L'enfant face à l'animal », en se promenant à pied sur le parcours du safari (les animaux dangereux sont dans des parcs fermés).

Les adultes pourront participer au concours, sur le même thème, dans la catégorie des plus de dix-huit ans, en utilisant leur propres caméras ou en empruntant les caméras Kodak .

★ Safari de l'Estérel, concours Safari-Films, route du Bonjin, 83600 Fréjus, tél. (94) 40-70-60.

Cinema

« TRAS OS MONTES »

de Antonio Reis et Margarida Martins Cordeiro

Sur les terres, « par-delà les montagnes », *au nord-est du Portugal,* une civilisation agraire stagne et meurt lentement. L'émigration vers les villes et les pays étrangers a dépeuplé les villages où ne demeurent plus que des vieillards, des femmes et des enfants.

Comme jadis Bunuel avec *las Hurdes* d'Espagne, Antonio Reis et sa femme, Margarida Martins Cordeiro, ont *réalisé un documentaire* poétique de combat. Mais leur démarche, vis-à-vis de ce Portugal oublié, est différente. La révolte ne se traduit pas par le pamphlet social surréaliste. Elle jaillit de la confrontation entre la réalité actuelle et le souvenir mythique, entre le présent et le passé, entre la vie quotidienne et l'imaginaire.

Le documentaire poétique (Antonio Reis est, d'abord, un poète portugais) brise la narration classique, *donne au reportage* des allures de légende (interprétée par les vrais habitants de ces campagnes), ouvre les formes habituelles du langage cinématographique en plongeant dans l'espace géographique envoûtant des plaines, des lacs et des montagnes. *Les images de ce film* tourné en 16 millimètres sont d'une beauté confondante, sans que jamais l'esthétisme vienne effacer la signification historique et sociale de la vision.

« *Tras os montes* », c'est une région sous-développée, qui s'éloigne dans le temps comme cet homme, simple point noir à l'infini d'un chemin. Dans un sursaut d'agonie, les coutumes, l'artisanat local, *s'affirment encore comme* les signes d'une culture populaire qu'il faudrait préserver. Quoi de plus émouvant que ce pêcheur au filet qui, dans le silence d'une nature majestueuse, tente d'apprendre à son jeune fils les gestes de son métier ? Que le *sifflet du train de l'émigration* déchirant un paysage qui se recouvre de nuit ?

Assez mal accueilli, parfois, au Portugal (on l'a considéré comme « une injure faite au bon peuple de Tras os montes » ; mais n'est-ce *pas le langage poétique* qui déconcerte dans un pays où le fascisme avait tué la création cinématographique ?), le film, *révélation* du Festival du jeune cinéma à Toulon en 1976, a suscité l'enthousiasme de Joris Ivens et de Jean Rouch. C'est *bien, comme le dit Ivens,* « une grande œuvre d'art » où l'on devrait découvrir le splendide *réveil* d'un cinéma national.

JACQUES SICLIER.

★ Action République (v.o.).

« EQUUS », de Sydney Lumet

Où commence, où finit la « normalité » ? Dans quelle *mesure* un psychiatre a-t-il le droit de gommer la « différence » qui existe chez un individu ? Au *nom* d'une conception stéréotypée de la santé morale et du bonheur, est-ce le rôle de la société d'interdire certaines manifestations « aberrantes » de la passion, celui de la médecine de pratiquer ce qu'on pourrait appeler une « castration *affective* » ?

Ces questions sont celles que se pose le docteur Dysart (Richard Burton), le héros de la pièce de Peter Shaffer que Sydney Lumet vient de porter à l'écran. Le docteur Dysart soigne un adolescent, Alan, qui a commis un *acte horrible*, apparemment gratuit : s'armant d'une faucille, il a crevé les yeux des *chevaux d'un manège. Geste d'autant* plus incompréhensible qu'Alan éprouvait pour l'un des chevaux un amour délirant où se confondaient le mysticisme et le plaisir sensuel. Quand l'animal l'emportait au galop dans la nuit, le garçon avait l'impression de s'unir charnellement à une divinité.

La naissance et l'évolution des fantasmes d'Alan, les raisons de sa *crise de folie, nous sont progressivement* révélées à travers l'enquête psychanalytique que mène avec *patience, parfois avec brutalité,* le docteur. Matérialisation de pulsions refoulées, scènes baignant dans un climat onirique qui rend acceptable l'étrangeté de ce qui nous est montré. Ponctuant cette enquête, interviennent des séquences au cours desquelles Richard Burton s'adresse directement aux spectateurs pour leur faire part des réflexions, des scru*pules et, finalement, du désarroi de* son personnage. Désarroi mêlé d'envie, quand la passion flamboyante de l'adolescent éclaire le docteur sur la vacuité de sa propre existence.

C'était prendre de grands risques que de faire un film de la pièce de *Shaffer* (1). *Entre le pouvoir des mots* et le pouvoir des images, l'accord n'est pas toujours facile à trouver. Lumet a *buté sur certains obstacles.* Les discours de Burton sont trop longs et souvent trop obscurs. La grande scène de mutilation des chevaux est d'un réalisme inutile. Il n'en reste pas moins que les problèmes soulevés par les auteurs sont pas*sionnants et que le paganisme éro*tique qui se dégage par moments du récit nous fascine. *Equus* est un film qui peut choquer ou irriter. Il ne laisse pas indifférent.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Hautefeuille, Marignan (v.o.) : Montparnasse-83, Gaumont-Opéra, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé (v.f.).

(1) Après Londres et New-York, « Equus » a été créé la saison dernière à Paris. L'adaptation était de Matthieu Galey. C'est François Périer qui jouait le rôle du docteur.

Contes de terreur factice pour enfants pas sages

A en juger par les films présentés au septième Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction (du 10 au 21 mars), ces *deux genres cinématographiques* (parfois mêlés), marquent sérieusement le pas et se contentent d'exploiter, avec des effets plus ou moins éprouvés, les mythologies traditionnelles. Mais la mission de ce Festival n'est-elle *pas de vérifier — par rapport* aux « mondanités » d'Avoriaz — le succès populaire de ces genres ? Remplir à peu près tous les soirs la salle du grand Rex (deux mille huit cents places), en pleine période de « *suspense* » *électoral, c'est bien* un signe de réussite.

Un public jeune, moqueur, passionné, plébiscite en somme l'entreprise. Les « loubards » côtoient les aficionados cultivés *et les simples curieux dans* la fumée des cigarettes, les lancers d'avions en papier, les coups de trompette, les bruits de bouteilles vides jetées sous les sièges et les répliques vives ou rigolardes échangées d'un *rang à l'autre,* d'*un balcon* à l'autre. On chahute les mauvaises productions japonaises *(les Monstres de la préhistoire, Space cruisers,* en dessins animés, plus exécrables encore), on retrouve avec plaisir Dan Curtis (dont un sketch a reçu une mention spéciale du jury) et Terence Fischer, on se réjouit *des scènes terrifiantes et sanglantes* qui ne font pas peur du tout. Les lapins géants de *Night of the lépus* sont incroyables, comme la belle créature prométhéenne de *Embryo,* film américain qui cherche à moder*niser, par la science récente,* le mythe de Frankenstein). *Les Oiseaux,* d'Hitchcock qui gardaient leur taille normale auraient sans doute été sifflés ici, justement parce qu'ils distillent, eux, une angoisse *réelle* et profonde.

Pas de découverte cette année. La Licorne d'or est revenue à *Death* trap, de Top Hooper, où se rencontrent un maniaque sexuel et un crocodile dangereux ; le prix spécial du jury et *le grand prix du public ont été* attribué à *Communion,* d'Alfred Solé, suite de variations (avec émotions fortes), sur la schizophrénie criminelle (une fillette, une femme mûre), dans une petite ville de province américaine marquée par le catholicisme. Briant de Palma aurait sûrement fait mieux. Reste *Prémonition,* d'Allen Robert Schnitzer (prix de la critique), que j'ai manqué.

Mais l'essentiel n'est-il pas la fête que se sont donnée, pendant douze jours, les spectateurs du grand Rex ? — J. S.

LE FILM « LA ZIZANIE » NE SERA PAS SAISI

La projection du film *la Zizanie* de Claude Zidi, saisi à la demande du cinéaste Jean-Pierre Mocky (*le Monde* daté 19-20 mars), ne sera pas interrompue. Le 23 mars, la première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé en référé la décision de mainlevée de la saisie rendue la veille par le tribunal civil moyennant consignation par les producteurs d'une somme de 250 000 F. Cependant, pour renforcer la sauvegarde des droits éventuels de M. Jean-Pierre Mocky, auteur d'un scénario qui, selon lui, a été plagié pour la réalisation de *la Zizanie,* la cour a déclaré qu'en plus de cette consignation la société productrice devrait justifier, dans la quinzaine, d'une caution bancaire portant sur 300 000 F.

Notes

Cinéma

« Sauvez le Neptune ! » de David Greene

Patronné par le ministère de la guerre américain et l'U.S. Navy, « Sauvez le Neptune ! », dernier-né des films catastrophe, n'a guère pour lui que son titre original, « Gray Lady Down ». Cette mystérieuse Dame grise, échouée au fond de l'océan Pacifique après avoir été éperonnée par un cargo norvégien, mobilise tous les moyens de la flotte américaine, aussi bien l'improbable engin en forme de cafetière du commandant Gates (David Carradine), avec sa caméra électronique, que le récent et bien réel missile D.S.R.V., mis en service début 1977 dans la flotte américaine, et capable de ramener à la surface l'équipage de n'importe quel « sub » (abréviation pour sous-marin) en perdition.

La tâche se complique du fait que la Dame grise, de son vrai nom « le Neptune », n'arrive pas à se stabiliser par suite d'éboulements répétés. Mais la technique triomphe de la nature, l'équipage du sous-marin sera sauvé : seul périt dans l'aventure le génial bricoleur Gates ; le robot officiel D.S.R.V. ignore ces coups du destin. Charlton Heston, éternel Moïse sauvé des eaux et commandant du « Neptune », conduit une fois de plus son peuple à la *terre promise.*

Un humour involontaire et pourtant inquiétant porte ces « marines » hollywoodiens, tantôt virils à souhait, tantôt vulnérables comme des petites filles apeurées. On croirait voir une parodie de bons vieux films d'avant l'ère atomique — car il s'agit d'un sous-marin atomique, — sauf que l'humanité court des risques infiniment plus graves. Le sujet n'est même pas effleuré.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« La Grande Main de Faragaladoum ».

Un Orient de pacotille, une antiquité d'opérette avec fin croissant de lune et grands gaillards en culotte bouffante, et le soir qui tombe sur un village nomade d'avant l'histoire... Une main se dresse, immense, parlante et remuante, et *seul du village effrayé,* Aligathor le rusé la regarde, l'interroge et reçoit ses leçons, comme celles d'un dieu terrible, qui s'appellerait Travail et Courage. Le tyran voisin expédie chaque année ici de stupides janissaires chargés de couper *leur main droite à tous les hommes* du pays. Aligathor saura renvoyer bredouilles les chasseurs de mains. Mieux, la magie lui fait inventer de nouvelles mains pour ses concitoyens. La joie revient, les méchants sont punis, l'esprit a triomphé, un esprit que *la main seule inventa.* Raymond Gerbal, directeur du Théâtre Romain-Rolland de Villejuif, a écrit et mis en scène un vrai texte aux accents de conte voltairien.

Le spectacle vient de tourner dans la région parisienne ; ses couleurs naïves, l'efficacité d'un récit bien agencé, le jeu très visuel des comédiens d'avant-garde. Tel qu'il est, il marche plutôt *bien.* Raymond Gerbal, nostalgique de Vilar, rêve d'un renouveau du théâtre populaire, qui *passerait par l'école du théâtre pour* enfants.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre municipal Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, 94800 Villejuif. Tél. : 726-15-02 et 726-08-12.

Musique

La rigueur légendaire de Gluck

Ennemi déclaré des débauches lyriques de la musique italienne, Berlioz avait fait de Gluck un dieu ; un dieu familier mais aussi un dieu sévère, dont chaque note était sainte et avait force de loi. Assimilant une certaine raideur d'écriture au dépouillement supposé de la tragédie antique, il ne supportait pas qu'un chanteur risque un ornement et en tenait pour une exécution rigoureuse, où une croche est une croche, c'est-à-dire exactement la moitié d'une noire. D'une certaine façon, c'était l'esprit de la Réforme appliqué au réformateur de l'opéra.

Mais la part d'enthousiasme presque mystique qui soutenait Berlioz dans son fanatisme mortificateur a disparu avec lui, et comme nous n'éprouvons plus le besoin de nous laver des « frivolités » de Mozart ou de Rossini dans l'austérité gluckiste, s'il reste le respect de la chose écrite, on a oublié pourquoi à une certaine époque ce respect était plus important que la chose elle-même, on respecte par respect. On peut donc apprécier la probité d'André Jouve qui dirigeait Alceste *en version de concert, mardi soir à la maison de Radio-France (et retransmis en direct par France-Musique), avec une scrupuleuse fidélité au texte et même à la lettre. Les « Dilettànti », amateurs ordinaires d'opéras moins austères, qui s'étaient fourvoyés, seront sortis de là purifiés pour dix ans. Les autres pourtant se demanderont s'il n'aurait pas été légitime de chercher à vivifier un ouvrage qui n'a peut-être pas toujours été aussi ennuyeux.*

Car il est bien possible que la rigueur de Gluck soit une pieuse légende, et si Berlioz, sans se l'avouer, en prenait sans doute à son aise avec le tempo ou les effets dramatiques, nous savons maintenant qu'une partition du dix-huitième siècle, de Rameau, de Vivaldi ou de Gluck, n'est jamais à prendre au pied de la lettre : sans parler des indications de mouvement dont la signification s'est peu à peu modifiée, il y avait dans le phrasé des traditions d'interprétations qui contrariaient heureusement l'aspect rébarbatif du texte écrit ; la notion même de solfège était différente de la nôtre. Comme on ne bouscule pas en un jour une tradition plus que centenaire, André Jouve a peut-être eu raison de n'exiger de l'orchestre, des chœurs et des solistes que l'interprétation littérale qu'ils étaient prêts à donner... encore qu'on n'ait jamais tout à fait raison d'avoir un peu tort.

Kathie Clarke qui remplaçait Jessye Norman a déçu par rapport à ce qu'on connaissait d'elle et qu'on pouvait attendre ; peut être simplement le rôle d'Alceste est-il au-delà de ses moyens exacts, c'est un rôle écrasant. De la distribution on retiendra donc surtout le Grand-Prêtre à la voix formidable de Robert Massard, et le doux Admète de Philip Langridge.

GÉRARD CONDÉ.

Musées

Une révolution silencieuse au Louvre

Une affiche dans Paris : « *Savez-vous que le Louvre est ouvert jusqu'à 20 heures ?* » Depuis le début de l'année, le Louvre a mis un terme à cette habitude étrange qui veut *que le musée ferme ses portes* au moment où le grand public potentiel sort du bureau ou de l'atelier. C'est une « révolution silencieuse » dans son histoire. Au temps de la « lampe à huile » les conservateurs pouvaient fermer le Louvre « *lorsqu'on n'y voyait plus clair* ». Avec l'électricité, qui n'est pas encore installée dans la totalité du bâtiment, les coutumes horaires du Louvre, qui boucle ses trésors à 17 heures, deviennent une répression culturelle invisible. Depuis longtemps, des âmes généreuses, dans l'administration culturelle, voulaient changer cet héritage aussi ancien qu'encombrant. Impossible de *faire évoluer les mœurs de l'intérieur.* Il faut agir de l'extérieur. Ainsi Beaubourg, qui reste ouvert jusqu'à 22 heures, a-t-il été le cheval de Troie des musées traditionnels. Il démontre qu'un musée peut et doit être ouvert après les heures de travail.

Mais à un certain point, l'*ouverture* du musée, au propre comme au *figuré, en d'autre terme sa démocratisation,* se ramène à la question du nombre des gardiens. Sans gardiens, un musée reste fermé. Petite cause, grands effets. Le Louvre a besoin de cent vingt postes pour ouvrir la totalité de ses salles et du double *pour faire face aux roulements horaires,* aux vacances et à un absentéisme relativement élevé. L'an dernier, il lui arrivait de clore par roulement le tiers de ses salles, faute de gardiens. Pour la même raison, le Musée national d'art moderne au temps *où il était encore au palais* de Tokyo, fermait à moitié. La « révolution » de Beaubourg, qui ouvre jusqu'à 22 heures, est donc double : il a obtenu les moyens d'ouvrir la totalité de ses salles et il ferme cinq heures après les autres.

Ces moyens de fonctionnement, la Réunion des musées de France veut aussi les obtenir, au moins pour le Louvre, car on ignore que le musée le plus riche de France — et peut-être du monde — est aussi le plus pauvre. Si cent huit nouveaux postes de surveillants n'avaient pas été créés pour 1978, les musées de France n'auraient pas tardé à connaître la situation de l'Italie. Cette subite augmentation des effectifs est sans précédent dans l'histoire récente de nos musées, encore *qu'elle compense l'année 1977,* pendant laquelle aucun gardien n'avait été recruté.

Le Louvre reçoit trois millions de visiteurs par an. Trois millions de visiteurs qu'il faut surveiller, discrètement, mais de *plus près,* car les problèmes de sécurité s'aggravent avec la croissance du public et conduisent, en plus, à renforcer les normes de gardiennage. C'est la quadrature du cercle : si le nombre de visiteurs augmente et que celui des gardiens ne bouge pas, la direction se voit contrainte de fermer un peu plus de salles...

Désormais, les *soixante nouveaux* gardiens (1) affectés au Louvre lui permettent d'ouvrir la totalité de ses salles disponibles jusqu'à 17 heures et une partie du musée jusqu'à 20 heures. Cette amélioration du service public, les syndicats en *acceptent le principe, mais* refusent ses insuffisances de moyens.

De cinq à huit...

Elle bouleverse les habitudes des gardiens qui ont réglé leur vie sur *les horaires traditionnels du Louvre,* surtout ceux qui habitent la banlieue, et en particulier les femmes, mères *de famille, qui représentent une part* importante des effectifs. La direction a contourné le problème en recrutant de nouveaux gardiens, pour la plupart célibataire, sur la base des nouveaux horaires, de 11 heures à 20 heures. Ce sont eux, ainsi qu'un *nombre restreint de volontaires parmi* les anciens, qui assurent l'ouverture partielle du musée jusqu'à 8 heures du soir. Depuis la mise en place de ces nouveaux horaires, les choses sont rentrées dans l'ordre. Temporairement car les syndicats de *gardiens de musées acceptent mal* que les nouveaux recrutements portent sur des postes de vacataires, mal rétribués — 1 200 francs pour cent vingt heures par mois, au lieu de 1 800 francs pour un gardien titulaire et sans sécurité d'emploi.

Quelle incidence ont ces nouveaux horaires sur la fréquentation du Louvre ? Celle-ci baisse à partir de l'heure traditionnelle de fermeture. Les habitudes ne changent pas si facilement. Depuis dix ans, la réunion des musées nationaux ouvre cer*taines de ses expositions* temporaires, à l'Orangerie et au Grand Palais, jusqu'à 20 heures et le mercredi jusqu'à 22 heures. Là aussi, après 17 heures les visiteurs ne viennent presque plus. Pourtant le Louvre entre 5 et 8 heures est un mu*sée plus tranquille, il redevient* le musée de l'amateur, où les œuvres d'art appartiennent à ceux qui viennent les voir.

JACQUES MICHEL.

(1) Les musées contrôlés par l'Etat comptent, au total, mille trois cents gardiens environ : il en faudrait deux mille.

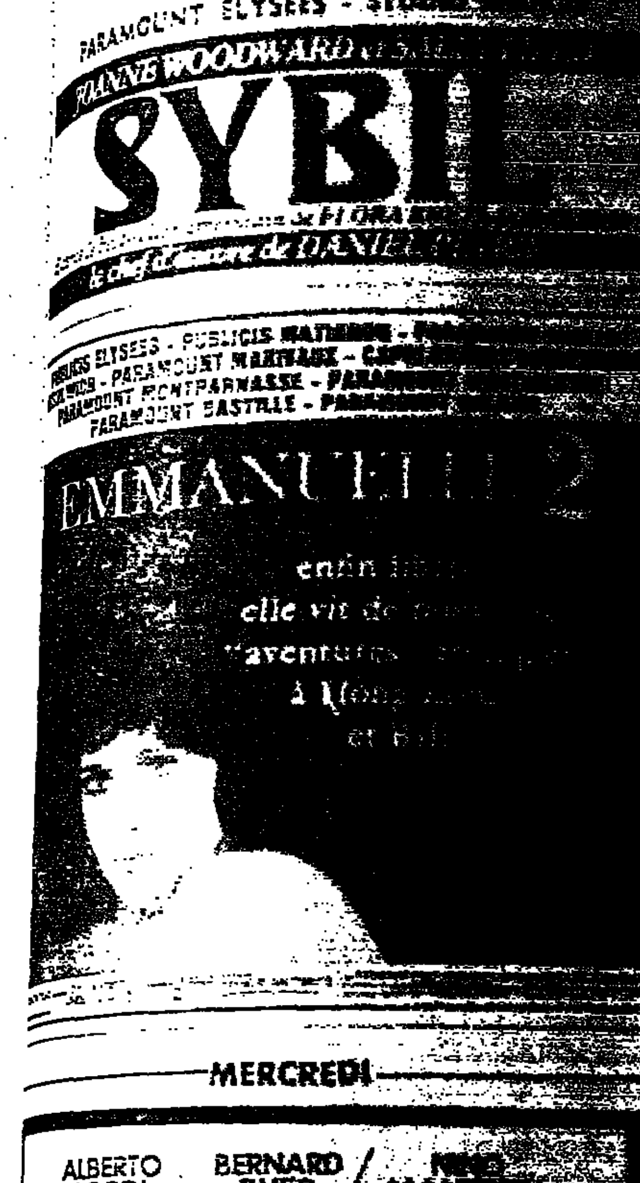
Petites nouvelles

■ Le Centre Georges-Pompidou *sera ouvert à ses heures habituelles* durant tout le week-end de Pâques : samedi 25 et dimanche 26 mars, de 10 heures à 22 heures ; lundi 27 mars, de 12 heures à 22 heures. Pour l'ouverture des musées nationaux, se reporter au « Monde » du 24 mars, page 14.

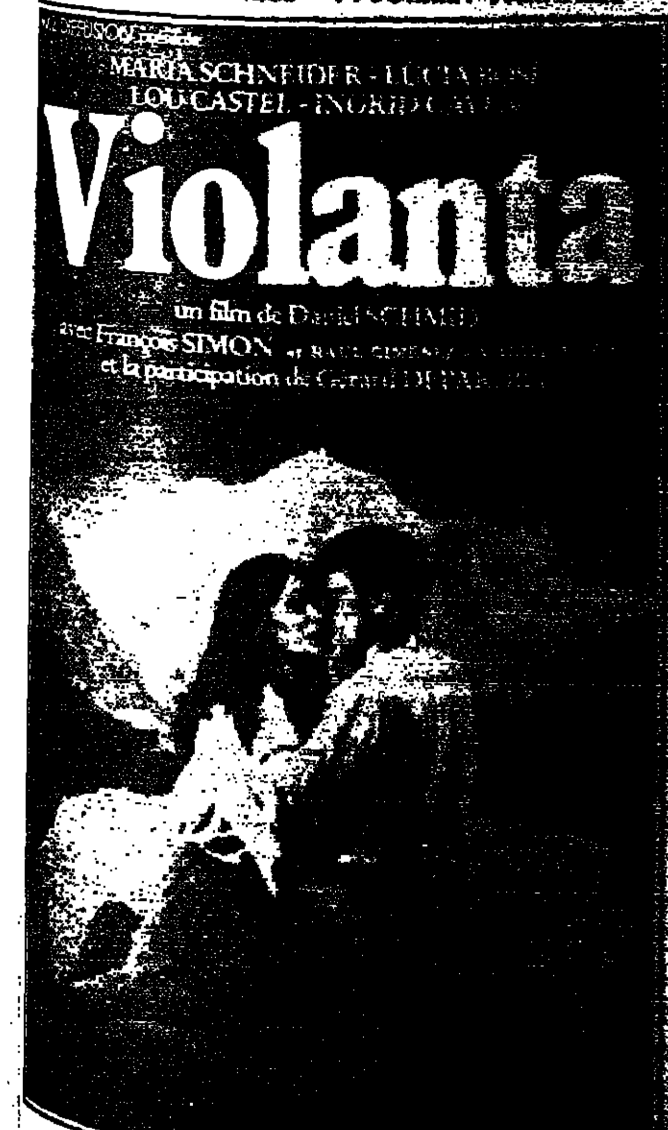
■ *Précision.* — Les concerts du groupe Oeldorf, le 16 mars à Nanterre et le 17 à Paris (« le Monde » du 21 mars), ont été donnés par le Groupe de recherches musicales de l'INA et *l'ensemble Musique plus.*

■ Le critique d'art Denis Chevalier *vient de mourir,* à l'âge de cinquante-six ans. Auteur d'ouvrages sur l'art et les artistes contemporains, il était le fondateur du Salon de la jeune sculpture qu'il animait dans un esprit d'ouverture à toutes les tendances.

■ Le Campagnol jouera « David Copperfield », et le Théâtre du Soleil « Dom Juan » aux Cartoucheries de Vincennes, jeudi 30 mars à 20 heures, au bénéfice d'Amnesty International. Réservation de 14 heures à 19 heures par téléphone, à 328-36-36, et dans *les trois FNAC.*







PARAMOUNT ÉLYSÉES - STUDIO MÉDICIS

JOANNE WOODWARD et SALLY FIELD

SYBIL

d'après le best-seller américain de FLORA RHETA SCHREIBER

le chef d'œuvre de DANIEL PETRIE

PUBLICIS ELYSEES - PUBLICIS MATIGNON - PARAMOUNT MAILLOT BOUL'MICH - PARAMOUNT MARIVAUX - CAPRI GRANDS BOULEVARDS PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT MONTMARTRE PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT GALAXIE



EMMANUELLE 2

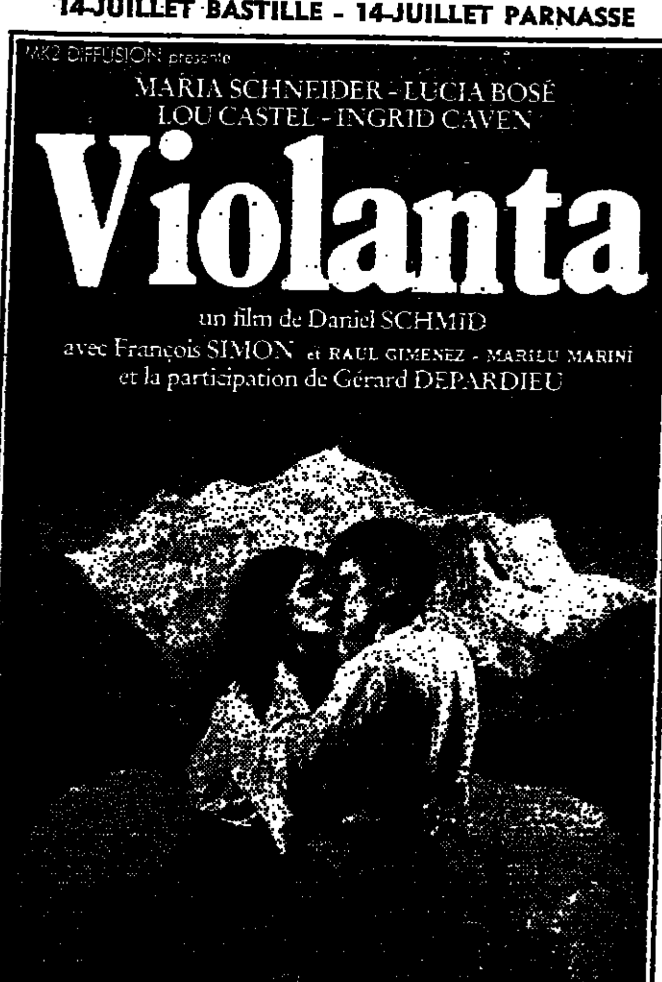
enfin libérée,
elle vit de nouvelles
"aventures" érotiques
à Hong-Kong
et Bali

MERCREDI

ALBERTO SORDI / BERNARD BLIER / NINO MANFREDI

un film de ETTORE SCOLA

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ?



En v.o. : **ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE**

MK2 DIFFUSION présente

MARIA SCHNEIDER - LUCIA BOSÉ
LOU CASTEL - INGRID CAVEN

Violanta

un film de Daniel SCHMID
avec François SIMON et RAUL GIMENEZ - MARILU MARINI
et la participation de Gérard DEPARDIEU

PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES PARAMOUNT OPERA • MAX LINDER PARAMOUNT MAILLOT • MOULIN ROUGE PARAMOUNT MONTPARNASSE CONVENTION SAINT-CHARLES PARAMOUNT GOBELINS PARAMOUNT ORLEANS PARAMOUNT ELYSEE 2 La Celle St-Cloud VILLAGE Neuilly • PARAMOUNT La Varenne BUXY Val d'Yerres • ARTEL Créteil ARTEL Nogent • ALPHA Argenteuil ARTEL Rosny • CARREFOUR Pantin

enfin au cinéma les aventures du super-héros...



L'HOMME ARAIGNÉE

STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS OLYMPIC ENTREPOT

VOYAGE A TOKYO

UN FILM DE YASUJIRO OZU

MONTE CARLO VO - QUINTETTE VO MONTPARNASSE 83 VF IMPERIAL PATHE VF SAINT LAZARE PASQUIER VF CONVENTION GAUMONT VF LES NATIONS VF Périphérie : CYRANO Versailles DOMINOS Mantes

l'incompris

Chef-d'œuvre LE POINT

COMENCINI

Œuvre majeure LE MONDE

l'incompris

Superbe TÉLÉRAMA

COMENCINI

Élégant LE FIGARO

l'incompris

Admirable PARISCOP

COMENCINI

Sensible LE MATIN DE PARIS

l'incompris

Intelligent L'AURORE

un film de LUIGI COMENCINI

STUDIO DES URSULINES

MICHEL LONSDALE
MAXENCE MAILFORT
dans

BARTLEBY

un film de MAURICE RONET

Un gréviste de l'âme. Dans un petit monde de potiches grotesques, le seul regard d'un jeune homme provoque le scandale, la peur et la haine, mais aussi l'amour...

J.-L. BORY. N. OBS.

ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.) - U.G.C. OPÉRA - QUINTETTE 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE



LE BOIS DE BOULEAUX

Chef-d'œuvre de Andrzej WAJDA

LES GÉMEAUX (Lyon) - KATORZA (Mantes)

GAUMONT COLISÉE - A.B.C. - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION FAUVETTE - BALZAC - GAUMONT GAMBETTA - U.G.C. ODÉON - VENDOME MARLY Enghien - LE TRICYCLE Asnières - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - GAUMONT Evry - PATHÉ Champigny - VÉLIZY - AVIATIC Le Bourget - CYRANO Versailles - ARIEL Rueil - MÉLIÈS Montreuil



GAUMONT YVES GASSER et YVES PEYROT PRÉSENTENT

MARLÈNE JOBERT — PHILIPPE LÉOTARD

Va voir maman papa travaille

un film de FRANÇOIS LETERRIER

Une femme doit-elle sacrifier sa vie professionnelle et sentimentale à son enfant?
Un sujet actuel sur un ton de comédie.

GAUMONT AMBASSADE - GEORGE-V - BERLITZ - GAUMONT RICHELIEU - MONTPARNASSE PATHÉ - WEPLER - BOSQUET - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - FAUVETTE - GAUMONT GAMBETTA NATION - VICTOR-HUGO - STUDIO SAINT-GERMAIN - SAINT-LAZARE PASQUIER - CINÉVOG SAINT-LAZARE - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - AVIATIC Le Bourget - PATHÉ Belle-Épine - MULTICINÉ Champigny - ALPHA Argenteuil - CLUB Maisons-Alfort - STUDIO Parly-2 - ARIEL Rueil - VÉLIZY-2 - GAUMONT Evry - PARINOR Aulnay - FLANADES Sarcelles - PERRAY Sainte-Geneviève

CHRISTIAN FECHNER présente

LOUIS DE FUNES • ANNIE GIRARDOT



LA ZIZANIE

Un film de CLAUDE ZIDI — Dialogue de PASCAL JARDIN

PASCAL JARDIN - CLAUDE ZIDI - MICHEL FABRE
MAURICE RISCH - GENEVIEVE FONTANEL
TANYA LOPERT — JULIEN GUIOMAR
BERNARD ARTIGUES

LORD BYRON • LE FRANÇAIS • LA CLEF • STUDIO RASPAIL • BERGÈRE • CLICHY PATHÉ • 4 PERRAY STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Sa caméra musclée à l'épaule J.-C. Lord filme en "thriller" les émois d'une population.
M. Grisolia - **NOUVEL OBSERVATEUR**

Du cinéma coup de poing à la manière d'un Costa Gavras.
G. Lenne - **TÉLÉ 7 JOURS**

UN FILM CATASTROPHE QUI DIT LA VÉRITÉ !

PANIQUE



RÉALISÉ PAR JEAN-CLAUDE LORD

CHAILLOT
THÉÂTRE NATIONAL

Par delà le bien et le mal
ou les dernières heures de la Chancellerie du Reich
de Hartmut Lange
par l'Atelier de Bruxelles

Dans son bunker, Hitler, entouré d'Eva Braun, Goebbels, Nietzsche et Franz Liszt, attend Richard Wagner...

Gémier, jusqu'au 8 avril seulement
Location : 727.81.15



SEUL A PARIS AU RACINE

Et si demain ?...



FORCE DE FRAPPE
le nouveau film de
PETER WATKINS
interdit aux moins de 13 ans

Comédie Française

Dimanche et Lundi de Pâques
Dim. à 14 h 30 et lundi à 20 h 30
LA NAVETTE
Becque
avec
LES FAUSSES CONFIDENCES
Marivaux

Dimanche à 20 h 30
LE RENARD ET LA GRENOUILLE
Guitry
avec
DOIT-ON LE DIRE ?
Labiche

Lundi à 14 h 30
LA PAIX CHEZ SOI
Courteline
avec
LE MALADE IMAGINAIRE
Molière

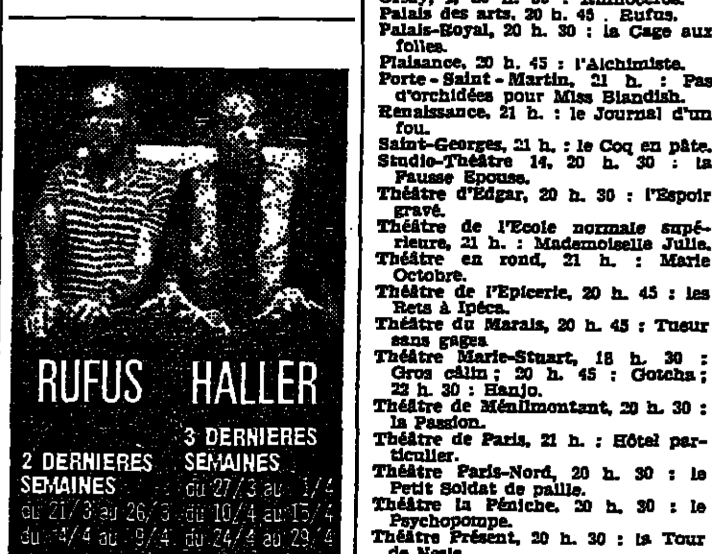
Renseignements et locations : salle Richelieu et 296-10-20 tous les jours de 11 h. à 19 h.

THEATRE DU CAMPAGNOL
en collaboration avec
LE THEATRE DU SOLEIL
DAVID COPPERFIELD
D'APRES CHARLES DICKENS
mise en scène
JEAN CLAUDE PENCHENAT

"on reste dans un constant émerveillement." POLITIQUE HEBDO
"David Copperfield va se faire une nouvelle génération d'amis d'enfance." L'EXPRESS
"un théâtre conçu pour toucher le cœur et l'esprit du plus grand nombre." TEMOIGNAGE CHRETIEN
"admirable travail collectif." LE QUOTIDIEN DE PARIS
"un parcours sinueux, drôle, tendre et superbement joué vers l'enfance." LE MONDE
"Vous pouvez amener vos enfants, ils seront ravis." LE FIGARO
Réservations : 374-24-08
Cartoucherie

En raison du succès remporté par « La Mouette », de Tchékhov, au Théâtre de l'Atelier, une soirée exceptionnelle sera donnée le dimanche 26 mars, à 21 heures. La dernière représentation aura lieu le samedi 15 avril.

THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN **200e**
dernière samedi 1er avril
PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH
Loc. Théâtre, agences et tél. 607-37-53



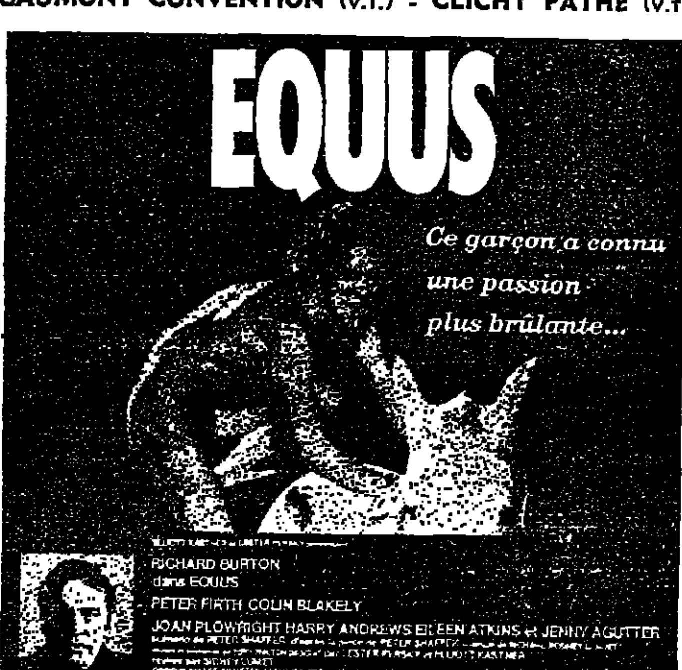
RUFUS HALLER
2 DERNIERES SEMAINES
du 21/3 au 26/3
du 4/4 au 9/4
du 18/4 au 23/4
3 DERNIERES SEMAINES
du 27/3 au 1/4
du 10/4 au 15/4
du 24/4 au 29/4
en alternance 1 semaine sur 2
Palais des Arts
325 rue St-Martin 75003 PARIS
278.04.68 et 272.62.98



28 mars - 2 avril 5 représentations exceptionnelles
KATHAKALI
théâtre dansé de l'Inde
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59 bd jules-guesde loc. 243.00.59 fnac agences copar

MARIGNAN (v.o.) - HAUTEFEUILLE (v.o.)
GAUMONT OPÉRA (v.f.) - MONTPARNASSE-83 (v.f.)
GAUMONT CONVENTION (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.)

EQUUS



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 mars

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Nuit des rois. — Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 45 : Yiddish Story (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30, Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits de colère.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Orsay, I, 20 h. 30 : Rhinocéros.
Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 21 h. : le Coq en pâte.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Epouse.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Théâtre en rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre de l'Epicerie, 20 h. 45 : les Rets à Ipéca.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre de Ménilmontant, 20 h. 30 : la Passion.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : le Petit Soldat de paille.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogemold.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Tristan-Bernard, 21 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : Hommage à Prévert ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 20 h. 30 : J. Escamez ; 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Gréco.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie ; 23 h. 30 : Show Boys. — II, 20 h. 30, les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah les p'tites annonces ; 24 h. : Black movement.
La Tanière, 20 h. 45 : Q. Martel et D. Bigourdan ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. 45 : la Matriarche ; 23 h. : Mary, Mary, Maryline.
Au Tout-à-la-Joie, 21 h. : Je vote pour moi ; 22 h. : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 23 h. : Sim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Peter Goss Dance Company.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : la Joconde.
Argenteuil, C.C., 20 h. 45 : Bernard Lavilliers.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : le Molière.
Joinville-le-Pont, cinéma le Royal, 21 h. : les Jeanne.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Martin Eden.
Thiais, Mini-Théâtre de Belle-Epine, 20 h. 30 : Merci, docteur.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : J. Wiederker et A. Piechowska (Bach, Debussy, Mariétan) ; 20 h. 45 : J. Micault (Bach, Schubert, Schumann, Chopin).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliafero (cours d'interprétation).
Eglise des Billettes, 21 h. : N. Rogers (ténor), W. Kuijken (viole) et C. Tilney (clavecin) (Monteverdi, Clérambault, Grandi, Purcell).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : A. Motard (piano) (Mozart, Debussy, Chopin).

Jazz, pop', rock et folk

American Center, 21 h. : Bonneville.
La Péniche, 22 h. : Groupe Lo.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Clint Jackson.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Tyla Gang.
Stadium-Bar Totem, 21 h. : Sam Rivers Trio.
Swing-Hall, 22 h. : Skakin Street.
Golf Drouot, 22 h. 30 : Fenêtres ; Baby Dol Mistral ; Sleepwakers ; Tentation.
Petit Journal, 21 h. 30 : Sanchez et son orchestre.
FIAP, 20 h. 30 : Bill Baxter.
28-Rue-Dunois, 13e, 20 h. 30 : Toto La Monpesina et ses percussions.



première partie
UN FILM DE
FRANCO ZEFFIRELLI
JESUS DE NAZARETH

LE BILBOQUET
version française
14h • 16h30 • 18h50 • 21h25

LE MADELEINE
version française
semaine
12h • 15h • 18h • 21h
dimanche
14h30 • 17h20 • 20h30

LE FRANÇAIS ENGHIEN
version française
semaine • dimanche
13h45 • 16h30 • 19h30 • 22h
sam
14h15 • 17h • 19h45 • 22h30

CLUB LES MUREAUX
version française
14h • 16h50 • 19h45
sam
22h45

première partie

deuxième partie
UN FILM DE
FRANCO ZEFFIRELLI
JESUS DE NAZARETH

ARLEQUIN
version française
13h50 • 16h20
version originale anglaise
19h • 21h45

LE MADELEINE
version française
semaine
12h • 14h45 • 17h • 19h30 • 22h
dimanche
14h • 16h30 • 19h10 • 21h50

FRANCE-ELYSEES
rue quentin-beauchard
version française
13h50 • 16h25 • 19h05 • 21h45

CYRANO VERSAILLES
version française
13h50 • 16h25 • 19h • 21h30

deuxième partie

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : l'Histoire d'une fresque de Giotto, de L. Emmer ; Calanda, de J. Bunuel ; la Passion de Jeanne d'Arc, de C.-T. Dreyer ; 20 h. 30 : The Robe, de H. Koster ; 22 h. 30 : Demetrius and the Gladiators, de D. Daves.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANN ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat. ; Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSÉ (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BANDE DE FLICS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE d'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelle, 20e (636-51-98) ; Diderot, 12e (343-19-29).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (Jap., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-17-19). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ELYSÉES CINÉMA v.o. - U.G.C. DANTON v.o. - REX - U.G.C. OPÉRA - MISTRAL - MAGIC CONVENTION
MONTPARNASSE BIENVENUE - 3 SECRETAN - U.G.C. GARE DE LYON - U.G.C. GOBELINS - 3 MURATS

KIRK DOUGLAS • AGOSTINA BELLI
SIMON WARD
HOLOCAUST 2000
la fin du monde est pour demain

Les films nouveaux

Les grandes reprises

Les festivals



SPECTACLES

EPHIGENIE (Grec, v.o.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.) (2e partie) : Arlequin, 6e (548-62-25). — V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

Les films nouveaux

SYBIL, film américain de Daniel Petrie. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VIOLANTA, film suisse de Daniel Schmid. V. it. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
EQUUS, film américain de Sydney Lumet (*) V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRAS OS MONTES, film portugais de A. Reis. V.O. : Action République, 11e (805-51-33).
MORTITURA, film français de Hervé Pernot. Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf. S. et D.).
LA ZIZANIE, film français de Claude Zidi (sous réserves). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA LONGUE NUIT DE L'EXORCISME, film italien de L. Fulci (**). V.F. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HOLOCAUST 2000, film italien de A. Martino (**). V.O. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SAUVEZ LE NEPTUNE, film américain de D. Greene. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Murat, 16e (288-99-75).
NE PLEURE PAS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. : Colisée, 8e (359-29-46).
NORMAN LA FOLIE (A., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PANIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

U.G.C. NORMANDIE v.o. - U.G.C. ODÉON v.o. - BRETAGNE v.f. - HELDER v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - MISTRAL v.f. - U.G.C. GARE DE LYON v.f. - U.G.C. GOBELINS v.f. - CYRANO Versailles v.f. - ARTEL Rosny v.f. - ARTEL Créteil v.f. - FRANÇAIS Enghien v.f. ULLIS Orsay v.f.



POURQUOI PAS ? (Fr.), (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RUE DE L'ENFER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. sp.
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., *), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., *), v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) H. sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap.) v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
AU FIL DU TEMPS (All.), v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE BAL DES SIRENES (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
LA BALLADE DE BRUNO (All.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Broadway, 16e (527-41-16).
FAIS-MOI TRES MAL, MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS (It.), v.o. : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FREAKS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
KLUTE (A.), v.o.-v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
LE LAC DE DRACULA (Jap., **), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MONTY PYTHON (Ang.), v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
ORANGE MECANIQUE (A., **), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; v.f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE PIGEON (It.), v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A.), v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
PROVIDENCE (Fr.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
SALO (It., **), v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SPECIALE PREMIERE (A.), v.o. : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., **), v.o. : Styx, 5e (633-08-40).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les festivals

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Amarcord ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) : le Silence.
HITCHCOCK (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses.
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Désir.
COMENCINI (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : A cheval sur le tigre.
VISCONTI (v.o.), Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Rocco et ses frères ; le Guépard ; le Crépuscule des Dieux.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

JODOROWSKY (v.o.), Le Seine, 5e 19 h. 45 : El Topo ; 22 h. : la Montagne sacrée.
CINEMA TERRE A TERRE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : La vie est à nous.
B. WILDER (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Vie privée de Sherlock Holmes.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ile des adieux.
CH. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Lumières de la ville. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant.
MARX BROTHERS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Marx au grand magasin.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Croix de fer.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. 15 (Sam. + 0 h. 10) : les Damnés ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 : Cabaret ; ven. à 0 h. 20 : Bande à part. — II : 14 h. : Pink Narcissus ; 15 h. 20 : Alexandre Nevski ; 17 h. 30 (Ven. + 0 h. 15) : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. (Samedi + 0 h. 15) : A bout de souffle ; 22 h. : Valentino.
VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Sugarland Express.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). — 13 h. (+ V. et D., S., à 0 h. 15) : Délivrance ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : les Damnés ; 19 h. 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. (+ V., S., D., à 0 h. 15) : Easy Rider ; 14 h. 30 : The Last Picture Show ; 16 h. 30 : L'Homme qui aimait les femmes ; 18 h. 30 : Un après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

Les séances spéciales

AMES PERDUES (It., v.f.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h. Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 16 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf dim.).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (ven. sam. à 24 h.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ven., sam., dim. à 0 h. 15.
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam., dim.).
WEEK-END (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.



CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme M. RECAMIER, née Kerloc'h, ainsi que Germain, sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 21 mars 1978.

— On nous prie d'annoncer la naissance de

Barbara MEUNIER,

fille de Geneviève Meunier, née Girard, et de Guy Meunier, née le 14 mars 1978.

Fiançailles

— Mme André MUSSAULT,
Mme Albert NAUDE DES MOUTIS,
sont heureuses de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Véronique et Jean-Pierre

La Châtaigneraie-de-Retz,
78420 Chambourcy.
2, boulevard des Pyrénées,
64000 Pau.

Décès

— On nous prie de faire part du décès du

docteur Henri BELLANGER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 20 mars 1978.

Une messe sera célébrée le jeudi 30 mars, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).

De la part de
Mme Henri Bellanger,
De ses enfants,
M. et Mme Jacques Bellanger,
Le docteur et Mme Gérard Bellanger,
De sa sœur,
Mme Roger Montjotin,
De son beau-frère et sa belle-sœur,
Le colonel et Mme Jean Fargeaud,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
9, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

— La famille
a le regret de faire part du décès accidentel de

M. Robert BONNEAUDEAU,
colonel de gendarmerie en retraite.

Les obsèques auront lieu au temple de La Mothe-Saint-Héray, le samedi 25 mars 1978, à 10 h. 30.

68, rue du Maréchal-Joffre,
La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

« Cherchez la perfection, encouragez-vous, soyez d'accord entre vous, vivez en paix. »
Saint Paul.

— Le lieutenant-colonel et Mme Henri Burthey,
M. et Mme Pierre Burthey,
M. et Mme Bernard Burthey,
M. et Mme François Burthey,
Mlle Geneviève Burthey,
ses enfants,
Anne-Sophie, Marie-Edith, Hélène, François, Claire, Pierre, Eric, Delphine, Anne, Daniel, Jean-Marcel, Catherine, Mathieu,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, du

colonel Paul BURTHEY,
breveté d'état-major,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,

survenu en son domicile, le 18 mars 1978.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 21 mars 1978, en l'église Saint-Georges de Vesoul.

Ils associent à son souvenir celui de son épouse,

Marcelle BURTHEY,
née Maurer,

décédée le 27 janvier 1971.
22, rue Meillier, 70000 Vesoul.

— Lattes, Sète.
Mme Anne-Marie Florac et ses enfants,
M. et Mme André Marc et leurs enfants,
Mme Jean-Claude Martin et ses enfants,
Les familles Florac, parents et alliés,
font part du décès de

M. Georges FLORAC,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 21 mars, à Lattes, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Sète.

— Saint-Pern.

Vous êtes priés d'assister aux obsèques de

Mme Eugène GERNIGON,
née Marie Gruel,

décédée dans sa soixante-dixième année, qui auront lieu samedi 25 mars 1978, à 11 heures, en l'église de Saint-Pern.

De la part de :
M. et Mme Jean Bouet,
M. et Mme Philippe Henry,
Eugène Gernigon,
M. et Mme Jean Gernigon,
M. et Mme André Frenoy,
M. et Mme Bruno Pigarol,
M. et Mme Guy Chatel,
M. et Mme Joseph Gernigon,
Xavier Gernigon,
Vincent Gernigon,
M. et Mme Benoît Gernigon,
ses enfants et ses petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président de l'université de Paris-I,
Les membres de l'U.E.R. d'administration publique et droit public interne
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André HOMONT,
maître-assistant
à l'université Paris-I.

— M. Ignace Kohn et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ignace KOHN
née Jane Rinskopf,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédée à Paris le 22 mars.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

90, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

— Mme Philippe Lefort,
M. et Mme Pierre Brunet et leurs enfants,
M. Jacques Lefort,
Mlle Sérenne Lefort,
M. et Mme Pierre Lefort et leurs enfants,
M. et Mme Georges Guillot-Pinque et leurs enfants,
Les familles amies et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe LEFORT,

survenu à Vannes le 22 mars 1978, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses funérailles auront lieu le samedi 25 mars 1978, à 11 heures, en l'église de Lalleyriat (Ain).

15, avenue Carnot,
95210 Saint-Gratien.
Lalleyriat, 01130 Nantua.
56, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

capitaine de vaisseau
Robert MORIN,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, 20, rue de Beauvais, à Neuilly-en-Thelle (60), le 20 mars 1978.

De la part de Mme Robert Morin, son épouse,
M. et Mme Jean Morin,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses camarades de la promotion 1915,
Ses camarades de la FAMMAC.

— Mme Etienne Peyre, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Peyre, Duplessis-Kergomard et Steeg,
Les parents, alliés et amis,
M. et Mme Bentroudi et leurs enfants,
font part du décès de

Etienne PEYRE,
proviseur honoraire
ancien proviseur
du lycée de Tournon.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 22 mars 1978, à 14 heures, au temple de Tournon.

« Le plus grand dans le Royaume des cieux est celui qui s'abaisse et devient comme cet enfant. »
(Matthieu, XVIII, 4.)

33, rue Louis-Jourdan,
07300 Tournon (Ardèche).

— Le docteur Marcel Rivière,
Le docteur Hélène Rivière, née Niox-Château,
M. Almairac et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Mme Louis RIVIERE,
née Le Bourhis,

survenu le 10 mars 1978.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Quimper.

4, avenue Alphonse-XIII,
75016 Paris.
1 bis, rue de Baumes,
Montpellier.

— Nous apprenons le décès de

M. Albert SCHMITT,
ancien député du Bas-Rhin,

survenu à Mundolsheim.

[Né le 31 mai 1900 à Bischheim (Bas-Rhin), Albert Schmitt avait été directeur de l'Entraide française du Var, de 1942 à 1944, puis du Bas-Rhin l'année suivante. Membre des deux Assemblées nationales constituantes, Albert Schmitt, M.R.P., avait siégé à l'Assemblée nationale de 1946 à 1958, date à laquelle il avait été battu. Elu conseiller général du canton de Seltz, en 1951, il avait présidé l'assemblée départementale de janvier 1967 à mars de la même année. En 1970, il avait renoncé à solliciter le renouvellement de ce mandat. Albert Schmitt avait présidé l'Union des syndicats chrétiens de cheminots d'Alsace-Lorraine.]

— Les familles Cru, Coulon, Guérin, Nicanor,
ont la douleur de faire part du décès de

Théodore VOGEL,

survenu en son domicile, le 16 mars 1978.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 20 mars, à Mirmande (Drôme), dans la plus stricte intimité.

« Eternel, j'élève à toi mon [âme...
» Fais moi connaître tes [voies
» Conduis moi dans ta vé- [rité... »
(Psaume XXV.)

Anniversaires

— Le samedi 25 mars 1972,

M. Ernest WERNER

quittait subitement ceux qu'il aimait.

En ce sixième anniversaire de son décès, je prie tous ceux qui l'ont aimé, connu et apprécié d'avoir une pensée toute particulière pour lui. Remerciements très émus.

Mme E. Werner,
57530 Courcelles-Chaussy.

— Pour le vingtième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu

Feiwel HARIF.

Avis de messe

— On nous prie de rappeler qu'une messe de requiem à l'intention de

M. Charles LESCA,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,

décédé accidentellement le 14 mars 1978, à l'âge de soixante-douze ans, sera célébrée le mardi 28 mars 1978, à 10 heures, en l'église des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

Communications diverses

— L'Institut Charles-de-Gaulle continue son cycle de conférences sur le thème : « La pensée sociale du général de Gaulle » ; le 22 mars, M. Gérald Antoine : « Les problèmes universitaires, la loi d'orientation et le projet de mise en application de la participation dans l'enseignement ; le 25 avril, M. Jacques Narbonne : « La politique scolaire dans le début de la Ve République ».

Ces conférences auront lieu à 20 h. 30, au Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris (7e). Pour s'inscrire, prière de téléphoner ou d'écrire à l'Institut Charles-de-Gaulle, service études et recherches, 5, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. : 555-12-60.

Visites et conférences

SAMEDI 25 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ».

15 h., entrée du T.N.P., Mme Vermeersch : « Le palais de Chaillot » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 52, rue Saint-André-des-Arts : « De la rue Gît-le-Cœur au jardin Vert-Galant » (Mme Barbier).

15 h., métro Abbesses : « A Montmartre » (Connaissance de Paris).

15 h., métro Pyrénées : « Belleville à l'agonie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., sous les arcades de l'Odéon : « Le Sénat, palais du Luxembourg » (Mme Ferrand).

15 h., 47, rue Raynouard : « La Maison de Balzac » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire).

11 h., entrée de l'exposition aux Tuileries : « Collection Pierre Lévy à l'Orangerie des Tuileries » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale », entrée libre.

15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'Arménie soviétique ».



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

EN APPLICATION DE LA LOI DE 1972

Les dérogations au monopole sont définies par décret

Un décret publié au *Journal officiel* du 23 mars définit le régime des dérogations au monopole de la radiodiffusion, en application de la loi du 3 juillet 1972 portant statut de la radiodiffusion-télévision française, dont l'article 3 prévoyait la possibilité de dérogation « pour la diffusion de programmes à des publics déterminés », « pour la diffusion de programmes en circuit fermé dans des enceintes privées », « pour des expériences de recherche scientifique » et « dans l'intérêt de la défense nationale ou de la sécurité publique ».

Selon ce décret, les programmes visés par cet article sont : 1) *Ceux qui, par leur objet et leur composition, s'adressent à un public déterminé, limité et identifiable et répondent aux besoins et aspirations de ce public, à l'exception des programmes diffusés par les sociétés nationales de télévision et de radiodiffusion dans les conditions prescrites par leur cahier des charges.* »

2) Ceux que sont diffusés en circuit fermé dans des enceintes privées « *lorsque les points de départ et de réception du circuit sont limitativement fixés, les points de réception étant situés dans des enceintes dont une même personne physique ou morale s'est assurée l'usage de manière permanente ou occasionnelle* ».

Les autorisations sont délivrées « *à titre précaire et révocable* » par le premier ministre. Elles « *ne doivent pas compromettre l'égalité d'expression des principales tendances de pensées et des grands courants d'opinion* » et « *ne peuvent être accordées pour des émissions réalisées, financées ou organisées directement ou indirectement par les formations politiques et les organisations professionnelles* ».

Les demandes de dérogation doivent être adressées à la Télévision de France. Les sociétés nationales de programme sont appelés à donner leur avis. L'autorisation est assortie d'un cahier des charges qui « *détermine notamment les obligations relatives à l'objectivité et à la moralité des programmes et à la publicité* ».

Les dérogations par les expériences de recherche scientifique ou dans l'intérêt de la défense nationale et de la sécurité publique sont accordées par arrêté du premier ministre, conjointement, dans le second cas, avec le ministre de la défense ou de l'intérieur.

[Attendu depuis près de six ans, ce texte, que le gouvernement n'a pas voulu publier avant les élections, pour éviter toute « mauvaise interprétation », est, précise-t-on à l'hôtel Matignon, « de portée purement technique ». En fait, il interprète, d'une manière restrictive, après consultation du Conseil d'État, la notion de « publics déterminés », qu'il identifie à des publics professionnels et non à des publics locaux, comme le demandaient les partisans des radios locales. Le décret permettra notamment d'assurer le développement de la télévision « cryptée » (qui rend possible la réception, par des abonnés au réseau national, de programmes particuliers — des textes visualisés —, grâce à un système de décodage intégré à leur téléviseur), et donnera une base juridique à la vidéo-transmission, lorsque seront achevées les études menées par les P.T.T., la Société française de production et télédiffusion de France. Enfin, le gouvernement a estimé, conformément à l'avis du Conseil d'État, que la loi de 1972 excluait la télédistribution.]

LETTRES

Faut-il des livres pour enfants ?

(Suite de la première page.)

Les visiteurs trouveront quelque cinq cents livres qui, dans l'esprit des organisatrices, Marie-Christine de Navacelle et Geneviève Patte, ne visent pas à composer une sélection des meilleurs ouvrages mais un choix inspiré par l'esprit de découverte.

Curieux domaine que celui de ces livres d'enfants — « pour » enfants ? — qui, après avoir été longtemps en France synonyme de bêta, est devenu un secteur important de l'édition puisque le nombre de titres publiés est passé de 80 en 1811, à 525 en 1900, à 650 en 1958, à 1 448 en 1965, et à 3 481 en 1975 (2), alors que le chiffre d'affaires du secteur « livres de jeunesse » représentait, selon les chiffres du Syndicat national des éditeurs, 89 millions de francs en 1960, 152 millions de francs en 1970, 305 millions de francs en 1975 ! Soit, avec plus de 57 millions d'exemplaires, une proportion de 18,5 % du nombre de livres publiés en France !

On pense à l'histoire que racontait Jean Cocteau : un soir, au Châtelet, en 1920, passant dans un couloir après son ballet « Parade », tandis que la salle continuait à se battre, il entendit quelqu'un qui disait à quelqu'un d'autre : « Si j'avais su que c'était si c..., j'aurais emmené les enfants. » Brave homme !, commente alors le poète. C'est le plus bel éloge. »

Voilà qui en dit long sur les rapports qu'on eut en France avec l'enfance, jusqu'à une époque récente... La production enfantine consistait en une série de titres le plus souvent édifiants, moraux, assez bébêtes, illustrés — pour les meilleurs — dans le style héroïque d'un Boutet de Monvel. On admettait mal alors que l'enfant soit apte à recevoir le véritable monde de la poésie, qu'il lui soit utile, pour son équilibre, de dire des absurdités, de régler ses comptes avec ses parents, ou bien d'éliminer, par l'imagination, les terreurs et les anxiétés qui le bouleversent depuis son plus jeune âge...

Lorsque l'on compare le livre français avec le livre anglais ou américain, on constate qu'il y a là une tradition différente de l'enfant : celui-ci a accès aux livres « avant » l'entrée à l'école ; on prend la peine de dire pour lui des absurdités, et les adultes, au lieu de se moquer, les prennent au sérieux. La découverte du « nonsense » s'est faite il y a peu chez nous, mais il n'est pas certain qu'elle plaise autant à des petits Français... On trouve, en effet, dans la tradition française du livre d'enfants le souci de donner un savoir utilitaire : la lecture de l'enfant doit servir à quelque chose et, pour que le rendement soit meilleur, on veut être sûr qu'il en tirera ce qu'il faut, on l'aidera à trouver l'idée pédagogique sous-jacente. Il est d'ailleurs significatif de noter que, jusqu'à une date récente, les auteurs de livres pour la jeunesse étaient principalement des fabricants de manuels scolaires...

Or, en moins de dix ans s'est produit un renouveau spectaculaire de l'édition : on a introduit beaucoup de livres étrangers, les illustrateurs et les écrivains ont tenté de mettre fin à la ségrégation du monde des enfants. Sait-on vraiment ce qu'il faut dire aux enfants ? Ce qu'il ne faut pas dire ?... Aiment-ils vraiment tant que cela les histoires de bêtes ? Apprécient-ils cette littérature de commande sur des sujets d'actualité qui a pour but de les informer (toujours la préoccupation pédagogique !) et de leur indiquer le droit chemin (la préoccupation moralisatrice !) ? D'où ces livres « pour adolescents » consacrés à l'écologie, (où les petits font la morale aux paysans), à la lutte contre le racisme (où l'on fait croire que l'amitié d'enfants résoudra tous les problèmes), à la drogue, au sexe, à l'homosexualité... Mais ces nouveaux romans d'éducation et de morale n'ont rien à voir, le plus souvent, avec la littérature. Notons aussi que si l'on parle maintenant de tout aux enfants, on ne leur parle pas des religions, sujet tabou, sujet honteux, comme en témoigne la traduction en français d'un roman américain de Robert Cormier, « les Chocolats de la discorde », sur les brimades dans un collège de jésuites, où l'on a supprimé toute référence à la religion...

Livres pour enfants, livres pour adultes... Où est la frontière ? Les dessins d'Ungerer ou de Sendak sont-ils seulement pour les enfants ? A quel âge lit-on « le Vieil Homme et la Mer » ? Comment expliquer que « le Seigneur des mouches », de William Golding, soit publié en édition enfantine alors que le film est interdit aux moins de treize ans ? Quelle différence existe-t-il entre « Folio » et « Folio Junior », sinon la grosseur des caractères et des illustrations ?... Et est-ce bien un livre « pour enfants » que « le Roi Mathias Ier », de Korczak, qu'annonce « Folio Junior » ?...

Décidément, il n'y a plus d'enfants.

NICOLE ZAND.

(2) Cf. *les Livres pour les enfants*. Ed. ouvrières, 1977.

★ Parallèlement à *Ulysse, Alice, Oh ! hisse*, d'autres expositions de livres pour enfants sont organisées au Centre Beaubourg : Tchécoslovaquie (jusqu'au 27 mars), Grèce (du 29 mars au 9 avril), Japon (du 12 avril au 3 mai), Grande-Bretagne (du 10 au 20 mai), Allemagne (juin).

Plusieurs centres culturels présentent aussi des manifestations : Au pays du Nil, au Centre culturel suédois (jusqu'au 7 avril), Dessins et aquarelles de Maurice Sendak, au Centre culturel américain (jusqu'au 29 avril), Un chemin dans l'aventure, à l'Institut autrichien (du 20 mai au 3 juin).



UNE SÉLECTION POUR LE WEEK-END

● **Alain Souchon numéro un.**

Des chansons un peu insolentes, des mélodies légères, de l'humour. On connaît ses « tubes » : *Y'a de la rumba dans l'air, Jamais content*. On découvrira d'autres titres, qui disent avec finesse le monde d'aujourd'hui. (Samedi, TF 1, 20 h. 30.)

● ***Madame la juge contre la police.***

Pour échapper à la justice « l'Innocent » se barricade dans sa maison avec ses deux enfants. En dépit de l'intervention de Madame le juge, la police lance l'assaut. C'est l'action de la police (sa tentation de jouer les cow-boys) qui est mise en cause dans ce troisième épisode, réalisé par Nadine Trintignant, d'après un scénario de Patrice Modiano. (Samedi, Antenne 2, 20 h. 35.)

● **Une opérette : « le Baron tzigane ».**

Les grands interprètes anglo-saxons n'ont pas le sentiment de déchoir quand ils chantent de charmantes opérettes et les œuvres de Johann Strauss, de Franz Lehar, figurent à leur répertoire à côté de celles de Mozart ou de Wagner. Ainsi peut-on entendre *le Baron tzigane*, de Johann Strauss, interprété par Jess Thomas, Martha Moedl, Ellen Shade et Yvan Rebroff. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● **L'homme en question : Jean Bernard**

Médecin : il exerce à l'hôpital Saint-Louis de Paris. Chercheur : il a étudié le cancer du sang et guéri des leucémiques. Homme de lettres : il est membre de l'Académie française. Il parle ici de la médecine, de son idée de la mort et du progrès scientifique. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

● **Les animaux mazoutés de Bretagne**

Après la catastrophe du *Torrey-Canion*, les macareux, vivant dans les réserves bretonnes, avaient été décimés. Onze ans plus tard, jour pour jour, ceux qui restent risquent de disparaître à tout jamais. Que vont devenir, de même, les derniers phoques, les sternes, les fous de Bassan et les petits pingouins? Des spécialistes s'expriment. (Samedi, Antenne 2, 17 h. 10.)

● Radio-Verte Fessenheim diffuse une émission spéciale réalisée par des travailleurs immigrés en trois langues (arabe, alsacien, français) le vendredi 24 mars et le samedi 25 mars, à 19 h. 45, entre 100 et 104 MHz.

Malgré la saisie récente d'une partie de son matériel à Lörrach (Pays de Bade) (*le Monde* du 16 mars), Radio-Verte Fessenheim entend poursuivre ses émissions.

● Sous le nom d'Alfredo-78 (Association pour la libération des ondes et Fédération des radios et émetteurs démocratiques), les radios libres françaises et italiennes organisent une réunion internationale de travail les 25, 26 et 27 mars, à Paris (renseignements : 305-82-64).

Ces rencontres, réunissant plusieurs groupes français, italiens, allemands, espagnols, anglais et belges, sont destinées à poser le problème du combat contre les monopoles d'Etat au niveau européen.

Alfredo émettra en permanence pendant ces trois jours et organisera un concert de soutien aux radios libres retransmis en direct.

Toutefois, l'Association pour la libération des ondes (ALO), dans un communiqué, a déploré « *l'urgence qui a marqué la préparation de cette réunion* » et souligne que le choix des participants italiens « *est curieusement limité à Radio-Alice, Radio-Citta futura et Bra-Onde-Brosse* ». ALO estime que le développement des radios libres en France nécessite une période d'expérimentation et de réflexion.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	380 F	575 F	780 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	163 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VENDREDI 24 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les témoins, d'après l'œuvre de H. Dibon, adaptée par Fr. Hébrard, réal. M. Wynn. Avec L. Velle, M. Comtell, S. Sanders.

La rencontre de José le juif et de Sarah la gitane. La légende des Saintes-Maries.

21 h. 55, Documentaire : Les tambours d'Hijar, d'Aldo Altit ; 22 h. 25, Concert : Récital Reine Gianoli (« Carnaval opus 9 », de Schumann).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 21 h. 35, Émission littéraire : Apostrophes. (Portraits de Jésus-Christ.)

Avec MM. J.-C. Barreau (les Mémoires de Jésus) ; *H. Küng* (Etre chrétien) ; *le P. B. Bro* (Jésus-Christ ou rien) ; *Mme F. Dolto* (l'Evangile au risque de la psychanalyse) ; *l'abbé A. Haensler* (Curé de campagne).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé-club : Hauteclaire (1961), de F. Dumayet, d'après la nouvelle de Barbey d'Aurevilly, réal. J. Prat. Avec P. Frankeur, M. Darc, Cl. Joano, M. Piccoli.

Troisième rediffusion d'un « classique » de la télévision. Les débuts de Mireille Darc et les grandes heures de Jean Prat.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Fédération française des équipes Saint-Vincent ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, Magazine... La qualité de l'avenir (Les Français et l'environnement), d'E. Leguy et F. Wuillaume ; 21 h. 30, Documentaire : Notre-Dame de Paris, rosace du monde.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Méditation sur la mort du Christ... Textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, de Jean de La Croix, de Ruysbroeck et de Nietzsche, avec P. Chaumette, M. Etcheverry, R. Aquaviva, et les Chœurs de la cathédrale orthodoxe Saint-Irénée à Paris ; 21 h. 30, Musique de chambre : Bach, Pikethy, L. Lombardi, A. Caplet ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, Le Christ à Belleville, par J. Dalve et P. Doussaud.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Blason du soir : Forqueray, Tunder, F. Devienne, D. Scarlatti, G. Sammartini ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Sarrebrück... Le Rundfunk Sinfonieorchester de Sarrebrück, dir. H. Zender, avec E. Hannan, C. Smith, K. Equiluz : « Passion selon saint Jean », extrait (Bach), « Cinq Canons opus 16 » (Webern) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus : « Da Capo » (G. Zeisel) et œuvres de Mozart (documents inédits tirés des archives de la radio) ; 0 h. 5, « les Sept Visages de Megalopolis » : Loucheur, Stravinski, Lalo, Verdi, Ravel, Reger, Puccini, Prokofiev, Barbieri.

SAMEDI 25 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique : les sourds ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis : les chiens de traîneaux ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Alain Souchon) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico (Meurtre en sous-sol) ; 22 h. 25, Téléfoot.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes : les animaux face à leur image ; 18 h., Inter-neiges ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge, réal. Nadine Trintignant, scénario et dialogue P. Modiano. Avec S. Signoret, Ph. Léotard, J. Berto. (3e épisode : L'innocent.)

Malgré l'intervention de Madame le juge, la police assiège la maison où s'est réfugié « l'innocent » avec ses deux enfants pour échapper à la justice.

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Et nos enfants ? ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Opérette : « le Baron tzigane », de J. Strauss, d'après l'œuvre de M. Jokaïs.

22 h. 10, Spécial Clark Gable.

Montage composé d'extraits de films et d'interviews de l'acteur.

23 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : « les Noces de l'enfer et du ciel », par C. Mettra et M. Cazenave, avec C. Andronikov, E. Roger, P. Sollé et J. Varenne ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Portrait : « Charles-Pierre Bru », par J. Couturier et F. Estebe ; 18 h. 30, Entretiens de carême ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Gethsemani », de J. Delpierre, réal. J. Couturier ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Schoenberg, Janacek ; 8 h., Concours international de flûte ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises : Autour de R. Strauss ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 : La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, G.R.M. de l'INA : Catalogue électro-acoustique illustré 1977 ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « I deu pescari » (Verdi) ;

20 h. 5, Musiques oubliées : L. Moreau, Gottschalk ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées... La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction J.-C. Malgoire : « Neuf Leçons des ténèbres » (M.-A. Charpentier), en création mondiale. Avec L. Guitton, J. Chanouin, C. Wirz, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Nuits sans voix ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Pro Musica antiqua 1977, avec la capella antiqua de Munich.

DIMANCHE 26 MARS

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 25, Grand concours de la chanson française (finale) ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première ; 17 h. 50, Cinéma-sport ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA CANONNIERE DU YANG-TSE, de F. Wise (1966), avec S. McQueen, R. Attenborough, C. Bergen, R. Crenna, L. Gates, M. Andriane (rediff.).

En 1926, en Chine, pendant la guerre civile, les aventures d'un marin américain affecté à l'équipage d'une canonnière patrouillant sur le Yang-Tsé.

Un film-fleuve (trois heures de projection) avec scènes d'action et de violence, exaltation de l'héroïsme militaire, décors exotiques et psychologue rudimentaire.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 15, Concert : « Concerto n° 1 en ut majeur », de Beethoven, par l'orch. philharm. de Radio-France, dir. G. Amy ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, L'ami public n° 1 ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Documentaire : Que reste-t-il de 1900 ? réal. Cl.-J. Philippe et M. Lefèvre.

22 h. 37, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Notre-Dame de Paris, rosace de la France (reprise de l'émission du 24 mars) ; 17 h. 30, Espace musical : L'ensemble de musique ancienne Malgoire ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; Thalassa ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 25, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : la Provence du roi René (réal. J.-L. Mage, prod. FR 3 Marseille) et Messa di Gloria (réal. Ph. Masson, prod. FR 3 Bretagne) ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 20, L'homme en question : le professeur Jean Bernard.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, hommage à Clark Gable) : LA COURTISANE, de R. Z. Leonard (1931), avec G. Garbo, C. Gable, J. Hersholt, J. Miljan, A. Hale (v.o. sous-titrée, N.).

Une jeune femme persécutée devient prostituée de luxe mais garde son cœur fidèle au premier homme qu'elle ait aimé.

Un film devenu très rare, dont Greta Garbo porte le sujet à un romantisme exacerbé.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Polyeucte », de Corneille, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, La comédie musicale américaine de 1929 à 1935, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 17 h. 30, Rencontre avec R. Barjavel, avec M. Faure, H. Gauvenet, G. Krassovski ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue avec Adoum ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Pierre Mariental ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Messager, d'Indy, Bizet, Berlioz ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay ; 12 h., Des noces sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « la Favola del Figlio Cambiato » (G. Malipiero) ;

13 h. 30, Jour « J » de la musique : Haydn ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate à Kreutzer » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Le Bris : Schubert, Brahms, Schumann ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert de l'Ensemble intercontemporain au Théâtre de la Ville : « Juillard Serenade » (Maderna) ; « Syzygy » (del Tredici) ; « Eléphants ivres II » (Luis de Pablo), « Jardin religieux » (Maderna) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Nuits sans voix ; 23 h., Itinéraire de Paris à Jérusalem : Bartok, musique traditionnelle orientale ; 0 h. 5, Nuits sans voix : Ohana, Cage, Roussel.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,52

offres d'emploi

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPUPAIRE SOCIALISTE

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Tripoli recherche des spécialistes en informatique pour ses services techniques. Les postes vacants seraient à pourvoir dans les disciplines suivantes :

1. Programmeur sur ordinateur — 3 postes — Diplôme universitaire ou RBC Langage simplifié
2. Analyste — 2 postes — Diplôme universitaire
3. Ingénieur civil (égouts) — 4 postes — BSC ou équivalent
4. Ingénieur des eaux — 2 postes — BSC ou équivalent
5. Ingénieur en électricité (avec expérience en éclairage des voies publiques) — 4 postes — BSC ou équivalent
6. Urbaniste — 8 postes — BCS ou équivalent
7. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Ponts) — 2 postes — BSC ou équivalent
8. Ingénieur topographe — 30 postes — Qualifications appropriées
9. Ingénieur de construction — 2 postes — BSC ou équivalent
10. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Chaussées) — 4 postes — BCS ou équivalent

A l'exception des postes d'analystes (2) qui nécessitent une expérience minimale de 5 années et les postes d'ingénieurs Ponts et Chaussées (7) pour lesquels l'expérience doit être de 4 années au moins, tous les autres postes exigent une expérience d'au moins 3 ans.
Toutes les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et envoyées au Service Culturel de l'Ambassade de la Jamahirya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Paris, le 25 mars 1978 au plus tard. Les entrevues auront lieu le 25 mars 1978.
Les salaires seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

AMBASSADE DE LIBYE
2, rue Charles-Lamoureux, 75016 Paris

Muhammad Ibrahim Maatuq
(Ingénieur) Président du Comité du Peuple.

ORGANISME SPECIALISE dans l'organisation de séjour linguistique en Grande-Bretagne recherche
JEUNES GENS minimum 21 ans
pour encadrer élèves en Grande-Bretagne du 9 au 23-4-78
Préférence sera donnée aux candidats anglicistes.
Expérience de l'encadrement des jeunes très souhaitée.
Tél. d'urgence : 260-55-71

OPERATION DE DEVELOPPEMENT recherche pour MOPTI au MALI
COMPTABLE-GESTIONNAIRE
Capable de :
— Superviser la comptabilité ;
— Analyser les résultats ;
— Déterminer des ratios.
— Aptitude au travail d'équipe motivé par la coopération ;
— Expér. min. 5 ans.
Env. C.V. et lettre manuscrite nº 33.201 B - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et Financiers
Ecr. av. C.V. et prét. ss référ. 6.632 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

LABORATOIRE d'Ethnologie UNIVERSITE DE PARIS-X recherche pour remplacement à mi-temps pendant 6 mois (1/2 poste I.B.)
CLAVISTE (Composphère)
pr composition difficile, capab. d'assurer préparation, mise en pag. et correction de manuscrits scientifiques
LICENCE EXIGEE
Tél. : après-midi (sf vendredi) au 769-92-24, poste 522.

BUREAU D'ETUDES SPECIALISE recherche CADRES ou TECHNICIENS connaissant problèmes frigorifiques, viande et poisson, études et chantier. Ecrire avec C.V. nº 737.797, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieurs électroniciens P 2, études analogique, logique. Tél. pour R.-Vs. : 292-28-73.

CABINET COMPTABLE EN CORREZE
Recherche collaborateur avant au moins 10 ans expérience cabinet. S'adresser HAVAS BRIVE Nº 709.205.

Cherche vendeur avec connaiss. pêche et si possible chasse. Sér. réf. Se présenter R. Dorlex, 55, rue de Châteaudun, Paris-9e de 11 heures à 16 heures.

GESTION 2000
Pour chantiers Russie
INGÉNIEURS ADJOINTS
Langue russe exigée
Organisation administrative
Gestion Chantiers
Téléph. : 246-42-01

Entreprise Bâtiment moyenne importance, banl. Ouest Paris, recherche
CHEF COMPTABLE
Env. C.V. et prét. sous réf. 1969 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société VELIZY Bâtiment recherche
COMPTABLE EXPERIMENTE
Adr. C.V. et prét. sous réf. 1965 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et Financiers
Ecrire av. C.V. et prét., ss réf. 6.632, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux

Constructeurs Transformateurs CRETEIL recherche
INGÉNIEUR DEBUTANT ou **AGENT TECHNIQUE QUALIFIE ÉLECTROTECHNICIEN**
pour études et conception petits transformateurs.
Anglais lu et parlé indispensab.
Poste à pourvoir immédiatement
Ecrir eavec C.V., à nº 30.475 B, BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 Vincennes

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour SERVICE EXPLOITATION
UN COLLABORATEUR
25 ans minimum
Niveau d'études secondaires ou expérience bancaire.
Env. lettre manuscrite + C.V., à Mme RIOS, 103, bd Haussmann, 75008 PARIS

GESTION 2000
pour déplacement Moyen-Orient
ADJOINT INGÉNIEUR
Superviseur mécanicien,
Ecrire avec C.V. à nº 30.475 B,
Tél. 246-42-01

Recherchons
INGÉNIEURS ou ÉQUIVALENTS
Connaissant géologie et eaux souterraines, ayant expérience chantier, aménagements et si possible entreprises de forage pour missions Outre-Mer dans régions difficiles.
Ecrire nº T. 04.023 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

secrétaires

Recherchons
SECRÉTAIRE STENODACTYLO FRANCAIS - ALLEMAND
Emoluments appropriés pr pers. dynam., précise et expérimentée. Ecrire avec bref C.V. à Société STRANSKY, 62, r. du Louvre-2e.

enseignem.

APPRENEZ L'ANGLAIS
Cours résidentiel d'été avec éducation sportive pour jeunes gens de moins de 18 ans. Brochure s/demande à : Englarama Ltd, 1 Colebrook Drive, Londres E. 11 (Angleterre)

capitaux ou proposit. com.

STE EN REORGANISATION cèderait DEPART. D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
Fabrication + commercialisation
Gamme de produits homogènes
Fabrication stabilisée
Fortes références commerciales
Assistance technique possible
Ecr. nº 8.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

1 SITE : 45 km SUD PARIS
1 LOISIR : Tourisme fluvial
1 SERVICE : l'équipement d'un port de mer
ASSOCIEZ-VOUS à la création de ce complexe touristique.
Mme GARCIA : 409-45-01, h. bur.

propositions diverses

CADRES AYANT UN PEU SERVI...
...Vous qui avez dans les 30, 40 ou 50 ans, on a toujours besoin de vous dans l'Industrie ou les Affaires. Les clients de CHUSID prouvent, constamment, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière. Pour savoir comment les Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie professionnelle (et personnelle), vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en carrière, sans engagement ni aucuns frais. Téléph. ou écr. pour prendre un rendez-vous personnel et confidentiel.

Frederick CHUSID et Co.
FRANCE
Conseils internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières
8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : 225-31-80
35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1 P 5 AF 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger
Nous ne faisons pas de recrutement.

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes recherche emplois pour
EMPLOYÉS (ÉES)
de service commercial, connaissant la
COMPTABILITÉ usuelle et la DACTYLOGRAPHIE
Disponibles immédiatement.
Tél. : 735-18-30, postes 79 et 64.
Possibilité de prise en charge partielle du salaire.

BRÉSIL
Suisse 38 ans
Nombreuses années d'expérience dans le domaine bancaire et financier, établi au Brésil depuis 8 ans, dont 3 comme Directeur financier.
Cherche situation équival. dans firme européenne à RIO ou SAO-PAULO.
Ecrire sous le chiffre 481 041, à : PUBLICITAS, CH - 1800 VEVEY.

DESSINATEUR Chef de groupe BTS tuyauterie chaudron., exp. B.E. Engeenering chantier, etudes et suivi usines pétrochimiques et sidérurgiq. constitution doss. techn. ch. pl. stab. Ecr. nº 2 416 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Provincial 30 ans, niveau supérieur, sans relations, écrivant sketches, monologues, parodies du troisième type (bon programme bien actualisé), cherche emploi auprès de MEDIA, station radio de préférence. Etudie toute proposition. — Ecrire : nº 81.414 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Maître Verrier Electronique Chef d'atelier 2e échelon, 20 ans spécialité verre metal. Position cadre. Disponible de suite. Suis cours technique du vide. - Ecrire nº 307 M à : REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Techn. bâtiment I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureaux études ou entreprise. Ecr. nº 6.665 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CAISSIERE, bonnes réfer., ch. emploi, préf. collectiv. ou autr. Ecr. nº 6.685 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. 48 a., maîtrise Droit privé, spécial. juriste d'aff., expér. administr., ch. emploi cab. jurid. ou entreprise privée. Ecrire sous nº T 04031 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Allemande, parf. bilingue, habit. tenue secrétariat, traductions, cont. client, déplacements, ch. pl. stable avec responsabilité. Ecr. nº T 04030 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H. 28 ans, maîtr. de gestion, 1re ann. Doctorat Economie appl. 2 a. expér. contrôle de gestion. Etud. ttes propos. pr poste resp. Ecr. nº T 04032 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

travail à domicile

Demande

SECRET. ch. manus., thèses, rapports à dactylographier. Travail soigné — Tél. 804-25-92.



emplois régionaux

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER RECHERCHE POUR LA REGION PROVENCE
JEUNE INGÉNIEUR E.C.P.
ou similaire, expérience souhaitée 2 à 5 ans du bâtiment pour prendre en charge son secteur B.E.T.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à HAVAS 91508 MARSEILLE, qui transmettra.

Recherchons pour notre nouvelle usine à proximité de Blois à partir d'avril-mai 1978
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E) (comptabilité analytique)
ayant d'excellentes connaissances de l'allemand. La société pourra garantir une position de cadre dirigeant en fonction des résultats obtenus.
Adresser vos candidatures en langue allemande avec photo et prétentions sous nº 426 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui transmettra.

Importante SOCIETE de PRODUITS CHIMIQUES et MATIERES PLASTIQUES recherche
UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN SUPELEC
possédant 2 à 3 ans d'expérience pour poste d'exploitation électrique dans importante usine de province.
Adresser C.V. et photo sous nº 42.198 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE recherche COLLABORATEUR pr son bureau de REIMS. Niv. D. E. C. S. souhaité. Expérience exigée. Position cadre. — Ecrire nº 8.828, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE REMOISE rech. COMMISSAIRE AUX COMPTES inscrit pr animat. de son équipe commissariat. Cette équipe, plus particulièrem. chargée de missions de commissariat, effectue également des missions d'expertise comptable. Position cadre. Ecr. nº 8.829, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PIERRE & BERTRAND recherchent
DIRECTEUR FINANCIER
Age : 30 a. min. et ayant une expér. de comptabil. et de gest.
Il assurera :
— La tenue de la comptabilité ;
— La gest. admin. du person. ;
— Le contrôle de gestion.
Adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo à : PIERRE & BERTRAND, 7, rue Th.-Legrand, 59610 FOURMIES.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE.
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

ENTREPRISE INSTALLATIONS ÉLECTRICITÉ ET INSTRUMENTATION
Opérant dans les secteurs Grands Travaux infrastructures et pétroliers.
Filiale groupes très importants, forte expansion, activités internationales.
Recherche pour Siège Ouest Paris
1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
1 INGÉNIEUR INSTRUMENTATION
Grande École, anglais courant.
Ils seront chargés du suivi de chantiers complexes depuis leur étude, jusqu'à leur réalisation.
Leur connaissance du terrain, l'habitude des contacts à haut niveau sont indispensables.
Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 13 à R.P., 56 rue Fontaine-au-Roi Paris 11e qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE COORDINATION PARIS recherche POUR CHANTIERS IMPORTANTS RÉGION PARISIENNE
PILOTE-COORDINATEUR T.C.E. CONFIRMÉ
(SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES)
Env. C.V. et prétentions + photo nº T. 03.858 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

automobiles



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Étoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

5 à 7 C.V.

FIAT 132 GLS
Mod. 78. Prix intéressant
554-40-11, 18 h à 19 h 30

MINI AUSTIN
neuves, occasions, entretien
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire-17e - 574-82-80

8 à 11 C.V.

Part. vd AUDI 100 GL, 73, 11 CV, amortiss., freins neufs. Argus — 15 %. - Téléph. : 735-64-68.

Golf GLS 9 CV B.A., bronze métall., 30.500 km., 1977, stéréo, sélecteur cartouche, 25.000 F. av. options, à débat. Tél. 871-06-21.

CX 2200 1975 - Parfait état - Nombreux accessoires. 844-74-10 ou 844-55-21.

+ de 16 C.V.

Urgent. Société vd MERCEDES noire 450 SL, toutes options, climatiseur, 52.000 kilom., état impeccable, prix élevé. Téléph. au 723-31-90 ou 225-58-66.

FERRARI 365 GT 4 75 - 55.000 km
Etat parfait, 115.000 F.
Téléph. 261-17-68, R. GUILLOU.

ROVER 3500 BA 78
Voiture de Direction
7.000 km, gar. 1 an. Crédit ou leasing possib. - 727-91-16

box-parking

Box à louer sous-sol, rue Guynemer, Paris, 400 F par mois. Téléph. : 464-35-54

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

11e CALME - SOLEIL
Etage élevé
NEUF - Vue sur tout PARIS
4 p. 78 m2 + balc. terras. 15 m2. Cave et box (2 voit.). Px intér.
M. WEBER - 373-79-18
S/pl. ce jr vend., sam., dim., tte la journ. Mo Père-Lachaise. 54, rue de la Folie-Regnault.

MICHEL-ANGE AUTEUIL
Imm. récent, tt cft, 5e étage
STUDIO entrée, cuisine w.-c., bains, tél.
Prix intéressant. Calme. Soleil. 72, rue d'Auteuil, lundi 15 à 18 h.

Mo DAUMESNIL Bon immeuble
2 PIECES, entrée, cuisine, douche, w.-c., chauffage central
2.850 F LE M²
30, rue de WATTIGNIES
Samedi, dimanche, lundi, de 14 h 30 à 17 h 30.

DANS IMM. ENTIER. RENOVE
20e STUDIO Visite ce jour 14 h à 18 h :
2, rue des TOURELLES

TRIPLEX NATION - 120 m2 dern. ét., poutres,
695.000 F - 953-22-27

18e Abbesses, appt 3 p. sur rue calme, tt conft, cadre raffiné. s. de bains, cuis. équipée, ch. centr., 4e étage sans ascenseur - 960-27-83.

18e - MONTMARTRE. Exception. Pptaire vend 2 appts libres sur jardin, bel imm. tout confort, R.C. gauche 60 m². Px 165.000 F. R.C. droite 62 m². Px 170.000 F. 224-02-86 ou 13-16 h., samedi, dimanche, ldi, 21, r. Laghouat.

AVENUE BUGEAUD (près)
Bel immeuble ravalé, asc., tapis, vide-ordures, ch. central en cours, 2 P., TOUT CONFORT et GD 3 P. avec JARD. 150 m² tout confort, haut plafond - Vendredi, samedi, mardi, 15 h. à 18 heures, 77, RUE DES BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

Paris Rive gauche

VAL-DE-GRACE
métro GOBELINS, imm. pierre bow-window, vue dégagée. DOUBLE LIVING + 1 CHBRE entrée, cuisine, bains, w.-c., Tél., REFAIT A NEUF.
Prix intéressant, chauff. centr., 49, boulevard de PORT-ROYAL, bâtiment B, samedi, dimanche, lundi, de 15 heures à 18 heures.

AV. BOSQUET (PRÈS)
vends directement ravissant appart. compren. gd living double + 1 ch., 53 m2 environ. Remis à neuf av. goût. Prêt à être habité. Prix 450 000 à discuter. Visite de 14 h. à 17 h. samedi, 125, rue Saint-Dominique, 6e ét., ascens., très bel appartement. TEL. : 322-11-68.

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
dans petit IMMEUBLE NEUF
APPARTEMENT-ATELIER
100 m2, livrable début 1979.
Tél. : 589-20-97 après 18 heures.

Georges Pitard - ODE. 95-10 -
PLEIN CIEL Vue sur tout Paris Séj., chbre, 47 m2, luxe, Piscine, Ascenseur, Soleil.

SQUARE NECKER
Proche Montparnasse
Imm. neuf, 4-5 PIECES. Séjour 32 m² + 3 chb., terrasse 18 m², tél., 755.000 F, cave et box double compris. GEFIC.
Mme Morange. Tél. 723-78-78.

Région parisienne

Particulier vend
JOUY-EN-JOSAS (78)
splendide 4 pièces de 100 m2. Loggia + parking, 2 salles de bains, Téléphone. Dernier étage. Piscine, tennis:
A 12 minutes du pont de Sèvres par l'autoroute.
TEL. : (79) 64-10-22.

Avenue DES GRAVELLES. Face bois de Vincennes, part. vend duplex, grand standing, 165m², 6-7 pièces. Prix 6.000 F le m². Tél. : 548-22-74.

PLESSIS-ROBINSON
Particulier vd 4 pièces, garage, cave : 250.000 F, inclus 16.000 F C.F. - Tél. : 630-19-38.

LA GARENNE-COLOMBES. - Part. à P., 2 p., 43 m², imm. 73, 9e étg., bon stdg, calme, S.-O., proche SNCF, RER, bus, 180.000+20.000 C.F. Prêt fonct. C.F. poss. Tél. 781-59-04, soir et week-end.

VILLIERS-LE-BEL - Récent, GD SEJ. + 4 CHB., tt conft, balcon, 193.000 F - 526-81-30.

Part. vend appt 2 p. dans imm. 1976 luxueux, 45m²+15m² balcon sud, vue s/jardin, cuisine équ., état neuf - Prix 290.000 F. Tél. MAYER : 627-02-56.

MONTROUGE, rue de la Vanne, Part. vd appt 60 m², 3 p., cuis., s. bs, wc, tél., placards, ch. cent ref. nf. Pr renseign. : 292-28-67, à partir de 18 h. 30.

Province

COTE D'AZUR — NICE
Promenade des Anglais près jardin Masséna, vue féerique, mer. Immeuble de prestige livrable immédiatement. Studio 40 m2, 295 000 F., 2 p. 70 m2, 595 000 F. 3/4 p. 110 m2, 760 000 F. Renseignements et Ventes PROGIM 2, bd Gambetta NICE. Téléph. : (93) 88-75-45.

STE-MAXIME
Vend sans intermédiaire
2 PIECES Immeuble neuf 50 m mer
Tél. : (92) 72-12-44

Etranger

SUISSE MONTREUX
à deux pas du casino
à vendre APPARTEMENTS de 2 ou 3 pièces dans un immeuble en construction.
VUE MAGNIFIQUE
AUTORISES A LA VENTE AUX ETRANGERS
G. Truan, Ag. Romande Immobilière S.A., Gal Benj.-Constant 1, LAUSANNE (021) 20-70-11.

appartem. achat

Part. achète appt 150 à 250 m² dans immeuble ancien de stdg, étage élevé, s/Buttes-Chaumont. Tél. : 606-19-44.

Rech., urgent, appts 2 à 4 p. Paris, avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés. - Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs Glerl. 373-05-81.

Cherche dans bon immeuble à Paris à acheter 3 pces, 65 m², à rénover. Tél. 976-07-00, après 18 heures.

Particulier recherche 6 pièces, 160 à 200m², 5e, 6e, 7e, ou Marais République. 033-61-04 apr. 20 h.

Part. recherche 2/3 p., minim. 60 m2, Paris, près du R.E.R., soleil, avec ou sans travaux. T. : 325-49-74 de préf. av. 19 h.

Ch. appt living, 3-4 chambres. Calme, soleil, balc. ou terrasse, parkg. Tél., 16e ou limitrophe. Tél. : 288-39-24 heures repas.

appartements occupés

ST-MANDE Vue sur BOIS
bel immeuble ancien tt confort 4 pièces, 110 m2 env., très bon état, chbre serv., jard. privatif. Loué actuell. 3.000 F par mois. Prix 650.000 F. - 322-68-71.

constructions neuves

Rech. achat 3 studios ou appt 2 pièces, dans immeuble de construction récente, proximité quartier Latin. - Libres ou non. Téléph. 525-14-51, heures repas.

CHATOU
36 - 40, av. Guy-de-Maupassant (par rue Maurice-de-Vlaminck)
LES TERRASSES DE CHATOU
studios à partir de 138 000 F.
2 p. p. à partir de 145 000 F.
3 p. p. à partir de 202 000 F.
4 p. p. à partir de 279 000 F.
5 p. p. duplex à p. de 365 000 F.
Tous appartem. avec terrasse. S/pl. tous les jours, sauf mardi 14-20 h., 976-92-68 ou Sté ACHE, 5, r. Monceau, 75008. 924-24-87.

locations non meublées Offre

Région parisienne

BURES-S/YVETTE. 300 m. RER 6 p. ds pet. résid. Poss. semi. mblé. Part. 907-58-57. Lib. de ste.

locations non meublées Demande

Paris

PARTICULIER à PARTICULIER cherche pour septembre 4 pièces ou duplex, sanitaires, bon état, clair. 1.800 F avec charges - Téléph. après 20 h. : 250-62-44.

Rech. appt 2 à 3 pces PARIS, préfère 15e et 18e. Part. à Part. Tél. Naudain le soir, 524-50-27 ou la journée 544-38-86, p. 53-59.

Etudiant cherche 2-3 pièces à louer dans Paris uniquement, wc+douche, 1.000 F max. Ecr. à Bernard Mauvais, 21, place du Panthéon, Paris, 75005. Urgent.

Fonct. cherche studio, 5e, 6e, 7e, calme, aéré. Loyer max. 1.000 F. Ecr. Gozard, 13, r. Bargoin, 63130 Royat ou T. (73) 91-90-44.

Recherche pour septembre gd studio ou deux p., tout confort. Paris 5e, 6e, 12e, 14e. Maximum 700 F/mois, charges comprises. Ecr. Muzereau, 9, rue Soufflot.

Recherche pour septembre gd studio ou deux pces, tout conft. Paris, maximum 1.000 F/mois. Ecr. Muzart, 8, pl. du Puits-de-l'Ermite, 75005 PARIS.

Cherche petit studio PARIS ou proche banlieue.
Ecr. à 6.664, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Jne FILLE cherche un studio meublé en location Paris avec douche, cuisine. Téléph. entre 13 et 20 h., 337-59-66. Loy. max. 750. Sg agce. 15e, 16e, 17e, 7e arr.

hôtels-partic.

(92) BAGNEUX - Vends vaste et confort. maison familiale, 11 P. 340 M2, état parfait, terrasses, beau jardin, Garage. 326-63-98, après 18 heures

MAISON 9 P. 280 m2, confort, rue priv., calme, Mo Télégraphe. Prix 800.000 F - Tél. : 206-00-01

échanges

8e Ternes-Monceau, 300 m2 tout confort, 4e étage 4.300 F mois, contre 3/5 pièces 85/100 m2, loyer ancien. - Téléph. 924-29-31

bureaux

LEVALLOIS, près NEUILLY
A LOUER 50 m² de BUREAUX, local d'archives, bloc sanitaire, 3 lignes tél., 3 park. Excel. état. Reprise à prév. 503-21-02, p. 278.

Domicil. artisans et commerç., siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques secrét., tél., télex, bur. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-70-80.
PARIS 17e - 229-18-04.
PARIS 10e - 770-16-80.

Mo SIMPLON, 400 m. sur deux niveaux pour industrie légère ou bureaux, location ou vente. Renseignements, tél. 370-23-34.

usines

USINE à BEAUCHAMPS
1.000 m2 construction récente + 4.000 m2 terrain. Ensemble loué 144.000 F/an. Px vte 1.200.000 F. URGENT. - ZERBIB, 260-31-45

fonds de commerce

URGENT. A vendre très beau magasin 60 m² avec 1er ét. 65 m² (cclal ou appart.), sous-sol 55 m² + 2 chambres de bonne, très bien situé en plein centre du 9e (Trinité - Chaussée-d'Antin), possibilité tous commerces sauf café-restaurant. — Tél. 874-14-18.

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel -
Pension 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence CARNOT, 22, av. Carnot - 06500 Menton Tél. : (93) 35-97-80

Fonds Commerce Ameublement à céder prox. bd Raspail, Paris, surface 75 m2 environ, rénové depuis 2 ans. Libre rapidement. Ecr. no 6.687, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARIS 5e - Librairie-Papeterie-Journaux-Cadeaux. C.A. en constante progression. Affaire à saisir av. 400.000 F (Ag. s'abst.) Tél. après 17 h 30 au 633-74-93.

locaux commerciaux

STUDIO DE PHOTO 94 M2
SANS EQUIPEMENT
PROXIMITE BASTILLE
A LOUER 2.500 F.
TELEPH. 344-68-71.

immeubles

PROP. VEND IMM. ANCIEN NIMES CENTRE.
2 étages - 12 apparts - 5 libres
Tél. : Marseille 49-15-99

Société investissement
ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES
à Paris ou proche Métro. C.F.I., 8, av. Hoche, Paris (8e). Tél. le matin : 563-11-40, p. 46.

maisons de campagne

Part. ch. maison camp. 4 à 5 p. av. terrain si poss. tt confort. A 120/200 km Paris, dans bourg ou à proximité. Ecr. R. Haehnel 16, bd Pereire, 75017 PARIS.

2 h. Paris, CAYEUX-SUR-MER Vds maison rénovée, 5 pièces. Terrain 1.600 m². Ecrire BRU, à VALENCE-D'ALBI (81340).

Part. rech., Sarthe sud, maison rurale 6 pièces, gros œuvre bon état. Terrain boisé 1 ou 2 ha. Calme - Vue dég. - Prox. village Tél. : 527-86-65 le soir

120 km PARIS
Parfait pour retraité. Tous commerces, S.N.C.F. Maison 4 p. IMPECCABLE. Chauf., cab. toil. Jardin. 140.000 F. Crédit Tél. 15 (37) 22-05-00 - 285-38-96.

Immobilier (information)

FUNDAMENTA
BAHIA DE ROSAS - AMPURIABRAVA
- Villas à partir de 985 000 pesetas.
- Studios à partir de 775 000 pesetas.
- Terrains à partir de 450 000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux.

Grandes facilités

ROSAS : place San Pedro 4 GERONA, ESPANA.
Bur. à AMPURIABRAVA et SANTA MARGARITA.

Pour plus de renseignements, renvoyer ce bon avec vos nom et adresse :

NOM ....
ADRESSE ....
....
.... Tél. ....
VILLE ....

propriétés

YONNE - 6 km sortie autoroute
PPTÉ SUR 12 ha
Bois et prés, situat. indépend., habit. de ste, STANDG, tt cft. cuis. aménagée, séj. 90 m2 avec cheminée, 4 ch., terrasse, 2 s. bns, cave voûtée, gdes dépend. Source - Pelouse aménagée
PRIX : 1.100.000 F
CAB. HOSATTE 61, rue Paris, 89-AUXERRE.

TOURTOUR (Var). Cadre et vue except. 5 ha pins, oliviers et chênes, gd mas caract. 330 m2 à aménag. Dépend. Eau. EDF. Prix 750.000 F. Agence BERTI 83690 Amps. - Tél. 16-94 70-01-43.

Rech. env. 25 km mer Bret. sud pet. ville, mais. av. cuis., séj., 3 chbres, jard., gar., wc, s. bns, près égl. M. PLANCHE, 7, bd Berthier, 75017. - Tél. 627-57-78.

CHANTILLY (à 15 km) Dans site campagnard, belle et vaste maison 19e siècle en pierre de taille, séjour, bureau, cuisine, 4 gdes chbres. s. de bains, grenier, chbres de service, dépendances, garage, parc 3.600 m2. Tr. belle affaire. Prix 530.000 F. DEVIQ Conseil - 471-00-06.

150 KM PARIS par A. 10
FERME AMENAGEE
Séjour, 3 chambres, 2 bains, dépendances.
JARD. 3.300 m2. Prix 350.000 F.
A. DUSSAUSSOY « NADEL »
073-97-27 - 073-86-93

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
dans quart. résidentiel, maison nve de caract. + cabanon 2 P. indépend. Sur 3.000 m² environ. Grands ombrages, calme. Prix : 550.000 F. Tél. (90) 92-08-40.

Près MONTFORT-L'AMAURY
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
250 M2 HABITABLE.
caract., parc amén. 12.200 m² + maison de gardien. Très beaux arbres. Prix élevé justifié.
486-06-23 de 20 à 21 h.

POUR FAIRE ÉTANG
YONNE 3,20 HA DE BOIS
sur route, gros bourg à 5 km, poss. eau, élect. Prix : 58.000 F. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, JOIGNY. T. 16 (86) 62-19-44.

LUBERON. Deux belles propriétés, vue et situation except.
1) Bâtiment ancien, bassin, électricité, 18 ha. 1/2 terres, vergers, bois. 660.000 F.
2) Bâtiment ancien, 5 ha 1/2 vergers et bois, 400.000 F. Ces deux propriétés sont mitoyennes. A vendre ensemble ou séparément. YVONNE CORCELLE F.N.A.I.M., GOULT 84220. Téléphone : (90) 72-20-47.

PROX. ANGERS. Moulin et bergerie entièrement restaurés + piscine, tennis 2 ha. Vue imprenable. 680.000 F. 16 (1) 051-09-89.

CAP-D'ANTIBES-LA SALIS
mas provençal, parfait état, entouré ravissant jard. 1.100 m², livg, 6 chb., 2 s. bs, patio. Part. préfér. part. Ecr. Havas Cannes 19.534/06 ou tél. 208-62-83.

AUPS (Var) + vieux mas + bergerie, gros-œuvre en état, 38 ha. bois et terre, eau, E.D.F. Belle situation, 1.200.000 F. Agce BERTI, 83630 AUPS. TEL. : 16 (94) 70-01-43.

terrains

LA FERTE-SAINT-AUBIN
Terrain à bâtir 850 m2
100 F le m2 - Tél. : 584-64-00.

COSTA BRAVA - TERRAINS et VILLAS. - Ecrire Rio de Oro Calonge. — Tél. : (72) 65-02-08.

pavillons

VERSAILLES - Récent 6 pièces tt cft, gar. 3 voit., jardin. 578.000 F - 027-57-40.

PIERREFITTE GARE. - PAV. meulière, 5 pièces, sous-sol, tout confort, gar., terr. 265 m², 350.000 F - 826-24-43.

villas

LAMORLAYE, pr. CHANTILLY
Part. vd magnifique maison réc. très soignée, grand séjour, 5 ch., sous-sol total, garage 2 voitures, terrain 1.635 m². Px 900.000 F. TEL. : 4-421-55-28.

fermettes

VDS FERMETTE
Dans petit bourg, 3 pièces, grenier, eau, électricité, toiture neuve, sur 634 m²:
Prix 110.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME.
Téléph. (54) 77-35-91.

130 KM AUTOROUTE SUD
VALLEE DE L'OUANNE
pêche et chasse, site vallonné, à 1 km gros bourg tous commerces, docteur, pharmacie.
TRES BELLE FERMETTE
HABITABLE DE SUITE
Constr. pierres, tuiles pays. Orientation plein Sud, le tout sur terrain 1 ha clos murs. Beau séjour rustique 40 m², four à pain, cheminée, cuis., 2 chbres, beau grenier aménageable, à la suite attenant : grange en pierres 80 m², cave voûtée, eau, électricité, force branchées. A saisir.
Prix total : 234.000 F.
Traite avec 46.000 F compt.
Long crédit.
TURPIN RELAIS MIEL
5 km Sud N. 7 Montargis.
- Loiret. Tél. 15 (38) 85-22-92, après 19 h. : 15 (38) 92-32-33, 24 HEURES SUR 24.

NIEVRE - 175 km de PARIS
FERMETTE habitable ste - 4 P.
Cuis., w.-c., dépend. 2.500 m2. 175.000, crédit 90 %. THYRAULT 89170 St-Fargeau. - (86) 74-08-12.

PRÈS RAMBOUILLET
(2 km. gare), dans site calme et boisé, jolie fermette restaur., poutres anc., cheminées, gd grenier en cours d'aménagem., terrain clos et agrémenté 2.200 m². Prix 650.000 F. Téléph. 483-25-32.

RÉG. BEAUGENCY
Vends fermette restaurée avec pigeonnier, entrée, cuisine, salle à manger, salon, chambre, salle de bains, grenier possible, 2 chambres, écuries, grange, cave, pigeonnier, eau, électr., chauffage central fuel, sur 3.000 m². 250.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME.
TELEPH. (54) 77-35-91.

OISE, Moreaumont, p. Formerie, 90 km, FERMETTE 3 p., bains sur 2.000 m2 : 165.000 F. Agence CROSNIER (4) 445-28-78

domaines

A vendre BIONNASAY, col de Vosa (Hte-Savoie), 6 ha bois alpage + vacherie à restaurer. Vue splendide - Calme Téléph. le soir 535-01-51 Paris.

PROVENCE - LUBERON
Propriété agrément statut agricole, très beau mas à aménager, 20 ha bois et garrigue, village à 2 km., vue exceptionnelle. — GARCIN, 8, boulev. Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Téléph. (90) 92-01-58.

A vendre BIONNASAY, col de Vosa (Haute-Savoie), 6 ha bois, alpage + vacherie à restaurer. Vue splendide, calme. Téléph. le soir Paris : 535-01-51.

3 km. Gaillac, à vendre belle exploitat. bien équilibrée, 20 ha vigne, 40 ha vergers, pommiers 8 à 13 ans, bons bâtiments fonctionnels, parts coopérative, avec réseau commercialisation. Approchant retraite accepterais partie règlements échelonnés. — Ecrire VILLEPERTUSSE C/Me PH. PENINQUE, 91, boulevard de Courcelles, 75008 PARIS.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd Voltaire. — 700-00-99.

manoirs

YONNE - PUYSAIE
JOLI MANOIR avec douves, 15 p., tout confort, communs. Parc et bois, en tout 8 hectares, en viager occupé 70 et 71 ans.
SOCIETE DEGNAIS-LAVOLLEE, 89130 DRACY.
Téléph. 16 (86) 44-05-28.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends répondeur enregistreur téléphonique, consultable à distance. Téléphone : 525-72-25.

Agencement

AGENCEMENT DECORATION pose revêtement, sols/murs, cuisines, meubles sur mesure. Travail rapide et soigné. ROLLIN TEL. : 287-86-50.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literie, salons toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).

Artisans

ARTISAN PEINTRE
Travail soigné, libre de suite.
TEL. : 702-10-19.

TRANSFORM. et AMÉNAG.
d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisine sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans. Intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide
Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Arts

LAMBERT DIFFUSION
11, rue de L'Abbé-Carton, XIVe
EN PERMANENCE
PEINTRES DE BALI
NAIFS, ANIMALIERS.
Tél. : 543-22-50 matins, samedi.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Px fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin, Raspail, 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

APPRENEZ
L'ESPAGNOL
LE BRÉSILIEN
ET LE KECHWA
avec des professeurs d'origine.
AU CETECLAM
ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Cours du soir pts gr. et privé.

Instruments de musique

Vds orgue FARFISA 252 R.S. état neuf, 6.500 F à débattre. Tél. : 346-68-23, après 18 h.

Partic. vend piano Steinway and Sons de concert, 5 ans. Prix : 90.000 F à débattre, avec facilité paiement. 805-83-50.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Psychanalyse

Psychanalyse - Psychothérapie non normative groupe I.C.S. Tél. : 236-26-79 - 584-07-21.

Enseignement

ECOLE NOUVELLE DE GESTION & DE DROIT DES ENTREPRISES

Prép. aux carrières de GESTION et de COMPTABILITÉ
- Séminaire de préparation au PROBATOIRE en fin de semaine
  - 1er et 2 avril
  - 22 et 23 avril
- Préparation aux conditions d'examen
- Introduction au DECS et à la vie professionnelle de mai à juin cours du jour

Renseignements et documentation
ECOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES
Etab. PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
35, bd de Strasbourg - 75010 Paris
Téléphone : 523.05.41 - 523.01.98

Moquettes

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées, laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TELEPH. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues TELEPH. : 857-63-38.

Relations

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PRINTEMPS EN MONTAGNE
à LULLIN (Haute-SAVOIE)
ski ou promenade mars-avril. Forfait 7 jours 1/2 pens. 280 F. W.-E. Pâques du s. au l. 90 F. Auberge « LE CAIRN ».
TEL. : (50) 73-81-03.

À LA VOILE
GRÈCE - TURQUIE
PRENONS DE DEBUT MAI A FIN SEPTEMBRE
POUR 15 JOURS MINIMUM
3 A 4 PERSONNES SUR SLOOP 11 M.
Possibilités : pêche, farniente, perfectionnem., baignades, etc. dans sites sauvages.
PARTICIPATION AUX FRAIS
Tél. : 535-83-25 (le soir).

A céder : Parts Société Civile Immobilière Club Hôtel Tignes 2100 donnant droit à une semaine en mars. Prix 10.000 F. Tél. 325-06-41, après 20 h.

EN AVEYRON
pour JUILLET, à louer meublé (4-5 pers.), tt cft, dans maison neuve entourée verdure. Site très calme, pêche à proximité. Ecrire : J. FERRAND, Sévérac l'Eglise, 12310 LAISSAC ou téléphoner au 15 (65) 69-61-16.

CLUB HOTEL Val-Thorens-Tignes. Studio 4 personnes du 9 au 16 avril. T. 010-40-38.

CASTERA - VERDUZAN
VILLAGE THERMAL
Foie, Reins, Intestins, O.R.L. MALADIE DES GENCIVES
Rens. : S.I., code postal 32410.

VACANCES AU FIL DE L'EAU
Places libres pour Pâques. Nivernais, Bourgogne, équipé pr 2 à 4 personnes, sans permis. Prix intéressant. FLOT-HOME 58110 BICHES. T. (86) 84-16-13.

Vacances. Echanges internationaux jeunes/adultes. Ecr. Jamray B.P. 1-4540, Visé, Belgique.

Pour 4 ou 5 pers., maison de campagne tout cft., état neuf. Location à la semaine. Libre mai et sept. et hors saison. Prix raisonnable. Ecrire : LACROIX, Laverdes-Vigennes, 19120 Beaulieu-sur-Dordogne. Tél. : (55) 91-10-98.

Dans village en Balagne (Corse), appt. à louer saison touristique. Ecrire Torracinta, B.R. 20270 Aléria.

Loue du 9-4 au 23-4 1978, maison tt cft., 7 pers., campagne, 5 km Aix-en-Provence. T. (42) 57-72-50.

LA TOUSSUIRE (73)
Loue studio pour 5 personnes du 15 avril au 22 avril 1978. TEL. : (78) 20-05-04.

La Baule-les-Pins, loue villa 7 pièces en juillet. Lavabos, s. de bs, terrasses, gd jardin, confort. 150 mètres plage. Tél. après 20 h. : 250-62-44.

LOCATION CAP D'AGDE
Appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces, juin, juillet, août, septembre. Prix 300 F à 1.750 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutiques. Foyer d'animation. Renseignements et réservations : SAINT-LOUP, av. des Soldats, 34300 Cap d'Agde. T. (67) 94-76-42.

COURCHEVEL 1650
Stud. Clubhôtel 4 pers., 16-4 au 23-4, loc. 700 F, T. (21) 21-57-60.

A louer bord de mer pour vacances familiales à 50 km de Copenhague et de la Suède, villa tt cft. av. jdin. Promenades forêt, proxim. fiord, pêche mer ou lac, possib. équitation, tennis, golf. Rég. intérêt tourist. Ecrire : Touristbureau Asserbo-Liseleie, Asserbo, DK Frederiksvaerk. Téléphoner : Liseleie 03 - 346164.

COTE CATALANE
LOCAT. VOILIERS 7 à 9 m
excellent rapport qualité-prix
ASSISTANCE TECHNIQUE
T. 720-50-15 ou 722-60-81 matin.

Loue Pâques et gdes vacances (sauf juillet et août), 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jardin ombragé. Téléph. propr. 577-28-47, de 9 à 17 h. 30.

A louer île de Ré, juin et septembre, maison bord mer et appart. conft. dans villa. Ecr. Mme Salé, 6, r. du Phare, 17940 Rivedoux-Plage. Tél. (15) 46-09-84-73.

A louer F 3 meublé, tt conft., vue mer, 5 km Cannes, de juin à septembre. Pour renseignem. écrire Pierre CAVALIER, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 Marseille ou téléphoner : (91) 79-35-79.

Echange appartements plan international locations et jumelages. Pouvons louer vos appartements gratuitement. Ecrire H.I.T., 74 Dyke Road, Brighton, Sussex, Angleterre.

CAP D'AGDE. Vue sur port, loue studio équipé 3-4 pers. Ec. Faial, 346, r. Lecourbe, 75015 Paris.

SÉJOUR SKI EN SUISSE
Jeunes, 16 au 23 avril, 980 F tt compr. COFRAVEL : 526-92-63.

PORTUGAL VILLAS et APPARTEMENTS à louer bord mer. Ecr. MARQUES, av. 5 Outubro, 113 - H E - LISBONNE.

Offres de service

Plaques professionnelles
Profession libérale, signalisation.
TEL. PARIS-1er 055-09-91.
Devis gratuit.

Meubles

MEUBLES MODERNES
Occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat, Exposition-Vente, 50, rue Université. 544-29-43.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. TEL. : 548-95-16, PARIS.

Mme DUMONTET
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., tr. gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F, jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité par 3.250 F l'une. CITAREL, T. : 578-09-44, 49, rue de la Convention, 15e.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Le pétrole de l'« Amoco-Cadiz » menace le Mont-Saint-Michel

Les propositions d'un groupe d'experts pour améliorer la sécurité de la navigation

Un pilote de haute mer dans les passages difficiles

Les circonstances exactes de l'avarie et de l'échouage de l'« Amoco-Cadiz » ne sont pas encore officiellement établies que, déjà, dans les milieux les plus divers, se multiplient les conseils, les suggestions, les objurgations pour renforcer la sécurité maritime. Certaines de ces réformes relevant du « il n'y a qu'à ! » et émanant de personnes ou de groupes à juste titre indignés ou lourdement lésés, n'ont évidement guère de valeur technique, voire de fondement politique.

D'autres en revanche — et notamment celles qu'on entend depuis longtemps dans la bouche des experts ou des praticiens de la mer — pourraient être rapidement appliquées sans que la France ait besoin de remettre profondément en cause ses engagements internationaux.

Les ministères concernés — au premier chef le secrétariat d'Etat aux transports, le ministère de la culture et de l'environnement, le ministère de la défense — sont en effet en possession depuis quelques jours d'un rapport très précis rédigé par M. Noble, président de la Fédération des pilotes maritimes au nom d'un groupe de travail que présidait M. Henri Rocheteau, président de l'Association pour le développement des grands ports français (1).

Il faut d'abord renforcer la sécurité du navire lui-même. Pour l'avenir, face à la triple concurrence des navires de complaisance, des flottes des pays du tiers-monde et des armements des pays de l'Est habitués au dumping commercial, les pays occidentaux doivent imaginer des navires compétitifs. On devra « sophistiquer » le plus possible les cargos, les pétroliers, les méthaniers et réduire au maximum les temps morts, mais les armateurs pourront être tentés aussi de diminuer le nombre des marins et officiers embarqués pour alléger les frais d'exploitation.

Une telle exigence est-elle compatible avec la sécurité ? Sans doute aujourd'hui des ordinateurs de passerelle permettent-ils de suivre les évolutions de quelque deux cents navires simultanément. Mais les meilleurs appareils électroniques seront-ils fiables à tout moment, surtout dans les parages dangereux ou fréquentés ? Que faire en cas de panne, d'avarie subite ? L'appareil le plus élaboré demeure inintelligent. L'homme — l'officier — restera donc indispensable. En revanche, des équipages polyvalents, bien entraînés, bien outillés, seront à même, en première intervention, de combattre un sinistre éventuel en pleine mer, comme un incendie ou une panne de machine. Première conclusion : la sécurité, c'est-à-dire l'équipage ne devra pas être sacrifiée aux impératifs de la concurrence.

Comment améliorer la sécurité de la navigation en haute mer ? Le sauvetage des personnes est du ressort de la marine nationale, plus particulièrement de l'aéronavale aux ordres du préfet maritime. A proximité des côtes ce sont les affaires maritimes, avec leurs antennes opérationnelles que sont les trois CROSS (2) qui sont, avec la Société nationale de sauvetage en mer, en première ligne.

Un matériel de plus en plus complexe

L'assistance des navires en difficulté est motivée soit par la « fortune de mer » (c'est-à-dire les périls courus en mer), soit par les pannes. Vu la complexité de plus en plus grande des matériels embarqués à bord des navires, l'équipe ne puet pas toujours, en cas de panne, réparer les pièces endommagées. Actuellement, en dehors des remorqueurs de haute mer, il n'existe ni services publics ni services privés capables de fournir des « équipes de réparateurs » hautement qualifiés et de les acheminer rapidement sur les lieux par hélicoptères. C'est pourquoi la constitution, en certains points du littoral, de « groupes d'intervention d'urgence » apparaît hautement souhaitable.

La conclusion d'accords internationaux devrait être recherchée pour créer ces groupes. Les armateurs seraient incités à se grouper pour favoriser leur constitution. Les compagnies d'assurance qui, avec la prévention des sinistres, verraient leurs charges diminuer pourraient aussi y participer.

Autre proposition qui recueille de plus en plus d'échos. Dans les zones très fréquentées, le capitaine a besoin d'être secondé par des assistants irréprochables : d'où l'idée d'obliger les gros navires à embarquer un pilote hauturier. Mais ce métier est exercé actuellement en France dans une certaine anarchie juridique et dans des proportions tout à fait insignifiantes (il n'existe que neuf pilotes de ce genre). Il est donc urgent que cette profession fasse l'objet d'un réglementation de façon que les usagers aient des garanties sur la compétence de ces pilotes (un texte de décret ou de loi dort dans les tiroirs des services de la marine marchande depuis plus de deux ans, alors que les autorités britanniques sont prêtes à aller de l'avant).

Enfin, dans les zones dites de séparation de trafic (Ouessant, Cotentin, pas de Calais), il faut que les routes définies sur les cartes soient obligatoires et pas seulement recommandées. Les Etats doivent se donner les moyens de faire respecter cette obligation par une surveillance constante, par le rappel à l'ordre, voire l'arraisonnement des navires en contravention, quelle que soit leur nationalité.

Et la navigation de plaisance ?

Et les balises, les sémaphores ? Les bouées françaises sont excellentes, car hautes et très visibles, s'accordent à dire les navigateurs. Mais, partout, leur maintenance laisse à désirer. Après chaque période de mauvais temps, des bouées dérivent ou s'éteignent. Il se passe parfois des mois avant que tout soit remis en place. Le plus ancien des sept navires baliseurs français a été construit en 1929, le plus récent en 1948. Aussi le groupe de travail demande-t-il que trois navires neufs à grand rayon d'action soient acquis, le premier étant affecté à la Manche dans une zone de séparation de trafic telle que Ouessant ou le pas de Calais.

Enfin — et l'été n'est pas loin — la mode de la navigation de plaisance n'est pas sans inquiéter les responsables de la marine commerciale. De ce fait, à l'approche des côtes, la navigation est de moins en moins exempte de danger et le vieil adage des marins — *« une manœuvre réussie est une suite de catastrophes évitées de justesse »* — se révèle chaque année plus vrai. Il faudra donc, port par port, séparer, dans le temps ou dans l'espace maritime, les trafics de commerce et de plaisance ou imposer des règles rigoureuses de priorité. Trop de ports de plaisance sont accolés aux grandes installations portuaires et industrielles.

Sans compter les flottilles de pêche.

L'*Amoco-Cadiz* n'a pas provoqué de mort d'homme, mais a « tué » des centaines de kilomètres de rivages. Il n'est pas inutile dès maintenant de songer aux graves conséquences que pourrait avoir l'échouement brutal d'un cargo dans un port de voiliers ou la collision d'un pétrolier avec des dériveurs pendant une course ou une régate.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce rapport a été fait dans le cadre du Comité des usagers de la mer.

(2) Centre régional opérationnel de secours et de sauvetage.

AU MAGAZINE « L'ÉVÉNEMENT »

Écumeurs de mer

*C'est tout de même insensé : on interrogeait mercredi soir, sur TF 1, au cours du magazine « L'événement », un marin de l'*Amoco-Cadiz*, un Italien. Il nous racontait comment cela s'était passé : la barre du gouvernail coincée, les offres d'aide du remorqueur allemand, les interminables tractations avec ce requin — il le traitait de chacal de la mer, — cet écumeur, ce chasseur de primes ne sortant que par gros temps, qui exigeait 50 % de la valeur du bateau, et de la cargaison, le propriétaire, l'armateur du pétrolier, pris à la gorge, contraints d'accepter. Pourquoi n'avoir pas prévenu la marine nationale ? Cela faisait partie du contrat : le commandant du remorqueur voulait « les sous pour lui tout seul ».*

Est-ce possible ? On arrive à l'an 2000 et on en est encore à l'époque des flibustiers. Que pèsent devant les vieilles lois imposées par les pirates les nouvelles réglementations proposées par M. Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ? Il les avait égrenées aux journaux de vingt heures, sur le ton habituel, indifférent, solennel et distrait : le ron-ron des vœux de bonne année.

C'est à peine si on écoutait, le cœur levé, la tête chavirée par les images qu'on venait de nous montrer. Cette épave d'où giclent trois cents tonnes d'huile par heure, ces vagues gluantes, ces oiseaux appesantis, éperdus, trébuchant, noircis (avec un peu de chance, on en sauvera un sur mille), ces ostréiculteurs, ces hôteliers atterrés... Pas un cri de de colère ou de révolte : la consternation.

L'opinion, elle, ne manquera pas, grâce à la télévision, d'être indignée. Où qu'elle soit, quelle qu'elle soit, une catastrophe de ce genre reste lettre morte sur le papier. Elle parle haut et fort à l'écran. Elle appelle, elle exige plus que des réparations, une urgente et vigoureuse politique de prévention. Cela fait onze ans qu'on nous en parle Depuis 1967, depuis l'accident du Torrey-Canyon très exactement. Il serait peut-être temps d'agir, enfin.

CLAUDE SARRAUTE.

La Manche sur le pied de guerre

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — A Trégastel, à Trébeurden, à Perros-Guirec, on a commencé de démonter les plages au bulldozer pour garder un peu de sable propre. Dans l'estuaire de la rivière de Tréguier, des militaires déménagent les huîtres d'un ostréiculteur pour les mettre à l'abri en eau plus profonde. La flottille de pêche de la coquille saint-jacques en baie de Saint-Brieuc, devant le risque d'une fin de campagne prématurée, a eu droit à un horaire de pêche doublé. A Saint-Brieuc même, une manifestation de lycéens et d'étudiants est venue crier, jeudi soir, *« Giscard marée noire, y'en a marre »*, sous les fenêtres du préfet.

Dans les Côtes-du-Nord où les blessures de la marée noire du *Torrey-Canyon* n'ont jamais complètement cicatrisé, la colère monte à mesure que grandit le désarroi. Les nappes de pétrole que les vents poussaient jusque-là vers l'est ont commencé à s'accrocher par endroits à la côte. Le littoral de Saint-Michel-en-Grève à Trégastel est, cette fois, bien touché, de même qu'au-delà de Perros-Guirec, de Louannec à Port-Blanc ainsi que dans la région du sillon du Talbert. Des traces ont été relevées à Bréhat en fin de journée et l'archipel des Sept-Iles — la réserve d'oiseaux de mer la plus importante de France sinon d'Europe — est englué une deuxième fois par le pétrole et ses vingt-cinq mille oiseaux menacés de mort.

Selon les vents et les prochaines grandes marées, on s'attend désormais à une aggravation de la pollution aux endroits déjà touchés ou à de nouveaux dégâts en n'importe quel autre point du littoral du département. C'est pourquoi le préfet des Côtes-du-Nord, M. Georges Badault, a annoncé, le jeudi 23 mars, la création de quatre secteurs géographiques de lutte avec chacun un P.C. opérationnel relié à la préfecture. Une dizaine de véhicules de vidange et autant de wagons-citernes ont été réquisitionnés en gare de Lannion pour acheminer le pétrole vers Le Havre, la station de dégazage de Brest étant saturée.

Une compagnie du 41e R.I. de Rennes est arrivée jeudi à l'île Grande en Pleumeur-Bodou. Les tonnes à lisier des agriculteurs sont finalement les mieux adaptées aux produits lourds qui subsistent après l'évaporation d'une partie du pétrole : elles ont été réquisitionnées.

Le temps des barrages de paille, hâtivement constitués en 1967, est terminé. Mais l'inefficacité générale des moyens de lutte demeure d'autant que le pétrole, plus léger, de l'*Amoco-Cadiz* est difficile à localiser tant qu'il ne bute pas sur un obstacle. On considère avec une grande prudence l'emploi de produits détergents ou dispersants à proximité des côtes où s'égrènent 1 800 hectares de parcs à huîtres, plus d'une centaine de kilomètres de bouchots à moules, un élevage de saumons, des bancs de coquilles saint-jacques qui fournissent la moitié de la production française.

La pelle, le seau et les cuissardes seront de nouveau l'arme suprême antipollution. C'est M. Dumas, alors secrétaire d'Etat au tourisme, qui l'avait inaugurée le 11 avril 1967 en donnant le premier coup de pelle symbolique dans la marée noire du *Torrey-Canyon*.

JEAN VIDEAU.

Colère et solidarité

(Suite de la première page.)

Des jeunes appellent de la France entière, parlant de venir qui en car, qui en stop, qui même en louant un train spécial. Des protecteurs de la nature de Redon, de Rouen, de Paris, sont déjà là. D'autres envoient des dons : 6 000 francs en quatre jours à la clinique des oiseaux, alors que le ministère de l'environnement n'a pas expédié un centime.

Jeudi, un convoi de quarante voitures emportant cent cinquante étudiants volontaires a quitté Brest pour le littoral nord de la Bretagne. Les jeunes, malgré la tempête, ont patrouillé sur les grèves pour ramasser les animaux. Le soir, dans les laboratoires de la faculté des sciences, on a fait le bilan : plusieurs milliers de poisons de trente-cinq espèces et deux cents oiseaux appartenant à dix-sept espèces, morts pour la plupart.

La marée noire suscite encore de nombreuses autres initiatives. Ainsi les maires du Finistère, réunis en comité d'action sous l'impulsion de la municipalité de Brest, se réuniront le mardi 28 mars prochain pour adopter une ligne de conduite commune. Le parti communiste, lui, intervient en force. On a vu arriver à Brest M. Anicet Le Pors, sénateur communiste des Hauts-de-Seine et rapporteur du budget de la marine marchande à la commission des finances du Sénat. Deux jours durant il a mené son enquête. Il remettra son rapport à ses collègues au lendemain de Pâques. Première conclusion : *« La volonté politique de faire respecter l'intégrité du territoire a été défaillante. Quant aux moyens de lutte, ils sont dérisoires. »*

Jeudi, c'est une délégation de sept membres du P.C. qui a débarqué de Paris, précédant l'arrivée de Roland Leroy, secrétaire du comité central qui, vendredi, livrera publiquement à Brest son diagnostic et ses propositions.

Enfin, les partis de gauche, les syndicats et les associations de protection ont adopté, jeudi, au cours d'une longue réunion à la mairie de Brest, une sorte de cahier de doléances en sept points pour prévenir les risques de marée noire. A l'appel de ces douze organisations, un meeting est organisé le lundi de Pâques, 27 mars, à Brest, pour les faire aboutir.

MARC AMBROISE-RENDU.

PLÉTHORE DE VOLONTAIRES

Pour aider à la lutte antipollution et pour secourir les oiseaux mazoutés, les bonnes volontés ne manquent pas sur les côtes bretonnes. Aussi, les autorités et la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) recommandent-elles à ceux qui seraient tentés de voler à leur secours de rester chez eux.

Pour la S.E.P.N.B., seuls les groupes déjà constitués, encadrés par des ornithologues ou des scientifiques, équipés de voitures, de bottes, de cirés, d'enveloppes plastiques et de sacs de couchage peuvent se rendre utiles. Pour ceux-là, s'adresser au Centre d'accueil des oiseaux mazoutés, rue Charles-Péguy, à Brest.

En revanche, les aides financières sont les bienvenues. Les envoyer à la S.E.P.N.B., vallon du Stangalard, 29200 Brest.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de s'adresser : à la S.E.P.N.B., faculté des sciences à Brest. Tél. 03-16-94, postes 781, 430, 436 ; à la L.P.O. (Ligue pour la protection des oiseaux), 57, rue Cuvier, Paris 7e. Tél. 707-31-95 ; au centre de la L.P.O., à Perros-Guirec. Tél. 23-07-99 ; à la direction de la Protection de la nature, Neuilly, service des réserves. Tél. 758-12-12.

(Dessin de KONK.)

La « Royale » a-t-elle trop attendu ?

De notre correspondant

Brest. — La marine nationale savait-elle que l'*Amoco-Cadiz* était en difficulté à proximité des côtes françaises dans l'après-midi du 16 mars ? Elle ne l'a appris, officiellement, que vers 21 heures. Comment ne pas s'étonner que chargée de la surveillance des approches maritimes de la France elle l'ait su si tard. Le commandant du remorqueur allemand *Pacific*, qui avait répondu à la demande d'assistance du pétrolier libérien n'avait certes pas à l'informer de son intervention. Mais le drame qui se préparait aurait dû être connu de la préfecture maritime de Brest. La marine nationale aurait-elle si peu de moyens d'investigation et de reconnaissance pour ne pas être au courant des événements qui se déroulent dans nos eaux territoriales ? La question mérite d'être posée.

Un message des guetteurs sémaphoriques de l'île d'Ouessant annonçait au début de la soirée du jeudi 16 mars à la préfecture maritime qu'un remorqueur tirait un pétrolier en direction de l'entrée de la Manche. En fait il était déjà trop tard pour intervenir.

La marine nationale ne disposait d'aucun remorqueur de haute mer à Brest.

Sur les trois bâtiments de ce type, l'un était indisponible, l'autre, *le Tenace* assure la surveillance des pêches à Terre-Neuve et le dernier, *le Malabar* croisait vers Belle-Ile. Le pétrolier et le remorqueur civil se rapprochant dangereusement des côtes, la Marine donnait ordre au *Malabar* (4 600 chevaux) de cingler vers les deux navires. Mais il n'arriva sur les lieux que le vendredi 17 mars, vers 7 heures. Il avait eu à affronter des creux de mer. L'*Amoco-Cadiz* s'était échoué sur les rochers de Portsall la veille à 22 heures. Pourtant, à 17 heures, le jeudi 16 mars, Radio-Conquet s'était enquis de la situation difficile du pétrolier et le capitaine avait répond *« Tout va bien »*.

Comment la marine nationale assure-t-elle la surveillance de la mer à partir de la côte ? Elle entretient une chaîne de sémaphores répartis sur le rivage. Ce sont des sortes de tours qui ressemblent aux phares bien connus des touristes. Sur la soixantaine de sémaphores qui jalonnent le littoral français, quinze sont répartis sur la côte bretonne de la baie du Mont-Saint-Michel à la pointe de Penmarc'h. Compte tenu de l'excellent poste d'observation qu'est Ouessant, deux sémaphores existent dans cette île, le Stiff et le Creac'h.

De quels moyens les guetteurs sémaphoriques disposent-ils pour remplir leur mission ? Tous les postes possèdent un matériel de base identique : des jumelles puissantes, une longue-vue couplée à un projecteur de signalisation, une installation de radio H.F. et V.H.F., des pavillons internationaux et le téléphone. Les sémaphores importants sont munis d'un écran de surveillance et de petits radars dont la portée est limitée à quelques milles. C'est le cas des sémaphores de la pointe Saint-Mathieu et du cap de la Chèvre, dans la presqu'île de Crozon. Ceux-ci assurent une veille permanente.

En revanche, les petits postes comme celui de l'aber Wrac'h, à proximité du lieu du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* ne fonctionnent que du lever du jour à la tombée de la nuit. La marine nationale a coutume de dire que les sémaphores « sont ses yeux ». En dépit de l'opposition des écologistes, elle s'apprête à en construire un à Brignognan (Finistère-Nord) où elle a retenu un site magnifique à la pointe du Bilou. La zone est non constructible. L'administration de l'équipement, elle, a fermé les yeux, et après deux ans de discussion, les dérogations ont été obtenues.

JEAN DE ROSIERE.

[La Marine précisait ce vendredi matin que déjà le 16 mars, à 21 h. 40, le sémaphore de Molène signalait un incident anormal à 6 milles nautiques. A 22 h. 12, le sémaphore de Stiff précisait que le pétrolier était très proche de la côte. A 22 h. 25, celui de l'Aber Wrac'h avertissait qu'il était à 1 mille de la côte. A 22 h. 39, le remorqueur cassait sa remorque. C'est, toujours selon la Marine, à 22 h. 42, que le pétrolier lançait ses fusées rouges de détresse.

A Paris

LES « AMIS DE LA TERRE » DEMANDENT LE BOYCOTTAGE DES PRODUITS DE LA SHELL

Une cinquantaine de militants des Amis de la Terre ont occupé, pendant près d'une heure, le jeudi 23 mars, le siège parisien de la Shell française, rue de Berri, dans le huitième arrondissement, avant d'inviter les Français *« à ne pas acheter pendant un mois les produits mis en vente par la compagnie »*.

Les militants écologistes, accompagnés de leur animateur, M. Brice Lalonde, ont déclaré qu'ils voulaient par cette action *« désigner des responsables moraux dans la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, le pétrolier qui transportait du pétrole pour la compagnie Shell »*.

M. Lalonde a indiqué : *« Les pressions sur les compagnies pétrolières et les pouvoirs publics ne sont pas suffisantes. Il faut maintenant que les citoyens se sentent concernés. »*

Les Amis de la Terre proposent également la constitution d'un comité international de boycottage de la compagnie Shell.

● *Le journal « Pistil » lance une opération « Informations-Jeunesse ».* — Le journal *Pistil* — hebdomadaire des jeunes et de la nature — organisera au cours du week-end de Pâques, du samedi 25 au lundi 27 mars, une opération « Jeunesse » d'information et d'initiation à l'écologie marine avec des spécialistes de l'environnement. *Pistil* organise le transport et l'hébergement sur place des jeunes volontaires, au nombre de cinquante, qui doivent avoir entre quatorze et vingt ans et être munis d'une autorisation de leurs parents.

★ Pistil, 108, rue Réaumur, 75002 Paris.

● RECTIFICATIF. — Le talc dont nous avons parlé à propos de la marée noire (*le Monde* du 24 mars) n'est pas une argile, ni par sa composition chimique ni par ses caractéristiques physiques. Le talc est un silicate de magnésium, alors que l'argile est un silicate d'aluminium.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

Des cumulards et des chômeurs

(Suite de la première page.)

La pratique est observée dans plusieurs ministères, où les plombiers ne sont pas toujours ceux que l'on pense !

Le cumul d'emplois, comme le travail clandestin, n'est pas un phénomène nouveau. Si les gardes-françaises, contrairement aux gardes suisses, ont pu passer à la Révolution, c'est bien parce que ces compagnies d'élite, créées pourtant pour protéger la monarchie, demeuraient plus proches du peuple : pendant ses nombreux loisirs, le policier du roi se transformait en cabaretier ou en charpentier pour arrondir sa solde. De même aujourd'hui, les soldats de la garde républicaine se feront-ils un plaisir, à l'instar des sapeurs-pompiers, des gendarmes ou des gardiens de la paix, de changer de tenue pour venir réparer votre baignoire ou votre installation électrique, après avoir veillé, le matin même, sur la sécurité publique.

Mais où commence, et où s'arrête, le cumul illicite ? La frontière est parfois ténue entre ces deux notions : cumul légal et activité clandestine. Et tout se passe comme si le législateur, n'ignorant point que la France compte cinq millions de bricoleurs, avait voulu préserver, en faveur de ces derniers, une partie de la vie privée du citoyen. Car la réglementation est à peine sévère pour le travailleur clandestin et pour l'employeur frauduleux. Ou, en tous cas, mal appliquée, surtout pour ce dernier. Quant au cumulard, elle le dorlote !

Travail noir et cumul illicite

Pour le travail noir, la loi du 11 juillet 1972 sanctionne à la fois le client et le fournisseur de travail clandestin (1). Le travail noir étant, le plus souvent, le cumul par la même personne de plusieurs emplois dont l'un n'est pas déclaré, une série d'interdictions ont été précisées : par exemple l'occupation, par les fonctionnaires de l'Etat, les agents des collectivités locales et des services publics d'un emploi privé rétribué, ou l'accomplissement de travaux rémunérés en dehors de leurs fonctions. Cependant, sous réserve que soient satisfaites les obligations qui peuvent découler de l'activité en cause — cotisations personnelles d'allocations familiales, cotisations à un régime de retraite ou de prévoyance — une foule d'occupations échappent à la définition du travail noir ou du cumul illicite. Ce sont notamment : les travaux d'ordre scientifique, littéraire ou artistique et les concours apportés aux œuvres d'intérêt général, d'enseignement, d'éducation et de bienfaisance — les retraités et les cumulards y pullulent ; — les travaux effectués pour son propre compte par une personne qui n'a pas voulu y employer un salarié ; les travaux ménagers de faible importance dont l'exécution immédiate est nécessaire pour prévenir des accidents ; l'entraide bénévole, concept très large qui permet aux agriculteurs de réaliser en commun des besognes qu'ils ne pourraient mener à bien s'ils en étaient réduits à leurs propres moyens ; l'entr'aide familiale enfin, qui retient pour critère le temps consacré par chacun à l'activité professionnelle.

Sur le cumul proprement dit, la législation reste un vrai labyrinthe. « *Qu'est-ce qui m'empêche*, nous disait ce métallo d'Usinor-Dunkerque, travaillant au rythme des « trois huit », *d'organiser mes heures de liberté pour bêcher le champ de mes voisins ?...* » Est-ce du cumul ou de l'entraide ? Et cet autre qui, sorti de l'usine, s'en va jouer de l'accordéon à Seclin, dans la banlieue de Lille — comme les 80 000 accordéonistes du samedi soir et du dimanche, affiliés à une caisse spéciale de retraite ! — est-il un cumulard ou simplement un joyeux drille ? Et ces instituteurs-moniteurs d'auto-école, ces cultivateurs-plantons de mairie, ces officiers en retraite-démarcheurs d'assurances, cet inspecteur des finances qui, rentré chez lui, se transforme en... comptable privé pour le compte d'une société commerciale ? Et ces travailleurs du bâtiment, ces déménageurs, ces chevilleurs d'occasion ces « nuitards » des P.T.T., ces saisonniers, ces quelque 500 000 intérimaires de la fonction publique, ces 90 000 auxiliaires des P.T.T., ces 80 000 employés de maison qui n'ont pas d'horaires rigides ou bien disposent de « temps morts » dans leur journée, sont-ils tous des cumulards abusifs ?

Dans le secteur privé, la réglementation de la durée du travail n'interdit pas le cumul d'emplois. La seule restriction est d'ordre quantitatif et remonte à une loi du 11 octobre 1940 sur les cumuls, qui stipule que dans les professions industrielles, commerciales ou artisanales, aucun salarié ne peut effectuer des tâches rémunérées « *au-delà de la durée maximum du travail* ».

Fixée, à l'époque, à soixante heures par semaine, la durée maximum du travail est à présent de cinquante-deux heures (quarante-huit heures, en moyenne, sur une certaine période). Mais le phénomène moderne des loisirs annihile en partie les effets de cette limitation : nombre de personnes mettent à profit le week-end pour exercer plus ou moins ouvertement un second métier. C'est le cas du jeune ouvrier-paysans de Lorraine qui, remonté de la mine ou sorti de la filature, grimpe sur son tracteur. Sur 3 511 000 agriculteurs actifs, 876 600, soit 25 %, ont une seconde profession. Cette même civilisation des loisirs entraîne la prolifération d'emplois à temps partiel, parfois non déclarés, dans les cafés, hôtels, restaurants, terrains de sport ou de camping.

Mais c'est surtout dans la fonction publique que les cumulards sont proportionnellement le plus nombreux. Pourtant, l'article L 324, 1 du code du travail interdit à certaines catégories de fonctionnaires et d'agents de l'Etat d'occuper un emploi privé rétribué ou d'effectuer à titre privé un travail moyennant rémunération. Le code s'appuie sur la loi du 11 octobre 1940 et sur le décret du 29 octobre 1936, qui s'applique aux personnels civils et militaires des administrations de l'Etat, des départements et des communes, des collectivités locales, des offices et des établissements publics (2).

Cinq millions de personnes sont visées par cette réglementation pratiquement tombée aux oubliettes : selon la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, ce sont précisément les personnels du secteur public — S.N.C.F., E.G.F., P.T.T., gendarmerie, police, douanes, ouvriers municipaux... — qui constituent, avec les travailleurs postés en usine, la majorité des cumulards clandestins.

D'ailleurs, en attendant la retraite, qui lui permettra de rejoindre, s'il le veut, le secteur privé, nombre de dérogations permettent au cumulard fonctionnaire de... fonctionner en toute sérénité : d'abord, dans toutes les activités scientifiques, littéraires, d'enseignement ou de bienfaisance déjà permises aux cumulards du privé ; ensuite, « *sous certaines réserves* », dans des sociétés de famille — il suffit d'en créer une, par exemple, une agence « bidon » dans le secteur immobilier, — enfin, dans des sociétés industrielles ou commerciales, où ledit fonctionnaire représentera l'Administration, avec un grand A...

Mais il y a d'autres exceptions : des trésoriers-payeurs généraux préposés aux assurances de la Caisse nationale de prévoyance ; des ingénieurs du génie rural, qui perçoivent une rémunération accessoire sur les travaux effectués pour les communes ; des architectes municipaux qui, par divers biais — fût-ce au moyen d'un prête-nom, peut-être un membre de leur famille, — gèrent en même temps leur propre cabinet ; des chercheurs du C.N.R.S. « parrainés » par des laboratoires privés. En somme, des centaines de milliers de « marginaux ».

JEAN BENOIT.

Prochain article :

SEPT CENT MILLE RETRAITÉS ACTIFS

1) « *Est réputé clandestin, sauf s'il est occasionnel, l'exercice, à titre lucratif, d'une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services immatriculés au répertoire des métiers, accomplie par toute personne physique ou morale non affiliée au répertoire et n'ayant pas satisfait aux obligations fiscales et sociales attachées à cette activité.* »

2) Le cumul est interdit : « *aux fonctionnaires, agents et ouvriers des services publics de l'Etat, des départements, communes, offices, établissements publics et colonies, aux personnels commissionnés ou titulaires de la Société nationale des chemins de fer ou des réseaux de chemins de fer d'intérêt local et autres services concédés, compagnies de navigation maritime et aérienne subventionnées, régies municipales et départementales, directes ou intéressées, ainsi qu'au personnel titulaire des caisses d'assurances sociales* ».

Un million de fraudeurs

Déjà en 1971, un rapport sur la projet de loi relatif à la répression du travail clandestin, présenté à l'époque au Conseil économique et social par M. Jean Soupa, président de la chambre de commerce de Montauban, indiquait que, selon les organismes patronaux, les salaires « détournés » par le travail noir représentaient environ 3 % de la somme globale des salaires versés en France, soit une masse de 5 à 7 milliards de francs par an à l'époque. Selon le Bureau international du travail, les clandestins représentaient, en 1976, 3 à 5 % de la population active dans les pays de l'O.C.D.E., soit, pour la France, environ un million de personnes encaissant, pour l'année concernée, quelque 18 milliards de francs. Dans le seul bâtiment, il y aurait, selon les professionnels, un million de fraudeurs malgré les mesures frappant les donneurs d'ouvrage et les immigrés, tentés par le travail clandestin.

Le cumul illicite revêt parfois, aux yeux de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), le caractère d'une véritable provocation. « *A Saintes*, révèlent les services de M. Marcel Lecœur, président confédéral de la CAPEB et membre du Conseil économique et social, *un colonel de la base aérienne a fait rénover entièrement sa maison, en ville, par la main-d'œuvre militaire.* » Selon la Fédération parisienne du bâtiment, le travail frauduleux dans l'Ile-de-France représente, à lui seul, l'activité d'une entreprise de quatre mille cinq cents personnes, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs par an, c'est-à-dire 2,5 % du chiffre d'affaires global des entreprises du bâtiment dans cette région, entraînant une évasion fiscale de 150 millions de francs en T.V.A. et une perte, pour la collectivité, de 250 millions de francs, correspondant aux charges sociales.

Les chômeurs de luxe

Des abus, on en relève aussi dans l'immobilier. Nombre d'officines utilisent aujourd'hui presque systématiquement de jeunes travailleurs sans emploi, des étudiants, des retraités, sans les déclarer aux services compétents. Dans telle société immobilière du vingtième arrondissement de Paris, le personnel est soumis à un incessant « turnover » pour éviter d'éventuels contrôles de l'Agence nationale pour l'emploi. La directrice elle-même, officiellement limogée lors d'un licenciement collectif, a repris son poste, mais « au noir », pour le même P.-D.G., additionnant ses indemnités de chômage et des commissions qui échappent à toute comptabilité fiscale. Si d'aventure survient un inspecteur, le personnel « au noir » devient... invisible, ou s'en va grossir les effectifs d'une autre agence de la société, ou d'une société amie, dans un autre arrondissement, où l'on continuera d'exploiter le même filon.

Chômeurs de luxe, retraités « combinards »... La goutte d'eau dans l'océan des entreprises qui emploient des clandestins, notamment des immigrés. Ce ne sont pas ces travailleurs-là, durement exploités, qui risquent de fausser le marché de l'emploi. Cependant, c'est dans ce seul domaine — celui des « marchands d'hommes », surtout dans le travail à façon, — que la lutte anti-travail noir a remporté d'indéniables succès : soixante-treize amendes de 1 000 F chacune pour cet horticulteur de Saint-Maur-des-Fossés condamné le 18 mai dernier ; quarante-six amendes de 300 F pour cet autre chef d'entreprise d'Aurillac (Cantal), le 1er décembre.

Ici donc, la justice a passé. Le rôle de la mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre apparaît déterminant : les inspecteurs du travail n'ont pas toujours assez de pouvoirs pour dénoncer telle ou telle infraction : inversement, les seuls policiers ne se montrent pas toujours aptes — maintes bavures l'ont prouvé, — aux enquêtes en milieu immigré.

Mais pourrait-on imaginer une mission similaire pour réprimer le travail noir et les cumuls abusifs de... centaines de milliers de citoyens anonymes, dont on ne saura jamais s'ils repeignent une clôture pour leur propre compte ou pour celui d'un donneur d'ouvrage ?

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 030

I. Provoque une certaine agitation en Espagne ; Ce que Voltaire relégua dans une ombre modeste. — II. Mot de passe ; A ne pas toucher ! ; Symbole. — III. Peuvent aller de la simple tasse de thé au repas complet ; Désigna un corps blanc. — IV. Facteur d'une addition permanente ; Laissent passer certaines choses ; Un peu d'eau ; Prénom. — V. A souvent la gorge encombrée ; Temps des libres ébats ; Provoque une certaine retenue. — VI. Font la queue ; Monnaies. — VII. Moins liquide ; N'auraient donc pas froid aux yeux. — VIII. Entretiennent des robes ; Polis. — IX. Ferait en sorte de ne pas rencontrer ; Un trou dans la tête. — X. Port ; En moins ; Dormira peut-être. — XI. Diminue, dans une avenue, le nombre des numéros ; Imitateurs nés. — XII. Terme musical ; D'un auxiliaire ; Remarquable en tout. — XIII. On ne compte plus ses disciples ; A même de se rendre compte des inconvénients de la quarantaine. — XIV. Prenions les mesures qui s'imposaient ; Article. — XV. Un texte dont on connaît surtout la marge ; De quoi réfléchir ; Que d'épreuves lui doit l'humanité !.

VERTICALEMENT

1. A du travail par-dessus la tête ; Epousent toutes les sinuosités d'un cours ; Pronom. — 2. Cercle où l'on joue ; Variété de nouille. — 3. Se lance dans la résistance ; Pique la langue et agace les dents ; Grecque. — 4. Convenus ; Se plairait peut-être. — 5. Régime sec ; Rafraîchissent des insulaires. — 6. Finit dans la flotte ; On attend d'elle une certaine fermeté. — 7. Faisait un travail d'électricien ; Participe. — 8. Salées et poivrées ; A libre cours ; La femme à barbe. — 9. Réduisis de volume ; Un point c'est tout ! ; Pronom ; Permet d'écarter. — 10. Cloisons ; Prouvera qu'il est un primate ; Déboîtée. — 11. Qu'on ne saurait nier ; En état de pouvoir se reposer. — 12. En Thessalie ; En honneur dans le Céleste Empire ; Marque de privation ; Grecque. — 13. Bien fatiguée ; Annonce une restriction : Coule en France. 14. A suivre de près ! ; Cheville. — 15. En contact avec des chefs ; Acquisition souvent très tardive.

Solution du problème n° 2 029

Solution du problème n° 2 029

Verticalement

I. Macaron. — II. Idoles ; Ou. — III. Redite ; Bé ! ; — IV. Ole ! ; Oral. — V. Ie ; Suerai. — VI. Carnets. — VII. Ides ; Et. — VIII. Er ; Su. — IX. Révérence. — X. S.G. ; Nettes. — XI. Este ; Es.

Horizontalement

1. Miroitiers. — 2. Adèle ; Drège. — 3. Code ; Ce. — 4. All ; Sassent. — 5. Retour ; Urée. — 6. Osérent ; Et. — 7. Are ; Ante. — 8. Oblate ; Ces. — 9. Gué ; Istres.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 mars 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 70-688 du 30 juillet 1970 et relatif au droit de pension à jouissance immédiate de certains ouvriers licenciés des établissements industriels de l'Etat ;

● Modifiant le décret n° 73-344 du 25 mars 1973 relatif à la contribution sociale de solidarité ;

● Fixant, par application de l'article L. 119-5 du code du travail, les aménagements apportés, en ce qui concerne les personnes handicapées, à certaines règles de ce code relatives à l'apprentissage et complétant la deuxième partie dudit code.

UN ARRETE

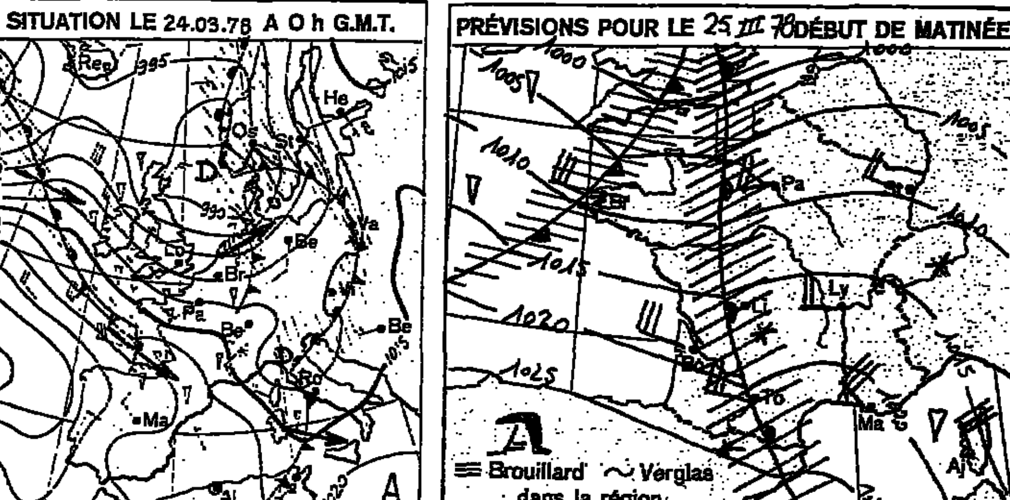
● Pris en application de l'article R. 119-79 du code du travail relatif à la prime attribuée aux employeurs formant des apprentis handicapés.

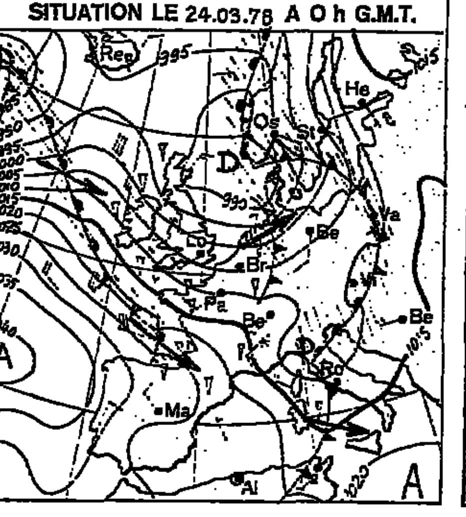
Motocyclisme

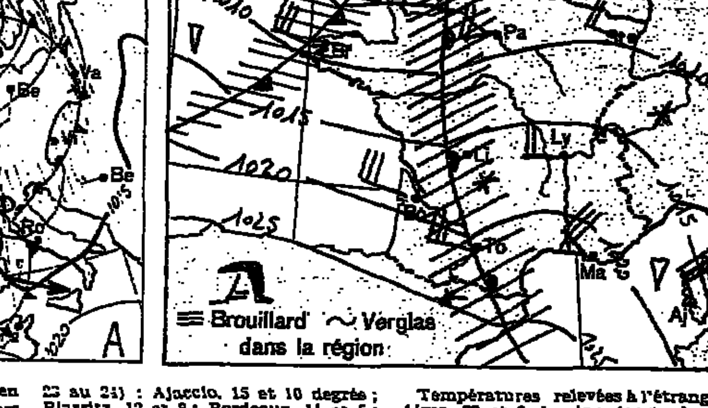
● *Portes ouvertes à Magny-Cours (Nièvre).* — Le circuit de Magny-Cours organise dimanche et lundi de Pâques deux journées portes ouvertes. Tous les motards licenciés ou non pourront, moyennant des frais de participation de 7 francs, assurances comprises, s'entraîner en toute sécurité : les services usuels seront en place.



MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 mars à 0 heure et le samedi 25 mars à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'un rapide courant d'origine océanique. Après une atténuation passagère du mauvais temps vendredi, une nouvelle perturbation abordera les côtes atlantiques dans la nuit de vendredi à samedi et traversera la France au cours de la journée de samedi.

Ce jour-là, on observera le matin d'assez belles éclaircies sur nos régions du Nord-Est, de l'Est et du Sud-Est, où les averses deviendront rares (neige à basse altitude). La zone pluvieuse, qui affectera en début de matinée les régions proches de l'Atlantique, s'étendra dans la journée à l'ensemble du pays. Les pluies, parfois assez fortes, seront précédées de neige à basse altitude. Un temps plus variable s'établira l'après-midi sur nos régions de l'Ouest, où quelques éclaircies apparaîtront.

Les vents seront généralement assez forts d'ouest à nord-ouest ; ils deviendront temporairement forts, notamment sur les côtes, où ils souffleront en rafales.

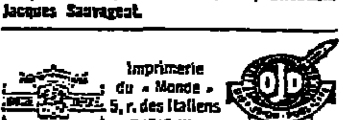
Les températures minimales seront encore basses dans le Nord-Est, l'Est et le Sud-Est (faibles gelées dans l'intérieur), elles seront en légère hausse dans les autres régions. Les températures maximales varieront peu.

Vendredi 24 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,1 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

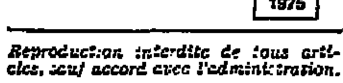
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice, 16 et 10 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 13 et 3 ; Tours, 9 et 3 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 8 et 1 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 9 et 2 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 10 et 1 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, 3 et —2 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 11 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, —2 et —2 ; Téhéran, 21 et 11 ;

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LOTO

TIRAGE N° 12
DU 22 MARS 1978

29 — 31 — 36 — 42 — 43 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 49

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)
6 BONS NUMEROS	5 299 169,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	757 024,20 F
5 BONS NUMEROS	18 147,80 F
4 BONS NUMEROS	263,10 F
3 BONS NUMEROS	15,90 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT

2 649 584,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1978

VALIDATION JUSQU'AU 29 MARS 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

AFFAIRES

La grande bataille mondiale de la vidéo

Une nouvelle génération venue du Japon

Une *dépêche* datée de Tokyo annonce qu'un groupe de sept compagnies japonaises de l'électronique (parmi lesquelles figurent Sony, Aiwa, Toshiba, Sanyo et Zénith) a *décidé* d'attaquer le marché européen des magnétoscopes dès avril prochain. Attaque menée avec le système Bétamax, mis au point par Sony qui produirait actuellement *quinze* mille appareils par mois vendus essentiellement au Japon et aux États-Unis. Cette annonce fait suite à l'intention formulée à la fin de l'année dernière par un autre groupe, comprenant notamment Victor-Japan, Akai, Matsushita, Hitachi, Mitsubishi, Sharp et J.V.C.-Nivico, d'entrer sur le marché européen au milieu de 1978 avec un système concurrent, le Video Home System (V.H.S.), créé par Victor-Japan, filiale de Matsushita.

Les deux procédés font partie d'une nouvelle génération de magnétoscopes pour la couleur, essentiellement destinés au grand public, utilisant une cassette vidéo, qui malgré ses faibles dimensions, assure des programmes de longue durée (deux à quatre heures selon les bandes employées). Dans les deux cas, la cassette renferme une bande d'un demi pouce (un peu plus d'un centimètre de large). Le magnétoscope comporte deux *têtes* à balayage hélicoïdal tournant à 30 tours/seconde et des dispositifs spéciaux tendant à augmenter la densité d'informations susceptibles d'être enregistrées. Les deux systèmes autorisent l'enregistrement (avec une caméra ou un téléviseur) et la lecture sur un récepteur couleur (1).

Malgré ces similitudes, le Bétamax et le VHS ne sont pas compatibles, la plupart des caractéristiques techniques étant différentes : le défilement de la bande est de 40 cm/seconde avec le Bétamax et de 33,4 cm/ seconde avec le VHS, la vitesse relative d'enregistrement (combinaison de la vitesse de la bande et de la vitesse de rotation des têtes) est de *6,9 m*/seconde dans le premier cas et de *5,8* m/seconde dans le second, les cassettes Bétamax mesurent 156×96×25 mm et celles du procédé VHS 188×104×25 mm, etc.

Les deux types d'appareils avaient déjà été présentés à l'exposition de la Radio-Télévision de Berlin en septembre dernier. Depuis, les deux groupes se livrent à une véritable guerre de communiqués annonçant le lancement de leurs matériels sur les divers marchés ou le ralliement de telle firme à l'un des systèmes. Quelques jours après la dépêche de Sony annonçant l'introduction du Bétamax en Europe, les firmes Victor-Japan et Thomson ont publié un communiqué annonçant un accord pour la fabrication et la commercialisation en France par Thomson des appareils VHS. Selon ce communiqué, le groupe ayant adopté le VHS comprend, outre les sociétés japonaises déjà citées, les firmes allemandes Saba et Normende et les américaines RCA, GTE, General Electric, Carpis Mathis et Magnavox, cette dernière étant une filiale de Philips. Philips jouerait d'ailleurs sur les deux tableaux : des pourparlers seraient, en effet, en cours avec Sony en vue d'aboutir à l'adoption par la firme néerlandaise du système Bétamax, ce qui signifierait l'abandon de son propre procédé de magnétoscope à cassette, le VCR (Video Cassette Recording). Car les nouveaux procédés vont rendre périmés les matériels actuels plus lourds et de moindre autonomie y compris les vidéo-cassettes japonais produits jusqu'ici.

Peut-on espérer, au moins, que ce regroupement de l'industrie de l'électronique sur deux procédés, annonce une certaine standardisation ? Rien n'est moins certain. Des constructeurs du groupe ayant adopté le VHS, Sanyo et Matsushita ont conçu deux autres systèmes, incompatibles entre eux et avec les systèmes Bétamax et VHS. Chez Sanyo, il s'agit du magnétoscope V-Cord, appareil voisin d'un Bétamax mais aux normes différentes. Matsushita, d'autre part, a réalisé le magnétoscope VX 2000, également semblable, mais à une seule *tête* magnétique tournante.

La société allemande BASF et la firme américaine Bell et Howell, d'autre part, ont annoncé qu'elles se préparaient à lancer l'an prochain le système LVR (Longitudinal Video Recording) dont nous avons parlé (*le Monde* du 26 novembre 1977). Il s'agit là d'un procédé de magnétoscope sans tête tournante qui permet d'envisager son intégration à une caméra vidéo.

Cette évolution anarchique du matériel d'enregistrement et de lecture de l'image magnétique en couleur est, quoiqu'on en dise, caractéristique d'un matériel qui n'est pas encore satisfaisant. Malgré tous les progrès accomplis, il reste encore lourd, d'une qualité incertaine et d'un prix élevé.

Le système LVR de BASF, par exemple, atteindrait les 10 000 F. Les magnétoscopes du système Bétamax, qui seraient commercialisés dans les prochaines semaines en Allemagne, seraient vendus 3 000 DM (plus de 6 500 F). Le coût de la bande magnétique serait élevé (aucun chiffre n'a d'ailleurs été donné). Quoique destinés à des usages domestiques, les nouveaux magnétoscopes pour la couleur ne seront pas à la portée des consommateurs avant plusieurs années.

(1) Le magnétoscope est l'appareil qui permet d'enregistrer l'image sous forme magnétique pour la restituer ultérieurement. En ce sens, le magnétoscope est à l'image ce que le magnétophone est au son. La formation de l'image n'est plus chimique comme avec la caméra traditionnelle utilisant des pellicules, mais physique.

ROGER BELLONE.

M. JACQUES PETIT QUITTE A SON TOUR MANUFRANCE...

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Jacques Petit qui fut un temps P.D.G. de Manufrance, quitte à son tour la firme stéphanoise. « *J'ai entamé son redressement. Je souhaite au nouveau P.D.G. les moyens de le poursuivre* », a-t-il notamment déclaré en annonçant qu'on ne lui avait pas demandé de poursuivre sa collaboration au-delà du jeudi 23 mars, jour où expirait son contrat provisoire de conseiller du président signé vingt-trois jours auparavant.

Ce départ était prévisible depuis la démission du directeur, M. Jean Hamon, « *en raison des divergences de vues* » de ce dernier avec M. Gadot-Clet, le nouveau P.D.G. (*le Monde* du 18 mars).

M. Gadot-Clet passe pour être l'ami de M. David Rothschild et aussi celui du P.D.G. de la société Inter-Agra, M. Jean-Baptiste Doumeng, dont on connaît les liens avec le P.C. ce qui pourrait expliquer le préjugé favorable, voire le parrainage que lui a accordé le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce (*le Monde* du 2 mars 1978).

Dans une interview publiée par *la Tribune le Progrès* de Saint-Etienne, vendredi 24 mars, M. Jacques Petit révèle qu'il a mis fin à ses fonctions de P.-D.G. le 4 février « *à la suite de l'échec subi dans ma tentative de constituer les fonds propres de la société à cause de la reculade d'un partenaire financier chargé de catalyser les investissements (...).* »

M. Jacques Petit demeure persuadé que Manufrance doit et peut se redresser durablement sans être démantelée. Il estime à ce propos que vendre *le Chasseur français* serait « *une grossière erreur* ». — P. C.

... ET ENTRE DANS LE GROUPE BOUSSAC

M. Jacques Petit, ancien directeur général des magasins Prisunic (groupe Printemps), ancien P.-D.G. de Manufrance, et qui vient de quitter l'entreprise stéphanoise (voir ci-dessus), entre dans le groupe Boussac. M. Petit, avec l'accord de M. Jean-Claude Boussac, gérant du groupe, sera chargé d'une mission de durée indéterminée auprès de l'actuelle direction, afin d'examiner la situation du groupe et de tenter d'assurer la pérennité et son avenir.

La situation du groupe Boussac n'a, en effet, cessé de se dégrader depuis six mois et sa trésorerie est à ce point exsangue que les usines ont dû être arrêtées, faute de pouvoir régler les fournisseurs de matières premières. Depuis le mois de septembre, le groupe est, en fait, tenu hors de l'eau par les « facilités » accordées par les pouvoirs publics : les arriérés de paiement (taxe professionnelle, T.V.A. et charges sociales) atteignent près de 150 millions de francs.

L'arrivée de M. Jacques Petit permettra-t-elle de résoudre tous les problèmes ? Les banques et les pouvoirs publics interrogés et qui affirment n'avoir pris aucune part dans cette nomination en doutent.

SOCIAL

LE CONFLIT DE LA RÉPARATION NAVALE A DUNKERQUE

Les pouvoirs publics désignent un médiateur

De notre correspondant

Dunkerque. — Les tentatives de conciliation de l'inspecteur du travail, puis du maire de Dunkerque, dans le conflit de la réparation navale, sont restées sans effet, le syndicat C.G.T. et le patronat refusant de modifier leurs positions à propos du paiement des heures de « creux ».

Alors même que la C.G.C. s'étonnait que les pouvoirs publics n'interviennent pas dans cette affaire, on apprenait jeudi 23 mars qu'un haut fonctionnaire du secrétariat général de la marine marchande allait recevoir toutes les parties concernées à la sous-préfecture.

D'autre part, le syndicat F.O. dément avoir participé à une « *opération de commandos, parmi lesquels on remarquait les patrons des entreprises et des dirigeants du syndicat F.O.* », comme l'en accusait la C.G.T. (*le Monde* du 22 mars).

« *En fait*, nous déclare l'Union locale des syndicats ouvriers de Dunkerque et environs (F.O.) dans une mise au point qu'elle nous a adressée, *les cent cinquante non-grévistes, empêchés par des piquets de grève « musclés » de pénétrer sur les chantiers, se sont présentés dans le calme et la dignité, à distance respectable, et une délégation composée de responsables de notre syndicat de la métallurgie Force ouvrière a tenté (vainement) de parlementer. A aucun moment, il n'y a eu de contact physique, de menaces ou quoi que ce soit qui, de près ou de loin, ait pu ressembler à une provocation, et aucun représentant du patronat n'était présent lors de cette démarche, qui, à notre connaissance, fut d'ailleurs la seule entreprise sur place en vue de tenter d'obtenir le respect de la liberté du travail* ».

HABITAT

POUR LA PREMIÈRE FOIS

France-H.L.M. lance un emprunt obligataire

Le premier emprunt obligataire lancé par France-H.L.M. (groupement national pour le financement des organismes d'H.L.M.) sera émis le 27 mars. D'un montant de 130 millions de francs, garanti par les collectivités locales au taux nominal de 11 %, d'une durée de quinze ans, cet emprunt servira au financement complémentaires d'opérations immobilières (essentiellement locatives) réalisées sur *fonds* publics par trente organismes d'H.L.M. (quatorze offices publics, trois offices d'aménagement et de construction, neuf sociétés anonymes et quatre sociétés de crédit immobilier). Le placement de cet emprunt sera assuré par un groupe de banques dirigé par la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société générale, la Caisse des dépôts et consignations, la Banque nationale de Paris et la Banque fédérative du crédit mutuel.

La modicité de ce premier emprunt, qui devrait être suivi de nombreux autres, à un rythme assez rapide, ne doit pas cacher qu'il s'agit là, pour les organismes d'H.L.M., d'un outil nouveau, leur ouvrant l'accès au marché financier, indispensable pour réaliser constructions sociales et missions nouvelles d'aménagement et d'équipement. Ces nouvelles ressources, qui ne joueront qu'un rôle d'appoint pour compléter l'action de l'État dans le domaine du logement, pourront ainsi aller à des organismes qui n'auraient pas normalement accès au marché financier, en raison essentiellement de la faiblesse de leur taille.

EUROPE

PARIS ET LONDRES REFUSENT L'ACCORD SUR L'ACIER AVEC LE JAPON

L'arrangement conclu la semaine dernière entre la Commission de Bruxelles et le Japon sur la limitation des exportations japonaises vers la C.E.E. ne pourra entrer en vigueur à la *date* prévue, soit le 1er avril prochain. Le comité des représentants permanents de la Communauté a refusé mardi 22 mars d'entériner les termes de cet arrangement, qui, en dehors d'une réduction du tonnage importé (1,3 million à 1,4 million de tonnes contre 1,6 million de tonnes précédemment), prévoit un prix d'entrée japonais (prime de pénétration) inférieur de 6 % au prix minimum applicable depuis le 1er janvier 1978 aux importations d'acier en provenance des pays tiers. La Grande-Bretagne et la France jugent cette prime trop élevée et de nature à favoriser les sidérurgistes japonais par rapport à leurs concurrents européens de l'A.E.L.E. (Autriche, Norvège, Suède et Finlande), qui n'ont obtenu qu'une prime de pénétration de 3 % et voudraient les mêmes conditions.

AGRICULTURE

A Genève

LA CONFÉRENCE DES NATIONS-UNIES SUR LE BLÉ EST AJOURNÉE

La conférence des Nations unies sur le blé a été ajournée le 23 mars, à Genève, après six semaines de travaux. Les soixante-huit pays participant à ces négociations, qui se sont déroulées sous les auspices de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), ont décidé de se réunir à nouveau en septembre 1978.

La création d'un comité intérimaire avec la participation de douze délégations — Argentine, Australie, Brésil, Canada, C.E.E., Egypte, Etats-Unis, Finlande, Inde, Japon, Kenya et U.R.S.S. — a également été décidée pour préparer « un projet de texte d'arrangement international », qui sera soumis à la prochaine conférence. Ce comité se réunira pour la première fois à Genève en mai.

Faits et chiffres

● *L'Agence nationale pour l'emploi* précise, dans un communiqué publié le mercredi 22 mars, qu'elle enregistre les offres d'emploi discriminatoires invoquant un « *motif légitime* », mais ne les diffuse pas ou le fait, sans mentionner la discrimination. Cette précision de l'A.N.P.E. intervient notamment après l'inculpation pour infraction à la loi de 1972 sur la discrimination raciale du directeur de l'agence de Bordeaux (*le Monde* du 22 mars).

L'A.N.P.E. explique d'autre part dans son communiqué que certains problèmes proviennent du fait que, malgré la législation contre la discrimination raciale, la loi de 1932 fixant un quota de travailleurs étrangers par entreprise n'a pas, à ce jour, été abrogée.

● *La firme américaine Firestone*, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, a décidé d'arrêter définitivement la production de sa filiale suisse à la fin du mois de juillet prochain. Cette décision est la conséquence directe du renchérissement du franc suisse, qui a poussé les coûts de production à des niveaux jugés trop élevés par la maison mère. La fermeture de l'usine suisse de Firestone mettra 600 personnes au chômage.



ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Les conflits sociaux sont en train de changer de nature

Bonn. — Les conflits sociaux en République fédérale entrent dans une phase tout à fait nouvelle. L'accord intervenu au début de la semaine dans les entreprises de presse est sans précédent, puisqu'il garantit aux professionnels de l'imprimerie la stabilité de leurs revenus, même si les nouvelles méthodes de fabrication des journaux rendent leur qualification tout à fait superflue. Il en va de même dans la bataille dont l'industrie métallurgique est actuellement le théâtre au Bade-Wurtemberg.

Les revendications salariales, qui ne sont certes pas abandonnées, ne jouent plus qu'un rôle relativement secondaire. L'enjeu essentiel pour les syndicats est d'obtenir l'assurance que les travailleurs qualifiés verront maintenir leur niveau de vie, bien que les innovations technologiques les amènent à n'exercer que des fonctions plus élémentaires en supervisant des systèmes de production animés par l'électronique et les ordinateurs.

De notre correspondant

A l'heure actuelle, quelque deux cent trente mille employés de l'industrie métallurgique, dans la région de Stuttgart, sont privés de travail à cause des grèves ponctuelles décidées par le syndicat I.G. Metall ou des lock-out auxquels recourent les employeurs pour « vider les caisses » des organisations ouvrières. Le conflit a d'ailleurs des répercussions qui vont bien au-delà du Bade-Wurtemberg. Les entreprises touchées par la grève, telles que Daimler-Benz, Bosch, Porsche, Standard-Elektrik, font en effet partie d'un réseau industriel qui s'étend de la Ruhr jusqu'à Berlin-Ouest.

Dès maintenant, les filiales ou les entreprises alimentées par les usines du Bade-Wurtemberg sont, un peu partout, contraintes de réduire leur activité.

Le principal objet de la lutte sociale a changé. Depuis que la R.F.A. a connu le « miracle économique » d'après-guerre, toutes les améliorations techniques dans l'industrie ont apporté des bénéfices spectaculaires à l'ensemble des catégories sociales. Les ouvriers, en effet, n'étaient pas seuls à être récompensés par de hauts salaires. La prospérité économique a également permis de financer un régime de sécurité sociale qui assurait, entre autres avantages, des retraites plus généreuses que dans la plupart des autres pays, puisqu'elles étaient directement liées au taux des salaires bruts dans l'industrie. Ce lien vient d'être brisé.

Les menaces du progrès

Autrement dit, le système de la sécurité sociale, dont l'Allemagne de l'Ouest pouvait à juste titre s'enorgueillir, était un peu trop dépendant d'une croissance continue de l'économie qui s'est manifestée pendant une trentaine d'années, mais qui apparaît à présent incertaine. Aussi les nouveaux conflits visent-ils essentiellement à préserver la position des travailleurs que le progrès technique menace de rétrograder dans l'échelle professionnelle et sociale. Rien de surprenant à ce que le syndicat de l'imprimerie ait, dans ce domaine, été le fer de lance puisque la profession même de typographe est désormais appelée à disparaître.

Dans la métallurgie également le combat vient de « *changer d'âme* ». Lors des dernières rencontres entre organisations ouvrières et patronales, la discussion sur les hausses de salaires ne portait que sur le point de savoir si le patronat irait jusqu'à offrir 5,1 %, alors qu'il n'entendait pas dépasser 4,9 %. En réalité, les syndicats voudraient obtenir la garantie qu'un travailleur qualifié gardera toujours sa place dans l'échelle des salaires, même si les innovations techniques l'amènent à ne plus exécuter qu'une tâche beaucoup plus simple. Aux yeux des patrons, qui, sur ce plan, invoquent « *le progrès* » et la nécessité de se battre contre la concurrence étrangère, de telles revendications paraissent tout à fait « *irréalistes* ».

Les controverses « *idéologiques* » dans le domaine industriel prennent aussi une tournure nouvelle. Les arguments des experts gouvernementaux ou indépendants — acceptés avec enthousiasme par le patronat — suggèrent, bien entendu, que la modération des demandes salariales est essentielle. Toute hausse déraisonnable réduirait encore plus les bénéfices déjà trop restreints des entreprises et empêcherait celles-ci d'investir, ce qui, affirme-t-on avec une apparence de raison, ne pourrait qu'accroître le chômage.

Les syndicats, cependant, commencent à s'apercevoir que cette thèse classique correspond de moins en moins à la réalité. Même une organisation aussi clairement « *capitaliste* » que la Commerzbank vient de constater que, si en 1978 les investissements industriels continuent de progresser quelque peu, ceux-ci ne sont pas de nature à créer des emplois nouveaux. Tout au contraire, les coûts élevés de la main-d'œuvre encouragent les entreprises, non pas à étendre leur capacité de production, mais à rationaliser celle-ci de manière à réduire le fardeau salarial.

Dans beaucoup d'autres branches, les réactions se présentent désormais d'une façon assez semblable, qu'il s'agisse des travailleurs du bâtiment ou des employés de banque. Tous se sentent également menacés par l'entrée en jeu des ordinateurs, programmateurs et autres méthodes électroniques. Celles-ci ont pour effet non seulement de supprimer de nombreux emplois, mais — et c'est sur ce terrain que les syndicats engagent leur nouvelle bataille — de faire appel à un personnel moins qualifié et bien entendu moins payé. La question se pose donc de savoir si, une fois encore et de façon assez inattendue, l'Allemagne fédérale va se trouver au premier rang d'une évolution industrielle à laquelle les autres pays européens ne sauraient échapper.

JEAN WETZ.

Les Alsaciens victimes du lock-out dans la métallurgie allemande

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — *Au petit matin et en début de soirée, le trafic aux principaux postes frontière de l'arrondissement de Wissembourg vers le Palatinat et le pays de Bade a considérablement baissé depuis le début de la semaine. Le lock-out prononcé dans la métallurgie du pays de Bade et du Nord-Wurtemberg depuis lundi dernier touche dans un premier stade entre mille cinq cents et deux mille travailleurs frontaliers alsaciens, essentiellement dans les arrondissements de Wissembourg et de Haguenau, dans le nord de la région. Pour le moment, ils ne constituent qu'une fraction relativement faible des vingt-cinq mille frontaliers qui, tous les jours, se rendent en Allemagne et en Suisse depuis les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les victimes du lock-out sont toutes employées dans de grosses entreprises métallurgiques et électromécaniques, comme Siemens et Singer à Karlsruhe ou Mercedes-Benz.*

La prolongation du lock-out risque de grossir considérablement le chiffre initial des frontaliers touchés. Les entreprises de sous-traitance sont atteintes à leur tour. Celle de Daimler de Woerth Am Rhein a déjà dû réduire considérablement ses activités. Sur les neuf mille membres de son personnel, elle compte mille sept cents frontaliers alsaciens de la région de Wissembourg.

Contrairement aux ouvriers lock-outés, qui touchent, dans le meilleur des cas, la subvention syndicale, ces derniers frontaliers, victimes du chômage technique, sont indemnisés totalement quand les journées chômées peuvent être imputées sur la durée des congés payés ou partiellement. A 65 % et même à 50 % du salaire, et au cours du DM, l'indemnité est tout à fait confortable au regard d'un salaire payé en francs français sur la rive gauche du Rhin. Autre conséquence, moins évidente à première vue, une série d'entreprises de transport du nord du Bas-Rhin, spécialisées dans le ramassage quotidien des frontaliers, doivent réduire également leurs activités. L'une d'entre elles, qui transporte tous les jours près de mille cinq cents ouvriers, laisse le plus grand nombre de ses cinquante cars au garage. — J.-C. H.

APRÈS ACCORD AVEC LE F.M.I.

La Turquie bénéficiera de 450 millions de dollars de crédit

De notre correspondant

Ankara. — Satisfaction dans la capitale turque : jugeant positifs les mesures et les engagements pris par le gouvernement turc pour assainir son économie chancelante, le Fonds monétaire international a décidé enfin d'accorder à celui-ci son feu vert, après six mois de consultations laborieuses. Le ministre turc des finances, M. Muezzinoglu s'est rendu à Washington pour présenter au F.M.I. la « *lettre d'intention* » d'Ankara, avant de prendre contact avec les dirigeants d'autres organisations financières, notamment M. Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank.

« *La crise est passagère, c'est pourquoi le Fonds monétaire a témoigné sa confiance quant à la solidité du potentiel économique turc* », fait-on remarquer dans les milieux gouvernementaux. Ainsi, la Turquie recevrait des crédits pour une somme totale de quelque 375 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) au cours des deux années à venir, soit l'équivalent de quelque 450 millions de dollars. Le F.M.I. accorderait en premier lieu 300 millions de D.T.S. selon la procédure du Stand-By, ces crédits étant répartis en six tranches. Ankara recevrait ensuite les 75 millions restants sous la forme de facilités compensatoires de financement.

M. Muezzinoglu espère, quant à lui, faire bénéficier Ankara du Fonds Witteveen », récemment créé dans le but de venir en aide aux pays membres du F.M.I., dont une grosse partie des devises, déjà fort limitées, est engloutie par les importations d'hydrocarbure. Ainsi la balance des paiements turque a accusé un déficit de 2,8 milliards de dollars en 1977, Ankara ayant dû payer près de 1,8 milliard pour se procurer du brut.

Selon les milieux gouvernementaux, les conditions du F.M.I. sont « *plus souples et plus appropriées* » que celles imposées habituellement. Le Fonds aurait accepté que chaque tranche des crédits soit fixée à un minimum de 50 millions de D.T.S., comme si la quote-part turque était effectivement de 200 millions. Or, celle-ci est, à l'heure actuelle, de 151 millions, en attendant les 49 autres millions qu'Ankara a promis d'envoyer au F.M.I.

Dans sa « lettre d'intention », la Turquie, qui rembourserait 300 millions de D.T.S. dans un délai maximum de cinq ans, s'engagerait à procéder à des consultations périodiques, probablement trimestrielles, avec les autorités du F.M.I.

La Turquie, qui avec un déficit commercial de 3,5 milliards de dollars, doit importer, afin de poursuivre son développement industriel, sera évidemment soulagée par l'assistance du F.M.I. Le feu vert du Fonds ne manquera pas aussi de redonner confiance aux bailleurs de fonds internationaux sollicités par Ankara, dont les dettes contractées à l'étranger ont atteint 16 milliards de dollars (intérêts compris), 4 milliards étant déjà arrivés à échéance.

Un consortium international de banques occidentales, dont la Chase Manhattan Bank, la City Bank, la Morgan Guaranty Trust et surtout la Deutschebank, serait sur le point de lui fournir environ un milliard de dollars. Par ailleurs, le gouvernement turc a sollicité auprès de la Banque mondiale un crédit de l'ordre de 250 millions de dollars pour le financement de divers projets industriels. Ankara demanderait également à la Banque mondiale quelque 100 millions de dollars sous la forme de « *projet de financement d'importation* ».

Le gouvernement turc a, quant à lui, pris certaines mesures d'assainissement. Conformément aux souhaits du F.M.I., début mars, la livre turque a été de nouveau dévaluée, cette fois de 30 % par rapport au dollar, soit 25 livres pour un dollar au lieu de 19,25 (38 % par rapport au franc suisse). Cette opération n'a pas manqué de peser sur les prix à la grande panique des consommateurs. En outre, les prix des transports ferroviaires, aériens et maritimes ont été majorés de 50 à 100 %. Cependant, le gouvernement s'apprête à réformer un système fiscal, qui favorise souvent les gros revenus. Des taxes supplémentaires sont prévues sur les produits de luxe et les voitures particulières, tandis que la lutte contre la fraude fiscale sera étendue et rendue plus efficace.

ARTUN UNSAL.

BOURSE DE NEW-YORK

La baisse se ralentit

Le mouvement de baisse, qui affectait le marché depuis quarante-huit heures, s'est sensiblement ralenti jeudi et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une perte minime de 1,04 point à 756,51. L'activité est restée modérée avec 31,29 millions de titres échangés contre 22 millions la veille.

A la veille du long week-end de Pâques — Wall Street chôme traditionnellement le vendredi saint, — les opérateurs étaient plutôt enclins à la circonspection, et les propos tenus par M. William Miller, nouveau président de la Réserve fédérale, faisaient l'objet de toutes les conversations. En substance, M. Miller a déclaré qu'il n'hésiterait pas, le cas échéant, si les menaces inflationnistes se précisaient, à prendre des mesures visant à resserrer le crédit. L'on n'en est pas encore là, mais personne, autour du Big Board, n'écoute plus désormais la possibilité d'un tel resserrement.

Après la séance, cependant, l'on apprenait que la masse monétaire avait diminué pour la semaine s'achevant le 23 mars.

Sur 1 823 valeurs traitées, 705 ont monté, 608 ont baissé et 510 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 22/3	COURS 23/3
Alcoa	39 5/8	39 3/4
A.T.T.	61 5/8	61 1/2
Boeing	34 1/2	34 5/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 1/8
Du Pont de Nemours	101 3/4	101 7/8
Eastman Kodak	42 ...	42 1/4
Exxon	45 3/8	45 3/8
Ford	44 7/8	44 5/8
General Electric	48 7/8	48 3/4
General Foods	27 3/4	27 3/4
General Motors	60 ..	60 3/8
Goodyear	16 7/8	16 5/8
I.B.M.	239 1/2	239 1/2
I.T.T.	29 1/8	29 1/4
Kennecott	24 3/4	25 1/2
Mobil Oil	61 1/2	61 1/4
Pfizer	27 1/4	27 3/4
Schlumberger	66 ..	65 3/8
Texaco	26 1/4	26 1/8
U.A.I. Inc.	21 3/4	21 1/2
Union Carbide	40	39 3/4
U.S. Steel	26 7/8	26 ...
Westinghouse	16 7/8	16 3/4
Xerox	42 3/8	42 3/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE

Le conseil d'administration, réuni le 22 mars, a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1977. Après dotation aux amortissements d'une somme de 88 millions de francs, le résultat de l'exercice est une perte nette de 153 millions de francs.

En 1976, l'exercice se soldait sans bénéfice ni perte, après une annuité d'amortissements de 135 millions de francs, mais compte tenu d'une reprise anticipée de 64 millions de francs sur des provisions antérieures.

Les résultats de l'exercice 1977 ne permettent pas au conseil d'administration de proposer à la prochaine assemblée générale, qui se réunira le 15 juin 1978, le paiement d'un dividende au titre de cet exercice.

En application des dispositions légales, le conseil d'administration a procédé à la réévaluation des éléments non amortissables de l'actif du bilan arrêté au 31 décembre 1977 qui sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Les terrains ont été réévalués de 98 millions de francs environ et les titres de participation de 222 millions de francs environ ; les immobilisations incorporelles n'ont pas été réévaluées. L'écart de réévaluation porté au passif du bilan est de [illegible] millions de francs.

***

La dégradation des résultats de la société en 1977 est due aux difficultés qu'affronte, dans le monde entier, l'industrie sidérurgique.

Cependant, les pertes de la branche métallurgie de Creusot-Loire sont relativement inférieures à celles de ses principaux concurrents.

En effet, à la fin de 1976, un plan de redressement a été mis en œuvre, qui tend à réduire les coûts et à spécialiser les unités de production. Son objectif est d'assurer en 1979 le retour à l'équilibre de la métallurgie.

Mais, dès 1978, les effets de ce plan, combinés avec ceux du plan Davignon tendant à un relèvement progressif des prix, amélioreront sensiblement la situation.

Dans la branche mécanique et entreprise, l'activité de l'année 1977 a été satisfaisante et les résultats ont été positifs. Certains secteurs, par exemple les équipements pour la production d'énergie (nucléaire et hydraulique) ou les matériels de traction ferroviaire, ont été plus épargnés que d'autres par la crise économique générale qui a caractérisé l'année 1977. Les enregistrements de commandes ont marqué une progression d'environ 11 % sur ceux de l'année précédente. Les positions acquises au cours des dernières années se sont donc confirmées, et les résultats de l'année 1978 devraient rester très positifs.

Mais la conjoncture demeure jusqu'à ce jour à un niveau médiocre pour l'ensemble des biens d'équipements tant en France qu'à l'étranger. Dans un climat de concurrence internationale de plus en plus vive et de perturbation monétaire, les décisions d'investissements restent le plus souvent subordonnées à un retour à la confiance dans les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Les positions détenues par Creusot-Loire dans le domaine de l'équipement lui donnent une place privilégiée sur ce marché.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE

Le conseil d'administration, réuni le 22 mars 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à la prochaine assemblée générale ordinaire fixée au 9 mai 1978.

Le solde bénéficiaire du compte de pertes et profits s'élève à 25 768 000 F contre 17 464 000 F pour l'exercice 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire le paiement d'un dividende de 14,50 F par action, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 7,25 F, soit une distribution totale de 21,75 F.

Au titre de l'exercice précédent il avait été mis en paiement un dividende de 13,30 F par action, plus un avoir fiscal de 6,65 F, soit une distribution totale de 19,95 F.

Il sera également proposé à une assemblée générale extraordinaire d'augmenter le capital de la société par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

PHILIPS

Le chiffre d'affaires consolidé de 1977 est de 31 164 millions de florins (contre 30 435 en 1976).

Les bénéfices nets s'élèvent à 834 millions de florins (contre 582).

Il sera proposé de fixer le dividende à 1,70 florin (contre 1,60) par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,60 florin versé en décembre dernier, le solde à distribuer s'élève donc à 1,10 florin (contre 1).

EUROPE N° 1

Pour les cinq premiers mois de l'exercice 1977-1978 s'étendant du 1er octobre 1977 au 28 février 1978, le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 130 508 000 F contre 106 759 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 22,25 %.

L'augmentation des cinq premiers mois de l'exercice 1976-1977 par rapport à la même époque de l'exercice 1975-1976 avait été de 12,28 %.

BANQUE SCALBERT DUPONT

Le conseil d'administration de la Banque Scalbert Dupont s'est réuni le 20 mars 1978, sous la présidence de M. Louis Decoster.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui font ressortir un bénéfice net de 14 663 620,97 F (dont 581 684,75 F de plus-values nettes à long terme et 1 241 622 F au titre de la provision pour investissement constituée en 1972), contre 12 597 738,20 F au 31 décembre 1976 comprenant 1 787 757,41 F au titre de la provision pour investissement.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 29 mai prochain, de fixer le dividende net par action à 6 F — assorti d'un avoir fiscal de 3 F — qui s'appliquera à un capital porté en cours d'année de 47 500 000 F à 71 250 000 F par distribution d'actions gratuites. Le bénéfice global distribué sera ainsi porté de 6 650 000 F à 8 550 000 F, soit une majoration de 28,5 %.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 17 mars 1978, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1977.

Le bilan se totalise à 2 831 508 963 F après réévaluation des immobilisations non amortissables (terrains et participations) faisant apparaître un écart de 14 316 505 F ; la valeur nette comptable de chaque action est ainsi [illegible] de 42,46 F, ce qui la porte à 325 F.

Après affectation de 10 500 000 F à la provision pour éventualités diverses (contre 10 000 000 F virés en 1976 à des provisions non fiscalement déductibles), le bénéfice net de l'exercice ressort à 13 273 256 F (contre 12 250 974 F en 1976).

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai la distribution d'un dividende net de 13,60 F ; s'y ajoutera 1,40 F dont la distribution faite au titre de l'exercice 1976 avait dû être différée en raison des directives gouvernementales.

En prenant en compte l'impôt versé au Trésor, le revenu global par action serait ainsi de 22,50 F en 1978 contre 15,90 F l'an dernier.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

REÇUS A L'ÉLYSÉE

Les dirigeants syndicaux n'envisagent pas sous le même angle les négociations

Le président de la République poursuit ses entretiens avec les représentants des organisations syndicales et professionnelles en recevant ce vendredi 24 mars les délégations de la C.F.D.T. et de la C.G.C., des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers. Mardi 28 mars, ce sera le tour de la C.G.T., les rendez-vous avec la C.F.T.C. et la F.E.N. n'étant pas encore fixés avec précision. Si M. Bergeron, pour F.O., qui avait souvent pris le chemin de l'Elysée, et M. Maire, pour la C.F.D.T., qui n'y était jamais venu, ont pris l'initiative de demander audience à M. Giscard d'Estaing, en revanche, les autres visiteurs syndicaux vont se rendre à la présidence de la République sur l'invitation du chef de l'Etat.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas de discuter directement avec M. Giscard d'Estaing des revendications des uns et des autres, mais de l'informer des problèmes jugés prioritaires. Les bas salaires et l'emploi viennent en tête, mais, sur chaque thème, les syndicalistes insistent sur leur volonté de résoudre les questions par la négociation avec le premier ministre et avec le patronat.

Pour les organisations syndicales, la pratique de la négociation est la pierre de touche de la volonté d'ouverture de la majorité qui l'a emporté aux élections. Encore y a-t-il beaucoup de façons de l'envisager.

M. Bergeron, pour sa part, estime que, en 1977, la politique contractuelle n'a pas été totalement paralysée dans le secteur public, sauf pour les fonctionnaires. Le secrétaire général a une telle foi dans la négociation qu'il estime que tout peut être résolu par cette voie, y compris le relèvement des bas salaires. Selon lui, il s'agit d'abord d'augmenter les minima professionnels, à inscrire dans les conventions collectives. Le relèvement du SMIC, mesure qui appartient au seul gouvernement, ne lui paraît pas le chemin le plus court. Force ouvrière considère que les « tables rondes » du style « Grenelle 1968 » n'ont aucune chance d'efficacité à l'heure actuelle. Ce point de vue semble rejoindre celui du président de la République.

D'après les déclaration que leurs dirigeants ont déjà faites, il est prévisible que les centrales ne seront pas toutes unanimes sur la procédure à suivre. Par exemple, la C.F.D.T. sera sans doute d'accord avec F.O. sur la procédure concernant les points énumérés plus haut, sauf pour le SMIC dont le relèvement doit être programmé (la C.F.T.C. a déjà proposé que le pouvoir d'achat plancher soit relevé de 2 % en deux ans). M. Charpentié, à la C.G.C., souhaite une conférence « au sommet » pour vaincre le chômage, alors que M. Bergeron ne fait pas confiance à cette formule.

A la C.G.T., M. Séguy préconise traditionnellement des discussions globales et veut que le gouvernement convoque la commission supérieure des conventions collectives pour fixer le SMIC à 2 400 F, avec une « échelle mobile » appuyée sur un indice des prix à négocier. Cependant, cette position maximaliste est corrigée lorsque M. Séguy déclare : « *Nous ne sommes pas partisans du tout ou rien.* » Dans une interview publiée par *le Figaro*, le 24 mars, le leader de la C.G.T. répète « *Ce que nous n'avons pu obtenir par une alternative démocratique, nous sommes tout à fait disposés à en discuter sur le plan de la négociation.* »

D'autre part, il se dit « *désagréablement surpris des récentes déclarations* » de M. Edmond Maire au sujet de la C.G.T. Les réunions de travail tenues ces derniers temps entre les deux centrales, assure-t-il, ont « *enrichi leurs relations d'unité d'action* ». M. Séguy veut croire que les propos de M. Maire ne sont qu'un accès d'humeur : « *Sinon*, dit-il, *nous serion en présence d'un simpliste peu propice au débat sur le fond des vrais problèmes auxquels se trouve confronté le mouvement syndical.* »

Les souhaits des entreprises

Les thèmes développés par les représentants des organisations professionnelles ne sont évidemment pas les mêmes. M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, reçu à l'Elysée vendredi, devait dire au président de la République que les chefs d'entreprise « *souhaitent que les mesures politiques qui seront prises dès les prochaines semaines ne s'écartent pas des programmes et des promesses formulés durant la campagne électorale* ». « *L'ivresse des élections est maintenant terminée et nous sommes face aux réalités économiques. Nous souhaitons un changement pour aller vers un régime économique plus libéral ainsi que la poursuite de la lutte contre l'inflation et des efforts en vue d'un redressement plus durable de notre économie tout en donnant aux entreprises les moyens de s'adapter à la compétition et à la concurrence. Cela suppose un certain desserrement des tracasseries administratives et des contraintes souvent inutiles.* »

L'époque d'une forte croissance est derrière nous, estime M. Delorozoy : la voie, aujourd'hui, est plus étroite, les chemins plus longs et plus difficiles. Si la confiance est restaurée, les entreprises vont poursuivre l'effort indispensable vers le plein emploi et l'amélioration des conditions de vie notamment pour les plus défavorisés.

M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.), devait souligner les importantes possibilités de création d'emplois existant dans l'artisanat où de nombreux professionnels se plaignent de ne pouvoir trouver le personnel qualifié qu'ils recherchent. M. Combe proposera en conséquence de développer la formation professionnelle, en simplifiant notamment les procédures de l'apprentissage, et de définir une véritable politique en faveur de l'artisanat, basée notamment sur un assouplissement de la fixation des prix, un allègement éventuel de la T.V.A. pour certains services (réparation, transformation), permettant une augmentation des salaires des ouvriers qualifiés. Plus généralement, M. Combe doit se prononcer en faveur d'une relance de l'économie et d'une réforme de la sécurité sociale.

PROCÈS DE TROIS SYMPATHISANTS DES N.A.P.A.P.

De tristes petits lampistes

Tous, admirateurs ébahis ou auditeurs atterrés de nos contemporains terroristes, en sont pour leurs frais. Il leur faudra revenir une autre fois. Les rhapsodes, jeudi 23 mars, sur le banc de la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, n'étaient pas à la hauteur de la geste des Noyaux armés pour l'autonomie populaire. A l'affiche, trois instrumentistes d'on ne sait quel orchestre rouge déchaîné. Sur scène, trois tristes petits lampistes égarés dans la jungle des villes agitées, des « *métropoles capitalistes* », pour citer leurs psalmodies.

Qu'ont fait Jean-Paul Gérard, Michel Lapeyre et Frédéric Oriach, les trois sympathisants des NAPAP, qui soit réellement prouvé ? Ils ont transporté ensemble des armes. Ils en ont détenu d'autres. Ils ont été interpellés à Paris dans la nuit du 12 au 13 mai 1977, porteurs de pistolets.

Les experts l'ont établi, la police l'a fait savoir : le pistolet de calibre 7.65 de Jean-Pierre Gérard a servi à blesser grièvement M. Bartolomé Garcia Plata Valle, attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne, le 8 octobre 1975 ; et à tuer le 11 mai 1976 le colonel Joaquim Zentano Anaya, ambassadeur de Bolivie à Paris. Le colt de calibre 11,43 de Michel Lapeyre a servi à assassiner le 23 mars 1977 Jean-Antoine Tramoni, meurtrier, cinq ans plus tôt, d'un jeune militant maoïste, Pierre Overney. Seul le pistolet « Magnum » de Frédéric Oriach n'a pas de pedigree.

Dans la voiture de Jean-Pierre Gérard, au domicile des trois compagnons, seront retrouvées armes et munitions en quantité.

Pareille énumération fait frémir. A-t-on affaire à trois nihilistes intrépides, au noyau dur des inquiétants NAPAP ? L'agent hospitalier Oriach, en instance de réforme, le chômeur Lapeyre (baccalauréat et formation de fraiseur, à la va-vite), le manutentionnaire Gérard (tourneur sans tour), n'ont rien d'épique. Ils ont transporté ou accumulé des armes « *dans le cadre de leurs sympathies politiques avec les NAPAP* ». Un point c'est tout. Pas tout à fait. Ils vont réciter, à tour de rôle, le triste pourquoi de la funeste caravane.

« *On entend parler de démocratie, de progrès... C'est pas vrai. On voit les guerres d'agression que mènent les pays impérialistes. Pour l'impérialisme mondial, c'est la fin d'une ère prospère. Le voilà contraint de redéfinir une stratégie : le nucléaire.* » La « *restructuration de l'exploitation* », la « *lutte du capital contre les forces populaires* », la « *parcellisation des tâches* », le « *techno-fascisme* », le « *fascisme des métropoles* »... Inutile de les interrompre : « *Bon, je continue...* », et le discours-manifeste continue de s'écouler.

Le temps de mentionner le « *désarroi d'une certaine jeunesse* », le substitut, défenseur de la société, en revient au « reste », dont « *on ne peut faire abstraction* ». « *Les inculpés ont reconnu que, sympathisants des NAPAP, ils apportaient à ces groupes un soutien logistique.* » Or « *il n'est pas question de considérer le port d'armes indépendamment des faits auxquels il est lié* ». Donc, « *je pense qu'Oriach, Lapeyre et Gérard ne sont pas seulement des sympathisants des NAPAP* ». Retour à l'épopée macabre ? Impossible, faute d'épisodes. Mais si les trois petits transporteurs minables étaient quand même d'intrépides nihilistes ? Dans ce cas, leur ruse aurait été déjouée : sept ans de prison, dont deux avec sursis, pour transport d'armes « *sans motif légitime* ».

MICHEL KAJMAN.

LE NOUVEAU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES EST ÉLU

Le nouveau conseil national de l'ordre des architectes a été élu, jeudi 23 mars, par 295 conseillers régionaux. Les vingt-quatre élus étaient tous candidats sur une liste « Renouveau pour l'architecture » soutenue par l'Union nationale des syndicats français d'architectes. M. Jean Connehaye, président du conseil supérieur sortant et conseiller régional de l'Ile-de-France, n'a pas été élu. L'élection du nouveau président aura lieu le 29 mars prochain en présence du directeur de l'architecture. M. Alain Gillot, élu de l'Ile-de-France et ancien président de l'U.N.S.F.A., parait être le candidat le mieux placé.

Le nouveau conseil national comprend : MM. Bernard Bachelot (Midi-Pyrénées), François Barrois (Lorraine), Henry Bernard (Ile-de-France), Claude Bouey (Aquitaine), Jacques Bourbon (Languedoc-Roussillon), Jehan Boyer (Nord-Pas-de-Calais), Thierry de la Brosse, représentant la section nationale des salariés (Ile-de-France), Hervé Champenois (Bretagne), Pierre Coudor, agréé en architecture (Bourgogne), Michel Durand (Rhône-Alpes), Robert Eloy (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Antoine Espinasse (Auvergne), Alain Gillot (Ile-de-France), Pierre Glénat (Midi-Pyrénées), Gilbert Guillemaut (Ile-de-France), Yves Guillou (Bretagne), Alfred Krononberger (Alsace), Bernard Ogé (Ile-de-France), architecte voyer de la Ville de Paris, Roger Paillasson (Rhône-Alpes), Claude Parent (Ile-de-France), Guy Robinne (Haute-Normandie), René Valognes (Rhône-Alpes), Michel Van Migom (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jacques Vissière (Provence-Alpes-Cote d'Azur).

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1978 a été tiré à 598 521 exemplaires.

A B C D E F G

NOUVELLES BRÈVES

● *En Turquie, M. Dogan Oz*, procureur adjoint de la République à Ankara, a été tué, vendredi matin 24 mars, de deux balles dans la tête alors qu'il était assis dans sa voiture. Son agresseur, un jeune homme vêtu d'une parka kaki, à réussi à s'enfuir. — *(A.F.P.)*

● *Arrestation en Argentine.* — M. Ramos, président du Front de la gauche populaire (FIP), ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1973, a été arrêté jeudi 23 mars à Alta-Gracia, dans la province de Cordoba, à environ 870 kilomètres de Buenos-Aires, a-t-on appris le même jour à Buenos-Aires. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *A l'occasion du deuxième anniversaire du coup d'Etat militaire en Argentine*, environ deux mille manifestants se sont rassemblés, sur l'initiative du collectif pour le boycottage de la Coupe du monde de football (COBA), jeudi 23 mars, à 18 h. 30, à proximité de la station de métro Kléber à Paris. L'ambassadeur d'Argentine a refusé de recevoir une délégation.

● *La terre a tremblé en Yougoslavie* dans la soirée du 23 mars. Quelques maisons de la ville de Sing (à une vingtaine de kilomètres au nord de Split) ont été endommagées. On ne signale pas de blessés. — (*Reuter, U.P.I.*)

● *Claude Weissembacker et Richard Montrigot* ont été respectivement condamnés, jeudi 23 mars, à vingt ans et huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris au terme de deux heures trente de délibérations. Le 30 mai 1974, Claude Weissembacker, alors âgé de vingt-cinq ans, avait tué Mme Marguerite Dubusshere, âgée de soixante-trois ans, et Maurice Larmaillard, âgé de vingt-huit ans, lors d'une course poursuite avec les policiers, après un hold-up manqué dans une bijouterie, près de l'église de la Trinité (Paris-9e). Richard Montrigot était jugé pour complicité dans le hold-up (*le Monde* du 1er juin 1974).

NET RECUL DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T. A SOCHAUX

(De notre correspondant.)

Besançon. — Les élections de délégués du personnel qui ont eu lieu, mercredi 22 mars, aux établissements Peugeot de la région de Montbéliard, qui emploient au total 36 361 personnes, ont été marquées par un net recul de la C.G.T. A l'usine de Sochaux, la C.G.T., qui avait recueilli près de 62 % des suffrages ouvriers en 1973, et dont l'influence avait été réduite à 56,5 % l'an dernier, ne garde que de justesse la majorité avec 50,9 % des suffrages. La C.F.D.T., qui progressait de nouveau depuis 1973, perd environ 1 1/2 point dans le collège ouvrier (24,6 % au lieu de 26 %), mais surtout recule de plus de 5 points dans le collège techniciens et cadres (17,3 % contre 22,4 %). La C.F.T.C., F.O., la C.G.C. et la C.S.L. (ex-C.F.T.) progressent, en revanche, cette dernière, avec 10,5 % des suffrages, ne retrouvant pas cependant le meilleur score réalisé par la C.F.T., en 1972 : 13 % des suffrages.

Il est probable que les remous entraînés dans les milieux syndicaux par les polémiques au sein de la gauche auront pesé sur ce scrutin qui venait dans la foulée du second tour des élections législatives. Bien que la gauche se soit maintenue à plus de 60 % dans la circonscription de Montbéliard, il est probable que la déception d'un grand nombre de salariés les a conduits à s'éloigner d'organisations plus ou moins assimilées aux vaincus. A cet effet d'entraînement négatif, il faut ajouter l'action intensive qu'ont menée F.O., C.F.T.C. et SIAP (C.S.L.) pour diffuser leurs thèses, dont certains thèmes ont été parallèlement repris par la direction à l'intention notamment du personnel d'encadrement.

● *Le chômage a légèrement diminué* à la mi-mars, touchant « 288 720 personnes ((118 458 hommes et 170 262 femmes), soit 2 154 personnes ou 0,7 % de moins qu'à fin février 1978. Par rapport à la population active, le taux de chômage atteint 7,2 % (4,5 % pour les hommes et 12,1 % pour les femmes).

